HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA POSSESSION

DES URSULINES DE LOUDUN,

ET DES PEINES DU PÈRE SURIN

(Ouvrage inédit faisant suite à ses Œuvres.)

Prix, broché

NEUVIÈME LIVRAISON.



Præbe, fili mi, cor tuum mihi! . . .
Prov. 23, 27.

A PARIS,

CHEZ L'ÉDITEUR, AU BUREAU DE L'ASSOCIATION
CATHOLIQUE DU SACRÉ-CŒUR,

RUE DES POSTES, N.° 24.

1828.

L'Association Catholique du Sacré-Cœur fait imprimer plusieurs petits livres in-24 des prix de 20 et 40 centimes, reliés en carton. Le *Pensez-y bien*, la *Petite journée du Chrétien*, les *Visites au Saint-Sacrement*, les *Caractères de la vraie Dévotion*, la *Dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie*, et le *Mois de Marie*, au prix de 20 centimes, ou 4 sous.

Le *Nouveau Manuel du Chrétien pour la sainte Communion* et l'*Imitation de Notre Seigneur Jésus-Christ*, sont en vente au prix de 40 centimes ou 8 sous.

A ces prix modiques, la charité chrétienne pourra, nous l'espérons, répandre avec profusion ces bons livres parmi les classes indigentes ; c'est notre seul désir.

A. M. D. G.

Les demandes doivent être adressées, *franc de port*, au Directeur de l'Association, rue des Postes, n.° 24.

TROYES, IMPRIMERIE DE CARDON.

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'OUVRAGE inédit du P. Surin que nous publions est connu de beaucoup de personnes, des copies du manuscrit qui le renferme, se trouvant dans plusieurs bibliothèques particulières, quelques auteurs l'ont déjà cité avec éloge. Ainsi l'authenticité n'en sera pas contestée.

Cet ouvrage précieux, qui manquait à la collection des œuvres du P. Surin, donne beaucoup de lumières sur les opérations malignes, sur les maladies non naturelles, et sur les voies spirituelles. Après avoir lu cet ouvrage, on sait ce qu'il faut penser de cette opération superstitieuse et vraiment diabolique à laquelle on a donné le nom de *magnétisme animal*, pour la déguiser aux yeux des simples et en faire une arme entre les mains des incrédules pour combattre la religion dans ses miracles, pour enrichir des charlatans en médecine, et pour servir au libertinage des impudiques.

Les circonstances de la possession des religieuses de Loudun, les conversions éclatantes dont elles furent suivies, le bien qui en résulta pour la religion dûrent nécessairement irriter les esprits infernaux et leurs aveugles instrumens. Aussi les athées, les hérétiques, les libertins n'ont pas manqué de critiquer la condamnation d'Urbain Grandier. Cela est naturel : les méchans font toujours cause commune ; mais que peut le mensonge contre la vérité ? La vertu, la candeur du P. Surin et les faits qu'il rapporte parlent plus haut que les vaines déclamations des libertins et des athées.

Des médecins et des chirurgiens célèbres, tels qu'Ambroise Paré, Fernel, Sennert, Dehaën, Frédéric Offmann et nombre d'autres, ont publié des observations intéressantes sur les possessions des démons, et sur le pouvoir du diable sur le corps de l'homme. Mais il n'est personne qui ait

traité ce sujet d'une manière aussi savante que le P. Surin, qui avait éprouvé lui-même les phénomènes qu'il décrit et qu'il avait observé et comparé dans les autres.

On sait que Socrate, Platon et tous les philosophes de l'antiquité, éclairés par l'observation et l'expérience, reconnaissaient l'existence et le pouvoir des démons répandus dans l'air. Les épicuriens seuls étaient d'une opinion contraire. Voici ce que Plutarque dit à ce sujet : « Ces « puissans et violens démons . . . . amènent « la peste, la famine et la stérilité de la terre « aux villes ; suscitent des guerres et *des séditions* « *civiles.* Quant aux risées et moqueries des épi- « curiens, il ne les faut pas craindre, ajoute-t- » il, attendu qu'ils ont bien l'audace d'en user « de même contre la Providence divine, l'appe- « lant fable et contes de vieilles. Mais au con- « traire nous maintenons que . . . s'il est loi- « sible de se rire et moquer des discours de « philosophie, plutôt faudrait-il se moquer d'eux « qui se *courroucent* et *trouvent étrange* si l'on dit « qu'il y a des démons, non-seulement qui *ap-* « *paraissent*, mais aussi qui *parlent*, qui ont leur « vie et leur être. » (*Œuvres de Plutaque, traduction d'Amiot ; page* 340, *édition de Macé.*)

Les épicuriens de ce siècle pensent comme les épicuriens du siècle de Plutarque, parce que l'orgueil, le libertinage, produisent dans tous les temps les mêmes effets sur l'esprit des hommes. Mais nous suivrons le conseil du bon Plutarque ; si les impies et les libertins *s'irritent* et se *courroucent* de ce que nous publions cet ouvrage qui prouve qu'il y a des démons, qui ont leur vie et leur être, et dont les libertins et les impies sont les aveugles instrumens. *Satan*, disent les pères de l'Église, *gouverne et conduit les méchans, comme un écuyer gouverne et conduit un cheval, sans qu'ils le sachent.*

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA POSSESSION

DES URSULINES DE LOUDUN,

ET DES PEINES DU PÈRE SURIN.

PREMIÈRE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Quelle fut la cause de cette possession, et comment elle se déclara.

Cette histoire surprenante a commencé par de grands procès entre deux chanoines de l'église collégiale de Sainte-Croix de Loudun, nommés, l'un M. Mignon, homme fort sage, vertueux et d'un mérite distingué; l'autre, Urbain Grandier, fort bien fait, éloquent, docte, se tirant adroitement de toutes sortes d'affaires. Il était chanoine et curé de la paroisse de Saint-Pierre du Marché. M. Mignon gagna un procès contre lui devant son évêque, M. de Poitiers,

et le perdit devant le primat, monseigneur l'archevêque de Bordeaux.

La source de ce procès fut le libertinage de Grandier que M. Mignon ne pouvait souffrir, parce qu'il était d'une vertu très-solide. Comme son mérite le faisait estimer de tout le monde, les religieuses Ursulines s'étant établies à Loudun dans ce temps-là, le choisirent pour leur confesseur. Grandier ressentit vivement cette préférence, d'autant plus que loin d'accepter l'offre qu'il leur avait fait faire de ses services, jamais aucune d'elles n'avait voulu lui parler. Pour s'en venger, il résolut de se servir de la magie, qu'il avait apprise d'un de ses oncles, et de donner aux religieuses un charme qui leur inspirât de l'amour pour lui. Il espérait par là en corrompre quelques-unes, et que le scandale qui en arriverait serait attribué à M. Mignon qui avait seul la conduite de cette communauté.

Ce fut l'an 1632 que ce malheureux curé jeta plusieurs maléfices sur ces pauvres religieuses, particulièrement par une branche de rosier, où tenaient plusieurs roses, qu'il jeta dans le monastère. Toutes celles qui les flairèrent se trouvèrent saisies de l'esprit malin. Madame de Berciel, nommée sœur Jeanne-des-Anges, alors supérieure de ce monastère, fut la première qui sentit la tyrannie de cet ennemi. Après elle les dames de Nogerot, ses deux parentes, en furent attaquées; puis madame de Fatilly, parente du cardinal de Richelieu; ensuite la mère de Sainte-Agnès, fille du marquis de la Motte-Barassé d'Anjou, et deux sœurs converses.

Il y en eut peu dans la maison qui ne fussent

possédées ou maléficiées, et ne sentissent une forte inclination pour Grandier, qui apparaissait tantôt à l'une, tantôt à l'autre, pour les solliciter au mal; mais elles le rebutaient avec un grand courage, et dans toutes les tentations qu'elles éprouvèrent de la part du démon, jamais il ne put tirer de consentement de leur volonté. Les démons ont rendu eux-mêmes ce témoignage, marquant leur rage de n'avoir pu ébranler la volonté d'une fille avec toute leur malice. Outre les religieuses, plusieurs filles séculières furent possédées, dont la plus célèbre se nommait Elisabeth Blanchart.

CHAPITRE II.

On est convaincu que c'est un maléfice, et que Grandier en est l'auteur.

MONSIEUR Mignon jugea bien que cette affaire était un maléfice donné aux religieuses : et quoiqu'il n'eût pas bonne opinion de Grandier, néanmoins il ne lui vint jamais dans l'esprit de le soupçonner capable d'une si méchante action. Il pria le curé de Chinon, homme d'un mérite et d'une vertu extraordinaires, de l'assister de ses conseils et de son secours dans une affaire de cette conséquence.

Après en avoir conféré ensemble, ils prirent résolution d'exorciser la mère Prieure. Les démons firent des choses surprenantes pendant qu'ils l'exorcisaient, comme de lever de terre la mère, de répondre en latin aux pensées secrètes.

Mais ce qui les étonna le plus, ce fut la réponse qu'ils firent en latin à la question du rituel : *Quis te magus immisit? Quel magicien t'a envoyé?* Ils dirent : *Urbanus Grandier.* Ces messieurs n'avaient jamais soupçonné cet ecclésiastique d'être magicien. Ce témoignage, quoique de la part du démon, étant soutenu de la mauvaise vie de Grandier, lui fit grand tort; de sorte qu'on mit l'affaire entre les mains des magistrats de la ville, qui étant amis du curé, la tournèrent autant qu'ils purent en sa faveur ; mais les démons soutenant toujours que Grandier était l'auteur de cette tragédie, le peuple, qui se trouvait à l'exorcisme, en demeura convaincu.

La chose étant venue aux oreilles du roi, il donna ordre à M. de Laubardemont, intendant de la province, d'en prendre connaissance, et de s'y comporter comme juge. Il était à Paris quand il reçut cet ordre, et vint aussitôt à Loudun. Le curé sachant son arrivée, vint lui rendre ses civilités; mais M. l'intendant ne l'eut pas plutôt vu, qu'il eut une impression dans l'âme que cet homme était un criminel que Dieu lui envoyait à ses pieds : ce qui l'obligea de le faire prendre, et conduire au château d'Angers, parce qu'il n'y avait pas de prison assez forte à Loudun pour un tel criminel. Mais comme les démons disaient tous les jours de nouvelles choses sur lesquelles il était nécessaire de confronter et d'examiner Grandier, M. de Laubardemont fit faire une forte prison à Loudun, où le coupable fut transporté. Il refusa d'abord de répondre aux interrogations de son juge; mais peu après il le fit. M. l'évêque de Poitiers, apprenant ce qui se passait dans l'exorcisme, vint à Loudun. Les dé-

mons ayant dit qu'on trouverait sur le corps de Grandier certaines marques qu'ils dépeignirent, on le fit visiter, et on en trouva deux, comme les démons avaient dit. Le roi envoya un nouvel ordre à M. de Laubardemont de faire venir quatorze juges de plusieurs présidiaux voisins, tels que Poitiers, Angers, Tours, Orléans, Chinon et la Flèche, ce qui fut exécuté.

CHAPITRE III.

De quelle manière on fit le procès à Grandier.

Les quatorze juges chargés par le roi de faire le procès à Grandier, étant arrivés à Loudun, jugèrent que cette affaire était extraordinaire : et qu'ayant autant à démêler avec les démons qu'avec les hommes, ils avaient un besoin tout particulier de recourir à Dieu. Ils convinrent donc qu'ils devaient commencer par se mettre bien avec lui en faisant des confessions générales, et recevant le Saint-Sacrement; de plus, que pendant qu'ils jugeraient ce procès, les prières des quarante heures se feraient tour-à-tour dans les églises, et que le matin les exorcistes et les juges iraient en procession à l'église marquée pour assister à l'exposition du Saint-Sacrement. Tout cela fut observé; ensuite les exorcistes allaient à l'exorcisme, et les juges à l'examen de leur procès dans le même ordre qu'ils étaient venus à l'église. Le soir ils revenaient de même à l'heure du salut pour y assister. Ils furent quarante jours

à examiner cette affaire, sur laquelle les démons, par un ordre exprès de Dieu, leur donnaient tous les jours de nouvelles lumières au préjudice de Grandier ; et après un mûr examen on trouvait qu'ils ne disaient rien contre lui qui ne fût véritable.

CHAPITRE IV.

Grandier est condamné au feu ; ce qui se passa à son supplice.

Ces juges si bien choisis, et qui prirent des mesures si chrétiennes pour juger dans la vue de Dieu une affaire de cette importance, furent tous d'un même sentiment, et il n'y en eut pas un qui ne condamnât le coupable à être brûlé vif; ce qui fut exécuté le 18 août 1634. M. de Laubardemont désirait qu'il se reconnût, et donna commission à deux pères capucins de travailler à sa conversion, quarante jours avant sa mort. Ils employèrent tout ce temps à le prier et à l'exhorter; mais il n'ouvrit jamais son cœur à la grâce, et l'on ne put remarquer en lui aucun repentir de ses péchés.

Quand on lui eut prononcé l'arrêt de sa mort, il pria M. de Laubardemont de modérer la rigueur de la sentence. La réponse fut que le meilleur moyen d'obtenir cette grâce de la justice, était de dire ingénûment ses complices; et de produire des actes de contrition d'un cœur sincère. Il répondit qu'il n'avait point de com-

plices. Un père exorciste qui était présent, lui fit un discours fort tendre qui tira les larmes des yeux de tous les assistans. Grandier seul n'en fut point touché. M. de Laubardemont lui parla en particulier, lui représentant avec une grande force le malheur éternel où il allait se précipiter. Le lieutenant-criminel d'Orléans, rapporteur du procès, lui dit aussi tout ce qu'il put afin de l'amollir. Mais rien ne put toucher ce malheureux cœur; et il fut si endurci, qu'il chantait une chanson profane deux heures avant d'aller au supplice.

Quand il y fut arrivé, un père capucin lui présenta le crucifix, dont il détourna la tête. On le pressa de se confesser, il répondit qu'il n'en avait pas besoin, s'étant confessé depuis peu. Lorsqu'il fut au milieu du bûcher, le bourreau voulut l'étrangler afin qu'il ne sentît pas le feu; mais le feu brûla la corde, et son corps tomba dans les flammes. A ce moment, le démon de la sœur Claire étant à l'exorcisme, s'écria : voilà mon pauvre maître Grandier qui brûle et qui tombe comme je fais. Lorsqu'il fut sur le point d'expirer, les démons témoignèrent avoir de l'inquiétude; mais aussitôt qu'il fut mort, ils éclatèrent de joie, disant qu'ils avaient eu grande peur qu'il ne leur échappât, parce que la mère de Dieu avait prié pour lui.

Un autre démon dit le lendemain qu'ils étaient allés plus de deux cents diables conduire en enfer Urbain Grandier, à quatre heures trois quarts du soir, qui fut en effet l'heure où il mourut. Le père exorciste lui dit : tu es un menteur; Grandier s'est converti. C'est vous-même qui mentez, répartit-il, il ne s'est point con-

verti, à cause de sa superbe, et parce qu'il n'a pas voulu confesser qu'il fût magicien. Mais, lui dit le père, il a invoqué le Créateur en mourant. Dis-donc plutôt, reprit le démon, qu'il a invoqué Lucifer ; et pour marque qu'il ne s'est point converti, il n'a pas prononcé le nom de Jésus, ni pris de l'eau-bénite. Puis le démon se tournant vers les assistans, leur dit : Messieurs, je vous conjure d'être superbes ; vous verrez comme nous les traitons en enfer.

CHAPITRE V.

Ce que les démons dirent des supplices que Grandier souffrait en enfer.

Un père exorciste s'apercevant que depuis la mort de Grandier, plusieurs démons ne paraissaient plus dans les religieuses, en demanda la cause à un qui était en faction. Ils sont allés en enfer, lui répondit-il, festoyer Grandier qui était notre maître, et qui est devenu notre valet. La fête est bonne pour nous, et les féries sont longues pour lui. Quelqu'un dit qu'il s'était converti, qu'il avait invoqué la Sainte-Vierge en mourant, et qu'ainsi il pouvait être en paradis. Il est, dit le démon, dans le paradis noir ; car il n'a fait aucune bonne action que par respect humain. Un autre père exorciste demandant encore au démon ce que faisaient les autres en enfer si long-temps : ils paient, dit-il, Grandier des bons services qu'il leur a rendus. Il ajouta en s'écriant : qu'il y fait bon ! Qui est-ce qui

veut y aller? On lui demanda quelle peine on y souffrait. Il répondit : un feu perpétuel, une malédiction éternelle, une rage, un désespoir éternel, de ne pouvoir jamais voir celui qui nous a créés, et qu'on a perdu. Que ferais-tu, lui dit le père, si tu pouvais rentrer en sa grâce? Je voudrais, répondit-il, souffrir dix mille ans pour le voir un moment; et si j'avais un corps comme vous, je serais toujours à ses pieds pour lui demander miséricorde. Ah! si les hommes savaient ce qu'ils perdent, quand ils perdent sa grâce!

Un autre démon étant interrogé où était son maître Grandier, dit : il n'est plus mon maître; il est auprès de Lucifer où il se chauffe bien. Il fait bien chaud dans ce pays-là! Lucifer l'a reçu avec bien de la cérémonie. Néanmoins il a été bien étonné du traitement qu'il en recevait. Il lui en a fait de grands reproches; mais il n'y a plus de remède; son malheur est pour jamais. Il maudit son oncle qui lui a appris le métier de magicien. O pauvre Grandier que tu souffriras pendant toute l'éternité! Il enrage de ce que je publie ses malheurs et les miens; mais il faut obéir au Souverain, qui veut que je dise que Grandier grince des dents, et est toujours désespéré. Ce qui cause son désespoir, c'est qu'à chaque instant il voit les grâces que Dieu lui a offertes, et qu'il a refusées. Il a une peine particulière pour avoir rendu inutiles les prières de la Sainte-Vierge. Ne l'imitez pas, messieurs, si vous ne voulez pas être aussi mal placés que lui.

CHAPITRE VI.

Ce qui arriva pendant que le père Lactance, récollet, fut exorciste. Il meurt dans cet emploi.

Monsieur l'évêque de Poitiers voyant l'extrême misère de ces pauvres religieuses possédées, qui avaient peu de secours, demanda le père Lactance, récollet, qui était un grand religieux, et avait déjà réussi dans la fonction d'exorciste en Auvergne, où il avait délivré une possédée avec beaucoup de succès. Etant arrivé à Loudun, il travailla au soulagement de ces filles avec une ferveur incroyable, les exorcisant l'une après l'autre, en présence de M. l'évêque de Poitiers, et de M. de Laubardemont, à qui le roi avait commis cette affaire. Le père contraignait les démons à faire au Saint-Sacrement des adorations pleines d'honneur et de respect, mêlées de convulsions qui n'étaient point naturelles. On accourait de toutes les villes pour voir une chose si étrange; les uns accusaient les religieuses de folie et de fourberie; les autres voyaient le doigt de Dieu et de terribles effets de sa justice; et plusieurs y trouvaient beaucoup à profiter.

Dans ce temps, le démon Asmodée qui possédait la mère prieure avec six autres démons, promit un jour qu'il sortirait le lendemain, 20 mai 1634, publiquement avec deux autres démons, ils donnèrent pour marque de leur sortie qu'ils

feraient trois ouvertures : ce qu'ils firent en effet; ensorte que la peau et le corset de cette mère avaient chacun en trois endroits de petites ouvertures ; et le démon Asmodée qui parlait toujours par la bouche de la mère, ne parut plus que dans la sœur Agnès qu'il possédait aussi.

Le père Lactance rendit de grands services aux religieuses tandis qu'il fut à Loudun, étant fort zélé et travaillant avec grande vigueur à leur délivrance. Mais dans le fort de ce travail, il tomba malade et mourut le 18 septembre 1634, étant terriblement obsédé des démons. M. de Poitiers se retira et laissa des pères capucins pour exorciser. Le roi ayant fort à cœur cette affaire, résolut, avec le cardinal de Richelieu, de la mettre entre les mains des jésuites. Ils en écrivirent au provincial de la province de Guyenne, et lui donnèrent ordre d'envoyer au plutôt quelques religieux pour exorciser les religieuses de Loudun.

CHAPITRE VII.

Le P. Jean-Joseph Surin est choisi pour être exorciste. Dieu lui inspire les moyens de réussir.

Le P. provincial des jésuites ayant reçu l'ordre du roi, jeta les yeux pour cette commission sur le P. Surin, qui n'était pour lors âgé que de 35 ans, sans avoir égard aux remontrances de son conseil, qui ne jugeait pas qu'un jeune religieux san expérience pût se tirer d'une affaire de cette

importance. Il écrivit aussitôt au supérieur de Marennes, où le P. Surin était occupé à prêcher, et lui manda de l'envoyer sur-le-champ à Loudun pour exorciser les religieuses.

Aussitôt, dit le père Surin dans ses écrits, que mon supérieur eut reçu cette lettre, il me vint chercher devant le Saint-Sacrement où j'étais, et où je priais Notre Seigneur avec ardeur de me mettre dans un lieu où je pusse travailler à sa gloire. Ayant écouté l'ordre de mon supérieur, je ne répliquai rien, quoique cet emploi me parût surpasser de beaucoup mes forces, et je lui dis seulement que j'étais prêt à obéir, et que je partirais dans le moment, s'il le trouvait à propos. Mais comme il faisait déjà nuit, il fut conclu que j'attendrais à partir au lendemain matin. Dieu fit connaître à une sainte fille que je conduisais dans les voies du salut, l'ordre que j'avais reçu, et les maux extrêmes que je souffrirais dans cet emploi. Elle vint me trouver pour me le dire, et m'avertit qu'elle avait vu sur moi une main divine pour me protéger.

Je partis le 17 décembre 1634, avec une forte résolution de faire tout mon possible pour remplir le ministère dont Dieu me chargeait, et dont je me croyais fort incapable : car il me semblait que je ne pourrais pas soutenir les fatigues de l'exorcisme ; mais cependant je sentais en mon âme une grande confiance dans l'obéissance aveugle ; et mesurant mes forces avec ce grand œuvre que Dieu me mettait entre les mains, je sentais un grand attrait à obéir en une chose si difficile, et à faire une entière perte de moi-même ; je m'abandonnai donc totalement entre les mains de Dieu, ne prenant de moi-même

aucune mesure sur la conduite que je devais tenir en cette affaire, sinon de ne m'en point occuper, et de me tenir attaché à Dieu avec un cœur pur, afin de mieux sentir ses sacrés mouvemens, et de n'agir que par leurs impressions.

Cependant ma faiblesse m'était fortement représentée dans le voyage ; mais je n'en étais pas effrayé, trouvant un grand repos à me perdre dans l'obéissance, et je disais intérieurement : si je ne puis soutenir les travaux de l'exorcisme, je parlerai de Dieu et de son amour aux oreilles des possédées, et si je puis faire entrer dans leur cœur cette divine semence, je tâcherai de gagner ces âmes à Dieu et de leur persuader de s'attacher sans réserve à cette vie heureuse d'union avec lui. Si je ne puis les engager dans ce sacré commerce, je ferai du moins par mes discours tant de peine aux diables qu'ils seront contraints de se retirer. Car Dieu me fit clairement connaître, dans l'oraison, que le meilleur moyen et le plus efficace pour délivrer les religieuses de la tyrannie des démons, était de les engager fortement à la pratique des vertus chrétiennes, de les attacher à Dieu par l'oraison, et de me tenir moi-même fort recueilli, afin que les démons ne pussent me surprendre, et que je fusse un instrument plus capable de faire l'œuvre de Dieu.

CHAPITRE VIII.

Le P. Surin arrive à Loudun, et on lui donne le soin de la mère prieure.

Je ne fus pas plutôt arrivé à Loudun, qu'on me donna commission d'exorciser la mère prieure. Je pouvais présumer que, parce qu'elle était la première en dignité, elle avait aussi les démons des premiers rangs, c'est-à-dire, des chérubins et des séraphins. Mais la force de ces grands ennemis ne me donna aucune crainte du combat, ne croyant pas que tout l'enfer pût prévaloir sur l'obéissance, qui seule m'engageait dans ce champ de bataille, où j'avais à combattre quatre furieux démons, savoir : Léviathan, Béhémoth, Isacaron et Balam, que je voyais, par les lumières de la foi, faibles comme des mouches par rapport à la puissance de Dieu, dont je me voyais revêtu par la force de l'obéissance. Car le Saint-Esprit me fit connaître dans l'oraison que l'unique moyen de vaincre tous ces ennemis, était de me tenir étroitement uni à lui, et de faire beaucoup de pénitences.

On verra, dans la deuxième partie de cette histoire, comment la mère prieure remporta la victoire sur tout l'enfer, en se convertissant entièrement à Dieu. Je traiterai seulement en cette première partie de plusieurs choses très-considérables arrivées dans cette possession, qui pourront être d'une grande instruction pour ceux qui ont la conduite d'une semblable affaire. Tout

le monde y pourra trouver des motifs d'augmenter sa foi et son amour envers Dieu, et d'éviter la damnation éternelle.

CHAPITRE IX.

Que cette possession prouve qu'il y a un Dieu, et confirme les articles de notre foi.

QUOIQUE la possession ait été procurée par un maléfice que les magiciens ont contracté avec les démons, elle est cependant un des bienfaits les plus singuliers que Dieu ait fait à son Eglise depuis plusieurs siècles. Car, voir et entendre ce que font et disent les démons sur ce grand théâtre, où Dieu les oblige de découvrir leurs malheurs, la sainteté et la puissance de l'Église sont un argument et une preuve très-forte qu'il y a un Dieu souverain, qui a toute puissance dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et qu'on ne peut se soustraire à sa dépendance, sans se précipiter dans des malheurs pareils à ceux des anges rebelles, qui étaient de leur nature des créatures si nobles, des esprits si admirables, doués de plusieurs dons excellens, et qui ont eu avant leur péché une grâce sanctifiante beaucoup plus grande que celle de plusieurs saints qui ont vécu sur la terre.

Ils ont souvent confessé, comme on le verra dans les chapitres suivans, qu'ayant refusé de se soumettre à Jésus-Christ, ils furent précipités dans l'abîme des malheurs. Quel est ce Dieu si

puissant, sinon celui qui est le premier de tous les êtres, et le principe de toutes choses, le Dieu que nous adorons, de qui nous dépendons, qui conduit tout, le maître absolu de toutes les créatures? C'est lui qui nous a donné son Fils égal à lui-même pour nous enseigner les moyens de nous sauver. Ce Fils a établi son Eglise, où l'on reçoit, par les sacremens, les grâces qu'il nous a méritées par ses souffrances et par sa mort.

Si les anges malheureux, ayant refusé de reconnaître Jésus-Christ pour leur souverain, furent chassés du ciel et précipités dans les enfers, il faut conclure de là que, puisqu'il n'y a point de salut pour les anges mêmes, s'ils n'adorent et ne confessent Jésus-Christ, quoiqu'il ne fût pas mort pour eux, aucun homme ne trouvera jamais la porte de la vie éternelle, s'il ne le confesse, s'il ne garde ses commandemens, et s'il n'est un vrai enfant de son Eglise. C'est un principe tellement essentiel pour se sauver, par la doctrine que Jésus-Christ nous enseigne, que personne n'en peut douter sans danger de se perdre comme les anges rebelles, qui ont autorisé cette doctrine plus que personne dans toute cette possession : car on verra dans cette histoire l'estime qu'ils ont pour Jésus-Christ, pour son Eglise, et pour les âmes qui vivent conformément à ses lois.

CHAPITRE X.

Comment les démons se sont damnés ; la grandeur de leurs peines.

Je ne prétends pas prouver ici qu'il y a des démons : les saintes Ecritures le prouvent assez, et l'Eglise le confirme d'une manière particulière en ordonnant des exorcismes, afin de les persécuter et de les chasser. Nous savons d'eux-mêmes que, quoiqu'ils fussent des créatures très-parfaites, ils sont devenus malheureux et très-misérables par leur péché, étant accablés des rigueurs et des foudres de la justice de Dieu.

Voici comment Iscaaron s'en expliqua, lorsqu'on lui demanda quel péché l'avait précipité dans ce malheur où on le voyait : « Aussitôt, dit-il, que Dieu nous eut créés, il nous proposa le dessein qu'il avait de se faire homme, unissant son Verbe à la nature humaine, et nous dit qu'il prétendait que nous lui rendrions hommage en cet état. Cette proposition répugna à notre chef, qui était le premier ange ; par orgueil il refusa d'obéir, et en attira plusieurs à son parti. Moi-même, entendant ce commandement, j'y résistai, et je dis intérieurement par un acte de désobéissance : je n'adorerai point un Dieu-Homme. Dans le moment je sentis le feu de l'indignation de Dieu qui me frappa. O malheur ! malheur sans fin, qui m'a fait rejeter de Dieu pour toute l'éternité, pour ne le voir jamais ! Ce feu tomba aussi sur tous ceux de mon parti qui

étaient en grand nombre; et aussitôt saint Michel avec les autres anges qui s'étaient soumis, s'éleva pour soutenir le parti de Dieu qui nous précipita dans les enfers. »

Voilà un grand effet de la justice de Dieu, qui montre qu'il ne fait pas bon se jouer d'un si puissant maître, puisqu'il prend ses anges au pied levé, et les punit d'un seul péché d'orgueil pendant toute une éternité, les confinant dans des cachots affreux, dans des lieux de rage, et de désespoir, pour souffrir des maux épouvantables. Cela prouve évidemment qu'il y a un Dieu vengeur; et ceux qui examinent ce qui se passe dans les possédés, remarquent clairement que les démons sont des esprits damnés, parce qu'ils ont offensé Dieu. Ils voient qu'ils sont pleins de malice et de désespoir, et toujours en fureur contre leur Créateur, parce qu'ils ne le verront jamais, et que cette privation les rendra éternellement malheureux.

Ce Dieu encore un coup, qui leur est si contraire, est le Dieu que nous adorons, dont la puissance se fait connaître par la machine de l'univers, et par le bel ordre qui y reluit. Mais c'est un Dieu qui ne peut supporter l'injustice, qui hait le mal et aime le bien, qui punit dans l'enfer les pécheurs des mêmes peines que les démons. Dieu les attend à pénitence pendant leur vie, et emploie tous les moyens pour les convertir, différant tous les jours de les punir. Mais s'ils ne changent de vie et ne retournent à lui par la pénitence, ils seront punis comme les anges rebelles.

CHAPITRE XI.

Suite du même sujet ; combien il est malheureux de mourir dans le péché.

Si tous les pécheurs avaient entendu ce que les démons ont dit de leur malheur, il n'y en aurait pas un qui ne changeât de vie, dans la crainte d'éprouver les mêmes supplices. Ils marquaient quelquefois leur désespoir d'une manière si affligeante, que les cheveux en dressaient à la tête. Ils faisaient des cris, des hurlemens qui nous donnaient une vive idée des maux infinis qu'ils souffrent. Quand on leur reprochait leur état misérable, on en a vu qui jetaient de grosses larmes, et disaient souvent : Si les hommes savaient à quelle misère nous sommes réduits, ils feraient tout leur possible pour éviter de venir avec nous. Mais ils ne pensent point à leur dernière fin, et nous les amusons par les plaisirs des sens; et quand ils sont au lit de la mort, après avoir vécu dans le désordre, nous tâchons de les jeter dans le désespoir. S'ils recouraient avec confiance à Jésus-Christ, il leur ferait miséricorde, et tous nos efforts pour les en détourner ne serviraient de rien.

Tout ce que ces malheureux esprits ont dit de leur damnation et de leurs supplices, est conforme à ce que la foi nous enseigne. Mais quoique la foi doive avoir plus de pouvoir sur nous, que ce qu'ils ont pu nous dire des peines de l'enfer, cependant c'est une chose très-puissante

pour convaincre les pécheurs, et leur faire craindre la colère de Dieu, de voir et d'entendre des esprits qui souffrent actuellement des tourmens auxquels ils doivent être un jour condamnés. Je ne puis comprendre comment un chrétien qui croit un enfer, où il sera enfermé pour toujours avec les démons, qui sont des tyrans impitoyables, et qui ajoutent à la privation de Dieu les tourmens les plus cruels que leur malice peut inventer, pour punir les hommes qu'ils tiennent dans leurs filets; je ne puis, dis-je, comprendre comment ce chrétien peut vivre dans le péché mortel, sachant que la vie passe si vîte, que la mort vient en tout temps, et qu'il est dans un péril manifeste de perdre Dieu pour jamais. Je vous assure qu'il faut avoir perdu le sens commun pour ne pas se tirer d'un danger si évident.

Pécheurs malheureux! vous craignez la douleur, la confusion et l'oubli du monde; vous aimez tant le plaisir, l'honneur et l'amitié, et vous ne pensez point que, dans l'enfer où vous vous précipitez, il n'y aura pour vous que des tourmens éternels, que confusion et amertume, que dans ces cachots effroyables vous serez désespérés et enragés à jamais. On dit que les damnés s'écrient au milieu de leurs supplices : *O, si mihi hora daretur! O, si j'avais seulement une heure!* Mais ils ne l'auront jamais; car ils en ont tant eu comme vous, qu'ils ont perdues dans l'oisiveté, dans les promenades, dans les festins, dans les divertissemens et les plaisirs déréglés. Voulez-vous les imiter jusqu'à la fin? Ne saurions-nous vous empêcher de tomber dans leurs malheureux filets! Qu'une âme a de

douceur, de repos et de joie d'une bonne conscience ! Il est si facile de posséder ce bonheur, maintenant que les entrailles de la miséricorde de Dieu sont toujours ouvertes pour nous remettre nos péchés, pourvu que nous les confessions avec un cœur contrit et humilié, et que nous en fassions pénitence. C'est par cette voie que nous irons au ciel, et que nous nous tirerons des abîmes de l'enfer, et des horribles malheurs où nous avons vu les diables.

Quelques libertins pourront dire, peut-être, qu'on a cru parler à des démons : que ce n'était que des filles qui faisaient les possédées, et qui ne l'étaient pas ; mais j'ai de quoi leur répondre et leur prouver que les religieuses de Loudun étaient absolument possédées. C'est ce que je ferai voir par plusieurs preuves incontestables, et dont tout le monde demeurera d'accord, après que j'aurai expliqué la nature de la possession.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Ce que c'est que possession du diable.

L'essence de la possession consiste en une union que le diable a avec l'âme, étant insinué dans toutes ses facultés, et dans les organes du corps, et ayant droit d'y agir comme s'il était l'âme de la personne qu'il possède. Il la tient captive de telle

sorte qu'elle ne peut agir, ni par le principe de la grâce, ni par celui de la nature, dans le temps qu'il en est possesseur. Car, très-souvent Dieu arrête son opération, et pour lors la grâce et la nature agissent en liberté. Mais aussi il est souvent le maître, et il opère en cette âme ce qu'il veut. Il est vrai qu'il y imprime sa malice et tous les maux dont il est capable; mais jamais Dieu ne permet qu'il agisse avec toute sa force. Il pourrait, par exemple, par sa propre nature, faire à tous momens des choses au-dessus des forces de l'homme, et qui étonneraient tout le monde. Mais la nature humaine qu'il possède, borne son action et arrête sa rage, sa fureur et sa malice. De même que le rayon du soleil est tempéré par le crystal et par le milieu, qui modère sa force sans empêcher son opération; ainsi l'opération du démon ne parvient pas en toute sa malignité, ni selon la puissance qu'il a. Il ne peut donc faire par la personne qu'il possède, ce qu'il fait sans elle; en un mot, il lui communique une partie de son instinct malin; et cette personne modère beaucoup tout le mal qu'il voudrait faire. Il s'en plaignait souvent, disant que sa malice était gênée par la douceur et la tendresse d'une fille. Quand il veut faire dans l'âme quelque chose d'énorme, quelquefois elle s'en aperçoit et s'y oppose. Quoique le démon se serve d'elle pour exécuter les desseins de sa malice, ce n'est ni par suggestion, ni par tentations, mais par un empire absolu. Il trouble l'advertance, offusque la raison, et enfin ôte en quelque façon la liberté. Cependant, par une certaine restriction, sa férocité naturelle est émoussée par la qualité douce de la personne qui

ne se prête point aux instincts du démon ; et d'un autre côté, la grâce, quand elle se trouve dans la personne qu'il possède, arrête une partie de ce qu'il voudrait faire. On ne peut dire les excès où les démons pousseraient les possédés, si la grâce ou la nature humaine ne modéraient leur fureur; car il y a tant de causes morales et physiques qui interviennent en cette affaire, qu'il est impossible d'en parler pertinemment.

Il faut encore remarquer que, dans toutes les choses horribles et les malices énormes qu'il fait dans la personne qu'il possède, en lui ôtant la liberté, il lui laisse ordinairement la vue de ce qu'il opère, afin que cela lui cause une peine extrême. Car il faut avouer que c'en est une bien grande, d'avoir connaissance des insolences et des blasphêmes qu'on dit, et des malices qu'on fait sans pouvoir s'en empêcher. Quant à la liberté, le démon ne lui en ôte souvent qu'autant qu'il en faut pour lui faire faire ce qu'il veut malgré elle, de sorte qu'elle croit qu'elle a voulu tout ce qui est arrivé. Sur quoi il la fait souffrir cruellement, lui donnant des remords et des angoisses mortelles. L'âme a besoin alors d'un directeur plein de lumière et de sagesse, pour discerner le degré de liberté qu'elle a eu en ces rencontres.

C'est ici le point de la possession le plus affligeant ; car il faut convenir que, comme le démon manie l'âme comme de la cire, il est très-dangereux qu'il ne donne quelque atteinte de mollesse à la volonté, parce qu'il la porte ordinairement à faire des choses conformes à son appétit naturel.

Les démons inspirent encore à l'âme des aver-

sions invincibles pour certaines choses, comme la confession et la communion. Ainsi, comme elle a la conscience fort troublée, on a beaucoup de peine à la faire approcher des sacremens : ce qui la jette souvent presque dans le désespoir, parce que se croyant fort coupable, elle sent une grande répugnance à recourir aux remèdes.

Les âmes possédées sentent encore très-souvent des mouvemens tout-à-fait contraires à leurs inclinations naturelles : de sorte que ceux qui les connaissent ne peuvent comprendre un si grand changement, qui est tel qu'elles ne se connaissent pas elles-mêmes, se sentant portées à faire des malices très-contraires à la droite raison, et aux grâces dont Dieu les a favorisées ; ce qui leur cause des désolations épouvantables, où il n'y a point d'autre remède que de suivre les avis d'un directeur éclairé de la lumière divine, et expérimenté dans la science des saints ; car souvent il s'élève en elles des tempêtes et des troubles fort étranges ; et ensuite des malices et des déguisemens tels, que si le directeur ne puise sa conduite dans la vraie lumière de Dieu, il pourra beaucoup se tromper. S'il n'est fort attentif et bien expérimenté, il sera des années entières sans connaître les ressorts que le diable fait jouer dans les personnes possédées ; et ne pourra distinguer quand elles seront libres ou non. On a vu des exorcistes prendre pour dévotion et pour grâce ce qui n'était qu'une finesse de Satan pour couvrir son jeu. Il faut démêler toutes les ruses diaboliques plus par la lumière de Dieu que par le raisonnement ; plus avec un cœur paisible et sincère devant Dieu, que par

des exorcismes laborieux, qui sont bons étant ordonnés par l'église ; mais qui n'ont pas tant de force que la véritable conversion de cœur vers Dieu ; par la pratique des vertus solides du christianisme. On dira encore quelque chose sur la nature de la possession au chapitre 21.ᵉ de ce livre.

CHAPITRE II.

Première preuve de la vérité de la possession des Ursulines de Loudun : la connaissance de l'intérieur.

Je n'eus pas plutôt commencé le premier exorcisme sur la mère prieure, que je fus pleinement convaincu que les religieuses étaient possédées. Car, parlant à la mère du bien infini que l'âme goûte dans l'oraison et l'union avec Dieu, un démon ne manqua pas aussitôt de se présenter et de m'interrompre en demandant pourquoi j'avais laissé à Marennes tant de bonnes âmes que je cultivais, pour venir m'amuser avec des filles folles. Ensuite il me dit plusieurs particularités secrètes de ces personnes de Marennes, dont la mère prieure ne pouvait avoir aucune connaissance. C'est ce qui m'obligea de tirer de ma poche une lettre que m'avait écrite celle qui m'avait dit à mon départ de Marennes, que Notre Seigneur lui avait fait connaître que j'aurais bien à souffrir dans cet emploi. Montrant donc cette lettre au démon, il dit : voilà une lettre de ta

dévote. Quelle est-elle, repris-je en latin? Ta Madeleine, dit-il. Je lui dis : quel est son propre nom? Il entra aussitôt en fureur, et dit : ta Bsinet. Cette fille alla depuis demeurer à Bordeaux, et y mourut en odeur de sainteté, estimée de tout le monde comme une personne qui avait beaucoup souffert pour Dieu, et en avait reçu de grandes faveurs, en particulier le don de prophétie. Dans cette première entrevue le démon me dit tant de choses secrètes qui s'étaient passées à Marennes, et dont il n'y avait nulle apparence que la mère fût instruite, que je n'eus aucun doute que cette révélation ne vînt du démon.

Le lendemain il se trouva un homme à l'exorcisme, qui me marqua qu'il eût bien voulu voir si le démon connaissait nos pensées. Je lui dis de lui faire un commandement dans son cœur; et après qu'il l'eut fait, je pressai le démon de l'accomplir. Il refusa d'abord, comme c'est leur ordinaire; puis il alla prendre l'Evangile de saint Jean qui était sur l'autel en un carton : et cet homme assura qu'il avait commandé dans son cœur, au diable, de montrer le dernier évangile qui avait été dit à la messe.

Peu après, M. de Nismes étant à l'exorcisme, me pria de faire un commandement au démon dans un latin un peu difficile, pour voir s'il l'entendrait. Le commandement était : *Appone lævam poplitibus meis;* mettez votre main gauche sur mes genoux. Je le fis, et peu après le démon exécuta ce qui avait été ordonné. M. de Nismes fit aussi au démon un commandement intérieur, puis un autre, jusqu'à six dans un instant, les révoquant l'un après l'autre, et tourmentant le

démon, en lui disant : *Obediat ad mentem ;* qu'il obéisse suivant mon intention. Le démon répéta tout haut les six commandemens du prélat, disant après chacun : Mais monsieur ne veut pas tous ces six commandemens. Au sixième il dit : nous verrons si nous ferons celui auquel il s'est enfin fixé.

Le démon, par une sotte extravagance, menait la mère prieure sous une gouttière, quand il pleuvait ; et comme je savais que c'était sa coutume, je lui faisais un commandement intérieur de me l'amener. Aussitôt elle venait, et il me demandait : que me veux-tu ? Ainsi, il fallait qu'il eût connaissance de mes pensées, même étant fort éloigné de moi.

Il vint un jour beaucoup de nobles pour voir les exorcismes ; et leurs laquais étant au parloir avec une fille séculière, pensionnaire dans ce monastère, et aussi possédée, la prièrent, pour se divertir, de leur dire leurs pensées ; elle le leur promit, pourvu qu'ils lui donnassent quelque chose. Ils lui donnèrent des dragées, et pendant toute l'après-dînée elle leur dit leurs pensées : et tous avouèrent qu'elle avait deviné juste.

Je ne veux pas donner davantage de preuves que les démons connaissent nos pensées les plus secrètes ; quoique durant mon séjour à Loudun, il ne se soit guères passé de jours que je n'en aie eu de semblables, qui m'ont entièrement persuadé que nous n'avons presque rien de caché pour les démons. Plusieurs théologiens soutiennent le contraire ; mais depuis cette expérience je ne saurais être de leur sentiment.

CHAPITRE III.

Seconde preuve : les contorsions des possédées.

Dès que je fus aux exorcismes, je vis une chose qui me surprit beaucoup, et qui était ordinaire à toutes les possédées ; c'est qu'étant renversées la tête leur touchait les talons, et elles marchaient ainsi avec une vîtesse surprenante. J'en vis une qui, étant relevée, se frappait la poitrine avec la tête, mais si rapidement et si rudement, qu'il n'y a personne au monde, quelqu'agile qu'il soit, qui puisse rien faire de semblable.

Elles remuaient toutes la tête avec des mouvemens si prompts, qu'on ne pouvait le voir sans avouer que cela était au-dessus des forces humaines. Quand elles étaient couchées par terre, elles se roidissaient et s'appesantissaient de telle sorte, que l'homme le plus robuste avait peine à leur remuer seulement la tête, et tous ceux qui étaient présens confessaient que cela ne pouvait être naturel.

Elles tiraient la langue et la grossissaient horriblement. Ce n'était point qu'elles la serrassent entre les dents, ni qu'il s'y formât aucune tumeur qui vînt de maladie naturelle ; mais cela se faisait dans un moment, et se passait de même. On a vu les plus habiles médecins avouer que c'était un effet purement surnaturel.

La mère prieure avait un démon appelé Balam, qui lui mettait dans les yeux une vivacité

qu'on ne peut imaginer; et les médecins disaient qu'elle ne pouvait être naturelle.

La mère prieure faisait une contorsion, qui était de tordre les bras en trois endroits, à la jointure de l'épaule, à celle du coude, et à celle du poignet, faisant un tour en chacune de ces jointures. Cela arrivait ordinairement quand on la contraignait d'adorer le Saint-Sacrement : car alors elle appuyait le ventre sur la terre, joignait les pieds ensemble, et tournant les bras par derrière, elle joignait aussi les mains avec les pieds ; ce qu'elle ne pouvait exécuter sans faire un tour à chaque jointure.

Leurs cris étaient semblables à ceux des damnés. Car on ne saurait jamais s'imaginer de quelle force elles criaient, poussant des hurlemens beaucoup au-dessus des forces des hommes les plus sauvages, et des bêtes les plus féroces.

Les agitations des possédées étaient si violentes, qu'il fallait que les personnes les plus robustes les tinssent. Cependant elles n'avaient aucune émotion ; leur pouls était aussi tranquille que celui des personnes qui vivent dans un grand repos, et sont modérées dans leurs mouvemens; ce qui faisait clairement connaître que ces agitations étaient causées par des esprits d'une force supérieure.

On peut convaincre par ces huit preuves les libertins et les athées qu'il y a des démons, et par conséquent un Dieu qui punit les méchans, et récompense les bons : ce qui nous paraît très-clair et très-évident par toutes les choses extraordinaires que l'on a vues publiquement dans cette possession.

CHAPITRE IV.

Troisième preuve : les religieuses entendaient les langues, etc.

Une autre preuve très convaincante de la possession des religieuses, est qu'elles entendaient les langues étrangères, et parlaient de théologie, comme auraient fait d'habiles docteurs. Je suis témoin que les démons donnaient l'intelligence des langues à ces filles ; que très-souvent elles pénétraient les choses les plus élevées, dont la connaissance n'appartient qu'aux anges, et que les démons communiquent non-seulement aux personnes qu'ils possèdent, mais aussi à celles qu'ils obsèdent. Elles m'entretenaient quelquefois des heures entières, me démêlant des questions de théologie très-difficiles, avec une vivacité et une clarté qui surpassaient l'intelligence et l'érudition des plus grands docteurs. Elles donnaient une solution nette à tous les doutes que je proposais à l'exorcisme ; et on ne pouvait rien ajouter aux argumens dont elles appuyaient leurs décisions. Plusieurs autres exorcistes ont souvent fait la même expérience que moi.

Comme il nous fallait être tous les jours cinq ou six heures à l'exorcisme, et qu'on ne pouvait pas toujours crier contre les démons, nous les entretenions souvent comme tête-à-tête, et ces entretiens familiers étaient toujours fort uti-

les. Car souvent Dieu les forçait à nous donner de grandes lumières pour réussir contre eux-mêmes dans notre ministère. Ils nous découvraient aussi quelquefois des vérités excellentes, et nous éclaircissaient des doutes fort embarrassés avec une si grande netteté, que d'un seul mot ils nous faisaient comprendre plusieurs choses.

Néanmoins il faut remarquer ici qu'un exorciste curieux qui voudrait se faire valoir dans ce ministère, et n'aurait pas l'esprit de Jésus-Christ, ni l'habitude de l'oraison, ne réussirait pas dans cet exercice, et serait dans un danger évident; parce que les démons qui sont très-adroits et très-subtils, le tromperaient assurément en toute rencontre. Mais ils sont fort faibles devant les ministres qui sont humbles, qui s'appliquent à l'oraison mentale, et qui étant morts au monde et à eux-mêmes, ne cherchent en tout que la gloire de Dieu et le salut du prochain, avec une volonté sincère, absolument nécessaire pour cet emploi. C'est par cette voie qu'un exorciste peut réussir, parce que les démons lui découvrent de grandes vérités et de grands secrets, qui peuvent l'aider beaucoup, et lui donner des lumières pour conduire les âmes dans les voies intérieures. Je rapporterai au chapitre suivant plusieurs choses que les démons m'ont dites, et qu'on trouvera très-utiles pour les âmes appelées à une haute perfection.

CHAPITRE V.

Discours d'un démon sur les choses spirituelles.

Aussitôt que le démon nommé Isacaron fut sorti de la mère prieure, le jour des Rois 1636, Léviathan parut, et expliqua de quelle manière la sainte Vierge l'avait forcé de quitter la place, disant qu'il avait ordre exprès d'en rendre compte. Ensuite il dit bien des choses, à quoi je le poussai vivement. Je sais bien, dit-il, que la douceur de l'amour-propre n'a jamais tant régné qu'elle règne en ce siècle. Ceux qui font profession de la vie spirituelle prennent prétexte de quelques personnes saintes de ce temps pour mener une vie douce, supposant qu'elles ont vécu de même, parce qu'elles ont eu quelque charitable accommodement. Mais on ne considère pas tous les travaux intérieurs et extérieurs qu'elles ont soufferts, avant que Dieu leur donnât tant de douceurs célestes, et qu'elles ont toujours persévéré dans la mortification des sens et des passions, dont ces spirituels d'aujourd'hui s'éloignent beaucoup. Nous en attrappons grand nombre par ce moyen : car négligeant cette sainte pratique, ils sont fort affaiblis, et nous leur persuadons qu'ils sont quelque chose devant Dieu. Ensuite, sous prétexte de charité, nous les engageons dans des amitiés périlleuses. Oh, que j'en connais qui se sont laissés prendre à ce

piége! Nous travaillons beaucoup auprès des spirituels, et nous leur insinuons des maximes pour leur faire éviter la rigueur de l'abnégation évangélique. Nous faisons mener une vie douce aux personnes religieuses, sous prétexte de santé; par ce moyen nous les retenons presque toutes dans la vie des sens.

Nous marquons beaucoup de rage dans l'exorcisme, parce que nous sommes forcés d'obéir aux ministres de Dieu et de l'Eglise. Mais nous souffrons bien une autre violence, quand Dieu nous repousse, lorsque nous voulons empêcher le progrès d'une âme. Je lui demandai pourquoi? Parce que, dit-il, nous avons moins de peine d'obéir aux ministres de l'Eglise, que de voir une âme s'avancer dans le chemin de la perfection chrétienne, à cause de la gloire que Dieu en retire, et de l'éternelle confusion qui nous revient de n'avoir pu l'empêcher. Je cours par toute la terre; je vois les affaires des hommes, les guerres, le mouvement des Etats, les édifices, les sciences et les arts. Je me moque de tout cela, et ne m'y arrête pas du tout. Ce qui m'occupe principalement c'est de traverser l'amour de Dieu envers ses créatures, et je quitte volontiers les empires où règne l'idolâtrie, pour venir dans le christianisme importuner une personne qui a entrepris de servir Dieu. Il est vrai que je m'expose à souffrir de grands travaux, et de nouveaux enfers; mais l'espérance de troubler un cœur qui tend à l'union avec Dieu, me fait passer par-dessus tout. Nous perdons tous nos droits par ces trois choses, l'oraison, l'humilité et la pénitence.

Je lui demandai par quel moyen une âme qui

s'est égarée, peut revenir à Dieu. Si j'avais ma liberté comme l'homme, répondit-il, je considérerais les bienfaits que j'ai reçus de Dieu ; je tâcherais de retourner à lui par la voie du saint amour, et avec cet amour, de le satisfaire. L'amour est la vie du cœur ; il affermit bien plus un cœur que la crainte, et l'attache plus au bien que toute autre chose. C'est pourquoi nous tâchons d'engager les hommes à l'amour des choses périssables ; car l'amour étant accompagné de douceur pénètre plus aisément, et attache la créature aux objets qu'elle aime. Ainsi, moi qui ne puis aimer le bien, ayant perdu la grâce, qui seule pouvait me rendre capable de cet amour, j'aime le mal, et je tâche de m'y délecter : mais je n'en puis venir à bout. Car, comme je n'aime qu'à offenser Dieu, et à le faire offenser, quand je n'y réussis pas, je suis plein de rage ; et si j'y réussis, je suis accablé de nouveaux châtimens. D'où vient que rien ne me plait, et que je suis très-misérable.

On lui demanda si, avant sa chute, il avait goûté la douceur du divin amour. Il répondit que non, et qu'il en était bien aise ; parce que ce lui serait un grand tourment d'être privé d'un tel bien, et de s'en ressouvenir éternellement. Je lui dis : tu as cependant reçu la charité et la grâce. Il est vrai, reprit-il ; mais je n'en ai jamais produit d'actes, qui m'aient pu laisser une impression de la vivacité de cet amour. Je lui dis encore : Tu es vraiment misérable de ne pouvoir aimer une si grande bonté, toi qui es un esprit si noble et si capable d'un si grand bien. Que ton état est donc déplorable et malheureux ! Je ne lui faisais ces reproches que pour l'affliger. En

effet, répondit-il, après avoir fait d'horribles gémissemens : j'ai fait un grand tort à Dieu en péchant, parce que je me suis retiré de lui, moi qui suis sa créature, qui lui étais si cher! Plus l'amour est pur, plus il est grand ; c'est pourquoi celui que Dieu a pour ses créatures est infini. Il nous créa tous pour prendre ses délices avec nous, comme un bon père fait dans sa famille avec ses enfans; et nous lui avons ravi ce plaisir en nous perdant. La rage que nous sentons de notre perte, fait que nous tâchons de lui ravir le plaisir qu'il prend dans les âmes qui lui sont fidèles, en les détournant, autant que nous pouvons, du chemin étroit de l'Evangile.

CHAPITRE VI.

Comment les démons induisent à pécher ; de la chute des parfaits ; supplices de l'enfer.

Je demandai une fois au démon ce qui tenait davantage l'homme attaché à la créature. C'est, me dit-il, le plaisir des sens. L'ordre que nous tenons pour l'éloigner de la vertu, est de lui faire oublier Dieu. Nous tâchons de l'entretenir dans cet oubli ; et pour y réussir, nous lui faisons prendre beaucoup de soin et d'inquiétude pour les biens de cette vie, nous efforçant de lui rendre difficiles et épineuses les voies du salut. L'homme ayant donc oublié un Dieu si aimable, au milieu des soins et des embarras du monde où il est engagé, et son cœur ne pouvant se pas-

ser d'aimer, nous lui inspirons de l'affection pour les choses créées. Ainsi son âme n'ayant plus le souvenir de Dieu, et étant attachée aux créatures, nous en faisons tout ce que nous voulons. Car nous lui donnons facilement l'amour des grandeurs, des commodités et des plaisirs du siècle; et nous le conduisons ainsi dans l'abîme du péché.

Je lui demandai de plus s'il y avait en enfer des tourmens particuliers pour les âmes qui avaient goûté Dieu dans l'exercice de l'amour divin, et de la contemplation. Oui, dit-il, nous avons des âmes dans nos sombres cachots, qui ont goûté Dieu dans l'oraison d'union, et l'état de la vie unitive : mais nous en avons très-peu. Car, ces grandes âmes qui sont expérimentées dans les voies de la perfection chrétienne, ne se prennent guères par surprise; mais par une secrète vanité qui se glisse dans leur cœur, et les aveugle tellement, que méprisant les autres, elles tombent enfin dans le péché. Nous ne manquons pas de nous trouver à la mort des serviteurs de Dieu, pour les attrapper, si nous pouvons, par cette vanité; et quand nous en venons à bout, ils ont en enfer un démon qui leur rappelle à tous momens les goûts de Dieu, et les faveurs qu'ils en ont reçues, afin d'entretenir le ver qui les dévore.

Quand une âme nous est livrée à la sortie de son corps, nous savons toutes les causes de sa damnation, et cela nous est nécessaire, puisque nous sommes les exécuteurs de son arrêt, afin que nous lui imprimions vivement et à jamais les choses qui peuvent le plus augmenter sa douleur. Nous lui représentons les grâces dont Dieu

l'a prévenue, les occasions qu'elle a négligées, les faveurs qu'il lui a faites ; et à chaque chose qu'on lui rappelle, on lui applique une peine, et on la charge de tourmens.

Nous avons même des âmes qui ont vu Dieu dans son humanité ; et on leur représente cette grande beauté perdue à jamais pour elles ; elles en ont même des impressions plus fortes que pendant qu'elles étaient sur la terre : ce qui leur cause plus de douleur et d'amertume que les tourmens de l'enfer.

CHAPITRE VI.

Discours d'Isacaron : comment il s'est perdu, et comment il tâche de gagner les hommes par l'impureté.

Je forçai un jour Isacaron de me me dire comment il se comportait pour détourner les âmes du service de Dieu. Après avoir résisté, autant qu'il put, il fut enfin contraint de répondre. Ce qui me met en fureur contre Dieu, dit-il, c'est qu'il a si facilement pardonné à l'homme, et non pas à moi. Il est vrai que l'homme est faible et fragile de sa nature, et que Dieu, étant bon comme il l'est, ne peut lui refuser sa grâce, lorsqu'il se repent de l'avoir offensé, et retourne à lui par la pénitence. Mais il m'est bien rude qu'après mon péché il ne m'ait pas offert les moyens de retourner à lui.

A la vérité, l'occasion du péché des hommes et des anges est bien différente, car nous n'avons point péché par l'appétit d'aucune volupté comme l'homme; nous n'avions rien qui nous portât au péché, au contraire, les connaissances que Dieu nous avait données, les biens dont il nous avaient enrichis, auraient dû nous en préserver. Ce fut l'orgueil qui nous fit pécher; il m'aveugla, et m'empêcha de voir les conséquences de mon crime. Si j'avais eu du temps pour les pénétrer, et revenir à moi, je me serais converti plus facilement que plusieurs hommes que je vois, à qui on remontre leur devoir, et qui cependant ne veulent point quitter leur péché. Cela me met dans une rage extrême contre Dieu et contre eux, de ce qu'ils abusent d'un si grand bien qu'il leur présente, et qu'il me refuse. J'en ai un continuel désespoir, et un désir ardent d'empêcher les créatures de lui être fidèles; car c'est la chose du monde qui lui plait davantage.

C'est pourquoi, pour détourner les âmes de la voie du salut, et pour les corrompre, je me sers d'un moyen, qui est l'impureté. Asmodée et moi faisons de bons coups par ces tentations charnelles. La première conquête que j'ai faite m'a mis en grand crédit auprès de Lucifer, qui m'a toujours depuis donné des commissions sur la terre. Cette conquête fut la chute de Macaire le jeune, que je visitai dans le désert. Ce pieux ermite avait, pendant toute sa vie, servi Dieu avec une grande perfection. Je l'attrapai en mettant dans son chemin le soulier d'une femme, et un mouchoir parfumé qu'il sentit durant trois jours; et je faisais couler dans son cœur le poison du pé-

ché. Au bout de trois jours je le visitai sous la forme d'une femme, et il succomba à la tentation. Mais aussitôt il se releva, et faisant une fosse, il s'y enterra jusqu'au col, ne se laissant que la tête pour regarder le ciel. Il fit encore d'autres grandes pénitences.

Alumette, démon qui possède actuellement la sœur Elisabeth, attrappa aussi Martinien par une courtisanne que nous lui envoyâmes.

Comment, lui dis-je, le coup contre saint Macaire te mit-il en si grand crédit auprès de Lucifer, puisque tu ne l'as pas perdu? Je fis voir, répondit-il, ce que je savais faire. Après avoir dit ces paroles, il entra dans une grande rage, hurlant et faisant des efforts pour me frapper, parce que je le contraignais de parler en faveur des hommes. Sa fureur redoublant, il me disait : je te veux manger; et ensuite se tournant vers ceux qui étaient à l'exorcisme, je veux vous manger tous, leur disait-il ; je veux manger toutes les créatures, anéantir toutes les œuvres de Dieu, et puis m'anéantir moi-même. Que je suis fou de m'être embarqué en ce corps mortel! car j'ai été bien trompé. Je pensais faire de cette fille une sorcière, et je suis contraint d'en faire une sainte, et de servir aux desseins de Dieu pour le salut des hommes.

CHAPITRE VIII.

Quels démons ont tenté Job et Notre Seigneur Jésus-Christ.

Isacaron, continuant son discours, dit : Il y a long-temps que je travaille dans le monde contre Dieu ; mais Béhémoth, qui est mon compagnon dans ce corps, y travaille avant moi. Car ce fut un de ceux qui tourmentèrent Job, et lui donnèrent le plus d'exercice. On lui demanda s'il était vrai que Léviathan fut aussi un des tentateurs de ce saint homme. Il répondit qu'il l'avait été plus qu'aucun autre ; que ce fut lui qui demanda à Dieu permission de l'éprouver, et que Dieu le lui livra. Il dit que ce démon était un des plus puissans et des plus méchans de l'enfer ; qu'ordinairement Béhémoth l'accompagne dans toutes ses entreprises ; qu'en sortant du corps de la mère prieure il était entré dans un autre où il faisait bien son personnage ; qu'ayant pouvoir sur Job, non-seulement il agissait sur son corps, le couvrant de plaies, mais il obsédait intérieurement son âme, entrait dans ses facultés, et par de fortes impressions le désolait si fort, que dans ses plus cruelles peines, il disait des paroles qui semblaient approcher du désespoir, et ont donné beaucoup d'embarras aux interprètes ; mais qu'en tout cela il ne pécha point.

Tu as vu, ajouta-t-il, dans cette fille que je

possède, une opération de Béhémoth, toute semblable à celle de Léviathan sur Job. En effet, je lui entendis dire des paroles semblables à celles de Job dans ses souffrances, qui marquaient cependant que Dieu agissait en même temps que le démon. Je lui demandai s'il avait gagné à cela. J'y ai plutôt perdu que gagné, me dit-il; car il y avait plus de Dieu que du démon; j'ai commencé, et Dieu a poursuivi. Ce n'est pas, continua-t-il, que Job fût possédé, car en ce temps-là nous n'agissions pas de cette manière sur les hommes. Avant l'incarnation du Verbe nous agissions par les oracles, et nous causions des agitations dans les personnes; mais, depuis ce mystère, nous avons appris à pénétrer intérieurement dans la nature de l'homme, et à la posséder, comme nous faisons à présent.

Pendant la vie de Jésus-Christ, nous ignorions comment le Verbe était uni à la nature humaine; mais depuis sa mort, prenant garde à ce que nous avions remarqué de lui durant sa vie, cela nous a servi à prendre quelques mesures pour imiter cette union sacrée, lorsqu'on nous permet d'en avoir avec les créatures par la possession. Néanmoins il faut avouer que, tant qu'il a vécu, nous n'avons pu connaître clairement qu'il fût Dieu, ni comment la maternité était jointe à la virginité : car Dieu nous a toujours caché ce mystère.

Jésus-Christ étant au désert, Lucifer voulut le tenter, afin de savoir par lui-même ce qu'il y avait dans cette personne si admirable. Mais il ne fit que conjecturer qu'il était Dieu par le terrible coup qu'il reçut en entendant ces paroles : *Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu*. C'est

ainsi qu'il fut renvoyé avec confusion, et laissé dans l'ignorance sur ce mystère.

C'est ce qui nous a obligés, depuis sa mort, pour imiter Dieu, de nous unir aux facultés et aux opérations humaines par une espèce d'incarnation. Les magiciens nous aident plus que personne dans ce dessein. Quelqu'un entendant dire cela, demanda s'il s'en convertissait beaucoup. S'il s'en convertit un, répondit-il, c'est par miracle; car je puis dire, sans exagération, que de cent mille il ne s'en convertit pas un.

Après ce discours, qui finit en même temps que l'exorcisme, la mère prieure étant en liberté, on lui demanda si elle se souvenait de tout ce que le démon avait dit par sa bouche. Elle répondit qu'elle ne se souvenait pas d'un seul mot. Cependant le discours dura deux heures.

CHAPITRE IX.

Discours de Léviathan sur le mauvais succès de cette possession, et sur quelques points de perfection.

Je suis bien malheureux, disait un jour Léviathan avec une fureur extrême, d'être venu ici faire la religieuse; car pendant que cette âme-ci s'applique au saint exercice de la contemplation, il faut que je sois dans un coin de sa tête, sans oser remuer. Outre cela il faut jeûner, porter la haire, sans que je puisse rien

empêcher. Je vous assure que cela m'est plus dur et plus insupportable que l'enfer.

Quand nous entreprenons de posséder une personne, nous courons fortune de faire de grands gains, ou de subir de grands maux; parce que tout le bien qu'elle fait augmente nos supplices. Il y a long-temps que je ne serais plus ici, si Dieu ne m'y retenait par force. Je me suis de tout temps mêlé de posséder des corps; mais je ne m'y suis jamais tant ennuyé qu'en celui-ci. Car il n'y a rien de si ferme qu'une volonté déterminée à servir Dieu. Il y a trois mois que nous avons fait, avec les magiciens, vingt maléfices pour empêcher cette âme d'avancer; mais on ne nous a permis d'en achever aucun.

Les anges s'y sont opposés, désirant que cette âme eût le loisir de faire un fonds de vertu, après quoi nous espérons qu'on nous en permettra davantage. Cependant nous enrageons de ne pouvoir lui nuire. Je lui dis : quand ce fonds sera fait, tout votre travail tournera à son avantage. C'est, dit-il, ce qui nous fait désespérer; mais nous avons l'avantage de jeter toute l'écume de notre colère contre Dieu.

Un jour ce démon dit quelques mots de l'oraison qui se fait par effusion. Je le pressai plus particulièrement de m'expliquer cette sorte d'oraison. Elle commence, répondit-il, par une grande tranquillité qui croît peu à peu, jusqu'à ce que la volonté s'embrâse d'amour. La perte des sens et les extases suivent ordinairement ces embrâsemens du feu de la charité. Si l'âme n'est bien fidèle, elle y mêle souvent beaucoup d'imperfection, se tournant plutôt du côté du don que du côté de Dieu même; elle s'élance dans le bien

qu'elle goûte, et se perd dans la jouissance. Elle ne doit pour lors faire attention qu'à Dieu seul, sans regarder son intérêt et sa satisfaction présente, et chercher toujours à s'humilier devant Dieu et devant toutes les créatures.

On lui demanda pourquoi il possédait si longtemps les religieuses, et résistait toujours à l'Église qui lui commandait de sortir. Nous ne sommes pas contraints de sortir, répondit-il, et l'Eglise, par ses ministres, n'a de pouvoir sur nous, qu'autant que Dieu concourt avec elle : or, il ne concourt pas à ce commandement qu'on nous fait de sortir, parce que le temps n'est pas encore venu. Dieu attend la disposition des hommes; il attend, à montrer la force de son bras, que les hommes fassent quelque chose. On l'a assez dit; mais rien ne se fait. Ceux qui, par leur malice, nous ont mis dans ces corps, ont fait tous leurs efforts pour nous en retirer, craignant la justice à cause du grand éclat de cette possession; mais ils n'ont pu en venir à bout, car à présent c'est un ordre exprès de Dieu que nous y restions pour la conversion de plusieurs, et pour montrer l'autorité de l'Eglise.

On lui répliqua : vos résistances font plutôt douter de la force de l'Eglise qu'elles ne la prouvent. Si nous obéissions, dit-il, au premier commandement que nous fait un exorciste, on dirait que nous ne sommes pas dans ces corps, et l'on douterait de la vérité de la possession. Car plus nous résistons à faire le bien, plus on doit être convaincu que nous sommes des diables, d'autant que c'est un mal infini pour nous de faire quelque bien. Nous le faisons cependant malgré nous, parce que l'Eglise nous le com-

mande. Ainsi, plus nous y marquons de répugnance, plus sa force paraît à tous ceux qui voient que nous faisons enfin tout ce qu'elle veut, quelque rage que nous en ayons.

Puisque c'est la force de Dieu qui vous retient ici, lui dis-je, en sentez-vous moins la force des exorcismes, et la pesanteur des malédictions que Dieu vous donne? Nous les sentons tout de même, répondit-il, et cela nous désespère qu'il faille que nous servions à la gloire de Dieu, et qu'en attendant qu'il fasse éclater le pouvoir de sa grâce, nous soyons continuellement sous les fléaux de l'Eglise, qui nous tourmentent beaucoup plus que les peines de l'enfer.

Quelle gloire Dieu retire-t-il de cette possession, lui demanda-t-on, puisque chacun s'en moque? Il en retire beaucoup, répondit le démon, de ce que tant de filles résistent à toute notre puissance, et que nous n'ayons pu rien gagner sur elles. N'est-ce pas là le moyen de les rendre de grandes saintes, et de faire aussi des saints des exorcistes qui ne souffrent pas moins qu'elles? N'est-ce pas encore une gloire pour Dieu de faire voir à tout le monde que, malgré l'horreur que nous avons pour lui, nous sommes forcés d'obéir au moindre de ses ministres? C'est encore une grande gloire pour Dieu que tant de personnes travaillent, pour son amour, à soulager ces religieuses tant pour le spirituel que pour le temporel.

CHAPITRE X.

De la nature des démons ; de leurs guerres et de leur activité.

Je me suis beaucoup étendu dans le récit des discours que les démons ont fait sur plusieurs points essentiels de la vie spirituelle ; discours qui sont d'une très-grande instruction pour le public. Mais, pour délasser les esprits, je me suis déterminé à dire ensuite quelque chose de ce que ces malheureux esprits ont fait connaître de leur nature, de leurs emplois, et de leur manière d'agir en enfer.

La plupart des hommes, sachant que les anges sont de purs esprits, s'imaginent qu'ils ne sont capables que de concevoir, de penser et de vouloir ; jugeant ainsi par eux-mêmes, parce qu'ils ne peuvent faire davantage par leur seul esprit. Mais il y a une différence très-grande à cet égard entre les anges et les hommes. Les anges ayant perdu Dieu, ont perdu le bien essentiel, et sont devenus, comme nous l'avons dit plusieurs fois, infiniment malheureux, parce qu'ils ne verront jamais leur Créateur, dont la seule vue fait toute la félicité des anges et des hommes. Ayant donc été dépouillés de leur gloire et de leur beauté par leur péché, ils ont conservé la nature angélique, qui d'elle-même a de grandes qualités. Car, premièrement, ces esprits, outre la faculté de penser et de vouloir comme nous, ont celle de

faire de grandes choses par leur substance, pouvant agir les uns contre les autres, et opposer raisons à raisons, comme nous faisons dans nos disputes. De plus, ils combattent entr'eux par leurs substances, de sorte que les plus puissans l'emportent sur les plus faibles, et leur force se mesure sur la dignité de leur être. Ainsi les anges et les archanges sont plus faibles que les chérubins et les séraphins.

Leur condition, d'ailleurs, ne les exempte pas des guerres ; ils en eurent dans le ciel, ils en ont toujours dans les enfers et sur la terre. Pour preuve de ceci, je m'aperçus un jour que des quatre démons qui possédaient la mère prieure, celui qui était en faction fut fort maltraité par les trois autres. Je remarquai qu'il était fort en peine, et il me sembla que j'aurais pu compter les coups qu'il recevait. Je demandai la raison de cette émeute à l'un d'entre eux, qui me dit que Léviathan, qui était le maître et le chef, battait Isacaron, parce qu'il avait dit quelque chose contre ses intentions ; car il arrive souvent que les plus forts battent les plus faibles. Léviathan est un séraphin, et l'autre n'est qu'un chérubin. Celui qui me racontait leur querelle était une domination. Ils ont donc des différends, non-seulement d'un à un, mais même de grandes guerres, quand ils sont plusieurs dans chaque parti. Ils s'entrebattent cruellement, et leurs substances leur servent d'armes dans ces combats. Les hommes ont besoin de marteaux pour frapper, de scie pour scier, et d'épées pour percer ; mais les démons font tout cela sans aucun instrument. L'ange qui détruisit l'armée de Sén-

nachérib, ne se servit que de sa propre substance pour cette grande défaite.

Enfin, ceux qui sont plus élevés en dignité s'étendent beaucoup plus que les autres. Léviathan, qui est un séraphin, peut s'étendre à 30 lieues; les autres à quinze, les autres à douze, selon la capacité de chacun. Un seul peut remplir toute une grande ville, parler en un endroit, et opérer en cent autres. Les séraphins, par exemple, qui occupent trente lieues, peuvent parler à Bordeaux, et en même temps opérer à Toulouse par leurs facultés naturelles, et faire sur la terre des choses incroyables.

CHAPITRE XI,

Ce que c'est que l'enfer, et ce qu'y font les démons.

Ces misérables nous ont déclaré, dans l'exorcisme, qu'en enfer il y avait trois chefs : Lucifer, Belzébut et Léviathan, qui tous trois étant de l'ordre des séraphins, occupent le premier rang dans ces lieux ténébreux et y font une espèce de trinité, pour contrecarrer les trois personnes adorables de la très-sainte Trinité. Lucifer donc s'oppose en sa façon au Père, dont il était l'image par sa noblesse; Belzébut au Verbe, et Léviathan au Saint-Esprit; c'est pourquoi il est très-désolant. Les autres démons avouent, qu'en enfer, comme dans le paradis, les anges inférieurs dépendent des supérieurs, et quoique le

péché et la damnation soient des malheurs qui attirent une grande confusion ; cependant il y a toujours une subordination entre eux.

Ces esprits de ténèbres disent encore que Jésus-Christ étant descendu aux enfers, enferma Lucifer dans le fond de cette affreuse prison, d'où il n'est plus sorti depuis, quoiqu'il porte encore le titre de prince du monde ; mais on peut dire qu'il est effectivement le prince de l'enfer, puisqu'aucun démon n'en sort sans sa permission ; si bien qu'ils l'importunent incessamment pour obtenir d'en sortir, afin de tenter les hommes et de tâcher de les perdre : parce que leur malice les y porte continuellement, se promettant toujours d'y faire merveille. Mais leur malheur est que, dans quelque lieu qu'ils soient, ils sont toujours maltraités de toutes parts, parce que la justice de Dieu les poursuit sans cesse et les punit de leur malice par des peines nouvelles. D'ailleurs, s'ils ne font pas tout le mal qu'attendait leur prince, ils en sont cruellement maltraités, quand ils retournent en enfer.

Ils nous ont aussi déclaré que l'enfer est une éternelle confusion, et qu'ils sont toujours enragés contre Lucifer, parce que ça été par son induction et son mauvais exemple qu'ils ont perdu Dieu, et que d'ailleurs son empire n'est que cruauté. C'est pourquoi ils ne lui obéissent qu'à regret, excepté dans les choses qui sont contre Dieu et contre les hommes : c'est à quoi les portent leur inclination et leur malice.

Dans les mécontentemens qu'ils ont souvent contre Lucifer, tous les mécontens se soulèvent contre lui, et l'assomment pour ainsi dire de coups, réunissant leurs forces pour lui faire de

la peine. Mais leur emploi ordinaire est de mettre en œuvre tous les moyens pour tourmenter les hommes qu'ils ont perdus, et qui, étant d'une nature bien plus faible, souffrent continuellement de cruelles peines, étant à la disposition des démons qui les ont fait pécher, et ont acquis par là le droit de les tourmenter éternellement comme leurs captifs et leurs esclaves. Ce qui est ici remarquable, c'est que les démons sont infatigables : je l'ai éprouvé moi-même dans une obsession où je sentis huit mois entiers une même opération. Comme j'y faisais quelquefois réflexion, je demandais au démon s'il ne se lassait pas de faire toujours la même chose. Que servirait notre activité infatigable, me répondit-il, si nous laissions, par lassitude, ce que nous avons commencé ?

Ce sont donc des bourreaux qui ne se lassent jamais de faire souffrir les hommes. Béhémoth surtout est un démon d'une dureté inflexible. C'est de lui que parle Job dans son livre, lorsqu'il dit : *Son cœur est dur comme la pierre et le fer*. Il le compare encore à l'éléphant, et Léviathan à la baleine. Ce Léviathan était le chef de toute la troupe, et j'avais affaire à ces deux terribles bêtes. Pour revenir à Béhémoth, j'ai traité avec lui trois ans entiers ; c'est pourquoi je puis bien confirmer ce que dit Job. J'ai remarqué en lui mille fois une obstination et une dureté, comme s'il eût été de marbre. Rien n'était capable de l'adoucir, ni de vaincre son opiniâtreté. Isacaron qui est un démon d'impureté, semblait être plus facile ; car quand je lui reprochais qu'il avait perdu Dieu, il en versait de

grosses larmes. Balam qui est le démon de l'ivrognerie, n'avait pas non plus cette dureté.

Mais l'emploi de l'impitoyable Béhémoth est de porter les hommes à jurer. C'est pour cette raison qu'il ne quitte guères les gens de mer, se plaisant à leur férocité, et à leur faire offenser Dieu. Il dit une fois qu'en enfer il avait sa troupe qu'il commandait et tourmentait à son gré; les faisant jurer et blasphémer selon son désir : que souvent il les laissait à d'autres démons tandis qu'il allait travailler sur la terre, où il avait depuis long-temps beaucoup de commissions, parce qu'il était fort habile dans son métier, connaissant les lieux et les personnes; que c'était lui qui tentait autrefois les ermites dans les déserts; mais qu'il avait saint Antoine pour ennemi dans le ciel, parce qu'il avait entrepris de le tenter dans la solitude.

Il dit encore que, quand il retournait en enfer pour visiter son troupeau de damnés, qu'il avait pris à la chasse sur la terre, il sonnait de bien loin de la trompette, pour avertir son monde de son retour, et que dès que ces pauvres âmes entendaient ce son, elles tombaient en des craintes effroyables, comme à l'arrivée du bourreau le plus impitoyable de l'enfer, qui venait redoubler leurs tourmens, portant sur lui une marque de l'empire qu'il avait sur elles.

CHAPITRE XII.

De l'ardeur qu'ont les démons de posséder les âmes ; le bien qu'elles en retirent.

Si les mauvais anges s'étaient conservés dans l'état de grâce sanctifiante où Dieu les avait créées, ils seraient infiniment au-dessus des hommes. Mais l'état misérable où ils sont tombés leur en fait estimer la possession comme une grande grâce. C'est parmi eux un honneur quand ils peuvent réussir dans cet emploi : ce qui leur est assez difficile. Car, non seulement il faut avoir une science parfaite des ressorts de notre âme, de l'usage et de l'emploi des organes de notre corps, qui a une multitude innombrable de parties ; mais il faut encore une connaissance de tous les sentimens de notre esprit, n'y ayant rien dans un homme que les démons possèdent, qu'ils ne doivent connaître parfaitement, pour réussir dans leur entreprise, excepté les effets intimes de la grâce, qui se passent dans le plus secret du cœur. Cependant ils en conjecturent une partie, et souvent tout par la subtilité et la pénétration de leur esprit, aussi bien que par leur union intime avec les personnes qu'ils possèdent. Car il semble qu'ils soient une même chose avec elles, et qu'ils soient l'âme de leur âme, tant elles se trouvent animées des sentimens des démons.

Mais quoiqu'ils parlent et agissent de manière qu'on dirait qu'ils sont maîtres absolus des personnes qu'ils possèdent ; cependant, comme ils

n'ont aucun pouvoir sur la volonté de l'homme pour y faire entrer le péché, on peut dire que Dieu permet cette union, afin que le démon fasse le supplice de ces personnes, et qu'elles fassent aussi le supplice du démon. Car c'est une conduite assez ordinaire de Dieu dans les voies de la grâce, de permettre au démon de posséder ou d'obséder les âmes qu'il veut élever à une grande sainteté. Nous en avons eu beaucoup d'exemples dans les derniers siècles, et encore dans celui-ci. Rien n'est plus efficace pour établir les grandes âmes dans le pur amour, que de soutenir pendant plusieurs années, sans relâche, les combats violens que ces misérables livrent à la volonté, qui est toujours fidèle et constante contre des ennemis si puissans.

Toutes les horreurs de l'impureté, des blasphêmes et de la haine de Dieu qu'ils inspirent à ces âmes malgré elles, n'y font aucune tache, et Dieu donne un si bon tour aux choses, qu'elles en portent autant d'humiliation que si ces horreurs leur étaient naturelles et volontaires : ce qui les établit dans un fonds admirable d'humilité.

Les démons opèrent dans l'intime de l'âme des désolations si amères, des agonies et des douleurs si cuisantes, que ces personnes en mourraient mille fois, si Dieu ne les soutenait, et c'est là le creuset qui purifie jusqu'au fond des entrailles, et jusqu'à la moëlle des os, tout l'amour-propre.

Il faut observer que Dieu ne met pas sous la main des démons une âme qui lui est si chère, sans se réserver le pouvoir d'y travailler de ses propres mains par des opérations si fortes, si

insinuantes et si ravissantes, qu'on peut bien dire que cette âme est un des plus beaux ouvrages de sa miséricorde. Toutes ces opérations différentes élèvent les âmes en peu de temps à la consommation de la sainteté ; car elles sortent de ces tempêtes et de ces orages si épurées de l'amour d'elles-mêmes, des créatures et de tout ce qui est humain, qu'on les prendrait pour des habitans de l'autre monde, tout leur étant égal et indifférent, pourvu qu'elles aiment Dieu. Les maximes de Jésus-Christ et ses souffrances font tout leur bonheur ; elles méprisent tous les plaisirs et les vanités du siècle : en un mot, elles ont tous les fruits de la charité dont parle saint Paul.

CHAPITRE XIII.

Le démon est souvent trompé dans la possession ; il faut se défier de ses filets.

Si les démons marquent tant de passion de posséder les hommes, c'est la haine qu'ils ont pour Dieu qui leur donne cette ardeur ; et la présomption de faire plus qu'ils n'ont jamais fait pour corrompre les hommes. Mais ils se trompent presque toujours, car ils aident souvent plus à les sanctifier qu'à les perdre : ce qui les jette en de nouveaux désespoirs.

Ils se trouvent souvent pris, sans y penser, dans le pouvoir de l'Eglise, dont ils ne sauraient se retirer. Il faut qu'ils subissent toutes les ma-

lédictions de Dieu, dont les ministres de l'Eglise les chargent dans les exorcismes; il faut aussi que, malgré la haine qu'ils ont pour Jésus-Christ, ils l'adorent dans le Saint-Sacrement, avec un respect et une vénération pleine de tremblement.

Outre cela Dieu les oblige souvent de parler à l'avantage de nos mystères. Il s'en sert même pour la conversion des pécheurs, et pour dire d'excellentes vérités, qui peuvent beaucoup servir à notre religion. Il leur fait encore dire beaucoup de secrets utiles pour la guerre qu'on leur fait, et fournir ainsi des armes pour les combattre.

Cependant il faut toujours se défier du démon, et veiller continuellement, car c'est un lion rugissant qui tourne sans cesse autour de nous pour connaître notre faible, et en prendre avantage. C'est pourquoi il est nécessaire que la personne possédée vive dans un esprit de pénitence, d'humilité et d'oraison. L'exorciste en doit faire autant, s'il veut réussir dans son emploi.

Il faut encore remarquer que les personnes possédées ne sont pas les seules à qui le démon en veut; car il n'a d'autre dessein que de nous perdre tous, et l'on ne peut assez se garder de ses piéges pendant cette vie. Cette araignée d'enfer a des filets imperceptibles et innombrables, dont elle enveloppe les hommes comme des mouches. Ensuite elle les assassine et les tue sans qu'ils s'en aperçoivent, perdant la vie de l'âme sans crainte, parce qu'ils vivent dans les horribles ténèbres du monde. Personne n'évite ce malheur, sinon ceux qui cherchent en toutes choses la lumière du ciel, pour connaître les piéges de

cet ennemi, et avoir le bonheur de n'y point tomber.

Il faut donc pour cela avoir recours à l'oraison et à la pratique des maximes de l'évangile, veillant toujours sur son cœur, afin de connaître tout ce qui s'y passe, et éviter avec un grand soin tout ce qui pourrait offenser Dieu. C'est le moyen de ne pas tomber dans le malheur où les démons enveloppent ceux qui suivent leurs inclinations, se livrant aux plaisirs et aux grandeurs de la terre. Ces gens-là sont très-assurément dans les filets de ce chasseur, et ils ne découvrent ses ruses qu'à la dernière heure, lorsqu'ils ne sont plus en état de s'en garantir. C'est pourquoi tant d'âmes se perdent, parce qu'elles ne voient pas les piéges de l'enfer, qui ne se découvrent que par la vraie lumière qu'on reçoit dans l'oraison, et que les mondains ne cherchent pas. Cependant il n'est point au monde de plus grande prudence que de bien faire l'affaire de son salut, pour être heureux pendant toute l'éternité. Car ceux qui la négligent courent risque d'être aussi malheureux que les démons.

CHAPITRE XIV.

Conversion d'un grand pécheur rapportée par un démon.

Un jour que je tenais Béhémoth à l'exorcisme, il entra tout à coup dans une rage extraordinaire, et la plus grande que je lui aie jamais vue,

ensorte que je crus qu'il allait sortir. Je le pressai de me dire le sujet de cette furieuse agitation. Il refusa d'abord de m'obéir, et résista autant qu'il put. Je l'obligeai enfin sous de grandes peines de me dire tout et de ne point mentir. Il m'avoua qu'il venait d'apprendre la plus fâcheuse nouvelle qu'il eût entendue depuis plusieurs années. C'est, me dit-il, qu'un homme d'une ville qu'il me nomma, qui est vers le levant en Languedoc, étant fort tenté du démon d'impureté, succomba à la tentation, et ne trouvant point de femme avec qui il pût consommer son péché, je me présentai à lui sous la forme d'une femme. Comme sa passion était violente, il accepta l'offre que je lui fis de le contenter. Après qu'il eut donc ainsi vécu quelque temps avec moi, je fis un pacte avec lui par lequel il s'engagea à me servir, et moi je m'engageai à satisfaire ses passions. Cette vie a duré dix-huit ans, après lesquels Dieu, par une grande miséricorde, lui a envoyé une maladie qui l'a fait rentrer en lui-même, pour considérer le malheur éternel auquel il s'était exposé pour un plaisir passager dont il allait être privé dans peu. Pensant donc fortement aux vérités éternelles, il a envoyé chercher son curé, et quelque diligence que nous ayons pu faire pour empêcher sa conversion, il s'est déterminé à se confesser, à demander pardon à Dieu, à retourner à lui; et enfin il est mort dans la grâce de son Dieu. Un Trône qui est un de mes suppôts, vient de m'apprendre cette fâcheuse nouvelle. C'est ce qui m'a mis dans une si grande fureur; car je mets cette perte au nombre de mes plus grandes infortunes. La douleur du corps a guéri l'esprit. Dieu ne fait point cette grâce à tous les pécheurs;

il en meurt beaucoup dans le péché sans faire pénitence. Car on meurt ordinairement comme on a vécu.

CHAPITRE XV.

Conversion de M. de Quériolet.

Un des plus grands effets de la puissance de Dieu est de forcer les démons à convertir les ames avec des paroles si efficaces, qu'on ne le croirait jamais si les personnes qu'ils ont converties n'étaient des preuves incontestables de cette vérité.

On sait en quel état était de M. Quériolet, conseiller au parlement de Bretagne, quand il fit un voyage exprès à Loudun pour débaucher une huguenotte, à dessein de se faire calviniste s'il était nécessaire, pour contenter sa passion. Il s'était abandonné à tous les vices ; il haïssait l'église, ses ministres, et toutes les personnes consacrées à Dieu. Il voulait se faire magicien, et avoir commerce avec les démons. Enfin, il les trouva à Loudun, mais il ne se fut jamais imaginé que leur entretien dût être la source de son bonheur.

Etant donc à Loudun, proche de l'église, où se faisaient les exorcismes, la curiosité le poussa à y entrer, à dessein seulement de s'en moquer. D'abord il y prit quelque plaisir, ce qui fit qu'il y retourna encore deux fois. A la seconde fois, le démon l'entreprit et le pressa fort de se retirer, parce qu'il savait l'effroyable violence que

Dieu voulait qu'il se fît en le convertissant. L'exorciste le pressa lui-même de sortir de la possédée. Il répondit en se tournant vers le conseiller, et le montrant au doigt : que sais-tu si je ne reste pas ici pour convertir cet homme ? On fit donc approcher M. de Quériolet, ce qui lui donna lieu de faire trois questions au démon. La première : qui l'avait garanti d'un coup de tonnerre qui était tombé, il y avait quinze mois, auprès de son lit ? Il répondit : sans la sainte Vierge et le chérubin, ton ange Gardien, je t'aurais emporté. La seconde question fut : qui l'avait préservé d'un coup qu'on avait tiré sur lui et qui avait brûlé son pourpoint ? Il n'avait garde, dit le démon, de te blesser : ton chérubin te gardait. Il lui demanda en troisième lieu ce qui l'avait fait sortir de chez les Chartreux ? Le démon eut beaucoup de peine à répondre à cette demande ; mais enfin, étant pressé, il dit : c'est à cause de *telles* et *telles* impuretés ; et Dieu ne voulait pas qu'un homme si impur restât dans une si sainte maison.

Ce fut alors, a dit depuis M. de Quériolet lui-même, de qui on a appris l'histoire que l'on rapporte ici, que je commençai à craindre, et me sentis tout transi. Le père me regarda et je lui dis : mon père, il a touché au but ; j'ai fait tout ce qu'il vient de dire. Il est temps de pleurer mes péchés et de me convertir à Dieu, puisqu'il a eu la bonté de m'attendre à pénitence. Mais hélas ! que j'ai grand sujet de craindre de ne pouvoir me défaire de la volupté, et de cet esprit fier qui ne peut céder à personne.

M. de Quériolet commença sur-le-champ sa parfaite conversion par une confession générale

de ses péchés les plus abominables, qu'il déclara publiquement avec une si grande abondance de larmes et de soupirs, qu'il avait peine à parler. Il prit en même temps la résolution de faire une pénitence rigoureuse. Le lendemain il retourna à l'exorcisme, et se mit au bas de l'église. Le démon dit tout bas au père exorciste : tiens, voilà ton monsieur d'hier, et ensuite il se mit à faire d'horribles grimaces. Le père dit tout bas au peuple : voilà l'image du péché mortel. Le démon répondit tout bas : eh ! combien de semblables en avait ton monsieur ! Cependant, il est à présent en tel état que, s'il continue, il sera quelque jour un grand saint.

Le père lui demanda qui, après Dieu, avait travaillé le plus efficacement à sa conversion. Il répondit : la Vierge a fait tout ce qu'elle a pu pour le retirer de ses ordures ! Lucifer lui a envoyé un démon de surcroît pour l'entretenir dans son libertinage et ses voluptés. Et puis faisant un grand cri : n'est-ce pas une chose étrange, dit-il, que je travaille à le sauver, pendant qu'un autre démon travaille à le perdre ! C'est peut-être le dernier moment que Dieu lui accordera. Le père lui demanda qui avait excité ce conseiller à venir à Loudun. C'est Marie, répondit-il. Et puis regardant M. de Quériolet : ton boisseau était plein, lui dit-il : voilà un pigeon perdu pour nous. Ah ! changement terrible ! malheureux que je suis ! si j'ai jamais ressenti un changement, c'est celui-ci. Ah ! qu'il est terrible pour les diables !

Je renvoie le lecteur à la vie de ce saint homme, écrite par un carme, imprimée à Paris, chez Florentin Lambert, en 1663, pour y

voir de quelle force le démon continua de lui parler, et les effets admirables que ces discours firent sur son âme; comme aussi la vie pénitente et sainte qu'il mena le reste de ses jours, surtout son mépris du monde, sa continuelle application à l'oraison, et sa charité pour les pauvres, ayant fait de son château un hôpital.

Le père Suiin lui a parlé plusieurs fois depuis sa conversion; et même il le connaissait auparavant, et il lui a entendu dire tout ce qui est rapporté dans sa vie. Cependant, ce ne furent point les démons qu'exorcisait ce père qui le convertirent; mais ceux d'une possédée séculière, nommée la Benjamine, de qui le père Archange, jésuite, était l'exorciste. Ce même père lui fit faire sa confession générale, et fut son directeur. Il avait dessein d'écrire sa vie; mais il mourut avant lui. La conversion de ce saint homme a fait tant d'éclat par toute la France, qu'il n'est pas besoin que j'en parle plus au long, d'autant plus qu'on peut consulter sa vie.

Je ne ferai que cette réflexion : si un homme de ce rang, qui ne craignait ni ciel, ni terre, sans Dieu, sans foi, sans religion, abandonné à toutes sortes de vices, qui cependant avait un très-bon sens naturel, a été persuadé que c'étaient les démons qui lui parlaient, et en a conclu qu'il y avait un Dieu, un Jésus-Christ, et tout ce que la foi nous enseigne, de petits libertins, des esprits très-peu sensés seront-ils assez hardis pour se moquer de nos mystères, et de la croyance de l'église touchant les démons? Ils ne se moqueront pas toujours de Dieu, qui aura son temps, et se moquera à jamais d'eux, les

envoyant dans les sombres cachots des enfers avec les diables, pour brûler éternellement, s'ils ne le reconnaissent pour leur souverain, et ne lui obéissent fidèlement.

CHAPITRE XVI.

Autre conversion d'un jeune avocat avec des circonstances admirables.

Le père Mathieu de Luché, capucin, a fait imprimer une relation de la conversion d'un avocat de la cour, faite par un démon nommé Cédon, qui possédait la sœur Marthe, converse, dont le père était exorciste. Elle n'a pas eu le même éclat que celle de M. de Quériolet, quoiqu'elle ne soit pas moins admirable.

Cette sœur étant dans une retraite de dix jours, on l'exorcisait à l'ordinaire. Le neuvième jour, pendant l'exorcisme, elle parut pleine de rage et de fureur. Il vint alors un jeune homme qui, sans respect pour le Saint-Sacrement, alla s'asseoir auprès de cette possédée, qui lui jeta des regards furieux, et durant tout l'exorcisme ne cessa d'avoir les yeux sur lui, faisant des grimaces et des gestes épouvantables, afin de l'obliger à sortir de l'église, lui disant : va-t-en, chien; va-t-en hors d'ici; tu n'y a pas affaire. J'ai fait tout ce que j'ai pu depuis hier au soir pour t'empêcher d'y venir.

Ce jeune homme déconcerté se mit à genoux, et prit ses heures pour prier Dieu. Cependant,

le démon lui en voulait toujours, et faisait connaître qu'il avait quelque chose à lui dire. Le père craignant qu'il ne révélât quelque péché qui lui fît confusion, défendit au démon de l'offenser, ni en sa personne, ni en sa réputation; et lui ordonna de ne point différer à accomplir l'ordre de Dieu. Cette fille entra au même moment dans une terrible convulsion, blasphêmant et disant : je suis contraint par l'ordre de Dieu. Puis prenant ce jeune homme par le bras, je le tiens enfin, lui dit-elle; le père pressa le démon par les fléaux de l'église, et par le Saint-Sacrement qu'il mit sur la tête de la fille, pour l'obliger à quitter ce jeune homme. Le démon répondit : ton Dieu ne m'empêchera point; c'est lui qui me contraint; j'agis contre moi-même. Ce n'est point pour le mal de ce jeune homme, mais pour son bien, que j'ai troublé cette fille pendant sa retraite. J'ai été condamné à faire ceci pour le salut de cette ame; je ne te quitterai point que tu n'ayes donné à Dieu tout ce qu'il te demande. C'est à mon grand regret qu'il faut que je te serve dans une chose dont j'ai tant d'horreur. Depuis quatre heures du matin je m'en défends, mais il faut que j'obéïsse.

Puisque c'est Dieu qui te pousse, dit l'exorciste, obéis donc. Je n'ai rien à te commander; mais ne fais point de scandale. Le démon tenant le jeune homme couché contre terre, dit : Dieu ne veut point de scandale, mais sa conversion. J'avais dessein de dire tous ses péchés les plus cachés, mais tu me l'as défendu. Le jeune homme dit au démon, fais ce que tu voudras, je ne te crains point. Le démon redoublant sa rage, et faisant des cris effroyables, dit, tête, mort,

c'est ce qui cause ma rage, que tu ne me craignes point, et que tu demeures si endurci. Toi seul te peux délivrer de mes mains. Car je ne te quitterai point que tu ne rendes à Dieu ce qu'il te demande.

Il faut observer que le démon était contraint de dire et de faire ceci pour la conversion de ce jeune homme, et cependant il avouait qu'il faisait dans son intérieur tout ce qu'il pouvait pour endurcir son cœur; c'est ce qui empêchait sa conversion. Le père demanda au démon ce qui empêchait le jeune homme de se convertir. Il dit : Dieu ne demande pas encore de lui une sainteté éminente ; mais seulement qu'il se confesse, et qu'il vive en bon chrétien. Tu es un malheureux, reprit le père, il est contrit, et résolu à bien faire. Le démon aigrissant sa voix, dit : non, mor... il n'est point converti ; Dieu ne demande pas seulement la parole, mais le cœur. Il n'a tâché de faire qu'un seul acte de contrition ; encore ne l'a-t-il pas fait entier, parce qu'il sent trop de répugnance à surmonter le respect humain, et les attaches qui le retiennent.

Après cette réponse que le démon fit à l'exorciste, il dit au jeune homme : ah! suis l'attrait de la grâce; toi seul peux te retirer de mes mains avec le secours de Dieu. Tu es libre : beaucoup de choses s'opposent à ta conversion, et tu crois qu'il t'est impossible de sortir de tes vices. Ah! c'est que tu ne connais pas la force de la grâce qui t'est donnée. Mais fais un effort, ne regardes point la difficulté que tu auras à changer de vie, et tu verras qu'enfin cela deviendra aisé. Il faut malgré moi que je t'aide : j'y suis

contraint. Le jeune homme répondit : je promets que je m'amenderai. Non, mor... reprit le démon, tu n'y es pas résolu ; et si tu retardes encore, tu n'en viendras jamais à bout. C'est ici la dernière heure qui te sera donnée : il y a trop long-temps que tu résistes. Il est vrai, dit le jeune homme, que je n'ai été que trop infidèle aux grâces de Dieu. Y a-t-il quelqu'un, répliqua le démon, à qui le cœur ne fondît de contrition, s'il avait reçu la même grâce que toi. J'enrage qu'il faille que je te presse de faire une chose que je ne puis faire moi-même. Dieu demande ton cœur et ta conversion ; il te fait trop d'honneur, et il y en a peu qui soient ainsi convertis de vive force. Cœur endurci, ne t'amolliras-tu jamais ? Combien de fois le Saint-Esprit a-t-il frappé à la porte de ton cœur depuis deux ans ? Tu as aimé les créatures plus que ton Créateur ; tu as fait un dieu de ton ventre, et les femmes t'ont aveuglé, et ont noirci ton âme devant Dieu. Ah ! que tes sentimens, tes actions et ta vie sont éloignés de la vie d'un chrétien ! Prends garde cette fois que la grâce ne t'échappe. Tu as de la peine, parce que tu ne connais pas le don de Dieu. Fais-toi violence, et prends résolution de changer de vie, et tu verras que les respects humains te trompent, en te persuadant qu'il y a du déshonneur à te convertir. Mais sache que le plus grand bonheur qui puisse t'arriver, est de te donner à Dieu, pour le servir fidélement le reste de tes jours.

Le jeune homme voyant que le démon lui avait dit si positivement l'état de sa conscience, commença d'être fort touché. Cependant l'esprit malin l'obsédait toujours intérieurement, en

sorte qu'il ne pouvait se confesser. Le père Anginot, jésuite, qui était présent, voyant cet empêchement, l'exorcisa, lui mettant la main sur la tête : ce qui fit entrer le démon en de nouvelles rages, et lui fit dire d'un ton effroyable : prêtre du grand Dieu, ôte de là ta main. Le père exorciste ne manqua pas aussitôt d'appliquer le Saint-Sacrement sur la tête du jeune homme et sur son cœur. Le démon fit encore de plus grandes violences pour l'ôter ; mais ne pouvant en venir à bout, il quitta le jeune homme, qui au même moment s'alla jeter aux pieds du père Anginot pour se confesser : ce qui mit le démon dans une rage si furieuse, que la fille tomba en des convulsions horribles durant cette confession. Le père exorciste demanda au démon pourquoi il avait témoigné tant de rage, tandis qu'on exorcisait le jeune homme. Je t'avais dit d'abord de l'exorciser, répondit-il ; tu as méprisé mes avis; c'est ce qui a retardé sa conversion, car je l'obsédais intérieurement. Ce sont là les faveurs de la Vierge : c'est elle qui lui a obtenu cette grâce. Ainsi il ne faut pas s'étonner si après avoir été exorcisé, il se confesse avec de grands sentimens de piété, et une forte résolution de faire pénitence de ses péchés, et de persévérer le reste de sa vie dans la pratique de la vertu.

CHAPITRE XVII.

Le démon explique le combat de la nature et de la grâce.

Le démon parut pendant quatre jours en des rages continuelles, disant : vous en verrez bien d'autres ; car il se fera des choses merveilleuses. Mais le cinquième jour, il changea de langage, et dit au père exorciste : je ne crains plus rien. Si les hommes avaient profité de ce que j'ai fait pour la conversion de ce jeune homme, s'ils y avaient réfléchi, ils se seraint convertis, et j'aurais été souvent obligé de faire la même chose. C'est ce qui me mettait dans une si grande rage, et me faisait dire : vous en verrez bien d'autres. Je devais dire dans l'action précédente quelque chose d'important sur l'empêchement que le péché apporte à l'âme qui veut se donner à Dieu, et comment la grâce le surmonte ; mais voyant combien toi et les autres étiez si froids, je ne fus pas contraint de dire tout ce qui m'était ordonné.

Le père répondit au démon : c'est une merveille, en effet, de voir la grâce combattre avec la nature. La grâce, dit le démon, ne peut être victorieuse sans combat, et il faut que l'âme fasse quelque effort sur ses inclinations. Si elle était parfaitement morte à toutes les créatures, Dieu la conduirait et la posséderait dans tous ses mouvemens corporels et spirituels, comme nous possédons ces corps. Mais peu de personnes

pieuses arrivent à ce degré de perfection ; et c'est par leur faute. La plupart des chrétiens les plus vertueux veulent allier la nature avec la grâce, se contentant de vivre avec leurs attaches et satisfactions naturelles, pourvu qu'ils ne soient pas dans le péché mortel. Mais ils se trompent souvent ; ils devraient glorifier Dieu en suivant la grâce qui les veut conduire à la perfection, et au lieu d'y coopérer fidèlement, ils ne pensent qu'à satisfaire leurs inclinations.

Cet état est quelquefois plus dangereux que celui du péché mortel. Nous ne portons pas ordinairement ces personnes à commettre de grands péchés ; mais nous les persuadons de se contenter d'une vie commune où les intérêts de la nature sont mêlés avec ceux de la grâce. Nous les tenons par ce moyen dans l'incapacité de recevoir les grâces de Dieu, et dans un état pire que s'ils étaient dans l'embarras du monde.

Le père demanda au démon comment ils tentaient les religieux ? C'est avec eux, dit-il, que nous gagnons le plus ; parce qu'étant appelés à une grande perfection, nous les en détournons par cent petits intérêts humains, afin qu'ils ne glorifient et ne servent point Dieu, selon leur vocation. Et ainsi plusieurs croient être en grâce qui n'y sont point, parce qu'ils négligent de tendre à la perfection ; et comme nous ne pouvons pas empêcher tout-à-fait la gloire de Dieu en eux, nous la ternissons beaucoup. S'ils n'ont pas de grandes vues de la perfection, dit le père, Dieu ne se contente-t-il pas qu'ils mènent une vie commune ? Ce n'est pas assez, répondit-il, la religion est l'image de la vie de Jésus-Christ. S'il n'avait pas en dessein qu'ils tendissent à une

grande sainteté, il aurait racheté le monde à moins de frais qu'il n'a fait. Son amour envers les hommes n'a été si excessif que pour leur donner l'exemple.

Je connais, dit le père, beaucoup de personnes religieuses qui paraissent avoir un vrai désir de la perfection, qui prient Dieu de leur faire connaître ce qui les empêche d'y arriver, et qui cependant sont toujours dans le même état. S'ils ne sont point parfaits, répondit le démon, c'est faute d'amour; quand vous voulez véritablement une chose, vous en prenez si bien les moyens, que vous en venez toujours à bout. Il faut pratiquer courageusement ce que l'on sait que Dieu demande, et peu à peu la lumière et l'amour croîtront.

CHAPITRE XVIII.

Le démon fortifie le jeune homme converti dans ses bonnes résolutions.

Le jeune homme dont nous avons parlé se trouvait toujours aux exorcismes, et cela pendant près de trois mois. C'était une chose admirable de voir le soin que prenait le démon d'affermir sa conversion. Après l'avoir retiré du vice et du libertinage par une voie toute pleine de terreur, il lui fit peu à peu perdre le goût de tout ce qu'il aimait davantage, le disposant toujours à de plus grandes choses; il le détachait avec beaucoup d'adresse des créatures qu'il chérissait

en lui faisant voir que le souverain bien de l'homme en cette vie est de mourir à soi-même et de s'attacher purement à Dieu.

Le jeune homme faisait quelquefois des voyages en son pays, pendant lesquels le démon mettait tout en œuvre pour le détourner et le décourager; ce qui l'obligeait à revenir promptement à Loudun, où le tentateur se changeait en un vrai directeur, et ce jeune homme avouait qu'il n'avait de consolation qu'auprès du démon, qui, à son retour, lui faisait le récit de toutes les tentations qu'il avait souffertes pendant son absence. Il était ravi de voir comment le démon lui démêlait les embarras de sa conscience, par des paroles saintes qu'il prononçait même pendant que la fille faisait des contorsions; paroles dont le sens n'était entendu que de lui seul.

Il lui disait une fois : Je travaille de plusieurs manières, et dans l'esprit et dans le cœur. Tu t'arrêtes trop à mes raisons; si tu les laissais tomber sans faire semblant de les voir, elles ne te feraient aucune peine; car je n'ai de pouvoir sur les esprits qu'autant qu'ils m'écoutent; et si tu n'étais secouru d'une force toute divine, tu ne persévérerais pas long-temps dans tes bons desseins; mais Dieu se sert de moi pour agir fortement dans ton âme. N'est-ce pas une chose extraordinaire que je sois obligé de te dire tout ce qui t'est nécessaire pour soutenir ta vocation? Comme ma création m'obligeait à procurer le salut des âmes, dont j'eusse tiré une grande gloire, étant par ma faute devenu ce que je suis, Dieu, pour me punir, me condamna à travailler au même dessein, sans pouvoir en rien tirer que de la rage; mais Dieu le veut. Je ne puis souf-

frir ici ni les bons ni les méchans ; mais je montre toujours plus d'aversion pour les méchans que pour les bons : je les aime en leurs maisons, parce qu'ils font ce que je veux ; mais je les hais à l'exorcisme, parce qu'on me contraint à faire des choses qui peuvent les toucher.

Cependant, poursuivit il, Dieu m'oblige à procurer ton salut avec plus de soin que je n'en ai pour perdre les âmes. Il y a douze ans que je t'ai fait perdre ta vocation, et Dieu m'a condamné à faire tout mon possible pour t'engager à retourner à la vocation d'où je t'ai retiré. Ne penses pas que je te laisse en repos, que je ne te voie persévérer dans les bons desseins que je t'ai fait prendre.

Le jeune homme confessa qu'en effet, après sa rhétorique, il y avait douze ans, il avait eu dessein de se faire religieux, mais qu'il en avait été détourné étant venu étudier à Paris. Le père demanda au démon à quelle religion Dieu l'appelait ? Prends garde, lui dit-il, et lui aussi, que par vos impatiences vous ne gâtiez tout. J'aurais bien voulu le dire dès la première action, afin de sortir tout d'un coup de cette grande affaire qui me fait tant de peine ; mais cela l'eût effrayé. Je voudrais bien le lui dire aujourd'hui en cachette ; mais il n'est pas encore temps. Attends trois semaines, tu auras bonne compagnie, et tu verras des choses aussi étranges que la première fois.

CHAPITRE XIX.

Le démon persuade au jeune homme de se faire capucin.

Les trois semaines étant expirées, suivant le calcul du démon, qui comptait tous les jours, le jeune homme étant à l'exorcisme dans la chapelle des ursulines, le démon lui demanda : Es-tu prêt ? ton paquet est-il fait ? Es-tu résolu de tout quitter ? Puis il dit au père d'une voix précipitée : Compte les jours, le terme est venu ; je suis contraint d'agir. Au même moment le visage de la fille devint horrible, et marchant à la renverse sur la tête et sur les pieds, le démon alla au lieu où s'était faite la première action, jurant et blasphémant : Par la tête ! faut-il que je fasse cela ? Non, je ne le ferai pas : ce n'est pas là l'office d'un diable.

Le père exorciste pria le père Anginot de l'aider ; et tous deux, tenant le Saint-Sacrement à la main, ils conjurèrent le démon d'accomplir le dessein de Dieu, comme il lui était marqué, sans nuire à personne. Enfin, pressé par la vertu du Saint-Sacrement et l'autorité de l'Eglise, la fille étant en contorsions, le démon s'alla mettre à genoux près du jeune homme, et étendit le bras, qui était roide comme une barre de fer, pour le prendre, à ce qu'il paraissait, comme la première fois, en criant, tremblant, hurlant, avec une fureur qu'on ne peut exprimer. Ce-

pendant il n'eut permission que de lui ôter un crucifix qu'il tenait à la main, et lui montrant le ciboire, il lui dit avec une grande douceur : O qu'il est bon pour toi et pour les hommes, et rigoureux pour moi ! Que tu souffres de grands combats dans ton cœur ? Puis lui montrant le crucifix qu'il lui avait arraché des mains, il lui dit, mais d'une manière tout-à-fait amoureuse et toute angélique, exhortant tout le monde qui était présent à le regarder : Je te l'avais ravi, je te le rends ; ne le quitte plus ; il t'attend dès l'âge de dix-huit ans. Et aussitôt il entra dans ses agitations.

Le père Anginot et le père exorciste pressèrent le démon de dire le lieu où Jésus-Christ attendait ce jeune homme. A la religion, dit-il. A quelle religion, dit le père ? A la religion de celui qui l'a conservé avec la sainte Vierge depuis l'âge de quinze ans. Quel est donc ce saint, dit un père ? C'est, répondit le démon, celui qui a été sur la terre le plus semblable à Jésus-Christ. Et prenant le capucin par la barbe ; c'est ton père, lui dit-il, chien que tu es ! Le père exorciste le pressa de dire à quel ordre de saint François. Après de grandes résistances et agitations, il le sait bien, dit-il ; que je ne parle pas davantage : je souffre trop de confusion. Il fut enfin forcé d'ajouter : Il y a quinze ans que la sainte Vierge t'attend pour être capucin. Ensuite le père exorciste le conjura par le Saint-Sacrement, de déclarer si tout ce qu'il avait dit de ce jeune homme depuis trois mois était vrai. Il répondit, en mettant la main de la fille sur le saint-ciboire : Oui, par la mort, tout est véritable : qu'il m'en démente, s'il n'en est pas

ainsi ; et mettant pour la seconde fois la main sur le saint-ciboire, et réitérant le serment, il dit : S'il ne se fait religieux, il sera à moi.

Le père exorciste lui commanda de donner au jeune homme des avis salutaires pour la conduite de sa vie, comme il lui en avait donné pour sa conversion. Mais ne pouvant plus supporter sa confusion, il se retira, et laissa pour l'heure la fille en liberté.

Ce qui est encore admirable, c'est que Dieu inspira à plusieurs jeunes hommes qui avaient été compagnons du libertinage de celui-ci, de venir aussi à Loudun pour voir l'exorcisme. Ils furent donc témoins de tout ce que le démon fit et dit pour lui marquer l'état où Dieu l'appelait. Pendant ses agitations il jeta des regards affreux et pleins de menaces sur ces nouveaux venus, témoignant que leur arrivée ne lui était point agréable. Ils furent vivement touchés de ce qu'ils virent ; ce qui obligea le père de faire encore l'exorcisme le soir. Le nouveau converti pria la sainte Vierge d'obliger le démon de faire quelque chose capable de changer ses compagnons. Le démon dit tout haut : Par la mort, je n'en ferai rien ! Le père lui commanda d'adorer le Saint-Sacrement, ce qu'il fit après de grandes résistances. Il lui ordonna de dire ce qu'il avait adoré. J'ai adoré, dit-il, un Dieu plein de bonté et de miséricorde pour les hommes, et pour moi plein de vengeances et de malédictions. Il est si bon pour vous autres, qu'il serait encore prêt à endurer la mort de la croix, s'il le fallait, pour votre salut.

Dans le temps que le démon était en fureur, un nouveau compagnon du jeune homme entra

dans l'église, et fut frappé d'abord d'une telle frayeur, qu'il resta à genoux à la porte. Le père défendit au démon de nuire à personne, et lui commanda d'exécuter l'ordre de Dieu. A l'instant il parut plein de rage, et mettant la main sur la tête du jeune homme converti, répondant à ce qu'il avait demandé à la sainte Vierge, il lui dit d'un ton sévère : Mor... je le ferai, afin que comme tu leur as donné mauvais exemple, tu leur serves maintenant d'édification. Et puis continuant sa rage contre ce dernier venu (les yeux de la fille étaient pour lors tournés en haut ; elle avait la langue monstrueusement tirée, et tous ses membres étaient durs et roides comme une barre de fer,) Mor..., dit-il, faut-il qu'ils portent la même robe ? n'était-ce pas assez, dit-il au premier converti, que Dieu t'eût fait cette grâce ? faut-il encore que tu pries pour les autres ? Mais que je refuse d'obéir à Marie, je ne le ferai pas : je ne le puis.

Comme on chantait *Maria mater gratiæ*, il se jeta sur le dernier venu, comme s'il eût voulu le dévorer, lui disant : Auras-tu le cœur aussi dur que ton compagnon ? Vous avez fait de bonnes affaires ensemble. Dieu n'aura pourtant pas tout, j'en aurai quelqu'un. Et renversant la fille sur le dos ; il a mis ordre à son cœur, dit-il, il ne lui reste plus que l'exécution. Dieu ne veut point le scandale, mais la conversion du cœur. Il m'a contraint de faire ceci par les prières de ce bigot, afin de faire voir aux hommes qu'il n'y a si grand pécheur qui ne trouve miséricorde, lorsqu'il retourne à lui avec un cœur contrit. Plusieurs se trompent, qui étant chargés de péchés, perdent la confiance en Dieu, et désespérant de la di-

vine miséricorde, s'enfoncent de plus en plus dans leurs vices, jusqu'à ce qu'enfin ils périssent. Après avoir commis tous les crimes les plus abominables, si l'on retourne à Dieu avec une douleur sincère de ses péchés, ils seront tous pardonnés, parce qu'il est infiniment bon.

Le père exorciste voyant que tous ces messieurs étaient fortement touchés, souhaita qu'ils vînssent les trois jours suivans à l'exorcisme, espérant qu'ils tireraient encore plusieurs avis du démon sur l'état qu'ils étaient résolus d'embrasser. Le démon disait : Je vous empêcherai bien d'être capucins; je vous donnerai tant de douleurs de tête, d'estomac, et tant de coliques, que je vous ferai tout quitter ; et si je n'y réussis pas moi-même, j'animerai vos frères contre vous. Non-seulement le démon Cédon était enragé de voir ces jeunes gens dans le dessein d'être religieux de saint François; mais les autres démons en marquaient aussi leur peine, surtout ceux que le père Archange, jésuite, exorcisait; ils témoignaient en toutes rencontres que saint François était un de leurs plus grands ennemis.

Il faudrait faire un livre entier, si on voulait écrire tous les grands biens que Dieu a tirés de cette possession de Loudun pour sa gloire et pour le salut des âmes. La plupart des français et plusieurs étrangers eurent la curiosité de voir un spectacle si nouveau, et peu avaient la hardiesse de s'y présenter, sans s'être mis bien avec Dieu. La plupart faisaient des confessions générales très-sincères, afin que les démons, qui paraissaient tout savoir, ne leur pûssent rien reprocher. Mais on ne peut dire combien de personnes sont sorties de l'exorcisme, convaincues

de la vérité de notre religion, qui y étaient venues très-peu catholiques, outre un nombre infini qui ont pris le dessein de changer de vie, et depuis en ont mené une très-exemplaire.

CHAPITRE XX.

Faiblesse des démons; comme ils sont soumis à l'Eglise, aux Anges et aux Saints.

Il est vrai que les démons sont par nature de pures intelligences, incomparablement élevées au-dessus de la nature humaine par leurs qualités naturelles qu'ils ont conservées après leur péché. Ainsi ils ont par là un grand pouvoir sur nous. Mais aussi il est vrai que Jésus-Christ les a assujétis à son Eglise; en sorte qu'ils sont obligés d'obéir à ses ministres, si quelquefois Dieu n'en ordonne autrement. C'est ce qui paraît admirablement dans les exorcismes, et qui élève puissamment le cœur à Dieu, quand on voit ces créatures d'un ordre bien supérieur au nôtre, contraintes de faire presque tout ce que leur commande un ministre de l'Eglise. Cependant comme ces ministres sont des hommes qui ne leur commandent presque qu'à tâtons, ne pouvant toujours connaître clairement la volonté de Dieu, au lieu que les démons la connaissent d'une manière évidente : il ne faut pas s'étonner s'ils ne font pas tout ce qu'un ministre de l'Eglise leur commande; parce qu'alors on ne leur commande pas ce que Dieu veut, comme il m'est arrivé souvent. Mais aussi Dieu a appuyé

dix mille fois ce que l'on commandait aux démons, et les a forcés d'obéir, quoique ce fussent des choses très-répugnantes à leur état, et qu'ils eussent préféré être abîmés en mille enfer, plûtot que de les faire : comme de contribuer à la conversion d'un pécheur, d'adorer le Saint-Sacrement, de faire l'éloge de la sainte Vierge; ce qu'ils haïssent infiniment, parceque cela touchait beaucoup les cœurs, donnait une grande idée de l'autorité de l'Eglise, et faisait voir qu'elle était revêtue de la force de Jésus-Christ, son divin époux.

Les démons qui possédaient la mère prieure étaient des séraphins, des chérubins et des trônes qui auraient commandé à tous les autres anges inférieurs, s'ils s'étaient maintenus en grâce et en sainteté. Mais leur péché les a soumis aux moindres anges bienheureux, qui leur intiment ordinairement les ordres de Dieu, auxquels ils obéissent toujours très-exactement. Cent fois ils ont dit et fait des choses dont les exorcistes tiraient un grand avantage contr'eux; et quand on leur demandait pourquoi, ils disaient que l'ange de la fille les y avait contraints. J'ai remarqué dans cette possession que nos bons anges veillent beaucoup plus à notre bien, que les mauvais à notre perte. Ils ont beaucoup plus de soin de nous, que la meilleure des mères n'en a d'un fils unique; ce qui m'a fait conclure cent fois que, si nous avions les yeux ouverts aux objets de l'autre vie, et que nous connussions les aimables secours que nous recevons du ciel, nos cœurs seraient toujours pénétrés de reconnaissance pour les bontés de Dieu, qui sont le principe de tous les biens que nous recevons.

J'ai encore remarqué que les saints ont un très-grand pouvoir sur les démons; et que ceux qui pendant leur vie ont été plus tourmentés par ces méchans esprits, les font beaucoup souffrir, surtout ceux qui ont été leurs propres tentateurs. La sainte Vierge est toute puissante contre eux. Comme elle désire ardemment notre salut, dont ils sont les plus grands ennemis, elle s'est faite notre protectrice contre leur malice, sur laquelle elle a prévalu en cent rencontres. Comme je mis d'abord cette affaire sous sa protection, et sous celle de son époux saint Joseph, j'éprouvai aussitôt leur secours d'une manière si sensible, que je ne pouvais douter qu'ils ne s'y intéressassent très-fort. Cependant comme il était arrêté dans le conseil éternel que cette possession servirait à faire éclater le pouvoir et la vertu de saint Joseph, on en verra dans toute cette histoire les effets, qui confirment ce que sainte Thérèse a dit de lui, qu'il obtient de Dieu tout ce qu'on lui demande, surtout un prompt secours contre les démons, une grande grâce pour soutenir les peines de la vie intérieure, et persévérer dans la récollection et le mépris de soi-même.

Or, quoique les bienheureux ayant le don de gloire, ils n'agissent point cependant par eux-mêmes en ce qui nous regarde Car il ma paru que nous ne les invoquons point, qu'ils ne nous servent en ce que nous désirons, supposé que ce soit des choses agréables à Dieu; mais ils nous secourent par des effets surnaturels qu'ils nous obtiennent de Dieu, et dont les anges sont les ministres. Par exemple, je faisais faire des neuvaines à la mère prieure en l'honneur de saint

Joseph. Une fois qu'elle en faisait une de communions, Béhémoth la troubla si fort le matin, qu'il la porta à déjeûner avant la communion. Quand je vins pour la communier, je trouvai cet empêchement dont le démon triomphait; je lui commandai de se retirer, et la mère étant revenue à elle, en fut fort affligée. Elle s'adressa à saint Joseph, et aussitôt le démon lui fit rejeter tout ce qu'elle avait mangé, jurant qu'il ne lui restait rien dans l'estomac, et que l'ange gardien de la mère lui avait commandé de la part de saint Joseph de lui faire tout rendre. On peut donc connaître par là que les saints ne se mêlent pas d'ordinaire parmi nous, quand ils nous obtiennent quelque grâce miraculeuse. Mais les anges s'insinuent parmi nous, pour nous faire sans cesse du bien, comme les démons pour nous porter au mal. Ainsi on peut dire que les grâces que les saints nous obtiennent de Dieu, nous sont souvent communiquées par le ministère des anges. C'est pourquoi je voudrais inspirer ici à tout le monde la dévotion aux saints anges gardiens, et à S. Joseph, qui assistent d'une manière admirable ceux qui ont recours à eux.

CHAPITRE XXI.

Eclaircissement de plusieurs doutes qu'on peut former sur cette histoire.

Une des plus grandes erreurs où sont la plupart des hommes sur la possession des malins esprits, est de croire que les personnes possédées soient toujours dans la rage et les emportemens des démons, et qu'étant dans un continuel déréglement, elles soient incapables d'aucune action raisonnable et vertueuse. Les religieuses de Loudun, dans le temps de leur possession, faisaient toutes leur devoir avec beaucoup d'exactitude ; elles récitaient l'office divin au chœur, et chacune vaquait à son ouvrage avec tout le soin et la conduite nécessaires pour s'en bien acquitter. Elles ne laissaient pas cependant d'être bien exercées de la part des démons dans l'intérieur de leur âme par l'obsession, mais elles n'étaient presque jamais possédées que pendant l'exorcisme : c'était là où Dieu forçait ces misérables à comparaître, à dire et à faire mille choses à sa gloire et à leur confusion. Il se faisait quelquefois des exorcismes où quelques démons ne paraissaient pas, parce que souvent ils s'absentent ; d'autres fois ils ne veulent point paraître, et Dieu ne les y force pas toujours.

L'obsession est bien plus pénible à l'âme que la possession. Dans la possession, le démon se sert du corps de la personne possédée pour faire

beaucoup d'actions déréglées, et de sa langue pour dire des blasphêmes ; et, pendant ce temps là, l'âme est le plus souvent unie à Dieu, le goûte et le possède dans une profonde paix. Dans l'obsession, le démon agit sur les puissances de l'âme, sur l'esprit, sur l'imagination et sur toutes ses autres facultés, par mille tentations, et fait tous ses efforts pour engager l'âme dans le péché ; mais il ne peut jamais lui faire de violence, et, comme cet état est très-dangereux, Dieu donne de grandes grâces aux âmes qui en sont affligées, afin qu'elles puissent sortir victorieuses de ce terrible combat. Il faut aussi qu'elles soient très-fidèles, surtout dans la pratique de l'abnégation d'elles-mêmes, de l'oraison, de l'obéissance et de la pénitence. Si elles persévèrent dans ces saintes pratiques, elles sortiront de ce purgatoire fort purifiées, et dans une grande sainteté, comme on l'a remarqué.

Cependant, il y a peu de directeurs qui sachent gouverner les âmes dans cet état crucifiant : la plupart en jugent très-mal et augmentent les inquiétudes de ces personnes affligées, leur voulant persuader qu'elles sont en péché mortel, ce qui est capable de les jeter dans le désespoir. Il faut les consoler, les faire communier tous les jours, s'il se peut, et les tenir dans une exacte fidélité à leurs devoirs, surtout aux quatre points marqués pour les attacher à Dieu plus étroitement.

Un directeur qui reconnaît que c'est une véritable obsession, doit se garder d'exorciser cette personne, parce que cela pourrait faire venir le démon à des sorties et à une vraie possession, ce qui se doit éviter autant qu'il est

possible; on pourrait seulement lui permettre de faire une fois ou deux au démon quelque commandement de sortir, en prenant bien garde que la personne n'en ait la moindre connaissance; car si elle l'avait, l'imagination pourrait agir, et ce qu'elle dirait deviendrait suspect. Si lorsqu'on a commandé quelque chose mentalement au démon, il n'en fait rien, il ne faut pas pour cela conclure qu'il n'y a point de démon dans cette personne, parce qu'il n'obéit qu'après avoir résisté. Il ne prend point plaisir à se manifester, et il sait que s'il peut persuader au directeur qu'il n'est point mêlé dans les états de cette âme, celui-ci jugera fort mal de sa disposition, et la jettera peut-être dans le désespoir; à quoi le démon tend plus qu'à toute autre chose.

Le directeur de telles âmes doit surtout être très-saint pour manier comme il faut une telle affaire, ou du moins il doit tendre à Dieu de toutes ses forces par l'oraison, l'humilité et la pénitence; car il n'a pas moins besoin de grâces que l'âme qu'il conduit, puisqu'il a à combattre les mêmes ennemis, qui opéreront autant sur lui que sur la personne dont il prend soin.

Plusieurs croient encore que les possédés sont toujours dans des frayeurs, comme le serait une personne qui sentirait auprès d'elle un fantôme de l'autre monde : ils se trompent, car le démon leur est uni d'une manière si intime, et pour ainsi dire si naturelle, qu'il ne leur donne aucune épouvante; au contraire, certaines religieuses de Loudun qui, avant que d'être possédées, étaient dans des frayeurs et des ténèbres,

n'en avaient point dans cet état, parce que les démons leur communiquaient leur assurance.

Nous avons remarqué aussi qu'ils avaient un certain soin d'elles, en conséquence de l'intime union qu'ils avaient contractée avec elles; ils les défendaient quand on leur faisait de la peine ; ils paraissaient s'intéresser à tout ce qui les concernait, et les préservaient même de maladies ; car, pendant tout le temps que dura la possession, pas une religieuse ne fut malade, quoique plusieurs eussent avant la possession des maladies habituelles, dont elles furent exemptes pour lors.

On s'étonnera peut-être de ce qu'on fait fonds de ce que les démons ont dit, vu qu'ils passent pour menteurs ; il est vrai que ce sont des fourbes qui déguisent et trompent autant qu'ils peuvent, et qu'on ne peut assez se garder de leurs ruses. Cependant, on a toujours observé que, quand on les a obligés par l'autorité de l'église à dire la vérité, ils n'y ont jamais manqué. De plus, quand ils jurent qu'ils ont dit vrai, il est sûr qu'ils ne mentent pas. J'ajoute que c'était une chose établie parmi les exorcistes, avant que j'arrivasse à Loudun, que les démons de la mère prieure ne mentaient point. Il ne faut pas conclure de là qu'ils fussent moins menteurs que les autres, car ils étaient aussi malins; mais c'était par un ordre particulier de la Providence qu'ils ne trompaient pas, et même qu'ils découvraient les tromperies des autres ; ensorte que, lorsqu'un exorciste voulait s'assurer si son démon disait vrai, il venait s'en informer à ceux de la mère prieure, et tout ce qu'ils en disaient s'est toujours trouvé véritable.

Il ne reste plus qu'à répondre à ceux qui s'é-

tonnent de ce que les paroles des démons ont tant de force pour toucher les cœurs et les porter au bien, vu qu'ils sont pleins de malice, haïs de Dieu et rejetés de lui pour jamais. Il est vrai que d'eux-mêmes les démons ne sont capables que de mal; mais la toute-puissance de Dieu les force à dire des choses capables de faire de grandes impressions sur les cœurs, et Dieu montre par là qu'il fait tout ce qu'il veut, et que pour convertir les âmes il peut se servir d'un démon aussi bien que d'un prédicateur; car en ces occasions ils sont de simples organes de Dieu, ne parlant que par son commandement. Les hommes, en prêchant, peuvent mêler des intérêts humains et des recherches d'eux-mêmes à leurs discours, ce qui empêche les effets de la grâce; mais le démon n'est poussé et animé que par la seule autorité de Dieu qui produit son effet, que les démons ne sauraient affaiblir. D'ailleurs, ils sentent et voient à découvert les vérités dont ils parlent, vérités qu'ils ne perdent jamais de vue, comme étant le principe de leur malheur, et ayant ordre de faire impression sur les cœurs, ils tirent de leur substance tout ce qu'il faut pour y réussir.

On s'étonnera encore de ce que, quand il se présentait à l'exorcisme quelque personne de marque, le démon ne manquait presque jamais à dire ou à faire quelque chose d'extraordinaire, comme s'il avait plus de considération pour les personnes de qualité que pour les autres. Le démon ne faisait rien que par un ordre exprès de Dieu, qui par sa bonté permit qu'il fît des choses extraordinaires devant des personnes qui pouvaient beaucoup nuire ou servir à ces reli-

gieuses ; par exemple, le roi donna ordre à M. de Laubardemont de veiller sur cette affaire ; il y envoya son aumônier, M. de Nismes, le duc d'Orléans, M. l'évêque de Poitiers et plusieurs autres prélats, y vinrent aussi. S'ils n'avaient eu aucune preuve convaincante de la possession, ces pauvres filles auraient été abandonnées pour le spirituel et pour le temporel ; mais Dieu, qui est plein de bonté pour les âmes qui le servent et qui souffrent pour son amour, voulut que tous ceux qui les pouvaient aider eussent des preuves évidentes de la possession ; ce qui n'empêcha pas que les démons ne se manifestassent en présence de plusieurs dont Dieu voulait la conversion.

CHAPITRE XXII.

Réflexions sur les charmes de la bonté de Dieu que les démons reconnaissent.

Rien ne peut faire mieux comprendre la grandeur de Dieu, que de voir les horribles malheurs où les démons sont abîmés pour s'être soulevés contre lui. Il sont punis de peines éternelles, parcequ'ils ont manqué une seule fois à lui obéir. Il faut donc qu'il soit un Dieu d'un mérite infini, d'une grandeur suprême et d'un pouvoir sans bornes, puisqu'il est juste que des créatures si nobles souffrent un supplice éternel pour une seule désobéissance, qu'il est donc terrible de lui résister et de transgresser ses commandemens !

Les démons ne se plaignent pas tant des feux et des supplices qu'ils endurent dans l'enfer, que de la privation du bonheur de voir Dieu. Ils n'en parlaient qu'avec des hurlemens et un désespoir effroyables, témoignant qu'ils s'estimeraient heureux de souffrir mille enfers pour contempler un seul instant ce divin objet. De là, nous pouvons juger combien il faut que ce souverain bien soit aimable, plein de charmes et de bonté, puisque ces esprits de ténèbres qui ont connu ses perfections et ses attraits, s'en expliquent de cette manière, se trouvant plus punis de ne pouvoir le voir que de souffrir l'enfer. Il faut encore qu'il soit bien digne d'amour, puisque les démons qui sont ses ennemis ont tant de passion pour lui.

Il faut que cette grande majesté soit bien souveraine autant dans l'enfer que dans le ciel, puisqu'elle force des esprits enragés contre elle à publier ses grandeurs et ses bontés, et qu'au moment qu'il lui plaît ils travaillent à la conversion des âmes avec plus d'efficacité que les plus excellens prédicateurs : que cela est glorieux pour Dieu, qui fait connaître en ces rencontres sa magnificence et son pouvoir !

Enfin, ces malheureux qui ne sont tels que parce qu'ils ont refusé de reconnaître dans le ciel Jésus-Christ pour leur souverain, l'ont reconnu et adoré dans cette possession avec des respects si pleins de terreur, qu'on voyait clairement la grande idée qu'ils avaient de son pouvoir, et ils en ont dit des merveilles. Ainsi, dans ce grand spectacle des possédées de Loudun, on a vu tous les esprits louer ce Seigneur suprême, et on a entendu toutes les langues confesser la

grande gloire de Jésus-Christ, qui sera béni dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

SECONDE PARTIE

Qui contient l'histoire de la possession de la mère Jeanne des Anges; comment elle fut conduite à la perfection par le père Surin, son exorciste; comment elle fut délivrée, les miracles et les prodiges arrivés avant et après cette délivrance.

Abrégé de la vie de la mère Jeanne des Anges, écrit par les religieuses ursulines de Loudun.

La mère Jeanne des Anges, prieure des ursulines de Loudun, naquit le deux février 1602. Son père s'appelait Berciel, baron de Cosse en Saintonge. Elle y fut élevée avec beaucoup de soin; et à l'âge de dix ans, ses parens lui voyant un esprit au-dessus de son âge, jugèrent qu'il fallait lui donner une éducation qui y répondît.

Ils la confièrent donc à sa tante, prieure de l'abbaye de Saintes, qui s'appliqua à lui inspirer toutes les vertus. Mais quelques raisons l'ayant obligée de sortir de cette maison à l'âge de quinze ans, elle entra au monastère des ursulines de Poi-

tiers, à dessein de s'y faire religieuse. Sa mère lui ayant donné beaucoup d'argent, des bagues, et autres bijoux pour en faire ce qu'elle voudrait, elle crut devoir commencer son sacrifice par la privation de toutes ces choses si agréables à une demoiselle de son âge; ce qu'elle fit fort généreusement. Elle avait naturellement le cœur grand, l'âme fort élevée, un riche naturel, un esprit fort éclairé, un jugement très-solide, et une mémoire heureuse.

Etant novice, elle eut beaucoup de ferveur, particulièrement pour la mortification et la charité, qui parut par l'ardeur avec laquelle elle demanda qu'on lui commît le soin d'une religieuse toute couverte de plaies causées par les écrouelles, et d'où sortait une si mauvaise odeur, qu'on avait peine à la supporter. Voyant encore une pauvre pensionnaire abandonnée de tout le monde, parce qu'elle avait le corps perdu de teigne, de galle et de vermine, elle entreprit de la guérir avec des onguents qu'elle fit exprès. Elle la menait tous les jours en des lieux écartés, tant afin que personne ne s'en dégoûtât, qu'afin de cacher cette bonne action, que Dieu bénit de telle sorte, qu'elle mit cette fille en état d'être religieuse.

Pendant son noviciat, ses frères et ses sœurs étant morts, ses parens voulurent la retirer, afin qu'elle fût leur héritière. Cette tentation jointe à plusieurs difficultés qu'elle trouvait dans la vie religieuse, mit son courage à la dernière épreuve. Car son esprit vif, enjoué, qui aimait les belles choses et par-dessus tout la liberté, lui présentait de grandes peines dans l'engagement à la religion. Cependant elle passa par-dessus

toutes ces difficultés par la seule crainte de se perdre dans le monde.

Ayant donc fait ses vœux, elle se proposa de les garder très-exactement, et de rendre à Dieu avec une grande fidélité ce qu'elle lui avait promis. Mais elle ne crut pas s'éloigner de ce dessein, en entretenant de petits commerces qui, sans être criminels, étaient pleins de vanité, et dont Dieu lui faisait souvent des reproches. Ce fut donc uniquement pour s'en débarrasser que, voyant qu'on demandait des religieuses de sa communauté pour en établir une à Loudun, elle fit une sainte intrigue pour y aller. Elle ne donna pas peu à Dieu dans cette rencontre, qui eut pour elle toutes les suites les plus affligeantes; car, sans parler de toutes les peines que les démons devaient lui faire souffrir à Loudun, elle y fut conduite avec les autres religieuses, sans qu'on leur donna un double de fonds, sans provisions et sans aucun meuble. On leur prêta d'abord seulement quelques lits, qu'on leur fit rendre peu après, ensorte qu'elles furent plusieurs années à n'avoir que des paillasses et à manquer de linge et de pain.

Ce cœur plein de courage dissimulant sa peine sur une telle pauvreté, traitait tout cela de bagatelle, et, avec un air toujours gai et content, vaquait infatigablement aux exercices de la religion, à l'instruction de la jeunesse et au travail des mains, où elle se consumait pour procurer le nécessaire à la communauté. Elle faisait elle seule plusieurs emplois, et, comme elle avait de grands talens naturels et qu'elle était agréable et adroite en tout ce qu'elle faisait, elle s'acquit une haute estime dans la ville, at-

tira beaucoup d'amis à la maison, et beaucoup de filles. Parce que son intention était droite, Dieu bénit tellement sa conduite, que cette maison lui doit tout le revenu qu'elle a à-présent.

Quoiqu'elle fût encore jeune, on la regardait néanmoins comme l'âme de cette communauté naissante, et l'on s'adressait à elle pour toutes choses. Ainsi, peu d'années après cet établissement, comme elle était dans une retraite de dix jours, son directeur lui donna avis que la supérieure s'était engagée avec M. Grandier, curé de Saint-Pierre, qui promettait de confesser gratis la communauté, et de lui rendre plusieurs bons offices. Il lui conseilla de détourner ce coup, en lui faisant entendre que cet homme était capable de les perdre. Comme M. Grandier avait été déjà dans les prisons de M. l'évêque de Poitiers, la sœur Jeanne des Anges eut peine d'abord à croire que la supérieure eût pensé à cette affaire : elle la pria de lui en dire la vérité ; la supérieure avoua le tout, lui disant que c'était un très-grand avantage pour une maison aussi pauvre que la leur, de trouver un homme qui voulût leur rendre gratuitement ce service. Tout ce que la sœur put lui représenter une ou deux fois ne servant de rien, elle la supplia de trouver bon du moins qu'elle en écrivît à M. de Poitiers. Le prélat, averti, écrivit en diligence à la mère prieure pour lui défendre cet engagement; et la prieure donna charge à la sœur des Anges de le rompre. Elle écrivit sans façon, de la part de sa supérieure, à M. Grandier, qui, voyant la lettre, dit avant que de l'ouvrir, quoiqu'il n'eût jamais vu la sœur des Anges, et qu'elle ne lui eût jamais écrit : Je sais

de quelle main ce coup m'est lancé; elle le paiera cher, et le boira bon.

Si toute cette histoire n'est qu'une suite de ces fâcheuses menaces, elle est aussi un effet des grandes miséricordes de Dieu sur toute cette communauté, et sur cette grande âme en particulier, qui ne serait peut-être point arrivée au degré de sainteté où Dieu l'appelait, sans de pareilles souffrances. Ce fut pour elle une école où elle apprit à mourir à elle-même, à connaître sa profonde misère, et à renoncer à toute recherche des créatures. Ce fut enfin dans cette tribulation qu'elle fut purifiée, comme l'or dans le creuset, et entièrement unie à son souverain bien.

Etant âgée de 34 ans ou environ, comme elle avait toutes les qualités propres à une supérieure, elle fut élue prieure : charge dont elle s'est acquittée admirablement bien durant trente ans et huit mois sans aucune interruption, parce que les supérieures ayant laissé à la communauté la liberté de lui donner sa voix autant qu'elle voudrait tous les trois ans, elle avait toujours les suffrages. Aussi était-ce une supérieure accomplie, pleine de tendresse et de charité pour les religieuses, les portant toutes à la perfection par son exemple et ses conseils, tenant leur esprit en joie et dans une parfaite union : ce qui faisait qu'elles vivaient toutes dans une paix miraculeuse. Chacune avait recours à elle comme à sa bonne mère; elle consolait les affligées avec une compassion charmante; elle procurait leurs petites satisfactions spirituelles et temporelles, autant qu'elle le pouvait. Elle prenait un grand soin que les malades et les infirmes ne man-

quassent d'aucune chose. Elle abordait tout le monde avec un visage riant et ouvert; elle n'a jamais dit une parole dure, et l'on ne l'a jamais vue aigrie ni altérée, quoiqu'elle en eût de grands sujets. Enfin elle se possédait avec un tel empire, qu'on voyait bien que Dieu était le maître absolu de son cœur. Dans toutes les pratiques de la vie commune, elle avait un esprit si présent, si flexible, et si docile à tout ce que Dieu et le prochain souhaitaient d'elle, qu'on ne pouvait rien voir de plus aisé. Elle était toujours d'un esprit égal, avec une modestie, une sainte liberté, et un je ne sais quoi de si charmant, qu'on eût dit que les attraits de la grâce se rendaient sensibles dans toutes ses actions.

Elle avait une force d'esprit insurmontable, et une patience à toute épreuve, tant pour supporter les faiblesses et les accidens de la vie, que pour souffrir les mépris et les injures des créatures. Elle était trop unie à Jésus-Christ pour n'avoir pas de part à ses états crucifians. Elle a été accusée et calomniée autant qu'on le puisse être, comme si elle eût été une sorcière, une magicienne, une personne chargée de crimes, et c'est l'idée qu'on a eue d'elle long-temps. Trois ou quatre jours avant sa mort, on lui rapporta une chose très-fâcheuse qu'une personne disait d'elle, ce qu'elle écouta avec une patience admirable. Elle n'en parut que plus contente et d'une humeur plus agréable, sans raisonner là-dessus, ni dire aucune parole pour se défendre. Elle en agissait toujours de même dans les occasions les plus humiliantes; elle a avoué à des personnes de confiance que dans ces rencontres son cœur goûtait une paix admirable, et que son

plus grand plaisir aurait été que tout le monde la regardât comme une fourbe, et que si elle n'avait pas craint de déplaire à Dieu, elle aurait tâché d'acquérir cette réputation. Car cela m'établit en Dieu, disait-elle, et m'enfonce dans la divine majesté d'une manière bien plus douce que les louanges et les applaudissemens des créatures.

Cette grande âme avait fait vœu de tendre en tout à la plus grande perfection, et à ce qu'elle savait être davantage à la gloire de Dieu, et d'être fidelle à tous les mouvemens connus de la grâce. Elle a soutenu long-temps sans aucun secours ces grands desseins de perfection; car elle fut privée de la présence du père Surin plus de vingt-six ans avant sa mort. Elle avait néanmoins commerce de lettres avec lui, et avec le révérend père de Saint-Jure. Elle agissait sincèrement et sans déguisement avec ses directeurs.

Depuis que le père Surin lui eut fait comprendre l'importance de l'oraison, elle s'y attacha constamment, et non-seulement elle en fit une heure et demie par jour avec la communauté, selon notre règle, mais rarement elle se dispensait d'en faire deux ou trois heures. Pour cela elle se levait toujours dès quatre heures du matin. Elle avait de plus un attrait merveilleux pour le recueillement intérieur, qui tient sans cesse le cœur uni à Dieu. Elle veillait continuellement sur les mouvemens de la grâce afin de les suivre, et sur ceux de la nature, afin de les éviter, sans se relâcher jamais de cette pratique, quoique la nature souffrît beaucoup de cette captivité continuelle, qui était même capable de lui ôter la santé.

Après avoir long-temps pratiqué cet exercice de la présence de Dieu, elle en acquit une telle habitude, qu'elle ne la perdait presque jamais : ce qui lui causait une paix admirable, et un goût de Dieu perpétuel. Elle puisait dans cet être incréé une force qui l'élevait au-dessus d'elle-même et de toutes les créatures, Dieu opérant en elle à tous momens : ce qui la tenait en paix au milieu des plus grands troubles. Mais elle n'a été élevée à ce haut degré de repos en Dieu, qu'après avoir passé, comme elle l'a confessé elle-même, par les voies communes de l'oraison. Suivant le conseil de son bon ange, elle y a toujours conservé l'esprit de pénitence, d'une vraie mortification et d'une sincère abnégation. Par cette voie solide tout son naturel a été tellement purifié et si bien réglé, qu'on aurait pu dire d'elle qu'elle était rentrée dans la justice et l'innocence originelle.

Dieu se communiquait à elle aussi amoureusement qu'il ait jamais fait aux saints les plus gratifiés de ses faveurs. Car on lui a dit des paroles intérieures et articulées ; elle a eu les plus grandes vues, et les lumières les plus sublimes qu'on puisse avoir en ce monde. Elle a prouvé en plusieurs rencontres que Dieu l'avait favorisée du don de prophétie, joint à un discernement admirable des esprits, qui a paru dans toute sa conduite. Jésus-Christ s'est fait voir à elle plusieurs fois pour la consoler; la sainte Vierge lui a fait aussi cette faveur, ainsi que saint Joseph et les saints anges. La vue de son bon ange lui était ordinaire, et pendant plusieurs années il ne passait pas quinze jours sans renouveler les saints noms qu'elle avait sur la main Il restait

des heures entières au chœur ou dans son oratoire visible auprès d'elle ; et la présence de ce prince du ciel lui donnait des impressions toutes célestes, élevant son esprit à des connaissances admirables sur les vérités de notre foi. Après que les noms furent effacés de dessus sa main, son bon ange lui fut visible à l'ordinaire, la consolant et la conseillant jusqu'à la mort, comme son frère et son meilleur ami.

Il ne faut pas cependant croire que la mère des Anges eût fait tout son purgatoire dans la possession des démons, et que depuis qu'elle en fut délivrée, et que Dieu eut un entier domaine sur son âme, elle ait toujours été inondée des faveurs de son amour. Car elle ne laissa pas de souffrir beaucoup encore, parce que comme le pur amour dépouille de tout les amans du Verbe incarné, ne leur laissant aucun appui humain, il la dénua jusqu'à la dernière extrémité. Il la jetait quelquefois dans des agonies mortelles. Il la remplissait des grâces les plus spéciales ; puis il les retirait. Elle s'accommodait à tout cela avec une indifférence admirable, ne cherchant uniquement qu'à contenter son souverain. Elle souffrit jusqu'à la mort cette alternative, avec une égalité d'âme plus angélique qu'humaine ; et elle entra dans un oubli si général de toutes les grâces sensibles et extraordinaires qu'elle avait reçues de Dieu, que son bon ange même lui étant apparu plusieurs fois dans sa dernière maladie, elle n'y fit presque pas d'attention, tant elle était séparée de tout ce qui n'est pas purement Dieu.

Dieu permit, pour achever son entier dégagement, qu'elle devînt fort infirme trois ans

avant que de mourir, hors d'état de pratiquer ses austérités ordinaires, et même d'assister au chœur et aux autres observances de la règle : ce qui acheva de la purifier et de la faire mourir à elle-même, et à ce qui lui était le plus sensible. Son mal étant augmenté notablement le 6 de janvier 1665, on la jugea en péril de mort, parce que la fièvre redoublant, et l'oppression de poitrine étant jointe à une pesanteur de tête considérable, et à un assoupissement extraordinaire, on craignit un débord.

Dans toute sa maladie elle fut comme une victime, attendant ce qu'il plairait à son souverain de faire d'elle. Elle reçut avec un air égal et une sainte indifférence la nouvelle du danger où elle se trouvait. Il y avait long-temps qu'elle souffrait la vie en patience, et qu'elle désirait mourir. Elle demeura dans son entière conformité à la volonté de Dieu, et une confiance entière aux mérites de Jésus-Christ jusqu'au dernier soupir. On la voyait élever les yeux vers le ciel, ou les attacher sur un crucifix qui était au pied de son lit.

Comme sa dévotion n'avait rien eu à l'extérieur de singulier, elle n'y changea rien dans sa dernière maladie. Etant même près de la mort, elle était dans sa joie ordinaire, cordiale et libre, comme si elle eût été en pleine santé, chantant même de temps en temps des cantiques du père Surin sur le divin amour. Sa voix était si douce, et avait alors quelque chose de si divin, quelle faisait un grand effet sur ceux qui l'entendaient. Elle disait de petits mots qui marquaient que son cœur était tout embrâsé du saint amour, et tout languissant du désir de posséder

son Dieu. Le père Surin, quoiqu'éloigné de plus de 60 lieues, ne lui manqua jamais, car il lui écrivait presque toutes les semaines, pour la faire avancer dans la consommation des voies intérieures. Le soir qui précéda le jour de sa mort, elle reçut de lui un paquet de léttres, par lesquelles il lui inspirait les sentimens dans lesquels elle devait mourir. Elle reçut les derniers sacremens avec beaucoup de dévotion et d'humilité, demandant pardon à toute la communauté du mauvais exemple qu'elle disait lui avoir donné. Une de ses religieuses lui ayant dit qu'elle allait entendre la messe pour elle; demandez à Dieu, dit-elle, qu'il n'entre point en jugement avec moi; mais qu'il dise seulement une parole et mon âme sera guérie.

Celles qui l'assistaient remarquant que l'assoupissement augmentait, et craignant qu'elle n'y expirât, la réveillaient par de fortes paroles. Elle s'arrachait à son sommeil, et se tournant vers celle qui lui parlait : Eh bien, ma chère sœur, lui disait-elle en riant, que faut-il faire pour plaire à Dieu davantage ? Il n'est plus temps de chercher le repos de la nature, il faut veiller, et se tenir attentive aux inspirations de la grâce, et aux mouvemens de Dieu, afin d'y correspondre; et craindre de perdre en ce dernier moment ce que la miséricorde de Dieu nous a fait gagner avec beaucoup de travail. Nos ennemis ne dorment point. Cela dit, elle s'éveilla entièrement, colla ses yeux sur son crucifix, et s'écria en même temps : j'étouffe; mon Dieu, ayez pitié de moi. Celle qui venait de la réveiller, prit son crucifix, lui cria : *Jesu Maria!* Jésus, mon amour, pardonnez à cette pécheresse.

Dans ce moment elle expira. La pâleur couvrit son visage, mais s'étant dissipée peu après, elle devint plus belle que pendant sa vie. Son visage avait une certaine majesté, et un air de sainteté qui inspirait le recueillement intérieur à ceux qui le regardaient.

Cette précieuse mort arriva le 29 janvier 1665, jour de la fête de saint François de Sales, qui avait été un des insignes protecteurs de cette grande âme, qu'il attira au ciel pour bénir éternellement avec lui le Seigneur, et chanter ses grandes miséricordes à jamais.

Le père Surin nous apprendra le reste de ce qui s'est passé de plus considérable au sujet de la mère prieure, dans le temps qu'il en a eu la conduite, commençant son histoire par son arrivée à Loudun, où se fit la première entrevue de ces deux grandes âmes, qui fut le commencement du bonheur de la mère, bonheur dont elle rendra des actions de grâces à Dieu pendant toute l'éternité.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Le père Surin arrive à Loudun, et fait l'office d'exorciste envers la mère prieure.

AYANT reçu ordre de mes supérieurs d'aller à Loudun pour assister les religieuses possédées, comme je l'ai dit en la première partie de cette histoire, je ne crus pouvoir mieux commencer une affaire de si grande importance, qu'en la mettant sous la protection de la sainte Vierge. Je passai donc par Saumur, et je dis la messe à cette intention dans la sainte chapelle.

Etant arrivé à Loudun, j'allai aussitôt voir M. de Laubardemont, intendant de la province, qui me mena voir la mère Jeanne des Anges. Aussitôt qu'on l'eut avertie de venir à la grille, le démon lui dit intérieurement : Voici celui qui me ruinera; elle dissimula cependant la rage que le démon lui fit sentir contre moi, me recevant avec beaucoup de civilité. Mais elle sentit son cœur resserré pour moi, et une répugnance mortelle à m'avoir pour médecin. Il lui semblait qu'elle aurait souffert plutôt toutes sortes de peines que de m'ouvrir son âme; et comme le démon avait alors sur elle un très-grand pou-

voir, il employa toute ses forces pour lui donner de moi un dégoût insurmontable, prévoyant sans doute que si elle se découvrait à moi, Dieu se rendant maître de son cœur, il serait aussitôt obligé de se retirer.

Avant que d'entrer dans mon ministère d'exorciste, je voulus voir comment s'y prenaient ceux qui l'exerçaient actuellement. La première fois que j'y assistai, je connus clairement que la possession était réelle, et Dieu me donna une si grande compassion de l'état de ces possédées, que je ne pus retenir mes larmes. Je considérai attentivement la manière dont se faisaient les exorcismes, qui étaient extrêmement laborieux, en sorte que je ne croyais pas pouvoir faire plus d'un jour cet exercice sans perdre courage; néanmoins, je m'abandonnai à l'obéissance, me confiant uniquement dans le secours du ciel.

Je me déterminai plus que jamais à suivre l'idée que Notre Seigneur m'avait donnée, avant mon départ de Marennes, de m'y prendre par la voie de la pénitence et de l'oraison, en portant ces pauvres religieuses à servir Dieu avec plus de ferveur que jamais. On me confia la mère prieure; et regardant son âme comme m'étant donnée de la main de Dieu, je sentis pour elle une grande charité. Voyant les belles dispositions qu'elle avait, je résolus de la conduire avec le secours de la grâce à une sainteté éminente.

J'entrai donc le jour de saint Thomas l'apôtre, l'an 1634, dans l'exercice de ma charge. La mère n'avait rien qui ne pût seconder les desseins de la perfection où je désirais la conduire. Elle avait l'esprit bon, l'humeur douce, le jugement solide; mais peu de santé, et un naturel

sujet à toutes ses passions. Elle suivait alors un train de dévotion qui évitait les plus grands maux ; mais elle ne faisait aucun effort pour obtenir le plus grand bien. Ce fut ce qui donna au démon un tel empire sur elle, qu'il la tenait entièrement captive, et dans un tel endurcissement de cœur, qu'elle ne pouvait presque s'élever à Dieu. De plus elle était continuellement persécutée par des tentations d'impureté, et d'une manière tout-à-fait horrible.

Voyant cette âme dans une si grande misère, et ne pouvant gagner sa confiance, sans laquelle il m'était impossible de lui insinuer aucun bien, je résolus d'être sans cesse en oraison, pour demander à Dieu la conversion parfaite de cette âme, pour laquelle il avait versé son précieux sang sur la croix. Un jour comme je priais, je ne pus m'empêcher de m'offrir à la divine Majesté por être chargé du mal de cette religieuse, et éprouver toutes ses tentations, jusqu'à être possédé du démon, pourvu qu'il plût à sa divine bonté de lui faire la grâce d'entrer solidement dans la pratique de la vertu ; ne souhaitant rien avec tant de passion que de délivrer cette âme de la captivité du démon. En attendant donc qu'elle me donnât plus d'ouverture pour parvenir à connaître son intérieur, je me servais des exorcismes, et me contentais d'obliger le démon à rendre hommage au Très-Saint-Sacrement ; ce qu'il faisait avec un respect qui édifiait tous les assistans, et soulageait un peu la mère.

CHAPITRE II.

Deux événemens qui se passèrent à Loudun à mon arrivée.

A peine étais-je arrivé à Loudun, qu'on me fit fête de ce que le démon Zabulon, qui possédait la sœur Claire, avait promis de sortir le jour de Noël, lorsque le père Lactance, sous l'autorité de monseigneur de Poitiers, l'interrogeait comme tous les autres démons, selon le Rituel, sur le jour et l'heure de sa sortie; et pour signe, qu'il écrirait sur le front de cette lle le nom de Jésus. L'exorciste reçut cette nouvelle avec un peu trop d'avidité. Tous les autres démons promirent aussi des merveilles. L'un en sortant devait emporter la chaire du ministre sur le haut de la tour du château; l'autre devait emporter la calotte de M. de Laubardemont. Ces promesses flattaient la curiosité de tout le monde, et cela fut mandé à Poitiers : en sorte que l'évêque de Nîmes étant sur le point de s'en retourner, le cardinal de Richelieu le pria de passer par Loudun, pour s'informer de ce qui s'y passait. Il se pressa fort, afin d'être présent à la sortie de ce furieux démon, et arriva la veille de Noël. Mais on interrogea les démons de la mère prieure, qui étaient les plus importans de la bande, parce qu'on craignait que Zabulon n'exécutât pas sa promesse.

Le père Elisée qui était exorciste de la sœur

Claire depuis la mort du père Lactance, vint lui-même interroger les démons de la mère prieure. Béhémoth dit que Zabulon avait fait un mensonge, et qu'il était obligé de l'en avertir. Le père lui répondit : C'est toi qui es un menteur. Et se fiant à la promesse solennelle de son diable, il soutint à Béhémoth que cela arriverait, quoiqu'il en dît. Il n'en arrivera, répartit Béhémoth, que confusion pour toi et pour ton ordre. Toute la confusion, répliqua le père, sera pour le diable, qui est déjà assez décrié, étant tombé dans l'abîme de la damnation, qui est la source de tous maux.

Cependant, comme chacun espérait de voir des merveilles en cette sortie, on arrêta que le jour de Noël, à midi, on ferait une procession solennelle où assisteraient tous les exorcistes, et que la fille possédée serait menée dans l'église du château, où elle serait placée dans un lieu éminent. Chacun faisait effort pour avoir une bonne place, afin de voir le signe que le démon avait promis. Toute l'après-dînée se passa en prières, en chants, en exorcismes ; on attendit jusqu'à cinq heures du soir, et Zabulon ne sortit point. On ne savait que dire, sinon que les démons étaient de vrais menteurs.

De plus, depuis plusieurs mois, les démons disaient que la mère prieure était grosse ; en effet, il y en avait toutes les apparences ; ils prétendaient par là perdre de réputation cette pauvre fille, et la désespérer. Mais, le jour de la Circoncision de l'an 1635, le démon dit que la sainte Vierge le contraignait de faire rejeter à la mère toutes les humeurs qui causaient cette grossesse apparente : elle les vomit en effet durant l'exor-

cisme, pendant l'espace de deux heures, de quoi plusieurs personnes de qualité furent témoins ; entr'autres l'évêque de Nîmes, qui écrivit à son éminence pour lui rendre compte de ce qu'il avait vu. Le roi en étant informé, voulut que ces pauvres filles fussent secourues, et ordonna qu'on y envoyât encore cinq ou six jésuites : ainsi, nous fûmes comme une petite communauté de jésuites à Loudun. Outre cela, M. le cardinal donna à ces religieuses deux mille livres par an, parce qu'elles avaient dépensé tout leur bien pour subvenir aux frais qu'il avait fallu faire pour une si grande maladie.

M. de Laubardemont y employa aussi beaucoup de son bien : Notre Seigneur pourvoyant ainsi au bien spirituel et temporel de ses épouses. Toutes les églises de Loudun étaient occupées par les exorcistes, et le concours des peuples était prodigieux pour voir ce qui se passait ; les exorcistes travaillaient beaucoup : il n'y en eut pas un seul qui ne fût obsédé, et je le fus moi-même tout le premier.

CHAPITRE III.

Conduite que je tins dans les exorcismes, en mettant cette affaire sous la protection de saint Joseph.

Ce qui arriva le jour de la Circoncision consola beaucoup la mère prieure, voyant que la sainte Vierge avait la bonté de justifier son inno-

cence. Je conçus aussi l'espérance que le ciel continuerait à me secourir dans cette affaire. Cependant le démon donnait toujours à la mère une opposition pour moi si étrange, qu'elle ne me faisait aucune confidence, et cette réserve me mettait hors d'état de lui faire du bien autant que je le souhaitais. J'espérais néanmoins toujours en Dieu, et je tâchais en toute rencontre, soit que je bûsse, ou que je mangeasse, ou que je marchasse par les rues, de me tenir toujours attaché à Dieu et de faire quelque attaque au diable Isacaron; car c'était toujours lui qui était en faction. Enfin, après avoir longtemps soutenu cette guerre, il déclara que cette nouvelle manière de le combattre lui était plus insupportable que tous les exorcismes, et qu'à la fin il serait contraint d'y succomber. J'eus encore le mouvement de faire des discours en latin sur la vie intérieure à l'oreille de la possédée, et sur les biens qu'on goûte dans l'union divine. Je disais cela d'une voix fort basse devant le Saint-Sacrement; ce qui tourmentait beaucoup plus le diable que tous les exorcismes. Pour se venger, il me faisait tout le mal qu'il pouvait, et me mettait souvent hors d'état de parler.

Je m'avisai pour lors de mettre toute cette affaire sous la protection de saint Joseph, qui est le père de la vie intérieure, qui a un pouvoir spécial sur les démons, et à qui j'ai, comme à mon saint patron, une dévotion toute particulière; je communiquai ce dessein à la mère prieure, qui voulut bien s'y joindre. Le démon en témoigna une rage extrême, parce qu'il prévoyait sa ruine.

La mère prieure ayant eu peu de temps après

une violente tentation, elle me la dissimula à son ordinaire; mais, lorsque j'étais devant le Saint-Sacrement, j'eus dans l'âme une forte impression de son état, et une connaissance claire de ce qu'elle souffrait. Je fus pressé de lui dire que je savais bien qu'elle avait telle et telle chose dans son cœur. Elle fut dans la dernière surprise de voir que Dieu m'avait découvert son secret : cela lui ouvrit le cœur et lui fit prendre le dessein de se mettre entièrement sous ma conduite, ne me célant plus rien. Cette résolution fut la source de son bonheur; car, dès le moment qu'elle l'eut formée, le démon commença à perdre ses forces, et l'âme de la mère à recevoir beaucoup de lumières et de secours de mon ministère. Mais Isacaron qui jusque-là l'avait tenue dans la réserve, conçut une rage furieuse de ce changement.

CHAPITRE IV.

Discours que je fis au démon après que la mère eut pris confiance en moi.

Lorsque j'eus remarqué l'ascendant que la confiance de la mère me donnait sur le démon, je lui tins ce discours avec une vigueur que Dieu m'inspira : Puisque Notre Seigneur me présente le moyen de faire du bien à cette âme, je m'en servirai à mon avantage, et la mettrai en état de faire éprouver de la honte à celui qui travaille depuis si long-temps à la perdre. Le démon me

répondit avec beaucoup de fierté et de rage, que si j'entreprenais de conduire cette âme à la perfection que je m'étais proposée, je trouverais bien à qui parler, et que je recevrais des traitemens si rudes et si étranges de la part des démons, que j'aurais sujet de me repentir de m'être employé dans cette affaire, et que je serais contraint de demander à mes supérieurs de me retirer de cet emploi. Je te rendrai, me disait-il, tout-à-fait misérable : j'ai déjà commencé à te faire sentir mon pouvoir; mais tu verras bien d'autres choses, si tu entreprends de perfectionner une âme qui est possédée du démon. Je t'empêcherai bien d'en venir à bout, car ce me serait un grand affront. C'est pourquoi je vais entreprendre contre toi des choses qui t'étonneront, et détermineront ceux de qui tu dépends à te faire quitter la place. J'ai plus de pouvoir que tu ne penses ; je ferai en sorte que tout l'enfer se ligue contre toi pour favoriser mes desseins. Tu en auras bientôt des nouvelles.

Je lui répondis : Il est vrai que mon dessein est de rendre sainte cette religieuse; et, tant que j'aurai des forces, je ne me lasserai pas d'y travailler de bon cœur, jusqu'à ce que je voie le feu du divin amour allumé dans son âme. J'ai pris aussi la résolution de te rendre le plus malheureux démon qui ait possédé un corps: Je te veux préparer en cette âme un nouvel enfer, et je prétends faire à ton maître la plus grande confusion qu'il ait jamais reçue. Tu as pour toi l'enfer et la magie, et moi j'ai le Roi du ciel et de la terre, qui ne m'abandonnera pas. Dieu m'a confié cette âme, je veux la lui rendre telle qu'il la désire. Pour les travaux dont tu me menaces,

je ne te crains point, car c'est aussi mon désir de souffrir les plus grandes peines et les plus grands travaux pour délivrer cette âme de ta tyrannie ; et quand il ne me resterait qu'un moment de vie, je veux l'employer à fulminer contre toi et à travailler à la perfection de cette religieuse. Le mal que tu m'as fait jusqu'à présent me donne le désir de souffrir davantage, et je m'offre à Dieu pour souffrir tous les effets de ta rage. Pourvu que cette âme que tu tiens en profite et devienne libre, afin qu'elle puisse vaquer à la contemplation et posséder le souverain bien.

Nous continuâmes tous les deux à nous dire cent choses, et à nous faire un défi général et une déclaration de combat à toute outrance. Le démon parlait par la bouche de la possédée : cela arrivait ordinairement le soir, dans un parloir qui répond à l'église, en la seule présence de Dieu et de ses saints anges. Le démon tint sa parole, et moi la mienne. Si je ne l'épargnai pas, il ne m'épargna pas non plus ; car, outre que je souffrais déjà son obsession, je supportai de sa part d'étranges assauts que je décrirai ailleurs. Mais, pour le coup, le démon demeura fort étonné de voir ma résolution ; et moi je fus bien consolé, dans l'espérance que Dieu, par l'intercession de saint Joseph, me secourerait contre la rage des démons et la furie de l'enfer.

CHAPITRE V.

Le démon confesse qu'il avait trois hosties en son pouvoir ; je l'oblige à les rapporter.

Isacaron qui me parlait presque toujours, (car ils ne sont pas tous en faction ; mais ordinairement il n'y en a qu'un seul qui parle et qui paraît), résistait si fort aux exorcismes que je faisais sur la mère, que je conjecturai qu'il y avait un charme puissant et terrible fait par les magiciens, dont le démon prenait avantage, parce quoique les démons soient bien forts, ils le sont encore plus lorsque les magiciens sont dans leur parti. Je voulus savoir, contre ma coutume, ce qui en était, car je ne m'informais jamais de telles choses, me confiant au pouvoir de l'Eglise Le démon m'avoua que, depuis huit jours, trois magiciens, un à Paris, deux à Loudun, avaient communié et gardé les hosties, afin de les mettre entre les mains du diable, et que Dieu, par sa bonté, déférait ainsi à la volonté de ses créatures ; que les démons cependant n'osant y toucher, les mettaient en dépôt entre les mains de ces magiciens, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ; que maintenant elles étaient entre les mains de celui de Paris, et que bientôt on les ferait brûler.

Je conçus un grand désir d'avoir ces hosties, et d'empêcher qu'elles ne fûssent profanées da-

vantage par ces malheureux : je commandai donc à Isacaron de s'en aller à Paris, et d'avoir grand soin qu'elles fûssent conservées, lui disant que je l'en faisais gardien. On ne peut croire jusqu'où va le pouvoir d'un exorciste qui agit sur le démon au nom de l'Eglise : Isacaron quitta aussitôt le corps de la mère, et n'y parut plus à l'ordinaire. Comme je craignais tout pour ces hosties, je commandai à Balam, autre démon qui possédait la mere, d'y veiller aussi, et je lui dis : Je t'ordonne, de la part de Dieu, qui m'a donné tout pouvoir sur toi, d'aller à Paris incessamment, et en quelque lieu que soient les hosties, de les prendre, et de les rapporter demain à l'exorcisme de l'après-dînée, pour me les remettre entre les mains. Il refusa absolument de m'obéir, disant que cette commission était trop horrible pour lui ; et jamais je ne pus lui faire promettre qu'il le ferait.

Lorsque je fus dans notre chambre, ce désir de retirer Notre Seigneur de leurs mains me pressa si fort, dans la pensée que je racheterais notre rédempteur, et lui rendrais en quelque façon ce que nous avons reçu de lui, que je lui offris ma vie, le suppliant de la prendre, et de me faire la grâce de retirer ces hosties, qui étaient en captivité sous le pouvoir des méchans. Je me mis sur cela en oraison, et je priai mon bon ange de contraindre Balam d'exécuter le commandement que je lui avais fait.

L'après-dînée, ne me souvenant plus de la prière que j'avais faite à mon bon ange, je commençai l'exorcisme ; mais je trouvai tous les démons absens, excepté Béhémoth qui gardait la place. Je le chargeai de m'avertir du retour des

autres démons. Peu de temps après, Isacaron arriva dans une grande furie, et il fut aussitôt suivi de Balam qui parut sur le visage de la mère. Je lui demandai s'il avait fait ce que je lui avais ordonné. Il me répondit qu'oui, et qu'il avait apporté ces hosties; mais que jamais il n'avait porté un si pesant fardeau; qu'il les avait trouvées sous une paillasse où une magicienne les avait mises. Je lui demandai pourquoi il était allé les chercher, vu le refus qu'il en avait fait. J'ai été contraint, me dit-il, par ton bon ange, qui m'a fait ponctuellement accomplir ce que tu m'avais ordonné. Je me ressouvins alors de la prière que j'avais faite à mon bon ange, dont je n'avais parlé à personne, l'ayant entièrement oublié.

Quand il fallut donc qu'il dît le lieu où il avait mis ces hosties, il s'en défendit tant qu'il put; et après ce combat où je lui donnai toutes sortes de malédictions, parce qu'il faisait des discours insolens sur l'outrage que la majesté de Dieu avait reçu des hommes en cette occasion, répétant souvent : les hommes que Dieu a rachetés l'ont mis en notre puissance, et se moquant ainsi de moi, il fut enfin forcé de dire qu'elles étaient sur l'autel. Ayant reçu ordre de dire l'endroit précis, il étendit le corps de la mère, qui était petit, portant sa main jusque dans une niche au-dessus du tabernacle, où le Saint-Sacrement était alors exposé dans un soleil d'argent. Baissant ensuite la main, il prit sur le pied du soleil un papier, et avec un tremblement et un respect profond le mit entre mes mains. Je le reçus à genoux, et j'y trouvai trois hosties. Je commandai au démon de les adorer; ce qu'il fit avec

un respect si admirable, que toute l'assemblée en fut touchée. Cet heureux succès me donna une grande consolation, et m'anima beaucoup à la poursuite de mon dessein, et les démons en parurent extrêmement humiliés.

CHAPITRE VI.

La mère Jeanne des Anges entre dans le chemin de la perfection.

Quatre mois se passèrent sans que je pusse rien faire ni rien gagner sur le cœur de la mère prieure ; je ne faisais que regarder la place et la contenance des ennemis qui l'occupaient ; mais quand une fois elle se fut déterminée à suivre ce que je lui disais, l'affaire changea de face entièrement, et elle avançait chaque jour d'une manière admirable.

Comme Dieu veut être servi par amour, et que lui-même nous y engage par la douceur et les attraits de sa grâce, je crus devoir prendre la même voie pour conduire cette âme. Je m'appliquai donc à reconnaître les mouvemens de l'Esprit-Saint en elle ; et, par de fréquens discours, je la portais à y être docile, lui faisant voir les grands avantages que possède une âme qui est toute à Dieu. Mon principal dessein était d'établir cette âme dans une volonté solide de la perfection intérieure, sans lui proposer rien de particulier, lui laissant une entière liberté. Jamais je ne lui disais : Faites cela ; car, voyant

que Dieu avait pris l'empire sur son cœur, je ne doutais pas qu'il ne la portât à ce qu'il désirait d'elle, et j'espérais qu'elle seconderait les sacrés mouvemens de la grâce qui lui seraient inspirés au moment qu'elle les connaîtrait, à quoi elle était fort fidèle ; si bien que j'attendais qu'elle me fît les premières propositions. Lorsque je souhaitais quelque chose d'elle, je l'y disposais de loin, et l'y portais doucement sans qu'elle s'en aperçut.

Cette voie eut un grand succès, et je vins à bout en peu de temps de ce que je désirais. Elle était fort touchée de l'amour divin, et je voyais que le Saint-Esprit était l'auteur de cet ouvrage. Je me persuadai que ce feu allumerait un incendie dans son cœur, par le moyen du Saint-Sacrement, si elle le recevait tous les jours avec une sainte disposition, et que ce serait un grand moyen de chasser le diable. Comme depuis deux ans la mère communiait à-peu-près comme aurait fait une bête, sans aucun sentiment de piété, je pris à cœur que Dieu eût une digne réception dans cette âme, où les démons avaient fait tant de ravages. Je résolus donc de ne plus faire d'exorcismes le matin, mais d'employer ce temps à préparer la mère à la sainte communion : ce qui réussit si bien, qu'en peu de temps cette âme fut changée, et cette viande divine eut plus de force pour la nourrir, que le pain n'en a pour nourrir le corps.

Un des démons m'avoua que la douceur avec laquelle j'avois engagé la mère dans le bien l'avait supplanté, et que si je m'y étais pris autrement, je n'aurais point réussi ; que j'en avais usé comme Dieu en use avec les hommes, qu'il

ne contraint point, mais qu'il gagne et attire à lui par les douceurs de la grâce : il ajouta qu'il n'avait jamais vu d'âme aller aussi vîte à Dieu que la mère. En effet, en peu de temps elle parcourut les trois voies de la vie intérieure avec tant de liberté, que nonobstant les travaux de la possession, elle ne perdit jamais de vue l'amour de Dieu.

Léviathan, le chef des démons qui la possédaient, et mettait tous les autres en action sans presque y paraître, voyant que son royaume tendait à ruine, et que tout retomberait sur lui, me déclara une guerre ouverte.

CHAPITRE VII.

Peines effroyables que me firent les démons pour m'obliger à quitter l'emploi d'exorciste.

Les démons me firent tous les maux qu'ils m'avaient promis ; ils m'attaquèrent par des tentations d'impureté d'une manière si épouvantable, que, sans une grâce miraculeuse, je n'aurais jamais pu m'en défendre : ils me tourmentèrent ainsi un an entier avec cette violence. Je me formai dans l'idée la représentation de la Sainte Vierge portant son fils entre ses bras, comme on voit beaucoup d'images. Dans ce moment la tentation diminua, et peu après le démon se retira.

Le matin, j'allai à l'exorcisme plein d'un nou-

veau courage, croyant que j'avais l'avantage sur mon ennemi. Dès que je l'aperçus sur le visage de la mère, je l'attaquai par ces paroles : *Quis te impedivit ?* qui t'a empêché ? ces mots n'avaient rapport qu'à ma pensée sur ce qui s'était passé en moi pendant la nuit, et dont je n'avais rien dit à personne. Je répétai : *Quis te impedivit ?* le démon répondit avec rage et confusion. Je lui demandai s'il s'était aperçu de l'image que je m'étais formée dans l'esprit ; il répondit : oui ; car voyant que je ne pouvais opérer dans la partie sensible, je suis monté dans l'imagination, et j'ai connu ce qui m'empêchait d'agir ; je me servis de ce remède avec succès pendant six mois. Mais un autre démon des plus puissans se moquant de ce que les autres n'avaient pu me vaincre, se vanta d'en venir à bout ; il n'y eut pour ce sujet aucune abomination dont il ne se servît ; mais Dieu me fit la grâce d'être ferme dans la vue de cette image de la Sainte Vierge ; et quelque violence que ce méchant esprit pût me faire sur cette matière, je n'en retirai que plus de force par la miséricorde de mon Dieu. Je dis une fois à celui qui m'importunait : Bien loin que toutes vos attaques me nuisent, elles me servent beaucoup. Je ne doute point que tu ne me tourmentes ainsi jusqu'à la mort, et j'en suis bien aise ; car le danger où te me mets m'oblige de recourir sans cesse à Dieu, et de faire une oraison continuelle pour me tenir toujours uni à lui.

Dès que je fus arrivé à Loudun, quoiqu'on ne m'eût donné que le soin de la mère prieure, je ne laissai pas de travailler aussi à la perfection des autres, leur parlant en particulier de l'orai-

son, de la mortification, et surtout du bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. Je leur faisais encore des conférences toutes les semaines, où je traitais toutes ces matières qu'elles goûtaient beaucoup, et dont elles tiraient un grand profit, de sorte qu'en peu de temps toutes ces bonnes filles s'étaient accoutumées à l'oraison et à la pénitence. La face de la maison changea entièrement; les démons n'en pouvaient plus troubler l'ordre et la paix, comme auparavant, parce que l'exemple de la mère prieure soutenait la régularité. Ils en eurent un grand dépit, et comme mes discours aux religieuses avaient excité cette ferveur, ils m'obsédèrent de telle sorte que, quand je voulais parler à ces filles, ils m'ôtaient de l'esprit ce que je voulais leur dire. Souvent je restais tout stupide, et lorsque je voulais me faire violence, il me prenait un mal de cœur ou de tête que je ne pouvais surmonter.

Cette impuissance me dura très-long-temps. Il me restait cependant une capacité pour aider la mère, encore étais-je quelquefois si tourmenté, que je ne pouvais lui parler: alors je me mettais en oraison, et j'appliquais le Saint-Sacrement sur la tête de la mère. Afin que les démons ne fissent aucune irrévérence au précieux corps de Jésus-Christ, je l'avais enfermé dans une petite boîte d'argent. Cependant ils se moquaient de moi, exaltant leur puissance, me pressant de parler comme auparavant, et me demandant, par dérision, où était ce courage et cette facilité à m'expliquer et à leur faire de la peine. Cela servait à m'humilier beaucoup, sans m'ôter la confiance en Dieu. Malgré toute leur malice,

Notre-Seigneur me laissait assez de liberté pour aider la mère prieure.

CHAPITRE VIII.

Les démons ont permission de me posséder, même en public.

On n'avait jamais vu que les démons possédassent un ministre de l'Eglise pendant les exorcismes; mais comme je les tourmentais d'une manière nouvelle, qui les réduisait à la dernière confusion, et que je ne me rendais point à toutes leurs prières, Léviathan eut permission de Dieu de me posséder publiquement. Il espérait que mes supérieurs en étant avertis me retireraient de ce lieu. Cette possession, qui me fut très-humiliante, me donna un grand mépris de moi-même. Il commença par me tourmenter toute la semaine-sainte de l'année 1635, me promettant de me faire souffrir la passion le Vendredi-Saint. En effet, ce jour même, en présence de tous les pères, de M. de Laubardemont et de quelques officiers, je sentis un grand mal de cœur, qui aboutit à me débattre et à me tordre les membres comme un possédé, avec des transports si grands, que tous les assistans en furent effrayés. A me voir on eût jugé que je n'avais pas l'usage de la raison. Cependant je l'avais très-libre; mais je ne pouvais arrêter cette violence. Je portais la main à la bouche pour la mordre: je me mettais à genoux, puis je me

relevais, faisant des sauts qui étonnaient tout le monde. Les pères m'exorcisèrent, et à force de conjurations firent retirer le démon. Je revins à mon premier état, et reposai fort bien la nuit, sans que les démons me rendissent leurs visites ordinaires.

Quelques temps après, comme je prononçais dans l'exorcisme, les paroles contre les démons, je perdis tout-à-coup la parole, et me sentis lier de telle sorte, que je ne pouvais prononcer un seul mot. Un père m'apporta aussitôt le Saint-Sacrement dans la petite boîte d'argent. Dès que la boîte eut touché mes lèvres, la parole me revint. Le démon me fit taire ensuite cinq ou six fois, et je parlai autant de fois que je touchai la boîte. Tout cela m'arriva dans un seul exorcisme, où M. de Nismes, qui était présent, m'appliqua lui-même plusieurs fois le Saint-Sacrement, et commanda au démon de se retirer.

Quand je disais la messe dans la chapelle des religieuses, le démon m'arrêtait quelquefois tout court. Alors je faisais venir l'exorciste, pour commander au démon de me laisser achever la messe, et il obéissait ponctuellement. En d'autres temps le démon me saisissait de telle sorte, que je n'avais de repos qu'en me jetant sur le pavé. Je ne pouvais m'empêcher de me rouler et de jeter des cris épouvantables. Il me semblait pour lors que j'avais deux âmes; l'une était dans une grande paix et dans l'union avec son Dieu; l'autre haïssait Dieu : en sorte que je souffrais les tourmens des damnés. Les exorcistes venant pour me secourir, le Saint-Sacrement à la main, je sentais un grand amour pour lui, ce qui me

faisait tendre la main droite pour le prendre, et je le repoussais de la main gauche, comme en ayant horreur. Dans toutes ces violences, j'avais le fonds de l'âme plein de joie de souffrir pour Dieu, sans aucune inquiétude, me moquant dans mon cœur de toutes les agitations où me mettaient les démons.

Ce qui causait de l'admiration à tout le monde, c'est que le démon quittait tout d'un coup le corps de la mère, pour entrer dans le mien; alors la mère devenait fort paisible, et moi je devenais furieux. Cela arriva un jour que M. le duc d'Orléans, frère du roi, était à l'exorcisme; car il vit que la mère étant délivrée pour quelque temps, je fus jeté par terre, et que voulant me relever, j'y fus jeté de nouveau. Pendant que j'étais ainsi tourmenté, un des assistans parlait à la mère, qui était fort tranquille, et l'exorciste ayant commandé au démon de me quitter, le visage de la mère changea aussitôt, et devint si horrible, que celui qui lui parlait en fut terriblement effrayé. Me voyant soulagé je me relevai pour aller poursuivre mon ennemi qui occupait la mère, et l'ayant chassé pour quelque temps, nous demeurâmes paisibles tous les deux.

Il faut remarquer que quand j'étais ainsi renversé par terre, les autres démons se moquaient de moi, et disaient en m'insultant: N'est-ce pas une chose plaisante de voir un exorciste monter en chaire, après s'être roulé dans la poussière? Les démons de la mère en particulier me disaient mille insolences, et croyaient triompher, en attendant l'heure qu'on me retirerait de cet emploi, à cause de la grande impuissance où j'étais

réduit. Mais le père provincial étant venu lui-même à Loudun pour voir mon état, les démons qui avaient résolu de me tourmenter cruellement en sa présence, furent bien trompés. Car le père provincial se trouvant à l'exorcisme que je faisais à la mère, et le démon me menaçant de me jeter par terre, il le lui défendit par le droit que sa charge lui donnait sur moi; si bien que depuis il n'arriva rien de semblable devant le peuple. Ainsi le père provincial me laissa continuer les fonctions d'exorciste; ce qui causa aux démons un dépit incroyable.

Isacaron dit ensuite que mon bon ange l'avait empêché de me tourmenter devant le père provincial, se plaignant de la perte qu'il faisait dans cette obsession, parce que me donnant connaissance des procédés qu'il employait pour persécuter les hommes, cela me rendait de plus en plus capable de les soulager et de leur faire à eux-mêmes de terribles peines, étant obligés malgré eux de me dire leurs secrets.

Ils continuèrent à me faire en particulier ce qu'ils m'avaient fait en public, et l'un de ces démons me disait sans cesse : Quitte la mère, et on te laissera en paix. Toutes leurs malices, par la grâce de Dieu, ne me découragèrent point, et quelques maux qu'ils me fissent souffrir, je désirais toujours d'en souffrir de plus grands, ne mettant aucunes bornes à l'amour des croix et des souffrances pour Jésus-Christ, parce que sa bonté m'en avait fait connaître la valeur et le prix, afin de lui gagner des âmes et surtout celle de la mère. Quelquefois je sentais cette ardeur pour la croix si forte, que je ne pouvais m'empêcher de chanter des cantiques à ce sujet, et

sur l'amour que les hommes doivent avoir pour Notre-Seigneur.

Je tâchais, autant qu'il m'était possible, d'inspirer ce même amour pour les croix à la mère, avec une grande joie et une gaîté continuelle; persuadé que j'étais de la vérité de cette parole de l'Ecriture, que la joie du Seigneur et la confiance en sa divine bonté font toute la force de l'âme. Comme Dieu s'était servi de cette pauvre fille pour empêcher la malice de Grandier, elle fut la première sur qui ce misérable jeta sa fureur, et exerça principalement sa vengeance; car elle n'était pas encore élue supérieure, qu'elle ressentait déjà les attaques de l'obsession. Mais sa vertu faisait qu'on ne s'en aperçut qu'après son élection. De plus, ce méchant homme lui envoya les plus forts et les plus puissans démons de l'enfer, afin de la faire souffrir davantage.

Les démons l'avaient tellement accablée de tristesse, quoiqu'elle fût gaie de son naturel, qu'ils l'avaient presque abrutie. Lorsqu'il plut à la divine Providence de me la mettre entre les mains, elle était comme réduite au désespoir: car il y avait déjà deux ans ou environ qu'elle souffrait d'une manière cruelle de la part des démons, sans que tant d'exorcismes qu'on avait faits sur elle eussent diminué ses peines; au contraire ils n'avaient fait que la décourager davantage, à cause du travail immense que cela lui causait et du peu de succès des peines qu'on prenait auprès d'elle. D'ailleurs, son cœur naturellement charitable et compâtissant, souffrait de voir plusieurs de ses sœurs presque aussi affligées qu'elle, et sa maison hors d'état de fournir plus long-temps à la dépense qu'il fallait faire

pour l'entretien de plusieurs exorcistes de divers ordres religieux et d'autres qui les secouraient spirituellement : pour ne rien dire des peines qu'elle ressentait des calomnies que les méchans inventaient contre elle et contre sa communauté, surtout avant que cette possession fût avérée et prouvée juridiquement. Tant de sujets de peine avaient fait comme une mer d'afflictions qui, inondant son âme, l'avaient submergée et comme abîmée dans une si grande et si profonde mélancolie, qu'il m'en coûta beaucoup pour l'en retirer; ce que je fis néanmoins peu à peu avec le secours de Dieu, surtout quand elle m'eut donné sa confiance.

CHAPITRE IX.

La mère prend la résolution de se donner tout à Dieu, qui lui fait de grandes faveurs.

Les démons tourmentaient tellement la mère pendant les exorcismes, que je me trouvais heureux quand, de six heures que j'employais chaque jour, elle pouvait entendre un quart-d'heure ce que je disais pour l'engager à être tout à Dieu. Je sentais souvent que le Saint-Esprit donnait une certaine vigueur à mes paroles, qui allaient pénétrer son cœur à travers les obstacles que le démon y mettait. Un jour, après la sainte communion, comme je lui aidais à faire son ac-

tion de grâces, elle sentit une grande impétuosité d'esprit, qui lui fit dire : Ah ! mon père, j'ai choisi aujourd'hui; je prends pour mon partage la croix de mon Sauveur; je suis choisie pour la porter jusqu'à la mort. Elle dit cela efficacement, et ce fut un coup mortel pour le diable, qui se saisit d'elle à l'instant, et avec une grande rage la jeta par terre, roulant son corps d'une manière extraordinaire. Ce fut dans cette rencontre qu'elle se donna entièrement à Dieu, et depuis elle avançait admirablement tous les jours sans jamais reculer. Je fus pour lors au comble de la joie, voyant que Dieu avait enfin gagné cette âme, comme je l'avais tant désiré.

Peu de temps après, elle eut de grands attraits pour la pénitence, qu'elle me communiqua. Quoique je connusse qu'ils venaient de la grâce, j'en différai néanmoins l'exécution, attendant que le Saint-Esprit l'y portât encore davantage, et lui inspirât ce qu'il voulait qu'elle fît.

Un jour qu'il n'y avait personne à l'exorcisme, la mère étant devant le Saint-Sacrement, liée sur un banc, comme à l'ordinaire, à cause des fureurs où les diables la mettaient, et moi à genoux auprès d'elle, elle sentit une opération divine qui la mit hors d'elle-même, et la ravit pendant environ un quart d'heure. Pour lors il lui sembla qu'on la mit devant le trône de Dieu, pour être jugée : toute sa vie lui fut représentée jusqu'aux moindres défauts. Voyant combien la moindre impureté est horrible devant un Dieu si pur, elle était dans une terrible angoisse, attendant la sentence de ce juge. Se sentant si pleine de fautes, elle craignait tout, et était couverte de confusion. Elle conçut alors, et sentit par

expérience, mais expérience qui ne se peut dire, combien l'impureté de la créature est opposée à l'infinie pureté du Créateur. Cette vue lui était insupportable, et elle aurait mieux aimée souffrir toutes les furies des démons, que de se voir si pleine de corruption. Une main de papier ne suffirait pas pour décrire toutes les grandes vérités qui lui furent découvertes dans cette vision, et les conséquences qu'elle en tira.

Quand cette opération fut passée, Dieu permit aux démons de se saisir d'elle ; et il lui sembla qu'elle leur était livrée pour l'éternité par la sentence de ce terrible juge. De sorte que je vis un spectacle qui m'étonna beaucoup. Quoiqu'elle eût tout son bon sens, elle poussait des cris et des gémissemens très-douloureux, se croyant jugée et condamnée ; et le démon agissant avec une impression très-violente, lui persuadait qu'elle était véritablement perdue. De plus, Dieu lui imprimait dans la substance de l'âme des regrets si cuisans de l'avoir offensé, et les démons lui donnaient de si grandes impressions de désespoir, qu'elle était dans un martyr le plus douloureux qu'on puisse imaginer. Il dura l'espace de cinquante jours.

Cette faveur du ciel donna une telle force à son âme, qu'elle se mit entièrement dans les voies de la grâce ; car elle sentit de forts attraits pour la pénitence, et me pria de lui en prescrire. Mais j'attendais que cet attrait se fût encore plus déclaré, et que Dieu lui donnât des mouvemens pour les pénitences qu'il voulait qu'elle fît. Je lui fis donc différer ses austérités, et en attendant je tâchais de lui inspirer un amour pour Dieu qui la rendît capable de soumettre entiè-

rement sa volonté à celle de son directeur ; espérant que, si une fois elle s'engageait ainsi, n'agissant plus à son choix, les démons ne pourraient plus subsister avec elle, et que cette soumission la rendrait sainte. Mais je désirais que cela se fît dans la douceur de la grâce. L'Esprit-Saint lui donna bientôt l'intelligence de cette leçon, et elle ne tarda guères à me déclarer qu'elle s'abandonnait entièrement à ma conduite, et que je disposasse d'elle comme je jugerais à propos.

Me voyant ainsi maître de tous nos ennemis par la soumission que la mère me marquait, je résolus de combattre en elle tous les obstacles que j'y trouvais aux opérations de la grâce, dans lesquels le démon se tenait comme dans un fort qui était à lui, m'assurant que quand je lui aurais ôté ce domaine, la place serait toute rendue à Dieu.

Je m'aperçus d'abord que la mère avait une certaine gaîté et liberté de nature, qui la portait à rire et à bouffonner ; et que le démon Balam entretenait cette humeur. Je vis que cet esprit était tout-à-fait opposé au sérieux avec lequel on doit prendre les choses de Dieu, et qu'il nourrissait en elle une certaine vivacité, qui détruit la componction de cœur nécessaire pour se convertir parfaitement à Dieu. J'observai qu'une heure de cette gaîté détruisait tout ce que j'avais édifié en plusieurs jours. Je jugeai d'abord qu'il fallait attaquer cet esprit de vive force, et me servir de l'inclination que Dieu avait donnée à la mère pour la pénitence. Je lui fis voir le grand préjudice que lui causait cette humeur railleuse et bouffonne ; ce qui lui en donna une grande

horreur, et lui fit concevoir un grand désir de se défaire de cet ennemi.

L'ayant donc ainsi disposée, je lui demandai si elle avait des instrumens de pénitence. Elle me répondit qu'elle trouverait bien une discipline, une haire et une ceinture dont elle ne s'était point servie depuis qu'elle était possédée : mais qu'elle s'en servirait quand je le jugerais à propos. Je lui demandai encore si, quand le démon Balam lui ferait part de son esprit bouffon, elle aurait bien le courage de prendre la ceinture et de la porter pendant quelque temps, afin d'abattre cette joie. Elle me répondit qu'oui. Aussitôt qu'elle eut dit cette parole, le diable vint avec une force épouvantable, comme si tout eût été perdu, disant qu'il n'en serait rien, et qu'il l'empêcherait bien. Je le congédiai, et je laissai dans l'esprit de la mère une grande appréhension de cette pénitence. Elle résolut pourtant de m'obéir, et porta cette ceinture, même avant que cet esprit bouffon l'attaquât. Il vint donc à la récréation, afin de la mettre de belle humeur ; mais apercevant cette ceinture, il fut obligé de se retirer, et la mère fut bien récompensée de cette mortification ; car elle se trouva en paix dans son oraison, et y reçut de grandes lumières ; ce qui la fortifia dans le dessein de combattre ses ennemis.

Après l'exorcisme du lendemain, elle demeura fort faible et fatiguée du combat. Je lui demandai si Balam l'attaquait dans cet état. Elle me dit qu'il n'y avait pas d'apparence à cause de sa faiblesse, et que sa ceinture qui était de cuivre avec des pointes, lui était entrée fort avant dans la chair ; que cependant elle obéirait jusqu'à la

mort. Je lui dis de la prendre, quoique j'eusse de la répugnance à lui faire cette peine avec ce qu'elle souffrait déjà. Lorsque je me fus retiré, j'en eus quelque inquiétude. Je retournai lui dire que sa bonne volonté suffisait, et qu'elle ne fît pas cette pénitence. Elle me répondit : Ah! mon père, est-ce que vous voulez condescendre à ma lâcheté? Suivez, je vous prie, les mouvemens que Dieu vous donne. Peu de temps après, le démon se voyant couvert de confusion, attaqua la mère par une furieuse tentation, qui ne diminua point par la peine que lui causait sa ceinture; animée d'une grande haine contre elle-même et ses ennemis, elle s'en alla prendre au chœur une rude discipline. Alors Isacaron, après avoir fait long-temps bonne mine, (car c'était lui qui la tourmentait pour lors), fut contraint de se retirer, et de la laisser entre les mains de son divin époux, qui lui donna de grandes consolations intérieures.

Deux ou trois mois après, la mère se trouva fort mal, en sorte qu'elle fut obligée de s'alliter. Alors le démon qui la mettait de belle humeur, lui donna envie de faire venir de la compagnie pour se divertir. Mais se doutant d'où cela venait, elle se mortifia aussitôt, et prit sa ceinture. Isacaron voulut s'en venger la nuit suivante; il la poursuivit par de méchantes tentations. Mais elle s'en vengea à son tour; car, malgré sa maladie, elle se leva, et alla prendre une rude discipline.

Le lendemain, à l'exorcisme, le démon me fit le récit de ce qui s'était passé, et dit qu'il n'attaquerait plus la mère à des conditions si dures pour lui. Il ajouta que quand on se défend par

la pénitence des tentations infâmes, les coups retombent sur lui par ordre de la justice divine, et par le ministère des bons anges. Il me dit de plus que, quand il rapportait à Lucifer ses mauvais succès dans ses combats contre la mère, il était châtié terriblement. Lucifer, dit-il, ne sait pas avec quelle puissance Dieu aide les âmes dans la loi de grâce, et combien nous avons à souffrir dans nos entreprises. Nous avions à la vérité du pouvoir sur les hommes avant la venue du Fils de Dieu; mais depuis, nous sommes liés dans les enfers, et quand nous nous engageons à tenter les âmes, nous nous exposons à de grands supplices.

CHAPITRE X.

La mère remporte la victoire sur les démons.

Les démons qui combattaient la mère les uns après les autres, se trouvant affaiblis par les pénitences qu'elle faisait avec tant de courage, l'attaquèrent tous ensemble afin de se soutenir. Mais elle résolut, au moment qu'ils l'attaqueraient, de leur résister fortement par les mêmes armes de la pénitence; persuadée que par cette voie elle leur tiendrait tête, quand même ils viendraient au combat cent fois le jour. Cette généreuse résolution fit perdre courage aux démons, et les réduisit au désespoir. En effet, Balam, en moins de quinze jours, fut tout-à fait

vaincu ; et la mère avait un si grand pouvoir sur lui, qu'il ne pouvait plus la troubler, à l'exception d'une seule fois, qu'elle négligea de lui résister. Il en prit avantage, et quand je revins à l'exorcisme, il se trouva dominant, ce qui me surprit beaucoup. Animé de zèle, je lui donnai un grand soufflet, qui lui fit perdre sa belle humeur, et l'obligea de se retirer.

Isacaron, qui avait profané de mille manières le temple consacré à Dieu, jetant le corps de la mère en mille abominations, excepté certaines choses où le consentement est absolument nécessaire, et qu'il ne put jamais obtenir, fut aussi bientôt vaincu par la pénitence ; en sorte qu'en peu de temps la mère fut en paix de ce côté là, tenant sous sa domination celui qui l'avait attaqué avec tant d'audace.

La mère, au commencement de sa possession, était tellement persuadée que dans cet état elle ne pouvait se défendre que par la voie de la pénitence, qu'elle n'osait y penser sans frayeur ; tant les démons lui en avaient donné l'horreur ! mais quand elle se fut confiée en l'assistance divine, et confirmée dans le désir de plaire à Notre-Seigneur, elle vit clairement qu'elle pouvait secouer leur tyrannie, et même devenir leur maîtresse avec le secours de la grâce de Jésus-Christ, qui est toujours prêt à assister une bonne volonté qui ne cherche qu'à le contenter. On peut dire après ceci, et plusieurs autres choses encore plus grandes que nous rapporterons, que rien n'est impossible à une bonne volonté, surtout quand elle a un guide qui s'applique à lui faire suivre les attraits de la grâce, et ce que Dieu veut d'elle.

CHAPITRE XI.

La mère commence à faire oraison.

Comme je vis les heureux succès des pénitences de la mère, je n'en espérai pas de moins avantageux quand elle serait dans la pratique de l'oraison. Je lui en parlai un jour; il plut à Dieu de donner tant de force à mes paroles qu'elle regardait cette manière de prier comme un lieu de délices, et une terre d'où découlait le lait et le miel. Les démons commencèrent à s'en railler, comme d'une proposition ridicule; disant souvent qu'être possédée et faire oraison ne s'accordaient pas. Ces railleries et ces rages des diables ne faisaient que confirmer le dessein et la résolution de cette âme généreuse. Je commençai donc à l'introduire dans la maison d'oraison, où elle fut reçue de Dieu comme sa chère épouse, mais traversée par les plus terribles oppositions de l'enfer.

Je crus que pour la soutenir il était à propos que nous fissions notre oraison ensemble, afin d'arrêter la violence des démons qui viendraient la troubler. Je lui dis donc que je ferais à son oreille tous les points et les colloques conformes à son besoin. Je ne cherchais ni art ni méthode pour y réussir; mais je m'abandonnais entièrement à l'esprit de Dieu, espérant qu'il m'inspirerait les dispositions nécessaires au bien de son âme. Nous commençâmes au lieu même de

l'exorcisme. La mère était liée sur un banc, à cause de la rage des démons, qui voulaient toujours se jeter sur moi et m'outrager ; j'étais à genoux auprès d'elle, je pris pour sujet la conversion du cœur à Dieu, et le désir de se consacrer entièrement à lui. Je fis trois points que j'expliquai d'une manière affective, formant tous les actes pour la mère qui était prosternée en esprit aux pieds de Jésus Christ comme une pénitente qui crie miséricorde.

Quand le premier point fut achevé, le démon vint, et me dit par la bouche de la mère, mille injures et mille abominations que je méprisai, lui commandant avec une autorité plus grande qu'à l'ordinaire de nous laisser en paix ; à quoi il obéissait, laissant la mère libre. Le second point fini, il revint, disant que c'était assez. Il jetait quelquefois des cris qui partaient d'une grande désolation, et l'horreur qu'il avait pour un si saint exercice. Il fut cependant congédié, et l'oraison s'acheva.

Le démon fit ainsi paraître sa rage contre l'oraison mentale pendant plusieurs jours. A chaque point que je faisais faire à la mère, il venait dire des blasphêmes ou des ordures pour nous distraire. De sorte que pour éviter ce bruit, je fus contraint de prendre à la main le Saint-Sacrement qui était dans une boîte d'argent. Au commencement de l'oraison je le mettais sur le cœur de la mère, qui en recevait une grande dévotion ; d'autant plus qu'étant à genoux je prononçais à son oreille ce qu'il plaisait à Dieu de m'inspirer de propre à élever son âme à lui. Elle était fort attentive à ce que je lui disais, et était plongée dans un profond recueillement. Tous mes

discours au commencement ne tendaient qu'à lui donner un grand regret de sa vie passée, en vue des bontés de Dieu.

L'effet de la grâce dans ce cœur fut si grand, qu'au moment qu'elle se mettait sur le banc pour faire oraison, les larmes lui coulaient des yeux, jusqu'à ce qu'elle fut finie.

Quelquefois elle embrassait le Saint-Sacrement, afin de se défendre des démons, qui n'osaient approcher lorsqu'elle avait son Dieu si près d'elle. Elle avait une douleur extrême de ses négligences passées. Depuis le ravissement dont nous avons parlé, elle fut blessée d'une vive contrition de ses péchés, qui s'imprima fortement dans son cœur. Dieu lui faisait connaître le malheur d'une âme qui, après avoir reçu beaucoup de grâces, les perd pour jamais par les infidélités, et comment les diables se servent à la mort de cette abondance pour la désespérer.

Il lui imprimait quelquefois dans l'âme qu'elle était elle-même cette misérable, condamnée à être séparée de Dieu pour jamais. Dans cette impression elle jetait des cris et disait des choses capables de fendre les cœurs. Pourquoi l'ai-je connu, puisque je le devais perdre? Il m'aurait été plus avantageux de n'en avoir jamais entendu parler. Elle versait des torrens de larmes, lorsqu'elle était affligée de cette peine, qui, au fond, venait de l'amour qu'elle avait pour Dieu, et de la persuasion que le démon lui donnait qu'elle n'en jouirait jamais. Cette soif qu'elle sentait de posséder Dieu étant mêlée au désespoir de pouvoir parvenir à ce bonheur, lui causa des angoisses qui purifièrent son âme d'une ma-

nière admirable. O que les voies de Dieu sont terribles dans le tempérament des grâces mêlées avec les opérations des démons ! mais qu'elles sont dignes de respect et d'amour, puisqu'elles purifient si parfaitement les âmes, pour les conduire à l'intime union avec Dieu !

La mère tira un tel profit de cette disposition, que les démons en étaient tout confus, et ne pouvaient plus se soutenir dans son corps. J'étais ravi de voir que Dieu établissait cette âme dans la vraie pénitence, et dans une profonde humilité ; car je n'ai jamais pu souffrir qu'on s'acquittât superficiellement de cette partie si importante de la vie spirituelle, qui consiste en la véritable conversion du cœur à Dieu. La plupart des âmes se dépêchent le plus qu'elles peuvent de sortir de cette voie, pour aller à ce qui les contente le plus, et en cela elles se trompent, parce qu'une âme vraiment convertie à Dieu voudrait rester aux pieds du crucifix jusqu'à la mort, dans les larmes les plus amères, à moins qu'il ne l'en retire lui même par la force de son amour.

La mère fut long-temps dans cet état de pénitence ; car je puis dire que dans l'espace de trois mois, il ne se passait pas un seul jour qu'elle ne versât des larmes deux ou trois heures durant ; ce qui provenait d'une touche de l'esprit de Dieu. Après que ces larmes eurent cessé, les mouvemens de la grâce, que je tâchais de seconder, la renvoyèrent long-temps à la vue de ses misères, et à la componction de ses péchés, afin d'établir son âme dans la connaissance d'elle-même, et dans un esprit contrit et humilié. A cet effet je lui conseillai de faire tous les

jours un examen fort exact de sa conscience pour connaître ce qu'elle avait fait pendant la journée, qui pouvait avoir déplu à Dieu. Elle s'en acquitta avec un grand soin et un admirable succès.

CHAPITRE XII.

Progrès de la mère dans l'oraison.

Au commencement, je me contentais de faire faire à la mère prieure une heure d'oraison; mais peu de jours après je lui en fis faire encore une heure l'après-dinée; et voyant les effets admirables que cela produisait, je crus qu'il nous fallait un lieu plus retiré que pour les exorcismes, parce que les démons n'osaient presque plus approcher d'elle, et qu'elle n'avait plus besoin qu'on lui appliquât le Saint-Sacrement lorsqu'elle parlait à Dieu.

Nous trouvâmes donc le moyen de faire un petit parloir dans un grenier, où nous ordonnâmes qu'on mît une grille, et nous continuâmes d'y faire l'oraison ensemble, chacun de son côté, nous proposant de faire de ce lieu une demeure de prière. En effet, on ne pourrait jamais dire les grâces que nous y reçûmes; car c'était la maison des anges et un paradis de délices. Nous étions, dans cet ermitage, aussi séparés de toutes les créatures, que si nous eussions été dans un profond désert; les larmes coulaient de nos yeux en abondance, sitôt que nous étions

à genoux ; nos esprits étaient dans une grande récollection. Je commençais par expliquer quelque mystère de la vie et des souffrances de Jésus-Christ, de la manière la plus affective et la plus conforme aux besoins de la mère qu'il m'était possible. Je revenais toujours au premier mouvement que je voulais imprimer dans son cœur, qui était de se conserver dans la douleur et la componction de ses péchés, ce qu'elle faisait avec une grande ferveur et une paix profonde, parce que c'était là que l'attrait de la grâce la portait. Tout lui profitait, et le goût de Dieu lui donnait un dégoût général des choses terrestres. La conclusion de son oraison était un grand désir et un dessein sincère d'imiter Jésus-Christ dans toutes ses vertus, et surtout dans sa douceur et son humilité de cœur.

La fête de la Purification approchant, je lui dis que nous devions nous attendre à recevoir quelque faveur de la Sainte Vierge : l'état de la mère changea entièrement la veille de cette fête, car les larmes, les tendresses et toutes les douceurs sensibles, s'évanouirent tout-à-coup. Elle se trouva fort aride et éloignée des dispositions précédentes. Je lui dis que c'était le don de la Sainte Vierge, qui l'avait retirée de l'enfance spirituelle, pour lui donner une nourriture plus solide; elle remarqua en effet elle-même une grande différence dans son esprit, qui lui semblait plus fort et plus élevé au-dessus de lui-même. Mon Dieu, mon père, s'écria-t-elle, que d'imperfections dans les larmes ! que d'amour-propre dans ces tendresses ! que de recherche de soi-même dans ces douceurs sensibles ! il est vrai que mes larmes étaient très sincères, mais mon âme y trouvait

un grand appui par les sens, dans lesquels la grâce se faisait sentir. L'état où je suis maintenant est bien meilleur : je n'ai plus envie de pleurer ; je sens une grande résolution de ne rien refuser à Dieu, et une fermeté qui me met au-dessus de toutes les suavités passées.

Je remarquai aussi moi-même en elle, en suivant les mystères de la passion, que nous méditions un esprit plus grand, plus pur et plus dévot. Elle recevait de grandes lumières sur les souffrances du Sauveur ; en sorte qu'elle-même confessait que tout ce qui avait précédé n'était rien en comparaison. Un jour, je lui donnai pour sujet de son oraison Jésus-Christ méprisé de tout le monde dans sa passion, pris pour un fou par Hérode, condamné par Pilate aux tourmens les plus rigoureux. Je lui faisais voir, en premier lieu, que le Sauveur du monde avait voulu souffrir toutes ces peines, afin que nous y trouvassions le remède à nos péchés ; ensuite, je lui fis comprendre que la croix, la pauvreté et le mépris sont le seul chemin qui conduit au ciel ; que les honneurs, les plaisirs et les richesses étaient souvent la voie des réprouvés, et que la condition d'une âme religieuse consistait à chercher en toutes choses les opprobres, la pauvreté et les croix, avec la même ardeur que les mondains recherchent les faux biens de la terre, et que c'est là où l'on trouve Jésus-Christ.

Comme je disais cela avec feu, Notre-Seigneur fit tomber la mère dans un ravissement. Lorsqu'elle en fut revenue, elle dit qu'elle s'était approchée de Dieu de si près, qu'elle avait reçu comme un baiser de sa bouche adorable, d'une manière qu'elle ne pouvait expliquer; mais

que ce baiser l'avait remplie d'une douceur admirable; que cette grâce lui avait été donnée pour confirmer la vérité de ce qu'elle entendait, et que ce baiser de Dieu est comme une science qui affermit l'âme dans le bien. Cette faveur produisit de grands effets dans son cœur, et lui laissa une certaine connaissance expérimentale, qui lui fut d'un grand secours dans les peines extrêmes suivirent ce ravissement.

CHAPITRE XIII.

Efforts des démons pour retirer la mère de la pratique de l'oraison.

Le démon voyant quel profit la mère retirait de l'oraison, et que cela la tenait dans un esprit d'humilité et de componction, lui mettait dans l'esprit que toujours pleurer, toujours penser à ses misères et à ses péchés, lui ôterait la confiance qu'elle devait avoir en son Dieu comme un enfant. Il la faisait aspirer à des matières plus douces, où elle aurait un grand contentement et dont elle tirerait un grand profit. Il ne lui inspirait ces sentimens que pour la détourner de l'abnégation évangélique, et de la mort de la nature. Mais comme je n'avais rien tant à cœur que de la soutenir dans cette pratique de pénitence, il désespéra de rien gagner de ce côté là; c'est pourquoi il prit une autre voie.

Une nuit que la mère ne pouvait dormir, elle entendit une voix douce comme celle d'un ange,

qui lui promettait de la mener par une voie très-excellente, qui conduisait l'homme en très-peu de temps à Dieu. Il faut, lui disait cette voix, aller à lui par amour. Toutes ces pensées de misères et de pénitence ne font que rabaisser l'esprit. Si Dieu permet qu'on soit tenté, il faut se résigner à sa sainte volonté, et prendre patience; car la violence qu'on se fait pour résister à la tentation, trouble la paix de l'âme. Il y a tant de choses en Dieu capables d'élever le cœur, et on arrive par ce chemin à l'union divine. C'est là, ma fille, où l'on veut vous conduire facilement. Confiez-vous en moi, qui ne veux autre chose que votre perfection et votre salut.

Quoique cette voix fût bien douce, elle fut fort suspecte à la mère, qui lui répondit : Je suis entre les mains de l'obéissance : je m'y laisserai conduire; car je crois que Dieu bénit cette voie plus qu'aucune autre. Quand elle m'eut rapporté ce qui s'était passé, je connus aussitôt que c'était l'ennemi qui voulait l'attirer dans ses piéges, où il en fait tomber tant d'autres; leur persuadant une mortification superficielle, et leur faisant embrasser des élévations subtiles, des tendresses d'un amour faux qui n'est que dans les sens, qui jette les âmes dans la mollesse et leur fait fuir la véritable abnégation et la solide pénitence; ce qu'on découvre à la fin n'être qu'une pure illusion quand la vérité se fait connaître à l'âme dans cette vie ou dans l'autre.

Une autre fois, comme je faisais l'oraison avec elle, je m'aperçus qu'il était tard; ainsi je pris le parti de la laisser finir seule et de me retirer, afin de l'accoutumer à se passer de moi. Quand je fus sorti, comme elle continuait son oraison,

selon l'ordre que je lui en avais donné, le démon prenant ma figure entra au parloir, et d'une voix douce, semblable à la mienne, lui dit : Je reviens, j'ai cru que vous aviez besoin de ma présence, de peur que vous ne tombiez dans les piéges du prince des ténèbres. Il se mit donc à lui parler, et reprenant le fil du discours où je l'avais laissé, il commença à l'entretenir sur le même sujet : et peu à peu biaisant, il lui inspira de tendre à la contemplation des choses divines, lui donnant du mépris pour les mystères de Jésus-Christ, surtout pour celui de l'Incarnation. Au même moment elle connut que c'était le démon, et elle lui dit : Retirez-vous, car vous n'êtes pas mon père. Aussitôt cet esprit quittant la forme du père, et passant de l'autre côté, prit la mère par les épaules, la renversa par terre et lui dit mille abominations les plus horribles. Je connus depuis que c'était Léviathan qui avait voulu la tromper, et la détourner de l'application aux mystères de Notre-Seigneur; ayant lui seul marqué plus de haine pour Jésus-Christ que tous les autres démons.

La mère voyant la peine qu'éprouvaient ses ennemis de ce qu'elle s'adonnait à l'oraison, jugea par là que rien n'était plus agréable à Dieu, ni plus utile à son âme. C'est pourquoi elle me pria de lui permettre d'en faire encore une heure la nuit. J'y consentis, et elle n'y manqua jamais, à moins qu'elle ne fût fort malade. Le démon qui n'avait plus le pouvoir de troubler son âme au dedans, tâchait de la détourner en se montrant à elle sous des formes horribles. Mais tous ses efforts ne servaient qu'à lui faire com-

prendre de plus en plus l'excellence de l'oraison, et l'exciter à s'y attacher plus fortement.

Cette oraison de minuit était d'abord fort aride; néanmoins elle s'y tenait toujours dans un profond respect devant Dieu; avec un peu de persévérance elle en sortait avec de grands goûts. Enfin, elle y trouva une viande si douce et si savoureuse, qu'elle y passait plusieurs heures sans ennui, comme nous le dirons ailleurs. Je remarquai dans la suite que, quand j'eus cessé de faire oraison avec elle, le Saint-Esprit lui faisait suivre la méthode qu'il prescrivit à Saint Ignace pour les exercices, et je vis que c'était le chemin le plus court et le plus facile pour parvenir à la contemplation des choses surnaturelles, et que rien n'est plus puissant pour établir l'âme dans une grande perfection, et la disposer à recevoir de Dieu, sans beaucoup de travail, l'infusion de ses lumières.

CHAPITRE XIV.

Comment la mère faisait ses examens de conscience; efforts du démon pour l'en détourner.

Voyant les bénédictions que Notre-Seigneur répandait dans l'âme de la mère par le moyen de l'oraison, pour seconder les grandes grâces qu'elle y recevait, je voulus l'établir dans une solide connaissance d'elle-même, et une véri-

table componction de cœur. Afin d'y mieux réussir, je fus d'avis qu'elle fît tous les jours un examen exact de sa conscience, d'une manière qui ne fût pas trop active et empressée, lui disant de s'exposer devant Dieu avec tranquillité, pour être éclairée sur ce qu'il lui plairait de lui faire connaître de sa vie passée. Elle commença donc à aller tous les soirs dans un coin du jardin, fort commode et fort retiré, se mettant en la présence de Dieu, et se tenant devant lui comme une criminelle, pour attendre les effets de sa justice ou de sa miséricorde, selon qu'il lui plairait.

Sitôt qu'elle était à genoux, elle sentait une ouverture d'esprit, et on lui faisait connaître des choses dont elle n'avait jamais entendu parler, avec tant de rapport avec mes propres dispositions, qu'il me semblait qu'on puisait ces lumières dans le fond de mon intérieur pour les communiquer à cette âme. On lui faisait voir non-seulement ses défauts, mais encore comme elle devait marcher, guidée par une foi nue, et la pureté d'amour avec laquelle elle devait agir, comme une âme toute consacrée à la Majesté divine. Elle voyait d'une manière très-douce qu'elle avait vécu dans des imperfections toutes contraires; ces vues la faisaient pleurer presque sans relâche. Enfin, cette doctrine que lui enseignait le Maître céleste tendait à la réforme de son âme en toutes ses attaches aux créatures et à elle-même, comme aussi à découvrir toutes les recherches de l'amour-propre à celui qui prenait soin de son intérieur.

Les démons firent d'abord tout ce qu'ils purent pour empêcher les douces occupations de la

mère, et l'attention à son intérieur. Ils n'eurent cependant jamais la puissance de la troubler, ni même de la posséder dans ce temps si précieux ; mais ils lui faisaient extérieurement beaucoup de peine, lui apparaissant comme des dragons qui faisaient mine de la vouloir dévorer ; quelquefois ils la jetaient par terre, et la battaient cruellement : mais elle ne faisait que rire de toutes ces insultes, et Dieu la récompensait par de grandes communications. La vraie lumière, qui s'augmentait de plus en plus, lui faisait voir la grande pureté que Dieu demandait d'elle. Toutes ces grâces purifièrent tellement cette âme, qu'en peu de temps elle devint fort éclairée et très-fervente en l'amour divin, et elle ne pouvait se rassasier du saint exercice de l'oraison.

CHAPITRE XV.

Combats que souffrit la mère de la part des démons, au sujet de ses mortifications.

Il fallait un grand courage à la mère pour exécuter la résolution qu'elle avait prise de rendre Notre-Seigneur maître absolu de son cœur ; car les démons qui la possédaient ne voulant point céder la place, il fallut qu'elle entreprît de les chasser de vive force, par la mortification de ses inclinations naturelles et de ses passions, où ils s'étaient logés avec tant d'assurance, qu'il semblait que la main seule du Tout-Puissant pût

les en chasser, car s'il est vrai que les démons ont un droit sur les hommes qui suivent leurs passions et les mouvemens de la nature corrompue, il est encore plus vrai que c'est leur fort dans les personnes qu'ils possèdent. En effet, il parut évidemment que cette possession ne prenait son principe que dans le vieux levain du péché originel, puisqu'ils ne faisaient dans la mère presqu'aucune opération qui ne fût fondée sur la corruption de la nature; de sorte qu'ils prenaient occasion d'agir des mauvaises habitudes qu'ils trouvaient dans la nature, comme sont les inclinations à la vanité, à la sensualité et les autres misères qui étaient en elle.

Je connus bien que la voie directe des exorcismes de l'Eglise était un excellent moyen pour chasser les démons. Mais il faut avouer que la voie indirecte de la mortification et de l'oraison mentale est infaillible, leur ôtant la nourriture et ce qui leur donne droit sur l'âme. La mère ayant aussi connu cette vérité, fut poussée par l'esprit de Dieu qui commençait à s'emparer de son cœur, à ne plus regarder les démons comme les auteurs des actions déréglées qu'elle faisait même dans la possession; mais à se les attribuer, et à s'en humilier, comme de choses dont le principe était en elle. L'expérience le fit voir: car à mesure qu'elle travaillait à vaincre ses inclinations, les démons devenaient plus faibles et moins capables de l'agiter. De sorte qu'à la fin elle fut presque libre, au lieu qu'avant de se mortifier elle était quelquefois si terrible et si troublée, qu'elle en était insupportable à ses sœurs, les frappant et les tourmentant, quoiqu'elle reçût de fréquens exorcismes: ce qui n'arriva plus

après qu'elle eut travaillé sérieusement à se vaincre.

Béhémoth, le plus fâcheux démon qui fût en elle, ne put nier la force de ce remède. Car un jour que je lui reprochais sa faiblesse contre la puissance de la grâce dans ce merveilleux changement de la mère, il fut contraint d'avouer que dans la possession ils prenaient avantage de ce qu'ils trouvaient de déréglé dans la nature, disant : je ne saurais résister à la mortification et je résiste aux exorcismes.

Ce fut donc une nécessité d'entreprendre ce combat et d'attaquer le cheval pour jeter par terre le cavalier. Je tâchai de soutenir la mère dans ce généreux dessein, et j'employais bien plus de temps à la diriger sur le point de l'oraison et de la mortification qu'à l'exorcisme, parce que j'y trouvais plus d'assistance de la grâce. Les démons me tenaient souvent tête dans les exorcismes ; mais au tribunal de la pénitence ils étaient obligés d'obéir en tout. Ils disaient un jour : Allons à l'exorcisme, nous ferons en public ce que l'on voudra pourvu que l'on cesse le combat des sens et des inclinations. Car cette nouvelle manière de nous attaquer nous est fort préjudiciable, et causera notre ruine. Avant cela nous étions les maîtres ; mais à présent nous sommes les esclaves, et c'est le plus grand affront qu'on puisse faire à notre orgueil.

On détruit notre maison, disait une autre fois Isacaron. On défait mon nid ; où veut-on que je loge ? J'étais bien à mon aise dans la tête de la mère prieure, disait Léviathan. On veut à présent anéantir mon pouvoir, puisqu'on ôte ce qui me soutenait. Je perds mes droits, et ainsi j'ai-

merais mieux être dehors ; car je n'ai de force qu'autant que le vice m'en donne. Si on lui fait la guerre, il faut que je le défende ; si on le ruine, il faut que je succombe, et c'est le plus grand malheur qui puisse m'arriver sur la terre dans mes entreprises. Une personne qui mortifie ses passions a le même pouvoir sur moi que sur elle-même. Je lui suis sujet, quoique par ma nature d'ange je sois au-dessus d'elle. Ce m'est un nouvel enfer ; j'aimerais mieux y être qu'ici. Un des plus grands malheurs qui me soient arrivés depuis ma création, c'est d'être entré dans ce corps. Voilà comme parlaient ces misérables de la force qu'avait contre eux la mortification, sur laquelle se bâtit tout l'édifice spirituel, afin de faire régner Jésus-Christ dans les âmes, et de les délivrer de la tyrannie des démons.

Nous convînmes donc, la mère et moi, qu'il fallait qu'elle réformât en elle tout ce que nous trouverions de contraire à la perfection, et qu'elle arracherait tout sans réserve. Elle s'offrit de m'obéir bien volontiers en tout ce que je jugerais à propos, et me pria même de n'avoir aucun égard à son peu de santé, ni à la faiblesse de sa complexion, disant qu'elle voulait tout de bon s'adonner à la pénitence, espérant que Dieu lui donnerait la force de soutenir des travaux extraordinaires. Elle me pressa si fort, que je lui permis de coucher sur la dure et sur des ais, elle qui auparavant ne pouvait dormir que sur la plume, et enveloppée d'un linceuil chaud, comme on enveloppe les enfans.

Depuis sa conversion sincère elle ne coucha que sur des ais ; elle eut presque toujours la haire sur les épaules ; elle ne s'approcha presque

jamais du feu, même dans les plus grands froids; elle prit la discipline presque tous les jours; elle jeûna deux ou trois fois la semaine; elle porta nuit et jour la ceinture dont nous avons déjà parlé ailleurs, et enfin elle se leva toutes les nuits pour faire une heure d'oraison, sans compter les pénitences particulières qu'elle faisait, lorsque le démon s'était servi d'elle pour faire quelque mal contre sa volonté.

Outre cela nous examinâmes ce qu'elle pouvait retrancher de la satisfaction de ses sens. Ainsi aimant beaucoup le fruit, elle s'en priva entièrement, et passa tout un été sans en manger, quoiqu'elle sentît beaucoup de peine. A table elle ne mangeait que très-peu, quoiqu'elle eût un grand appétit, et quelquefois point du tout. Dieu permettait que les démons lui donnassent une faim déréglée, ce qui augmentait son mérite et sa peine. Enfin elle se proposa de laisser ce qui était le plus de son goût, et de manger ce qui lui répugnait. Ainsi un jour ayant grand faim, elle fut tentée de faire un bon repas; mais pensant à se mortifier, elle aperçut un fiel de bœuf, qu'elle mit sur son pain, et qu'elle mangea avec un si grand mal de cœur, qu'elle perdit entièrement l'appétit.

Elle résolut même de manger des porreaux, dont elle fut fort incommodée. M'étant aperçu qu'elle souffrait, je lui en demandai la cause. Elle me dit simplement ce que c'était, traitant ce mal d'artifice du démon. Je pense, lui dis-je, qu'il pourrait vous passer, si vous preniez la discipline. Je le ferai volontiers, mon père, me répondit-elle, si vous le désirez. Alors Béhémoth se déclara sur son visage avec une grande

fureur, se plaignant de ma cruauté, et de ce que je ne voulais rien laisser passer sans en examiner la cause. Il confessa sa ruse, et dit qu'il avait causé ce mal, afin d'avoir une réserve. Au moins, ajouta-t-il, si on m'avait laissé cela, j'aurais toujours eu quelque chose. Je lui commandai de faire cesser le mal et de se retirer; il refusa de le faire. La mère étant revenue à elle, alla prendre la discipline, quoiqu'elle eût de furieux soulèvement de cœur. Elle revint ensuite parfaitement guérie, et jamais les porreaux ne lui firent mal depuis ce temps-là. Le diable dit après qu'il avait dessein de la tromper en quelque chose sous prétexte de santé, et d'empêcher par-là sa parfaite abnégation; qu'avec ce piége il retenait plusieurs personnes religieuses dans une vie fort humaine; qu'il savait bien que plus on se délicate, et plus on est malade; que les réflexions qu'on fait sur ses incommodités les augmentent; que par-là on lui donnait un grand empire, et l'on retardait de beaucoup l'entier abandon à Dieu.

La mère résolut aussi d'étouffer l'affection un peu trop naturelle qu'elle avait pour certaines personnes; ce qui l'obligea de rompre avec toutes ses amies, afin de n'avoir plus d'opposition au pur amour qu'elle devait à Dieu seul. Elle y travailla donc sans relâche, et remporta une parfaite victoire.

Elle entreprit encore un autre combat bien plus difficile, ce fut de vaincre son orgueil, qui était sa passion dominante, soutenue par Léviathan, bien résolu d'empêcher qu'elle ne réussît dans son dessein, et qu'elle n'entrât dans un véritable mépris d'elle-même. Il l'avait accoutumée à

prendre une certaine gravité d'abbesse qui veut maintenir son pouvoir. Elle se mettait fort proprement, parlait bien, recevait toutes les compagnies de fort bonne grâce, et contentait tout le monde. Le démon lui avait mis aussi dans la tête des desseins de vanité sous prétexte de quelque bien, afin de l'engager dans la complaisance et l'amour-propre.

Cette vertueuse fille ayant bien compris le besoin qu'elle avait de ruiner un si grand vice, me conjura de l'humilier sans miséricorde, et me demanda même permission de dire toute sa vie devant la communauté. Un jour donc que je faisais une conférence aux religieuses, je la repris aigrement. Elle se mit à genoux pour écouter plus humblement ma réprimande, et dans cette posture elle s'accusa devant ses sœurs des fautes les plus humiliantes de sa vie. Une autre fois je lui ordonnai de demander pardon à genoux à la cuisinière, et de la prier de lui donner la discipline, qu'elle reçut de sa main avec reconnaissance.

Dans ce temps-là elle entreprit de faire une confession générale. Elle fut si exacte, que je rendis ce témoignage, que jamais je n'en avais entendu qui eût autant de netteté. Elle mit un mois à la faire, disant chaque jour un article avec tant de douleur et de sincérité, que les démons étaient contraints d'avouer en se plaignant qu'ils n'avaient jamais vu une si grande clarté dans une conscience. Elle s'accusait d'une manière pleine d'humilité et de componction, se prosternant la face contre terre, et me priant de lui donner l'absolution et de grandes pénitences.

CHAPITRE XVI.

Comment je punissais les démons; la mère fait vœu de se faire sœur-laie.

Pour renverser les desseins de Léviathan, qui inspirait à la mère des vues pleines de superbe, sous prétexte de sa qualité de prieure, elle eut le mouvement de se faire sœur converse au cas que ses supérieurs y consentissent. Ce dessein fit une horreur extrême au démon, parce qu'il renversait d'un seul coup toutes ses machines. Ayant pris du temps pour délibérer là-dessus, et ordonné à la mère d'y penser, je consentis enfin qu'elle en fît le vœu. Je pris la plume pour en faire la formule; mais le démon mit sur mes yeux un nuage si épais, que je ne voyais pas. La vue m'ayant été rendue, le démon fit en sorte que mon bras devînt immobile. Mais après quelque temps j'eus la liberté de le remuer, et j'écrivis la formule du vœu.

Nous arrêtâmes qu'elle ferait ce vœu le jour de la Nativité de la Sainte Vierge : elle le prononça lorsque je tenais le Saint-Sacrement à la fenêtre pour la communion. Léviathan ne pouvant souffrir cet affront, se retira pour quelques jours; il revint après montrer ce qui lui restait de force, rendant le visage de la mère fier, hardi, dédaigneux et vain. Quand je la voyais ainsi, je ne l'épargnais pas, le rabaissant avec des paroles dures, dont il enrageait.

Il vint un jour à la grille avec une insolence extraordinaire et un port hautain et superbe, disant qu'il n'y avait pas de raison de traiter des filles comme ce jésuite indiscret faisait; qu'une fille bien née ne pouvait le souffrir. Il dit plusieurs autres choses avec beaucoup d'arrogance, si bien que je le menaçai de lui faire donner le fouet. Il entra aussitôt dans une si grande fureur, que je vis bien que je l'avais piqué au vif. J'humiliai la mère, l'appelant orgueilleuse, disant que l'Eglise l'avait mise sous ma puissance afin d'abattre sa superbe; ensuite, m'adressant au démon, je lui dis qu'il s'était jeté dans les piéges de la même Eglise, où il était pris et réduit à la discrétion de ses ministres pour en être châtié; que je ne souffrirais ni de lui ni d'elle. Je te ferai sentir, ajoutai-je, le pouvoir que l'Eglise m'a donné sur toi. Je suis bien assuré de la bonne volonté de la mère, qui fera ce que je voudrai, et il faudra que tu lui cèdes. C'est mon malheur, répondit Léviathan; maudite bonne volonté! car il faudra que j'en passe par tout ce que voudra cette chienne. Ainsi, lui dis-je, tu peux t'attendre que je t'assujétirai au fouet. Aussitôt que j'eus prononcé cette parole, le visage de la mère, qui avait perdu la liberté, devint si blême, qu'il était aisé de voir combien le malheureux redoutait ce traitement. La crainte qu'il en avait fut telle, qu'il en communiqua une partie à la mère, qui se pâma; et, revenant à elle, elle me dit: Je sens que le démon a une forte appréhension que vous ne vous ne le punissiez; il m'en a fait tomber en défaillance; mais je désire que lui et moi soyons humiliés et

punis. Je lui enjoins de comparaître, et de subir la peine que vous lui imposez.

Il parut en effet pour lui ôter ces paroles de la bouche, se plaignant d'être réduit au pouvoir des hommes, et surtout d'une petite fille qui était même en sa possession. Il répéta plusieurs fois : A moi le fouet !... Oui, lui dis-je, et par les mains que la possession a rendues tiennes. Je te l'ordonne de la part de Dieu et de la part de cette fille, ta maîtresse, parce qu'elle adhère à Jésus-Christ. Vas prendre une discipline pour te châtier toi-même de la manière que je sais qu'il se peut faire par ordre de la justice divine, qui t'en fera sentir les coups pour humilier ton orgueil et punir tes résistances aux grâces que tu sais que Dieu veut faire à cette âme. Cette sentence fut un coup de foudre pour lui : il menaça, pria, et vint même jusqu'à se mettre à genoux, pour obtenir grâce. Comme je tenais bon, il me pria que du moins on fît venir quelque sœur pour le châtier. Enfin, il déclara que les anges le contraignaient à le faire lui-même. Ce fut lui en effet, parce qu'alors c'était lui qui animait la mère, qui n'avait point de liberté. Il fit après de grandes plaintes d'un traitement si outrageux, disant que, depuis qu'il était créé, il n'avait jamais reçu d'humiliation si grande et si dure qu'il s'en vengerait sur les magiciens qui l'avaient envoyé en ce corps; qu'il ne désirait rien tant que d'en sortir ; qu'à l'avenir il ne pouvait être que très-misérable.

Quand j'eus reconnu combien ce châtiment avait été sensible à Léviathan, je résolus de le faire subir aux autres démons, lorsqu'ils empêchaient la mère de remplir ses devoirs. Je leur

ordonnais de comparaître, et rien ne leur était si odieux que quand la mère elle-même le demandait; car quand elle l'avait une fois ordonné, il fallait qu'ils en passassent par là, disant : Il est impossible que nous résistions aux volontés de cette chienne ; il n'y a qu'elle seule qui nous puisse assujétir; car Dieu nous permet souvent de résister même à l'Eglise; nous bravons les prêtres; nous tenons bon contre les sacremens. mais nous ne pouvons résister à une bonne volonté. C'était un admirable spectacle, quand Isacaron, démon sensuel non par nature, mais par office, était condamné à subir ce châtiment : il pleurait comme un enfant; il priait, se mettait à genoux, et plaignait sa chair, qu'il aimait tant, disait-il. Il était impossible de le faire frapper fort : il en usait avec la même délicatesse qu'il imprime aux hommes. Béhémoth, qui est un démon dur, comme dit Job : *Son cœur s'endurcira comme une pierre, et se raidira comme une enclume*, ne se faisait point tant prier pour se donner de bons coups; au lieu qu'Isacaron, ce démon de la mollesse, était aux abois quand il en fallait venir là. Aussitôt qu'il en entendait parler, il s'enfuyait, à moins que je ne le liasse promptement, par l'autorité de l'Eglise.

La raison de ces différentes humeurs des démons est prise de la liaison morale qu'ils ont avec notre nature, quand ils s'unissent à elle pour la porter au mal, surtout quand ils la possèdent par une espèce d'incarnation, qu'ils affectent pour contrecarrer celle que Dieu a voulu contracter avec notre nature. Car on dit qu'il y avait en Jésus-Christ des actions humainement divines et divinement humaines : ainsi Dieu

oblige les démons unis et incorporés à l'homme à subir en plusieurs choses la condition de la nature humaine, s'ajustant à nous et se comportant comme nous. Mais ils ajoutent à la malice de notre être corrompu un certain excès qui marque une nature plus relevée, et un pouvoir plus fort que le nôtre. Ils agissent néanmoins conformément à nos inclinations humaines, et reçoivent de cette liaison des limitations et des tempéramens fort grands ; et en cela ils se montrent aux hommes bien au-dessous de ce qu'ils sont en eux-mêmes. C'est pourquoi lorsque Balam possédait la mère, il ne l'appliquait qu'à manger et à boire ; Isacaron qu'à l'impureté ; Béhémoth qu'aux blasphêmes ; Léviathan qu'à la gloire et aux grandeurs. Voilà le personnage que jouait chacun de ces quatre démons. De là Léviathan craignait l'humiliation, Isacaron les coups de discipline, Béhémoth la patience, et Balam le sérieux du recueillement. On voit en tout cela un ordre admirable de Dieu, et le malheureux état de ces méchantes créatures.

CHAPITRE XVII.

La mère combat le vice de la paresse.

Après que la mère eut vaincu les démons d'impureté, d'orgueil, de fureur et de dissipation, il fallut vaincre celui de la paresse, qui se nomme Acédie. C'est un des plus difficiles à surmonter, et un des plus grands empêchemens à la ferveur

et à la perfection. La mère nourrissait cet ennemi sans s'en apercevoir. Je m'en aperçus moi-même le premier. L'ayant trouvée un jour appuyée d'une manière qui me fit croire qu'elle était fatiguée, ou fort lâche; comme j'examinais de près toutes ses contenances, je lui demandai si elle était lasse. Elle me répondit que non. Avez-vous, repris-je, dans le cœur une grande vigueur ? Oui, mon père, et je me sens portée à parler de Dieu. D'où vient donc que vous êtes ainsi appuyée ? Je ne sais; cela m'est ordinaire, et je n'y trouve point de mal. Il peut y en avoir beaucoup, lui dis-je. Un saint abbé se plaignait un jour de ce que le démon de midi portait les religieux une heure après dîner à s'amuser et à causer. Hélas! mon père, me dit-elle, j'ai eu cette pente presque toute ma vie, surtout depuis que je suis possédée. Il me prend envie de me reposer une heure après dîner, et d'être oisive. Je me jette quelquefois sur mon lit, et j'ai alors une grande envie de causer et de me relâcher. C'est un vice, lui dis-je; prenez-y garde ma fille. Aussitôt le démon lui monta à la tête, et dit : Non, c'est ma nature. Puisque tu en parles, répliquai-je, tu y es intéressé; car tu ne t'intéresses qu'au vice.

La mère étant revenue à elle-même, me dit : Si c'est un vice il faut le combattre; je vous prie de m'y aider; car je ne veux souffrir aucun mal en moi. Ce vice, lui dis-je, est directement opposé à la ferveur et à la perfection qu'une personne vraiment spirituelle doit s'efforcer d'acquérir, puisque son caractère particulier est d'avoir sans relâche une tendance vigoureuse vers Dieu, et d'être toujours prête à se porter

aux actions vertueuses. Un repos de deux ou trois heures par jour est insupportable dans une telle personne. Elle comprit parfaitement cela : et ayant connu à fond que c'était une vraie paresse, elle résolut de prendre la discipline toutes les fois qu'elle en sentirait quelque vapeur, de ne point cesser qu'elle n'eut dompté cette lâcheté et cette tiédeur, et de se servir de ce remède, saine ou malade.

Cependant un jour qu'elle avait passé toute la matinée dans de grandes pénitences, elle crut pouvoir se relâcher l'après-dînée. En effet, l'étant venu voir, je la trouvai un peu engourdie. C'était le démon qui commençait à la saisir, pour la faire tomber dans la paresse. Je lui dis : Vous voilà en danger. Je m'en aperçois un peu, me répondit elle ; j'espère que cela s'en ira de soi-même. Mais se négligeant là-dessus, le démon s'empara d'elle, et la fit aussitôt dormir et ronfler en ma présence. Je conçus une grande indignation contre elle et contre le démon ; je commandai au démon de cesser ; mais il hochait la tête, se moquant de moi, et la faisant toujours dormir. Il fallut donc prendre patience. Quelque temps après étant revenue à elle, et le démon l'ayant laissée avec une grande impression de désespoir, je la consolai. Mais cependant cette infidélité ne laissa pas d'être rigoureusement punie par une longue impuissance de faire oraison, et une soustraction de la dévotion sensible. Elle en fit une si grande pénitence, que je ne croyais pas qu'elle la pût achever. Le lendemain s'étant présentée à la grille pour communier seule, je retirai le Saint-Sacrement pour l'humilier davantage, lui disant qu'elle en était

indigne, et qu'elle fît pénitence de sa faute. Cette mortification l'humilia beaucoup, mais sans trouble.

Je la portais avec le secours de la grâce à l'entière victoire d'elle-même, afin que son âme fût une victime entièrement immolée au pur amour de Dieu, et qu'ôtant de son fond tout ce qui pouvait servir de pâture aux démons, ils fussent enfin obligés de la quitter. Je veillais sans cesse sur elle ; je considérais tous les mouvemens de son âme, car elle s'était engagée à me rendre un compte fidèle de ses actions et de ses pensées ; en sorte qu'il n'y avait pas un quart d'heure dans la journée où elle ne me fît. pour ainsi dire, l'anatomie de son âme, parce qu'il n'y avait pas un seul moment où le démon ne fît quelque chose pour avancer ses desseins. Je me croyais obligé de veiller autant sur elle pour les intérêts de Dieu, que les démons contre les mêmes intérêts. Ainsi, j'avais devant les yeux la conduite de la grâce contre la malice de l'enfer. Les opérations merveilleuses qu'elle produisait en cette âme, et les secours qu'elle recevait des saints anges, offraient de quoi ravir tous les cœurs.

Les opérations des démons étaient quelquefois si terribles, si horribles, si malignes et si subtiles, que les plus grands hommes en auraient été surpris et effrayés. La pauvre fille était comme une proie disputée entre deux grandes puissances. Pendant sept ou huit mois que durèrent ces batailles, je n'eus pas un quart d'heure à moi pour penser à autre chose. Il me semblait que j'avais à conduire toutes les affaires du monde. J'entendais cependant plusieurs personnes mur-

murer, et dire : Que peut faire ce jésuite tous les jours avec une possédée ? Je leur répondais en moi-même : Vous ne savez pas la grande affaire que je traite, et de quelle importance elle est. Je croyais voir clairement le ciel et l'enfer en ardeur pour cette âme, l'un par amour, l'autre par rage, s'efforçant chacun de l'emporter. Je contemplais les voies que prenaient ces deux compétiteurs, dont le succès devait donner à cette âme la liberté, ou faire son malheur. J'admirais encore la noblesse de la liberté qui pouvait faire perdre ou gagner Dieu dans une chose qu'il désirait avec tant d'ardeur, que pour l'obtenir il avait donné sa vie.

Cette vue me pâmait quelquefois de douleur, dans la pensée que chaque âme porte tous les jours en soi-même ce combat, et que presque toutes donnent la victoire au démon, et privent Dieu de la gloire qu'il aurait eue, si elles avaient résisté au diable. Je voyais avec frayeur le péril où sont tant d'âmes qui ont reçu tant de grâces, et qui, sans y penser, suivent le penchant de leur nature. Enfin, il me semblait que Dieu attendait de mon ministère le soin d'une âme qui lui était si chère. Les grandes choses que je remarquais dans cette affaire me faisaient oublier toute la terre, et je m'y appliquais si sérieusement, que je croyais être hors du monde. Il me semblait aussi que ce que je voyais chaque jour des vérités éternelles aurait suffi pour m'occuper le reste de mes jours dans un désert. Le Seigneur a voulu dans sa bonté que cette grande tragédie me donnât une science extraordinaire pour instruire les âmes dans les voies intérieures, et leur apprendre de quelle conséquence il est de s'atta-

cher à Dieu de toutes ses forces, et de ne pas suivre les impulsions de la nature et du démon.

Il était nécessaire que j'eusse une vigilance extrême : cette occupation me paraissait la plus grande qu'un homme puisse avoir ; car il y avait dans la conduite de cette âme deux royaumes, celui de Dieu et celui du démon ; et j'avais à me tenir en garde contre quatre puissans ennemis. qui voulaient à chaque moment envahir ce royaume de mon divin maître. De plus, les démons qui étaient en elle avaient chacun leurs prétentions et leurs artifices. L'un avait ses intelligences avec des magiciens, pour s'en appuyer, l'autre prenait conseil de l'enfer, et les autres se servaient de ce qu'ils trouvaient de gâté dans la mère pour arriver à leurs fins : aussi ne faisait-elle guères d'actions dont je ne voulusse connaître l'origine. Je trouvais en effet qu'une petite humeur mal réglée donnait de l'empire à ces malheureux, ce qui m'engageait à de grands combats, et à ne laisser rien passer, quelque peu important que ce fût.

LIVRE SECOND.

De la manière dont la mère prieure fut délivrée des démons.

CHAPITRE PREMIER.

Léviathan fait son possible pour me faire sortir de Loudun.

Comme la conduite que Dieu m'avait inspirée de faire sortir les démons de la mère, en travaillant à sa sanctification était à-la-fois très-efficace et très-mortifiante pour les démons, Léviathan entreprit de me la faire quitter, et même de m'obliger à sortir de Loudun : c'est pour cela qu'il me dit un jour : Je te prépare une fusée, et tu seras un habile homme si tu peux la développer. Je lui répondis que je ne le craignais pas ; quelques jours après, je l'obligeai de me dire ce qu'il tramait contre moi. Je veux, dit-il, me bien appuyer avant que de te le déclarer. La chose se déclara d'elle-même peu après : tout le monde se souleva contre moi, sur ce que je n'agissais pas comme les autres, qui, par les exorcismes, travaillaient à délivrer les possé-

dées dont ils avaient soin. J'avais beaucoup de respect, comme j'en ai encore, pour cette pratique de l'Eglise ; mais je croyais faire mieux en travaillant à tourner le cœur de la possédée vers Dieu, et à l'engager à se vaincre elle-même, et à correspondre à la grâce.

On me décria encore auprès du R. P. provincial, homme très-expérimenté en ces sortes d'affaires, ayant été un fort bon exorciste. Il prit aisément une mauvaise opinion de moi, et crut, comme il me l'avoua depuis, que je ne réussirais pas dans cette entreprise. Il résolut d envoyer à Loudun le P. Rousseau, recteur de Poitiers, et de tirer la mère prieure de dessous ma conduite, pour la donner au P. Doamplup, religieux d'un grand mérite, fort zélé et fervent, mais qui tenait une conduite toute opposée à la mienne. Le P. Rousseau arriva au moment que je m'y attendais le moins ; il me signifia son ordre, ainsi qu'à la mère prieure : nous nous y soumîmes volontiers, quoique la mère appréhendât beaucoup la conduite du P. Doamplup, comme fort violente pour elle, qui n'avait pas beaucoup de santé, et qui commençait à goûter le repos en Dieu, qu'on lui avait procuré. Il fut donc arrêté que dès le lendemain on ferait ce changement. Mais le P. Doamplup voulut me voir agir auprès de la mère avant que de s'engager avec elle, afin de prendre ses mesures. Cela fut jugé raisonnable, et le P. recteur ordonna que je continuerais encore ce jour là, en présence du P. Doamplup.

C était le 5 de novembre 1635 ; et il se trouva ce jour-là une grande compagnie à l'exorcisme. Léviathan, qui croyait être victorieux par rap-

port au dessein qu'il avait formé de me faire sortir de Lundun, avait résolu de se moquer de moi dans cette grande assemblée. Ayant donc pris les ornemens et salué le Saint-Sacrement, je commençai l'exorcisme ; et, ayant reconnu que Léviathan se présentait contre son ordinaire, je l'attaquai, et lui commandai, par la puissance de Jésus-Christ que je tenais en mes mains, de rendre obéissance à l'Eglise, en quittant le corps qu'il possédait, et de donner la marque prescrite. Il voulut parler pour m'insulter sur le changement qui allait se faire, mais il ne le put : il fut arrêté tout court, et tomba par terre, se pliant et rampant comme un serpent. Ensuite il se prosterna à mes pieds, et sortit, laissant la mère libre. Au même moment, il parut une croix rouge sur son front : c'était le signe que le démon avait donné à M. de Poitiers pour marque de sa sortie.

Comme par l'agitation du démon la mère avait laissé tomber sa coëffure, on avait remarqué qu'elle avait le front fort blanc ; et ensuite, sans que personne l'eût touchée, ni qu'elle se fût touchée elle-même, on vit cette croix rouge. Elle eut une grande joie de se voir délivrée de ce démon, et toute l'assemblée en loua Dieu avec elle. Le P. recteur jugea à propos d'interroger quelques-uns des démons qui restaient sur ce qui venait d'arriver : dans le moment, Isacaron parut ; le père lui demanda ce qu'était devenu Léviathan ; il répondit : Joseph est venu, qui l'a chassé, lorsqu'il voulait faire confusion au ministre de l'Eglise.

CHAPITRE II.

Sortie du démon Balam.

Le P. Doamplup ayant vu la sortie de Léviathan, dit au P. R. de Poitiers qu'il paraissait que Dieu bénissait mon ouvrage, et qu'ainsi il ne prendrait point soin de la mère, qu'il n'eût écrit ses raisons au R. P. provincial. Tous les pères qui avaient été présens à cet exorcisme, lui écrivirent aussi en ma faveur, afin qu'on me permît de continuer, et j'eus ordre de le faire jusqu'à ce que le R. P. provincial eût répondu aux lettres qu'on lui avait écrites. Mais le P. provincial prenant la chose d'une autre manière, crut que c'était la présence du P. Doamplup qui avait fait sortir Léviathan. Ainsi il persista dans son sentiment : ensorte néanmoins que ce père et moi nous continuions les exorcismes, exorcisant ensemble le matin la sœur Lacroix, et le soir la mère des Anges.

Le lendemain donc le P. Doamplup commença son exorcisme en ma présence. Ce même jour qui était le 29 novembre 1635, arriva à Loudun un seigneur anglais, fils de mylord Montaigu, qui n'était pas catholique. Il avait avec lui deux gentils hommes hérétiques comme lui. Il me présenta une lettre de la part de M. l'archevêque de Tours, qui me priait de donner satisfaction à ce seigneur dans l'exorcisme. Je lui répondis que Dieu était entièrement le maître dans cette tra-

gédie, et qu'il n'y verrait que ce qu'il plairait à sa majesté. On pria le père Doamplup de venir au plutôt à l'exorcisme; mais comme il voulait pousser sa pointe avec les démons de la sœur Lacroix qu'il avait entrepris le matin, il pria le supérieur de permettre qu'on se passât de lui un peu de temps, parce qu'il était fatigué. Le père Anginot, supérieur de cette maison de Loudun, le lui accorda.

Lorsqu'on commença l'exorcisme, je trouvai Balam en faction. Je lui commandai de sortir, et voyant qu'il donnait des symptômes extraordinaires, je crus que l'heure de sa sortie pouvait être arrivée. Je pris donc le Très-Saint-Sacrement dans la main, et par la vertu de Jésus-Christ que je tenais, et par l'autorité de l'Eglise, je lui ordonnai de sortir. Le démon se mit alors dans une grande furie, et abattit la manche de la mère. Je dis à ces messieurs que le démon, pour signe de sa sortie, avait promis qu'il écrirait sur la main de la mère le nom de saint Joseph, à la place du sien, qu'il y voulait mettre absolument. Il eut bien de la peine à faire ce changement. Il avait promis à M. de Poitiers qu'il écrirait *Balam*; et ce prélat s'en était contenté, parce qu'on tire ce qu'on peut de ces esprits de ténèbres, comme de mauvais payeurs. Mais je voulus qu'il mît celui de saint Joseph. Il me résista, disant que, puisqu'il n'irait jamais au ciel, il aurait eu un grand plaisir que la mère y portât son nom; que néanmoins, comme je le voulais absolument, il écrirait, en sortant, le nom du *Bonhomme*, quoiqu'il fût, après Marie, le plus grand ennemi qu'il eût au ciel.

Je pris la manche de la mère qu'il avait rom-

puc, je la relevai, et milord Montaigu prit sa main par le bout des doigts; les autres messieurs étaient proches, et tous trois regardaient de fort près avec des religieux qui étaient présens. Ils virent clairement le nom de Joseph en caractères sanglans, sur la main qu'ils avaient vue blanche. Ils furent étonnés de cette merveille, et le dirent à tous les assistans : ils en donnèrent même leur témoignage qui fut mis au greffe. Un de ces gentilshommes me dit qu'il publierait partout ce qu'il avait vu, et qu'il en parlerait au roi d'Angleterre.

Le lendemain le seigneur anglais vint me trouver, et me déclarer qu'après avoir vu un tel miracle, il se faisait catholique. Ensuite il fut à Rome, où il fit profession de foi devant le pape Urbain, à qui il raconta le fait. Depuis ce temps il a reçu l'ordre de prêtrise, et a été du conseil du roi de France, vivant en très-bon ecclésiastique, et en réputation de vertu.

Le père Anginot voyant que Balam était sorti, voulut que l'on continuât l'exorcisme, afin de faire parler les démons qui restaient. J'interrogeai donc Isacaron, qui dit que Dieu avait puni Balam des traverses étranges qu'il faisait souffrir à la mère depuis huit jours. Il dit si vrai, que pendant tout ce temps elle ne put faire aucun de ses actes de dévotion. Quatre jours s'étant passés dans ce dérèglement, elle résolut de s'adresser à son père, (c'est ainsi qu'elle appelait saint Joseph) ; elle fit une neuvaine de communions, et moi une neuvaine de messes en son honneur, et Balam sortit avant qu'elle fut finie. Ce même saint avait fait sortir auparavant Léviathan, comme j'ai dit, parce que la mère

souffrant incessamment de sa tyrannie, fit vœu de dire pendant un an le petit office du Saint, et de faire chaque semaine une pénitence en son honneur, s'il la délivrait de ce démon. Trois jours après ce vœu il la quitta. Au moment de sa sortie, on en demanda la cause à un autre démon, qui dit que Joseph était venu, et l'avait forcé de sortir en punition de ses méchantes entreprises. Saint Joseph éclaira aussi d'une manière extraordinaire l'esprit de la mère dans le même exorcisme, à l'instant qu'elle fut délivrée de Léviathan.

Lorsque j'interrogeai Isacaron sur la sortie de Balam, il ajouta : nous sommes encore deux qui restons. Je sortirai à l'autel de la Vierge à Saumur, après que j'aurai servi à la justice de Dieu, et Béhémoth sortira au tombeau de l'évêque de Genève, François de Sales. Cette prédiction se trouva véritable, et la mère en eut la confirmation, comme il paraît par sa déposition conçue en ces termes : « Le samedi premier jour de décembre 1635, sur les dix heures du matin, après la sainte communion, m'étant retirée en notre oratoire pour y faire mon action de grâces, je m'entretins un quart d'heure ou plus sur la grandeur du sacrement que je venais de recevoir. Je sentis alors dans mon cœur une grande paix, sans sentir aucune opération de mes puissances intérieures. Je fus portée ensuite à rendre de plus particulières actions de grâces à Notre-Seigneur, pour m'avoir délivrée des deux démons qui étaient sortis de mon corps. Dans le même moment il me fut donné une claire connaissance des empêchemens qu'ils mettaient à ma perfec-

tion, par la liaison de leurs opérations avec mon méchant naturel. »

« Etant donc pleine de reconnaissance envers la divine bonté qui m'avait délivrée d'une si fâcheuse tyrannie, je me trouvai dans un ardent désir de pratiquer les plus solides vertus, et je me sentis pressée de demander à Dieu avec grande confiance mon entière délivrance par les mérites de Jésus-Christ, de la sainte Vierge et de Saint-Joseph, afin de vaquer avec une entière liberté au service de sa divine Majesté. La paix de mon cœur s'augmenta tout d'un coup, et je me trouvai remplie d'une grande suavité. Etant dans un profond silence et respect devant mon Dieu, il se forma dans mon intérieur une parole fort intelligible, qui me dit : « Isacaron « sera réduit sous le pouvoir de l'Eglise aux « pieds de Notre-Dame-des-Ardilliers, en sa « chapelle, et Béhémoth sera assujéti au tom- « beau du bienheureux saint François de Sales. « Cela servira à manifester sa gloire, et à faire « connaître sa sainteté. Dites-le à votre exor- « ciste ; mais prenez patience dans les peines « que les démons pourront encore vous faire, « elles ne vous nuiront pas, si vous êtes soumise « à l'ordre de Dieu sur vous. »

« Je crus véritablement que c'était le Seigneur qui me parlait ainsi ; car mon cœur était comblé de consolation, avec un grand désir de l'humiliation. Je finis mon oraison, parce qu'il était une heure après midi, et j'allai au parloir où plusieurs personnes m'attendaient pour voir sur ma main le nom de saint Joseph, que le démon y avait écrit. Ensuite j'allai dîner ; mais mon cœur était si occupé de la grâce que je venais de

recevoir, que je ne pus manger. De là j'allai devant le Saint-Sacrement dire mon rosaire avec la communauté. Peu apres on m'appela pour aller parler au père Surin. »

« Entrant donc dans le petit parloir où j'avais coutume de le voir, je sentis mon esprit offusqué avec un serrement de cœur et une grande tristesse; je ne pus jamais lui dire ce qui s'était passé. Quand je l'avais quitté, j'avais ma liberté; mais aussitôt que j'étais auprès de lui, ce serrement de cœur me prenait, et j'étais comme une souche. Le père voyant que cela continuait, et qu'il ne pouvait rien tirer de moi, m'envoya à l'église, et m'ayant mis le Saint-Sacrement sur la tête, j'eus la liberté de lui dire tout ce qui s'était passé.

CHAPITRE III.

Oppositions au voyage de Saumur, et à la visite du tombeau de saint François de Sales, où la mère devait être délivrée.

La mère m'ayant communiqué ce que Notre-Seigneur lui avait dit au cœur, je voulus traiter de cette affaire; mais je trouvai M. de Laubardemont fort froid là-dessus. M. de Poitiers y trouvait aussi mille difficultés. Ainsi l'entière guérison de la mère fut beaucoup retardée; mais une nuit elle eut un songe fort remarquable. Il lui sembla voir saint Joseph, qui lui dit ces pa-

roles pleines de consolation : Puisque les hommes ne font pas tout ce qu'ils doivent pour procurer votre entière guérison, je vous assisterai, et vous donnerai moyen d'être délivrée à Loudun, sans qu'il soit nécessaire d'aller plus loin. Dites-le à votre père exorciste, et qu'il prenne patience dans les grandes peines qu'il aura à souffrir dans son emploi avant votre entière délivrance. S'étant ensuite réveillée, elle sentit sa chambre toute parfumée d'une très-douce odeur.

Lorsque j'appris ces bonnes nouvelles, je voulus disposer Isacaron à écrire le nom de Marie sur la main de la mère, au premier exorcisme, lorsqu'il sortirait, au lieu de fendre l'ongle du doigt, ce qui était le signe qu'il avait promis de donner de sa sortie. Il protesta qu'il n'en ferait rien. Je continuai toujours à lui commander d'écrire sur la main droite de la mère le nom de Marie; il dit qu'il l'écrirait, mais sur la main gauche, où le nom de Joseph était déjà. Il fallait que ce fût la volonté de Dieu, et que je me trompasse en cette circonstance.

CHAPITRE IV.

Sortie d'Isacaron, l'an 1636.

J'avais résolu de ne point faire d'exorcisme le jour des Rois, parce qu'après les vêpres et le sermon le jour était presque passé, et que la mère était indisposée. Mais elle fut si troublée

pendant le sermon, que j'y fus contraint; et comme je la menais à l'autel de la sainte Vierge, elle frappait tout le monde, et voulait m'outrager moi-même.

Je commandai au démon de se prosterner et d'honorer l'enfance de Jésus-Christ adoré par les mages. Il refusa d'obéir, disant des blasphêmes horribles. Je commençai à chanter *Magnificat*, et lorsque je fus au *Gloria Patri*, il se mit à crier à haute voix: Maudite soit la cour céleste; continuant à vomir ses malédictions pendant que je chantais des hymnes. Enfin je lui demandai pourquoi il maudissait ainsi son Créateur. Il répondit : parce qu'il me maudit, et parce que je le hais. Je chantai ensuite *Ave maris Stella*. Le démon dit: Je maudis cette étoile de la mer; je ne crains ni Dieu ni Marie, je les défie de m'ôter d'ici. Je lui demandai pourquoi il défiait Dieu qui est Tout-Puissant. C'est par rage, me dit-il, que je parle de la sorte. Et comme je l'appelais Béhémoth, il dit : Vous vous trompez, nous sommes deux; les blasphêmes contre Marie viennent d'Isacaron. Je leur demandai la cause de leur rage. Nous ne ferons plus autre chose, dit-il, car plus je vais en avant, et plus je conçois de rage contre Dieu, parce que je le vois servi des hommes, et qu'on se fortifie contre moi. Puis jurant le nom de Dieu, il dit: Ces belles neuvaines! Je ne veux plus donner de repos : maudites soient les neuvaines.

Je lui commandai de nouveau de se prosterner aux pieds de Jésus-Christ, enfant de la sainte Vierge. Nous aimerions mieux l'avoir mangé, dirent-ils.

J'entonnai l'hymme : *O gloriosa Domina.* Ils prononcèrent par la bouche de la mère d'horribles blasphêmes. Les pressant d'obéir, et commandant à Isacaron de faire amende honorable à la sainte Vierge, et à Béhémoth de la faire à Jésus-Christ; Isacaron dit: Quoi! me veux-tu obliger de rendre hommage à Marie? Je jugeai par-là que Dieu le voulait, parce que ce démon très-impur la haïssait par-dessus toutes choses. Je le pressai donc de faire voir au peuple combien Marie était grande devant Dieu. Le démon obéit, et lui dit: Vous êtes celle que Dieu a choisie entre toutes les créatures pour être élevée à la dignité de Mère de Dieu.

Je fis délier la mère. Son corps entra dans d'étranges convulsions. Isacaron paraissant de nouveau avec un visage hideux, se laissa tomber à terre, où il s'écria : Maudite soit Marie et le fruit de son ventre! J'insistai encore afin qu'il fît réparation de ses horribles blasphêmes. Je lui commandai même de se vautrer par terre, comme le serpent dont elle avait écrasé la tête, et de lécher le pavé de la chapelle; ce qu'il fit avec un air plein de furie. Je pris le Saint-Sacrement à la main, je l'obligeai de lui faire amende honorable, et de dire à l'honneur de la sainte Vierge des paroles qui réparassent les outrages qu'il lui avait faits. Il dit alors d'une voix précipitée, et qui venait de la poitrine de la mère, en se pliant le corps : Reine du ciel et de la terre, je demande pardon à votre majesté des blasphêmes que j'ai dits contre votre nom. Votre puissance me contraint de sortir à vos pieds. Entendant ces mots, je dis aux assistans, il va sortir. Je lui commandai de nouveau d'écrire le nom de Marie. Alors il leva le bras gauche avec des cris et des hurle-

mens, et quitta la mère, laissant sur sa main gauche, à la vue de tout le monde, le saint nom *Maria* en caractères romains. Ils étaient profonds dans la chair, au-dessus du nom de saint Joseph, qui était d'un caractère plus petit. La mère étant revenue à elle, on chanta le *Te Deum* en actions de grâces, pendant que l'on dressait l'acte pour le faire signer aux assistans.

CHAPITRE V.

Saint Joseph console la mère, et l'engage à souffrir des hommes et des démons.

Isacaron étant sorti, je commandai à Béhémoth, le seul qui restait, d'en faire autant. Il répondit d'une voix pleine de douleur, et avec un visage affreusement triste : Pourquoi resté-je donc? Interrogé s'il était vrai qu'Isacaron fût sorti, il dit : Oui, c'est Marie qui lui a commandé de sortir. Pendant vêpres nous avons reçu ordre d'écrire en sortant, lui le nom de Marie au-dessus de celui de saint Joseph, et moi le nom de Jésus sur la main droite. Je lui demandai qui lui avait fait ce commandement. C'est, dit-il, l'ange gardien de la fille. Quand est-ce, lui dis-je, qu'Isacaron a reçu l'ordre précis de sortir? C'est au moment qu'il a commencé à demander pardon à Marie. Elle lui a fait sentir sa puissance en lui commandant de sortir. Je sais, lui dis-je, qu'il lui était ordonné de sortir en la chapelle

de Saumur, et à toi au tombeau de l'évêque de Genève. Pourquoi donc est-il sorti ici? Parce que les hommes, répondit-il, ne s'étant pas mis en devoir d'exécuter les ordres de Dieu, Joseph lui a demandé qu'au lieu de la chapelle de Saumur, cela se fît ici. Ne t'a-t-il pas aussi commandé de sortir ailleurs qu'au tombeau du bienheureux évêque de Genève? Je n'ai rien appris de nouveau là-dessus, me répondit-il; mais je ferai bien du mal avant que cela arrive. Dieu peut avancer mon heure, qu'il le fasse; j'enrage d'être ici. Il ajouta, les yeux pleins de grosses larmes: Je ferai du pis que je pourrai contre Dieu. Je le maudis alors, et l'obligeai d'adorer la Majesté divine au Très-Saint-Sacrement de l'autel avec respect et tremblement. Il le fit aussitôt avec de grandes convulsions, couché par terre, tordant deux fois les bras, et joignant les mains et les pieds par derrière: puis il se retira pour le moment.

La nuit d'après la sortie d'Isacaron, saint Joseph consola la mère par une grâce particulière. Voici comme elle la rapporte elle-même. A trois heures après minuit le sept de janvier, m'étant endormie après mon oraison, je me suis trouvée dans une grande consolation d'esprit, dans une vive pensée des mérites de saint Joseph. En même temps j'ai senti une odeur très-suave, et j'ai vu une très-grande lumière, d'où sortait une voix douce et agréable qui me parla en ces termes:
« Dites à votre père exorciste que la mère de
« Dieu désire qu'il aille célébrer quelques messes
« dans la chapelle de Saumur avec un autre
« père, pour la remercier de ce qu'elle a fait
« sortir Isacaron. Dites-lui encore qu'il apporte

« tout le soin possible pour votre entière guéri-
« son, et vous, apprenez à vous confier en Dieu,
« et à ne point vous plaindre des peines que vous
« fera le démon qui vous reste. Dieu vous sou-
« lagera par l'aide de votre exorciste. »

Il fut besoin que saint Joseph la prévînt sur les oppositions qui retarderaient son entière délivrance, et sur les peines extrêmes que devait lui faire le seul démon qui lui restait. Car les supérieurs ne voulaient pas que nous allassions au tombeau de saint François de Sales. Cependant on continuait les exorcismes, et le démon disait toujours qu'il ne sortirait qu'au tombeau de ce grand prélat.

J'eus aussi besoin d'une grande patience pour supporter un si long délai, étant moi-même si accablé des maux de mon obsession, dont je parlerai dans la suite, que je n'en pouvais plus. La mère était plus tourmentée de ce seul démon qu'elle ne l'avait été de tous les autres. Il semblait en effet qu'il eût plus de force lui seul que ceux qui l'avaient quitté. Il lui causait des ennuis, des langueurs et des dégoûts si grands pour le bien, qu'il paraissait que Dieu l'eût entièrement oubliée, quoiqu'elle n'eût d'autre désir que de le servir. Enfin il l'attaqua si vivement, et affaiblit si fort son courage, que c'était une chose pitoyable de voir l'état où elle était réduite. De plus elle avait un si grand abattement de corps, qu'on eût dit qu'elle se mourait. Elle avait cependant toujours la volonté de servir Dieu; mais sa puissance était bien émoussée. Il semblait qu'il n'y avait plus rien en elle de cette ancienne vigueur pour la vertu.

J'étais fort inquiété de la voir en cette dispo-

sition, croyant que tout allait en déroute; ce qui me causait beaucoup de peine. Un soir lui ayant demandé ce qu'elle pensait de cet état, elle me répondit qu'elle n'y connaissait rien, mais qu'elle était toute prête à faire les choses les plus pénibles pour en sortir, et que je pouvais lui ordonner tout ce que Dieu m'inspirerait. J'eus donc recours à Dieu pour lui demander conseil et lumière. Je proposai ensuite à la mère de faire un effort, et lui dis que, puisque la seule malice des démons lui causait cette pesanteur, il fallait qu'elle se raidît contre cette tentation, et qu'elle allât prendre la discipline jusqu'à ce que Notre-Seigneur eût pitié d'elle, et la délivrât de cette opposition qu'elle avait à tout bien. C'est un fort combat; mais j'espère que Dieu le bénira. Elle fut fort surprise d'un tel remède, vu qu'elle était si faible, qu'elle avait besoin qu'on l'aidât pour se mettre au lit. Néanmoins, comme elle était fort obéissante, elle s'en alla, comme elle put, faire la pénitence que je lui avais prescrite.

Pendant son absence je me mis à genoux, priant Dieu avec ardeur qu'il bénît ce remède. La mère ayant pris la discipline pendant une heure, sans éprouver aucun changement dans sa disposition, crut avoir satisfait à l'obeissance, et pouvoir revenir vers moi. Mais il lui vint en pensée qu'elle pouvait encore en faire davantage, et qu'elle devait se confier à saint Joseph. Elle reprit donc la discipline, frappant courageusement. Elle ne l'eut pas fait l'espace d'un *Pater* que Dieu voyant son obéissance, la soulagea. Aussitôt elle vit sortir de sa tête quelque chose qui l'accablait; et elle aperçut un monstre hor-

rible sous la forme d'un dragon. Elle alla à lui ayant sa discipline toute sanglante, et le frappa si bien qu'il disparut. Elle demeura libre, et fut à l'heure même rétablie dans ses forces, et dans sa première ferveur. Elle vint me trouver pour me raconter ce qui s'était passé, lorsque j'étais bien en peine d'un si long retardement, et que je craignais qu'elle n'eût excédé ses forces.

Depuis ce temps-là elle eut une grande paix intérieure; ensorte que le démon devînt son esclave. Ainsi étant exempte de ses persécutions, elle faisait ses exercices avec une grande joie et liberté d'esprit. Elle se levait toutes les nuits pour faire oraison; et Dieu la consolait tellement, que se mettant le soir dans son oratoire, elle ne s'en retournait que le matin à cinq heures. Dieu l'établit dans une paix habituelle, l'affermit dans la foi et dans les voies intérieures.

Quant à moi, dans ce temps-là mes maux s'augmentèrent si fort, que je ne savais plus que faire. En sorte que mes parens et mes amis prièrent le révérend père provincial de me retirer de l'emploi d'exorciste; ce qu'il fit. Ayant donc mon obédience, je m'en allai à Bordeaux, où je souffris de grands maux de mon obsession. Cependant je tâchais de servir mon Dieu, et de m'occuper à la pratique des bonnes œuvres.

CHAPITRE VI.

La mère tombe grièvement malade ; elle est guérie miraculeusement par S. Joseph.

Etant donc retourné à Bordeaux vers la fin de l'année 1636, on donna à la mère pour exorciste le P. Vessel, jésuite, très-capable de cet emploi ; il se plaisait à la rigueur des exorcismes, voyant le bien que cela faisait au peuple, qui était fort ému par ces spectacles et par les profonds respects que le démon rendait au Saint-Sacrement. En effet, plusieurs se convertissaient à la vue des choses extraordinaires que disaient et faisaient les démons. C'est ce qui engageait ce père à pousser loin ces exorcismes, quoique fort pénibles pour la mère, qui avait eu une conduite plus douce et plus proportionnée à ses forces.

Il vint un jour une célèbre compagnie, à qui le père desira faire du bien par le moyen de ces exorcismes. Il le témoigna à la mère, qui le pria de lui donner du repos, vu qu'elle se trouvait indisposée : elle dit cependant que s'il le voulait, elle se soumettait, aimant mieux perdre la vie que l'obéissance. Le père lui dit de prendre courage, et de mettre sa confiance en Dieu ; ensuite il la mena à ce travail, qui fut si grand, qu'il lui en prit une grosse fièvre avec une pleurésie, qui en peu de temps la réduisit à l'extrémité Le médecin, jugeant son

mal mortel et irrémédiable, lui fit donner l'Extrême-Onction. Le pere Vessel entra dans le monastère pour la lui donner. Ayant reçu le Saint-Sacrement avec beaucoup de dévotion, elle tomba en agonie; et comme on disait les prières des agonisans, elle fit les hoquets de la mort; la pâleur et les symptômes d'une personne mourante parurent sur son visage : et lorsqu'on attendait le moment qu'elle allait expirer, elle changea tout-à-coup, et se haussant d'elle-même, elle s'assit sur son lit. Pour lors son visage devint fort beau, et ses yeux étaient brillans comme ceux d'une personne en pleine santé. Tout le monde la regardait avec admiration, sans savoir ce qui se passait. Après qu'elle eût été ainsi un demi-quart d'heure en suspens, elle dit : je suis guérie; donnez-moi, s'il vous plaît, mes habits, afin que je me lève. Saint Joseph m'a apparu : je n'ai vu que son visage, que j'ai fort bien distingué; mais le reste de son corps était couvert d'un nuage d'or. Il m'a paru être proche du père Baltide qu'il a regardé d'abord d'un œil de bienveillance, en lui souriant. Ensuite s'approchant de moi, il a mis sa main par trois fois sur mon côté, où était la douleur, et y a mis quelque chose qui m'a guérie. Aveo lui était un jeune homme d'une rare beauté, qui avait une longue et blonde chevelure, et tenait un cierge blanc allumé : toute cette vision vient de disparaître, et je suis véritablement guérie.

Elle se leva en demandant un linge pour essuyer son côté, qui était mouillé d'un baume que saint Joseph y avait mis. On oublia de lui en donner un, et elle n'y pensa plus. Quand elle

fut levée, elle s'alla mettre à genoux à la petite fenêtre de sa chambre, qui regardait le Saint-Sacrement. Pendant qu'elle y était le médecin arriva; comme il était huguenot, on l'envoya chercher au moment de cette merveille, dans l'espérance qu'il se convertirait, étant d'ailleurs un fort honnête homme, et le seul medecin qui fût à Loudun. En entrant dans la chambre, il vit le lit vide; il demanda où on avait mis le corps, croyant qu'assurément la mère était morte; Il pensa tomber à la renverse quand elle parut. Elle lui dit que saint Joseph l'avait visitée et guérie. Voyant qu'en effet elle était guérie sans crise et sans aucune évacuation, il dit : la puissance de Dieu est plus grande que nos remèdes. Cependant il ne se convertit point.

On alla ensuite chanter le *Te Deum* au chœur, où la mère parut en bonne santé, et tous les pères exorcistes y assistèrent. Après le *Te Deum* tout le peuple la vint visiter, chacun voulant savoir par lui-même cette grande merveille qui arriva le sept février 1637.

Deux jours après, la mère se souvint de l'onction que saint Joseph avait mise à son côté, et qu'elle n'avait essuyée qu'avec sa chemise. Elle crut que la chose méritait bien qu'elle y prît garde. Elle pria donc la sous-prieure de venir voir avec elle ce que c'était. Elles s'enfermèrent toutes deux dans une chambre, où la mère ayant quitté ses habits, elles sentirent une odeur admirable; et regardant cette chemise que la mère quitta, elles y trouvèrent cinq gouttes bien apparentes de ce baume divin, qui parfumait la chambre d'une suavité sans pareille. Elles coupèrent

tout le bas de cette chemise, mais comme elle n'était guères propre du haut parcequ'elle lui avait servi pendant sa maladie, elles prirent le parti de la blanchir ; et craignant d'endommager les cinq gouttes de baume, elles lièrent l'endroit de la chemise, où elles étaient; ensorte que savonnant le reste de la chemise, elles ne mouillâssent point ce baume précieux : ce qui réussit miraculeusement, car l'endroit où étaient les cinq gouttes étant aussi sale que le reste, lorsque la chemise fut sèche, il parut aussi blanc que si le savon y eût passé, et les gouttes étaient plus distinctes qu'auparavant.

Dieu a fait depuis tant de miracles par ce baume, que le R. P. provincial des jésuites écrivant à Rome à son général ce prodige, lui manda : *Cœci vident*; *claudi ambulant, etc ;* les aveugles voient, les boiteux marchent, etc.

On ne peut ici assez admirer les grandes miséricordes de Dieu envers les âmes affligées qui lui sont fidèles. La mère des Anges ayant été accablée d'une calamité si horrible, qui la rendait un objet digne de compassion, parce que la violence des démons la mettait tous les jours en danger de son salut, et qu'elle paraissait méprisable aux yeux des hommes ; Dieu pour la récompenser de tous ces opprobres, et de tant de tourmens effroyables, a fait en sa faveur des choses si admirables.

CHAPITRE VII.

Le père Surin est renvoyé à Loudun.

Mes supérieurs ayant vu que je ne recevais aucun soulagement de mes peines par mon éloignement de Loudun, jugèrent pour de bonnes raisons devoir me rendre aux religieuses qui me redemandaient espérant que Dieu se servirait de moi pour achever son ouvrage. J'obéis, et j'arrivai à Loudun après l'octave du Saint-Sacrement de l'année 1637, fort abattu ; mais grâces à mon Dieu, plein de courage et d'espérance en son infinie bonté. Monsieur de Laubardemont s'y était rendu avant moi. Il ne faisait pas grand fond sur la parole du Diable, qui disait toujours qu'il ne sortirait qu'au tombeau de l'evêque de Genève. Pour moi, je croyais au contraire qu'il disait vrai; et que, par cette sortie miraculeuse, Dieu voulait confirmer la grande opinion que le peuple avait de ce saint évêque.

Aussitôt que je fus arrivée, je repris le travail des exorcismes. Le premier jour je trouvai Béhémoth fort obstiné contre les ordres de l'Église, et ce que je lui commandais touchant la vénération due au Saint-Sacrement et aux choses saintes. Comme je le pressais de sortir, il persista en ce qu'il avait dit qu'il ne sortirait qu'au tombeau de saint François de Sales. J'en parlai encore fortement à M. de Laubardemont, lui disant que je croyais que c'était la volonté

de Dieu, et que lui seul pouvait la changer. Je mandai la même chose au révérend père provincial; et M. le grand-vicaire écrivit aussi à M. de Poitiers, qu'il ne paraissait aucun moyen de sortir de cette affaire, que par ce voyage en Savoie. Mais on n'entra point du tout dans ce dessein. Il fallut prendre patience.

J'étais dans de grandes langueurs, continuant néanmoins de cultiver l'âme de la mère; et j'espérais plus de ce moyen que de tout autre. Les ursulines de Thouars prièrent le révérend père provincial de m'envoyer prêcher chez elles le jour de l'Assomption; ce qu'il leur accorda. Pendant mon absence, le jour même de cette fête, après que la mère eût communié, elle entendit une parole au fond de son âme, qui lui dit en la consolant, et la mettant dans le recueillement : Puisque les hommes s'opposent aux voies que Dieu ouvre pour votre délivrance, si votre père exorciste et vous, faites vœu d'aller ensemble remercier Notre-Seigneur, et visiter le sépulcre de saint François de Sales, évêque de Genève, vous pourrez être delivrée même à Loudun, et voir la fin de votre peine. Ne manquez pas de le dire à votre père exorciste.

Lorsque je fus de retour, elle m'en fit le rapport; et je crus que nous en devions faire part à nos supérieurs, elle à M. de Poitiers et à M. de Laubardemont, et moi au père provincial. Tous consentirent à ce que le vœu se fît, et à donner toutes les permissions nécessaires à cet effet. Ainsi le vœu fut fait le 17 septembre 1637, jour des stygmates de saint François, en présence du Saint-Sacrement, que j'avais apporté à la grille. Le vœu écrit et signé fut remis entre les mains de

nos supérieurs présens. Cela fait, nous attendîmes le temps que Dieu avait marqué pour accomplir sa promesse.

Au commencement d'octobre, la mère désira faire une retraite, qu'elle commença le huit. Pendant ce temps-là je ne l'exorcisai point, et Notre-Seigneur voulut en cette rencontre, par son infinie bonté, justifier ma conduite, qui était de m'appuyer plus en ce combat contre les démons dans la grâce de la dévotion intérieure, et dans la pureté de l'âme, que dans la rigueur des exorcismes, puisque la mère fut entièrement délivrée pendant ses exercices spirituels comme on va voir.

CHAPITRE VIII.

Comment la mère fut entièrement délivrée des démons.

Béhémoth, ce furieux démon qui restait dans le corps de la mère, avait reçu ordre de Dieu, quand il sortirait, d'écrire le sacré nom de Jésus et celui de saint François de Sales sur la main de la mère. Ce jour heureux arriva le 15 octobre 1637, fête de sainte Thérèse. Car ayant dit la messe et présenté la communion à la mère, il lui prit une furieuse convulsion, quoique depuis long-temps elle communiât en grande paix. Son visage devint effroyable, et son corps se pliant en arrière par l'impulsion du démon, elle haussa la main gauche, la tournant en sorte que je vis

manifestement les noms de Marie et de Joseph, formés en beaux caractères sanglans, et au-dessus le nom de Jésus, aussi clairement que j'aie jamais vu aucune chose. Je ne vis pas formé le nom de saint François de Sales; il s'y trouva néanmoins écrit.

Dans le même moment la mère revint de sa convulsion; le démon l'ayant quittée, elle se remit dans sa posture, et reçut le corps adorable de notre Sauveur. Depuis elle n'a eu toute sa vie aucune de ces méchantes impressions diaboliques. Béhémoth en sortant fit une impression remarquable et fort instructive sur l'esprit de la mère. Au moment de la communion et de sa sortie, il sentit la colère de Jésus-Christ que je tenais dans mes mains. La mère me dit, après son action de grâces, que Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie avait lancé contre le démon les foudres de sa colère d'une manière épouvantable, et que le démon lui avait imprimé cette opération; en sorte qu'il semblait que c'était elle que cet aimable Sauveur foudroyait. Elle sentit pour lors ce que c'est que d'avoir Dieu contraire, et elle comprit par expérience le malheur d'une âme qu'il rejette. Elle sentait réellement la présence de Jésus-Christ comme d'un Dieu vengeur, et de son plus grand ennemi plein de majesté, de grandeur, de lumière et de puissance; mais aussi plein de fureur et de colère contre elle, au point que tout l'enfer lui semblait souhaitable plutôt que de subsister un seul moment en sa présence. Mille morts lui eussent été plus douces que cette agonie; elle me dit que ce fut comme une foudre surnaturelle qui l'abîma et la dévora, et qu'elle croyait que ce coup eût été

capable de la faire mourir, si Dieu ne l'eût soutenue; car il lui sembla que ce qui se faisait sur le démon, eut son effet sur elle; et par cette effroyable opération de la majesté et de la puissance de Dieu sur son âme, il lui resta un sentiment très-vif de cette mort éternelle, où tombent les âmes qui, mourant dans le péché, sentent les carreaux de la justice de Dieu, au moment qu'elles paraissent devant ce juge terrible.

Mais aussitôt que Jésus-Christ entra dans le cœur de la mère par la sainte communion, il dissipa cette impression; et lorsqu'elle me fit le récit de ce qu'elle avait senti, Notre-Seigneur permit que j'y trouvasse beaucoup de force et de soutien. Car pour lors j'étais accablé de toutes sortes de peines et de perplexités, et voyant un effet qui avait porté coup sur l'esprit de la mère, la délivrant du démon, et lui faisant sentir une impression surnaturelle, ce me fut une grande assurance que Jésus-Christ était réellement dans l'hostie que je lui avais donnée, et que j'avais consacrée à la messe que je venais de dire à l'autel de saint Joseph, où il n'y avait point de tabernacle.

Je voudrais pouvoir exprimer le grand mystère de cette impression de la colère de Jésus-Christ contre les démons, que la mère sentit, et qui lui fit une peine inconcevable. C'est la même cependant qu'éprouve une âme, lorsque la sentence dernière lui est prononcée; c'est ce que je voudrais écrire en tous les endroits de la terre, afin que les hommes, persuadés de ce qui attend les pécheurs, craignissent d'être pour jamais les ennemis de Jésus-Christ.

CHAPITRE IX.

Le père Surin et la mère prieure accomplissent leur vœu au tombeau de saint François de Sales.

La mère porta pendant un grand nombre d'années sur sa main gauche les noms de Jésus, Marie, Joseph et François de Sales, afin que cette merveille persuadât entièrement le monde de la vérité de cette possession et de la soumission des démons pour l'Eglise. On crut que ces noms s'effaceraient huit ou dix jours après, comme la croix que Léviathan avait imprimée sur son front, qui enfin sécha et disparut. Mais ces noms furent renouvelés presque tous les quinze jours pendant vingt-cinq ans par le bon ange de la mère ; * ce qui se faisait ordinairement pendant son oraison, la nuit, ou après la communion. Il lui apparaissait visiblement, et quelques religieuses l'ont vu quelquefois faire cette opération miraculeuse. Il y laissait une odeur si céleste, que jamais on n'a rien senti de si suave.

Deux millions de personnes, tant de France que des royaumes étrangers, ont vu ces noms et senti cette odeur, la même que celle de l'onction de saint Joseph ; et dans le voyage que la

* Nous faisons imprimer séparément les *Apparitions miraculeuses de ce saint Ange.* (Note de l'Éditeur.)

mère fit à Paris après son entière délivrance, le cardinal de Richelieu, les filles de Sainte-Marie de la rue Saint-Antoine, et plusieurs autres personnes de considération, eurent la consolation de voir ces noms sacrés imprimés sur sa main.

Enfin cette bonne mère, après vingt-cinq ans, fatiguée de faire voir ces noms à tout le peuple qui venait exprès à Loudun, pria Notre-Seigneur de les effacer. Elle fut exaucée en 1662, après la fête de saint Jean-Baptiste, auquel jour elle fit sa rénovation pour la première fois.

Après la délivrance entière de la mère, personne ne douta plus que ce ne fût la volonté de Dieu que nous exécutâssions le vœu que nous avions fait l'un et l'autre d'aller au tombeau de l'évêque de Genève; et nos supérieurs qui s'y étaient si fort opposés d'abord, furent les premiers à nous y porter. Ainsi le père Jacquinot, provincial, apprenant que la mère avait dessein de partir après Pâques de l'an 1638, me fit partir moi-même le lundi d'après la Quasimodo, m'ordonnant de prendre une autre route que la mère. J'allai donc par Toulouse, le Languedoc, Avignon et Grenoble. On me donna pour compagnon le père Thomas, homme fort doux et plein de charité, qui me rendit tous les services dont j'avais besoin dans la triste situation où me réduisait mon obsession. Elle m'avait rendu muet, et j'étais contraint de me confesser par signes; mais je communiais très-souvent. Ce père rendait raison pour moi à un grand nombre de personnes de qualité, qui sachant que j'avais assisté les possédées de Loudun, me venait voir dès que j'étais arrivé dans une ville. Il m'était fort dur de ne pouvoir rien faire pour la gloire de

mon Dieu par mon impuissance à parler, quoiqu'il s'en présentât sans cesse des occasions.

Monsieur de Laubardemont conduisit la mère à Paris, et la fit descendre en sa maison, où elle fut visitée par une grande partie des seigneurs et dames de la cour, et par une si grande foule de peuple qui voulait voir sa main, qu'elle fut obligée de se tenir à une fenêtre basse, pour la montrer chaque jour; et plus de cinquante mille personnes la virent. Elle fut très-bien reçue du cardinal de Richelieu, qui, ayant vu sa main avec joie et dévotion envers saint Joseph, lui envoya, quand elle se fut retirée, cinq cens écus pour faire son voyage. Elle fut aussi très-bien reçue par monseigneur l'archevêque de Sens, son oncle, et par le chevalier de Sillery, qui lui prêta son carosse et ses chevaux pour faire son voyage; et M. de Sens fournit à la dépense, lui donnant un gentilhomme pour l'accompagner, et avoir soin de ce qui lui serait nécessaire.

La reine qui était à Saint-Germain désira aussi de la voir, et le roi pareillement. Quelques personnes tâchèrent d'en détourner leurs majestés; mais le roi et la reine tinrent bon, et la virent. La reine, qui était alors enceinte de Louis XIV, ne se contenta pas de voir sa main; elle voulut aussi voir l'onction de saint Joseph, et l'ayant baisée avec beaucoup de respect, elle dit à la mère de faire comme elle pourrait pour son voyage, mais qu'elle voulait qu'elle fût de retour dans le temps de ses couches, afin d'avoir auprès d'elle la sainte onction dans cette occasion de péril.

La mère était encore à Paris lorsque j'arrivai à Annecy, je ne pouvais même recevoir de ses

nouvelles ; ce qui me causait beaucoup de peine, parce que j'avais des affaires importantes à lui communiquer. Mais n'y voyant aucun remède, je pris patience, et j'accomplis mon vœu l'espace de neuf jours. La bienheureuse mère de Chantal nous logea, et nous traita avec une grande charité. Mais j'étais fort mortifié de ne pouvoir lui parler, et elle encore plus. Toutes les religieuses qui avaient une peine extrême de me voir ainsi muet, résolurent de me faire avaler du sang desséché de leur saint instituteur, qu'elles gardaient dans une boîte. Elles m'en donnèrent dans un petit grumeau ; dès que je l'eus avalé, je prononçai distinctement *Jesus, Maria ;* mais je n'en dis pas davantage.

La neuvaine faite, nous prîmes congé de la mère de Chantal, et nous partîmes pour Lyon. mais dans le chemin nous reçûmes des nouvelles de la mère prieure, qui nous faisait savoir qu'elle était partie de Paris avec un grand train, ayant dans sa compagnie M. de Morans, vice-gérant de M. de Poitiers, une religieuse de son ordre, M. Amacery, de Paris, une jeune demoiselle, et le gentilhomme de M. de Sens qui allait à cheval.

Nous espérions rencontrer la mère à Lyon ; mais y étant arrivés, et voyant que la peste y était fort ardente, nous résolûmes de n'y pas faire de séjour pour attendre la mère ; jusques-là que nous ne voulûmes pas y coucher ; mais au moment que nous allions monter à cheval, il arriva un messager de la part de la mère, qui nous apprit qu'elle venait d'arriver à Lyon au faubourg de Fourvière. Ayant été la trouver, nous lui déclarâmes que nous allions partir pour

nous en retourner. La mère me dit qu'ayant déclaré son vœu au cardinal de Richelieu, et l'ordre du père provincial qui m'avait fait prendre une autre route, son éminence lui avait dit en termes exprès : Allez, ma fille, tâchez de rencontrer votre père exorciste, et quand même il aurait été à Annecy, ramenez-le avec vous afin d'accomplir votre vœu ensemble, comme vous l'avez promis. Je ne me crus pas pour cela dispensé d'obéir au père provincial, quoique je connusse bien que la volonté de Dieu était que nous accomplissions notre vœu de compagnie. Ainsi je quittai la mère dans le dessein de partir au plutôt. Mais nos pères de Lyon furent tous d'avis que, nonobstant l'ordre du père provincial, je devais retourner à Annecy avec la mère, puisque son éminence le jugeait à propos. Voilà comme Dieu fit exécuter les conditions de notre vœu.

CHAPITRE X.

Miracles opérés pendant le voyage d'Annecy par l'onction de saint Joseph.

Lorsque la mère était à Lyon, il se présenta un grand concours de monde pour voir sa main, et honorer l'onction de saint Joseph. Les jésuites se distinguèrent entre les autres. Un père fort ancien, et très-spirituel, entrant dans la salle du noviciat, où était cette chemise, sentit l'odeur céleste dont elle était parfumée. Cependant on

ne la sentait ordinairement que quand on l'approchait du nez ; Dieu voulant favoriser la vertu de ce bon père par ce privilége particulier. Un autre père y fit toucher une image qui prit aussitôt cette odeur ; on y fit toucher par dévotion quantité de chapelets, d'images, de médailles. Mais le temps pressait, et la mère ne put rester à Lyon plus de trois jours. Il fallut partir ; et ce qui est admirable, c'est qu'ayant demeuré muet depuis si long-temps (car j'avais passé plus de quinze jours à Lyon sans pouvoir dire un mot), dès le moment que je fus monté à cheval pour aller trouver la mère, afin de partir pour accomplir notre vœu, le père Thomas ayant commencé à chanter le *Veni Creator*, j'eus la liberté de parler ; je lui répondis, et je parlai depuis facilement. Nous arrivâmes à Grenoble où le concours du peuple fut prodigieux pour voir la mère, sa main et l'onction sainte que nous avions en dépôt. Tous les messieurs du parlement avec M. le premier président vinrent au collége, pour voir l'onction sainte et la révérer. Le peuple la voulut voir dans l'église ; je la montrai au balustre de l'autel, et je racontai comment la mère avait été guérie. Tout le monde gardait un grand silence, et on était aussi dans l'admiration de m'entendre parler, moi qu'on avait vu muet, quand je passai par là un mois auparavant.

On continua le voyage par Chambéry, et nous arrivâmes enfin à Annecy. La mère de Chantal reçut la mère prieure avec une grande joie, aussi bien que toute sa communauté. Ces deux grandes âmes eurent de fréquentes communications ; mais elles étaient souvent interrompues par la

foule du peuple, qui accourait de toutes parts pour voir la mère des Anges et la sainte onction. Il n'y eut pendant la neuvaine ni paix, ni trève, à cause de la multitude de monde qui se présentait pour être guéri. Une après dînée on nous pria d'aller porter la sainte onction en deux couvens de la Visitation. Toutes les religieuses se trouvèrent à la grille de la chapelle. Il y en avait une qui avait une fièvre intermittente, dont l'accès lui devait prendre au moment qu'arriva la sainte onction. Elle vint avec les autres pour la baiser, et son mal disparut.

Un autre jour on nous pria de la porter dans un couvent de Sainte Claire. Après avoir raconté comment la mère avait été guérie, et combien de monde avait recouvré la santé, il se trouva là une femme qui avait reçu un coup d'épée sur la tête, dont les nerfs s'étaient tellement retirés, qu'elle ne pouvait plus ouvrir la mâchoire, et depuis deux ans elle ne vivait que de bouillon et de quelques miettes de pain qu'elle se mettait entre les dents, sans les pouvoir mâcher. Aucun médecin n'avait pu la guérir. Elle se sentit pleine de foi sur ce que dit le père Thomas mon compagnon; elle le vint trouver, et lui raconta son malheur. Le père lui répondit que, si elle avait de la foi, elle pourrait être guérie comme les autres. Elle lui dit : je crois fermement que je puis être guérie. Le père la fait mettre à genoux, et lui met cette chemise sur la tête, lui enjoignant de dire cinq *Pater* et cinq *Ave* devant le S.-Sacrement. Comme elle les disait, elle sentit ses nerfs se relâcher; ensuite elle ouvrit la bouche, et s'écria : je suis guérie. Dès le soir elle soupa comme les autres. Les médecins et les

chirurgiens qui l'avaient pansée, attestèrent le miracle.

Comme nous sortions de l'église de Sainte-Claire, une femme nous pria d'entrer chez elle pour voir une chose admirable. C'est, dit-elle, que mon enfant était comme un peloton depuis plusieurs années, ayant les poings près de la bouche, et les talons contre le dos. J'ai été à la sainte onction ; j'y ai fait toucher mon chapelet, que j'ai mis au col de mon fils ; au même moment il a étendu les bras et les jambes, et vous allez le voir encore dans son lit, mais parfaitement guéri. Nous trouvâmes en effet cet enfant comme la mère venait de nous le dire.

Etant encore à Annecy, la foule des malades grossissait tous les jours. Entre autres on y amena de la campagne une paysanne possédée d'un diable qui lui faisait des maux étranges. On la présenta au père Thomas qui, pour la soulager, lui mit cette chemise sur la tête. Et comme les démons agitent furieusement les personnes qu'ils possèdent, surtout quand on leur applique des reliques sur la tête ; celle-ci devint comme une enragée. Elle était toute décoiffée comme une folle. Le père plein de ferveur prit cette chemise, et la tint quelque temps sur la tête de la possédée, afin de tourmenter davantage le démon. Il mit les cinq gouttes immédiatement sur la tête nue de la femme ; et comme il avait été aussi exorciste à Loudun, il parla fortement au démon, ne pensant qu'à soulager la malade, qui se débattait si fort, qu'elle salit cette chemise comme un torchon ; et l'endroit où étaient les cinq gouttes devint si crasseux, qu'elles n'y paraissaient plus. Elle sentait mauvais au lieu de la bonne

odeur qu'elle rendait auparavant. Le père Thomas la remit à la mère dans cet état : ce qui affligea tout le monde, surtout la mère, qui résolut de ne plus la confier qu'à ceux qui en sauraient bien user. Ce fut dans l'église d'Annecy, où repose le corps de saint François de Sales, qu'arriva cet accident.

On donna donc la chemise aux religieuses de madame de Chantal, qui ne pensaient qu'aux moyens de la remettre en son premier état. La mère des Anges et sa compagnie dirent qu'il n'y avait point d'autre remède que de faire savonner ce qui était hors du cercle, où était enfermé le baume, laissant à Dieu le reste. On lia donc l'endroit de la chemise où était le baume, avec de petites cordes, quoique ce fût l'endroit le plus sale. On savonna le reste, et ensuite on étendit cette chemise sur des rosiers du jardin pour la sécher. On vit qu'à mesure qu'elle séchait, l'endroit où étaient les gouttes de baume se blanchissait, et se nettoyait de lui-même ; de sorte que, quand tout fut sec, il n'y avait rien de si net que cet endroit, et les gouttes se distinguaient si parfaitement, que le lendemain, quand on nous les montra, nous trouvâmes que cette relique n'avait jamais été en meilleur état, et nous remarquâmes que les gouttes étaient plus grosses et plus avancées ; ce qu'on jugea être un vrai miracle, qui donna beaucoup de consolation à la mère de Chantal et à toute sa communauté.

CHAPITRE XI.

Retour du voyage d'Annecy; nouveaux prodiges de la sainte onction.

La neuvaine achevée, comme nous étions accablés par le peuple qui venait voir la mère, nous résolûmes de partir incessamment. Nous reprîmes donc la route de Chambéry, où l'on eut encore moins de repos. On descendit chez les religieuses de la Visitation. Un monde infini vint saluer la mère, honorer la sainte onction, et respecter les marques que Dieu lui avait données de sa puissance et de sa bonté.

Le matin qu'elle partit pour Grenoble, elle fut accablée d'un si grand nombre de malades, que si on n'y eût pris garde, elle eût été étouffée dans la foule. Au moment que nous montions à cheval, madame Hercule arriva au parloir des religieuses, où elle s'était fait porter dans une chaise, parce qu'elle était paralytique, pour trouver un remède à son mal dans la sainte onction; mais on ne pouvait différer de marcher, sans quoi on ne serait pas arrivé à Grenoble ce jour-là. On trouva un expédient, qui fut de laisser la cassette où était la sainte onction, au gentilhomme de Sens, lui recommandant de chercher un prêtre pour la mettre sur la tête de cette dame, et de venir ensuite en poste joindre la compagnie. La chose eut un admirable succès. Dès qu'on mit sur la tête de la dame la boîte où

était la relique, elle fut parfaitement guérie; elle se leva, marcha, et monta au parloir des religieuses. Elle était transportée d'une si grande joie, et d'une si vive reconnaissance envers Dieu, qu'elle fondait en larmes. Car la grâce agit encore plus fortement sur son cœur que sur son corps; quoiqu'elle fût fort jeune et mondaine, elle changea de vie, et se donna si parfaitement à Dieu, qu'elle mourut, quelques années après, en réputation de sainteté.

On continua le voyage sans presque s'arrêter, sinon à Moulins, chez les religieuses de la Visitation, où Dieu fit encore des merveilles par la sainte onction. J'y dis la messe le jour de mon père saint Ignace, et ce fut la première fois depuis mes grandes impuissances.

Arrivés à Briare, la mère nous quitta pour se rendre à Paris aux couches de la reine. Ce fut là que saint Joseph marqua son grand pouvoir, non-seulement en procurant à la reine un heureux accouchement; mais en donnant à la France un roi incomparable en puissance, en grandeur d'esprit, d'une conduite rare, d'une prudence admirable, et d'une religion sans exemple.

Ce ne fut pas seulement durant le voyage d'Annecy que la sainte onction fit tant de miracles. Elle en avait fait plusieurs auparavant, peu après la délivrance de la mère. Huit jours avant le miracle de sa guérison, madame de Laubardemont tomba aussi malade d'une fâcheuse pleurésie, accompagnée d'une grossesse qui la mettait en un grand danger. M. son mari voyant qu'il y avait tout à craindre, fut inspiré d'envoyer un exprès de Tours à Loudun, afin qu'on lui apportât la sainte onction Lorsqu'elle arriva, le mal

était si extrême qu'on n'y voyait plus de remède. M. de Morans, qui portait la sainte onction, arriva la nuit du samedi au Dimanche. Aussitôt il appliqua les cinq gouttes sur le côté de la malade; elle reposa fort doucement la nuit. Le matin elle se trouva sans fièvre, et l'après dînée elle accoucha le plus heureusement du monde. Toute la ville de Tours admira cette merveille, et les médecins furent les premiers à la publier.

Il y avait dans l'abbaye de Fontevrault une religieuse appelée madame des Aubiers, qui avait à la jambe un ulcère si étrange, qu'aucun remède ne l'avait pu guérir. Le révérend père Jacquinot fut prié par madame l'abbesse de lui apporter cette relique, et de l'appliquer sur cette jambe. Il le fit, et vit de ses propres yeux l'ulcère guéri au moment que la relique y toucha. Cela surprit tous les assistans, d'autant que la plaie, qui était fort grande, se ferma tout-à-coup, et qu'il n'y resta qu'une petite rougeur en signe du miracle. Le père revint à Loudun plein d'admiration.

Les religieuses de Guaine, prieuré de Fontevrault, à deux ou trois lieues de Loudun, ayant prié avec instance qu'on leur apportât cette chemise. Un jour qu'elles n'y pensaient point, le père Anginot, supérieur, résolut d'y aller. Comme il était en chemin, une religieuse allant faire son oraison au chœur, sentit une odeur admirable. Elle prit tout le soin possible pour découvrir d'où elle venait. Plus le père approchait du prieuré, plus elle la sentait. Quand il fut arrivé, la mère prieure et toute sa communauté vinrent à la grille pour baiser la sainte onction; et la re-

ligieuse trouva que c'était la même odeur qu'elle avait sentie par une voie surnaturelle.

Une ursuline, qui était accablée de maux depuis long-temps, fut guérie parfaitement, après avoir avalé du papier qui avait touché à la sainte onction.

Le père André Bayolle étant allé au prieuré de Longrave, de l'ordre de Fontevrault, où il y avait une sœur laïc, nommée Jeanne, paralytique d'un bras et d'une jambe, ensorte qu'elle ne travaillait plus depuis plusieurs années, et ne marchait qu'avec des potences, conseilla à la mère de lui mettre sur la jambe du papier qu'il lui donna, qui avait touché à la sainte onction. On lui en mit le soir; elle dormit fort bien, et se trouvant guérie à son réveil, elle cria miracle, et dit qu'elle était guérie. Cependant elle marchait avec ses potences par habitude. Une sœur lui dit : Si vous êtes guérie, pourquoi vous servez-vous donc de ces potences ? Elle les jeta là, et alla se promener tout autour du couvent. On courut dire ce miracle au père. Il demanda à voir cette sœur, qui vint à lui de son pied. Mais le bras n'était point guéri. Le père lui dit : Pensez-vous que le saint ne soit pas aussi puissant pour guérir le bras que la jambe ? Il la fit approcher, lui mit lui-même du papier sur le bras, et aussitôt elle fut guérie, si bien qu'elle souleva une cruche pleine d'eau en sa présence. Du même bras elle prit un coffre, le remua avec force; et depuis elle travailla plus de vingt-quatre ans qu'elle vécut, sans se ressentir d'aucun mal.

Il est impossible de rapporter tous les prodiges qu'a opérés cette onction. On ne peut pas même nombrer les villes et les paroisses où

saint Joseph a fait sentir son pouvoir par cette relique. Mais nous ne saurions supprimer une autre merveille arrivée encore en la personne de la mère des Anges. Etant de retour à Loudun, elle tomba grièvement malade d'une fièvre continue avec une inflammation de poitrine. On vit aussitôt le danger où elle était; et le père Batide, jésuite, son confesseur, lui ayant demandé ce qu'elle pensait de son mal, et quel remède pourrait la soulager ; elle répondit dans une grande paix que, si on lui appliquait l'onction de saint Joseph, elle serait aussitôt guérie. Dieu permit que le père oubliât cette réponse ; et cette âme si soumise n'en parla plus, s'abandonnant à la providence. Mais le mal redoublant, le père lui fit la même demande; à quoi elle répondit : Mon père Dieu me donne un grand désir d'aller au ciel ; mais il me fait aussi connaître que, si je reste ici bas, je pourrai lui rendre quelques petits services, et que si on m'applique la sainte onction, je guerirai entièrement. Le père dit à tout le monde ce que la mère venait de lui répondre; et ayant arrêté qu'on lui appliquerait cette relique un instant avant la messe de minuit qu'on célèbre à Noël, dont l'heure était proche, il se rendit au monastère des Ursulines une foule incroyable de monde pour voir cette merveille. Toute l'église était pleine de menu peuple; et la chambre de la mère qui était proche, et où il y avait une grille qui regardait l'autel, était remplie des personnes les plus qualifiées de la ville. A l'heure de minuit que la mère était au plus fort de son mal, le père Allange, jésuite, qui devait chanter la grande messe aux religieuses, étant revêtu des habits sacerdotaux, vint à

la chambre de la mère, tenant la sainte onction qu'il lui mit d'abord sur la tête, en commençant les litanies de saint Joseph. La mère fut guérie dans le moment; mais ne voulant pas interrompre la prière, elle ne le dit qu'après qu'elle fut achevée. Alors elle demanda ses habits, et alla au chœur chanter la grand'messe en même tems que le père Allange la célébrait à l'autel, elle assista aussi à la messe du point du jour, à celle de neuf heures, à tout l'office, et continua tous les jours suivans de jouir d'une parfaite santé.

CHAPITRE XII.

Comment finit la possession de Loudun.

Le père Surin a laissé peu de chose dans ses écrits sur la manière dont se termina cette possession, et comment en son absence les autres religieuses possédées furent délivrées, ayant quitté Loudun sur la fin de 1637, après l'entière délivrance de la mère. Ainsi il n'a pas été témoin occulaire de la délivrance des autres, qui n'arriva qu'un an après. Le peu qu'il en a dit suffit néanmoins pour faire connaitre la chose.

Il faut se souvenir que la méthode dont se servait le père Surin à l'égard de la mère, qui avait d'abord été si décriée par les autres exorcistes, fut ensuite la plus estimée, et la plus suivie, par ceux-mêmes qui l'avaient blamée. Elle consistait, comme on l'a dit, à cultiver

plutôt l'intérieur de la possédée par la pratique de l'oraison mentale et des vertus solides, qu'à s'appliquer aux exorcismes qu'il ne négligeait pourtant pas. Les autres au contraire soutenaient qu'il fallait d'abord chasser les démons par la force des exorcismes, et ensuite cultiver l'intérieur de ces filles.

Mais dès le mois de janvier 1636 qu'Isacaron sortit du corps de la mère, ensorte qu'il ne restait plus que Béhémoth, les autres exorcistes commencèrent à changer de sentimens et de pratique, voyant l'heureux succès que le père Surin avait eu : au lieu qu'aucun d'eux n'avait encore chassé aucun diable. Ils imitèrent donc la conduite de ce père dans l'espérance de réussir comme lui. Ils commencèrent à inculper la vie intérieure, à faire pratiquer l'oraison mentale, et à mortifier les passions des possédées dont ils étaient chargés.

Ils furent confirmés dans cette pratique, lorsqu'au mois d'octobre 1637, ils virent Béhémoth chassé du corps de la mère, qui fut alors entièrement délivrée. Ainsi ils s'appliquèrent à perfectionner de plus en plus l'intérieur des possédées. Cela faisait enrager les diables, et les obligeait souvent à s'absenter même durant le temps des exorcismes. Ces esprits superbes ne pouvaient supporter que des personnes qu'ils possédaient s'appliquassent à la mortification de leurs passions, à l'oraison et à l'humiliation. Ils étaient désolés de voir qu'on détruisait peu à peu le dérèglement des passions qui leur servaient de demeure et d'appui. Ainsi n'ayant plus tant de force ni de prise pour molester ces filles,

leurs opérations malignes n'étaient ni si violentes, ni si continuelles.

Depuis le départ du père Surin et l'entière délivrance de la mère, on continua d'exorciser jusqu'à la mort du père Tranquille, capucin, célèbre exorciste, qui mourut à la fin de mai 1638. Ce père, qui avait travaillé avec grand zèle aux exorcismes pendant plus de quatre ans, et que les démons avaient tourmenté en mille manières, tant intérieurement qu'extérieurement, tomba malade après avoir prêché le jour de la Pentecôte, et mourut huit jours après, le 31 du mois de mai. Il souffrit comme un martyr pendant sa dernière maladie par l'obsession des démons; il vomit des ordures si horribles et en si grande quantité, qu'on ne douta pas qu'il n'y eût des pactes et des maléfices de la part des magiciens et des démons.

Lorsqu'on lui donna l'extrême-onction, les démons sortirent de son corps et se jetèrent dans celui d'un religieux du couvent, qui était présent. Ils commencèrent à l'agiter avec des convulsions et des hurlemens qui faisaient peur; et aussitôt que le P. Tranquille eût rendu l'âme, ce nouveau possédé entra en des agitations si horribles, que malgré ceux qui se saisirent de lui, il ruait des coups de pied vers le défunt, si bien qu'il fallut l'emporter de cette chambre. Mais ses agitations ne cessèrent qu'après l'enterrement. Lorsqu'on porta le corps du défunt à l'église, il se trouva une multitude incroyable de monde, que la vénération qu'on avait pour lui y avait attirée. Les uns lui faisaient toucher leurs chapelets, les autres lui coupaient ses habits; de sorte qu'on fut obligé de mettre des gardes au-

tour de la bière, autrement on aurait coupé toute sa robe.

Un père jésuite prononça son oraison funèbre; toute la ville assista à son enterrement; et le clergé y fut en procession. Les magistrats firent mettre cet épitaphe sur sa fosse : *Cy gît l'humble père Tranquille, prédicateur capucin; les démons ne pouvant plus supporter son courage dans les exorcismes, l'ont fait mourir par leurs vexations le dernier jour de mai* 1638.

Le lendemain des funérailles, pendant l'exorcisme qui se faisait dans l'église des capucins, un diable s'en alla sur la fosse, et grattant la terre avec la main de la possédée, il la jettait de côté et d'autre. Peu après agitant les mains de la fille, comme fait un boulanger qui pétrit de la pâte, il dit, tout enragé : C'est ainsi que le père Tranquille fait de moi. Le même démon assura avec serment que c'étaient les démons et les magiciens qui l'avaient fait mourir; mais qu'ils n'y avaient pas gagné, parce qu'il soutenait plus que jamais les possédées auprès de Dieu.

Après cette mort, la possession diminua de plus en plus, parce que les possédées s'appliquèrent tout de bon à cultiver leur intérieur, à l'exemple de la mère qu'elles voyaient entièrement délivrée dès l'année précédente; en sorte qu'étant poussées par un mouvement divin, elles prièrent leurs exorcistes de ne les plus exorciser, espérant, disaient-elles, que si on les laissait vaquer uniquement à leur intérieur, selon leur vocation, elles ne seraient plus agitées des démons. Toutes disaient la même chose; mais les exorcistes n'ajoutant pas beaucoup de foi à tout cela, continuaient leurs fonctions, quoi-

qu'avec beaucoup moins d'éclat que les années précédentes.

Enfin le roi ayant appris de divers endroits que cette possession ne faisait plus tant d'éclat, et ayant même vu la mère délivrée dans le voyage qu'elle fit en Savoie, jugea à propos avec l'avis de son conseil de retrancher la pension qu'il donnait pour l'entretien des exorcistes : ce qui, joint aux prières des possédées, de ne les plus exorciser, fit qu'on quitta entièrement les exorcismes. En peu de temps ces filles eurent ce qu'elles espéraient. Car peu-à-peu les opérations des démons diminuèrent, et elles se trouvèrent enfin aussi tranquilles que la mère prieure, les unes un peu plustôt, les autres un peu plus tard.

Ensuite Dieu donna une telle bénédiction à ce monastère que tout y était dans une grande paix; et on n'y parla plus de possédées. Ces bonnes religieuses y menaient une vie toute céleste après cette tragédie infernale de six ans entiers. Car comme dit Minutius Félix, quand on conjure les diables, ou ils sortent incontinent, ou ils se retirent peu-à-peu selon que la foi du patient est grande ou la grâce du médecin efficace. *Aut statim erumpunt, aut gradatim evanescunt prout patientis fides adjuvat aut gratia curantis efficit.*

Cette possession, comme on a dit, dura six ans entiers; car elle commenca à se déclarer aux mois de septembre et d'octobre de l'an 1632, et elle ne finit, tant pour les religieuses que pour les séculières, que sur la fin de 1638.

TROISIÈME PARTIE.

Qui comprend les peines du père Surin.

LIVRE PREMIER.

Les peines cruelles de mon obsession de l'âme et du corps.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION.

J'ai été long-tems en doute si je devais mettre par écrit les choses que j'ai à dire en cette partie. La raison pour ne le pas faire est qu'elles sont si étranges et si peu croyables, que ceux qui les pourront lire les prendront pour de vraies fantaisies, et des imaginations d'un esprit égaré, qu'il serait plus sage de céler que de déclarer. La raison aussi pour le faire est qu'on pourra prendre de ce récit sujet de glorifier Dieu, et de mettre de plus en plus sa confiance en celui qui assiste si puissamment ses serviteurs en toutes sortes de travaux. Et comme il pourrait arriver en divers occasions que l'on souffrît de pareilles épreuves, on pourra tirer quelques lumières de cette expérience, et ceux qui auront plus de

connaissances et de foi que moi, verront comment Dieu tire des portes de la mort et des plus profonds abîmes de l'enfer ceux qui y sont tombés, s'il faut ainsi parler, tant par sa permission que par la rage des démons qui peuvent cela et bien davantage, lorsqu'il leur permet.

De plus on pourra par ce fidèle récit s'établir fortement dans la fidélité envers Notre-Seigneur, en considérant comment il secourt dans les maux extrêmes ceux qu'il engage par sa providence en des combats avec l'enfer; fondés sur ce principe incontestable, que quand nous entreprenons quelque chose pour Dieu, en sa vue et par obéissance à sa conduite, il faut se persuader que nous entrons tellement dans les desseins de sa providence adorable, qu'il emploie sa bonté, sa sagesse et sa puissance en notre faveur, en sorte qu'il ne nous arrive rien que ce ne soit pour notre bien, comme je l'ai éprouvé, ne m'étant engagé dans cette affaire que par obéissance à l'église et à mes supérieurs, avec la confiance que plus les maux qui m'en arriveraient seraient grands et les attaques des démons fortes, plus Notre-Seigneur me fortifierait. Je n'ai point été trompé dans mon attente; car je puis dire et j'ai cette pensée fortement gravée dans mon âme, que de tous les biens que j'ai reçus de la divine bonté, après ma vocation au christianisme et à l'état religieux, le plus grand c'est l'affaire de la possession de Loudun où la providence a bien voulu m'employer, parce qu'elle a été l'occasion des plus grandes grâces que Dieu m'ait faites. Ce qui m'éloigne beaucoup du sentiment de ceux qui ont déploré mon sort, pour avoir été engagé dans cette affaire. Car je dois

rendre ce témoignage à la vérité que jamais Notre-Seigneur n'a permis qu'il me soit arrivé aucun mal ou inconvénient déplorable au sens humain qu'il n'ait tiré de là le sujet d'un plus grand bonheur, et que moi-même je n'en aie par sa grâce retiré un tel fruit, que ce m'a été une occasion plus singulière d'en bénir et d'en remercier son infinie bonté.

CHAPITRE II.

Dieu permet aux démons de lier et resserrer les puissances de mon âme et de me causer de grandes peines d'esprit, après mon obsession manifeste.

La mère prieure étant délivrée des démons qui la possédaient, je sortis aussi de l'obsession manifeste, qui me rendait la présence du démon fort sensible, et je passai incontinent dans un travail d'esprit du tout extrême. Car au lieu que pendant cette obsession je jouissais d'une vigueur d'esprit et d'une joie extraordinaire, qui m'aidait à porter cette charge, non-seulement avec patience, mais encore avec plaisir et dans une paix très-profonde; je sentis depuis mes puissances tellement liées qu'il m'était impossible de m'appliquer à aucune lecture ni écriture. Auparavant j'avais la facilité de prêcher, de confesser, de travailler au salut des âmes, nonobstant mon obsession, car encore que je ne pusse faire de lecture pour me préparer; néanmoins l'assistance

de Notre-Seigneur me donnait, sitôt que j'étais en chaire, une vigueur et une chaleur qui me procuraient une facilité admirable, et la liberté de dire tout ce que je voulais, à la satisfaction de mon auditoire, et en apparence au grand profit des âmes; mais depuis je n'eus plus cette facilité, et voici comment je m'en aperçus.

Après la délivrance de la mère prieure, je fus rappelé de Loudun, et envoyé à Bordeaux pour prêcher; et voulant m'y disposer, je n'en pouvais venir à bout: de sorte que je jugeai qu'il n'y avait aucune apparence de consentir à me charger de cette fonction. Néanmoins mettant ma confiance en Dieu, et dans l'obéissance je me proposai de commencer par les Carmelites, qui désiraient que je prêchasse à leur grille durant l'avent et le carême, les dimanches et les fêtes; ayant dessein de leur dire simplement et sans appareil ce que Notre-Seigneur me mettrait à la bouche. Cela se fit donc ainsi.

Il se trouva peu de personnes le premier dimanche de l'avent. Je parlais suivant l'impétuosité de mon esprit. Au second sermon il vint une si grande quantité de monde pour m'écouter, qu'il fallut mettre une chaire haute; et la troisième fois que je prêchai, je fus obligé de monter dans la grande chaire qui était au milieu de la nef, à cause du nombre des auditeurs qui augmentait toujours; j'avais de la peine, voyant que je ne pouvais pas mettre un demi-quart d'heure de préparation à mes sermons; et je ne pouvais comprendre pourquoi le peuple, et même les plus qualifiés de la ville, se rendaient-là. Je sentais déjà dans mon intérieur un effet de serrement, et une incapacité entière d'agir en toute sorte de

mouvemens corporels. Ce serrement durait jusqu'au moment où j'allais monter en chaire, et quelque fois il était si grand que j'étais résolu, après avoir dit deux mots, de me retirer, comme me trouvant mal, parce qu'en effet je ne pouvais ni penser ni parler. Cependant dès que j'étais en chaire, je sentais une dilatation dans mon sens intérieur, et une chaleur d'esprit si forte, que je déchargeais mon cœur comme une trompette, avec une puissance de voix et de pensée, comme si j'eusse été un autre homme. Cela arriva particulièrement le Vendredi-Saint, que n'en pouvant plus et me voyant si abattu, si languissant, si serré en mon sens et en ma parole, je pris la résolution de cesser et de quitter toute action publique; mais je voulus ce jour là faire un effort. Je montai donc en chaire avec une extrême peine, car j'étais serré jusqu'au mouvement de mes pieds. Il y avait un grand auditoire; mais mon esprit était si accablé et si étourdi, que je ne savais comment pouvoir y satisfaire. Mais après avoir fait le signe de la croix, je sentis un tel feu dans mon esprit, et une telle vigueur dans ma poitrine, que je parlai durant trois heures avec force, et je fus fort touché aussi bien que mes auditeurs.

Tel fut mon état toute cette année 1639, de ne pouvoir rien faire autre chose que de chercher mon texte dans l'évangile, et de me mettre en la présence de Dieu, en m'abandonnant à lui. Alors il me venait en deux mots comme un plan sur mon texte, et je demeurais dans l'incapacité de rien ajouter, jusqu'à ce qu'étant en chaire, j'eusse fait le signe de la croix. Il se faisait pour lors en moi une ouverture comme d'un tuyau

qui se déchargeait dans mon esprit avec une telle abondance de lumière et de force, que vous eussiez dit que c'était un torrent qui m'entraînait. Je m'y abandonnais, et Dieu y donnait sa bénédiction. Ce resserrement dont je viens de parler avait déjà eu quelques commencemens dès Loudun; mais je recevais des communications de Dieu, qui faisaient des réparations très-fortes avec des notions des choses divines, et des feux spirituels très-ardens, qui tous les jours se déclaraient, de manière que je ne pouvais douter que cela ne vînt de Dieu, puisque ces opérations surpassaient toutes les forces de la nature.

Je confesse même que plusieurs années avant d'aller à Loudun, je m'étais fort resserré moi-même, sous prétexte de me fortifier et de me conserver dans la présence actuelle de Dieu. Quoiqu'il y eût en cela quelque chose de bon, il y avait de grands excès dans la gêne et la contrainte de mon esprit; et voilà pourquoi j'étais dès ce temps-là dans un rétrécissement blâmable, quoique ce fût par un bon motif. Les opérations de la grâce que Dieu me communiqua depuis pendant mon obsession, dilatèrent ce cœur rétréci; et les consolations très-douces dont il me favorisait dans ce temps-là, faisaient grand bien à la pauvre nature resserrée et accablée à l'excès, surtout quand il était question de servir le prochain. Car m'étant trop usé par de fausses idées, de récollection et de mortification, qui accablent le corps, de qui Dieu veut que l'on conserve les forces, afin de le servir dans les fonctions du ministère sacré, Notre-Seigneur par sa miséricorde voulut contrecarrer le démon, qui, en m'obsédant, avait dessein de me perdre entière-

ment et de me rendre incapable de servir Dieu dans mon emploi.

Au reste, ces divines opérations étaient si abondantes et si fortes au commencement, que je ne pouvais souvent empêcher qu'elles ne parussent en l'assemblée de nos pères de Loudun, qui y formaient comme une petite communauté. Outre cela, tous les soirs je ressentais des effets de grâce si signalés, que je ne pouvais douter que cela ne vînt de l'assistance de mon bon ange. Ainsi ces opérations qui se manifestaient malgré moi en présence des religieuses à qui je faisais aussi des conférences, dilatant de plus en plus mon sens et mon esprit, augmentaient tellement mes forces spirituelles et corporelles, et firent un tel changement dans mon corps, qu'en moins de deux mois je changeai de complexion, et de maigre et exténué que j'étais, je devins gras et d'un grand embonpoint, si bien que je prêchai toute cette année là, nonobstant que le diable m'obsédât au-dedans.

Mais ensuite Notre-Seigneur le permettant, le démon prévalut de telle sorte, et me resserra si fort, que je perdis la faculté de tous mes mouvemens, même de la parole : et vers la fin de 1638, que je sortis de Loudun. j'étais si accablé que je n'eus plus le pouvoir de prêcher ni d'agir en la conversation, et je tombai dans la plus grande humiliation qu'on puisse imaginer. Car toute la vivacité qui semblait venir de Notre-Seigneur au milieu de mes peines, et de cette disposition serrante, se changea et s'amortit de telle sorte, que je devins faible et abattu, jusqu'à ne pouvoir ni parler, ni marcher, ni écrire, ni me donner aucun mouvement, comme je le

dirai dans la suite : ce qui fit que la nature étant réduite à toute extrémité, vint enfin à succomber.

CHAPITRE III.

L'origine de cette peine du corps et de l'esprit ; mon pélerinage au tombeau de saint François de Sales.

La mère Jeanne des Anges, comme je l'ai déjà dit, quoiqu'elle eût de la vertu, et qu'elle modérât toutes ses passions, n'avait cependant pas fait tout le progrès qu'elle devait, pour mourir parfaitement à elle-même. Elle avait suivi un train commun, ne s'appliquant pas à se convertir à Dieu de toutes ses forces. C'est pourquoi les démons qui la possédaient, avaient pris sur elle un tel ascendant, qu'ils se servaient contre elle de toutes les malignités dont ils sont capables. Entr'autres effets de leur malice, celui-ci est remarquable. Lorsque j'arrivai à Loudun, les sorciers et les sorcières venaient faire leurs abominations dans sa chambre, avec toutes les saletés inconcevables, sans qu'elle pût fermer les yeux, ni s'empêcher de voir ce qui se passait en sa présence : ce que le démon faisait pour la désespérer.

Voyant donc l'état déplorable de cette fille, et m'étant offert à Notre-Seigneur de porter moi-même son état de possession, pourvu qu'elle fût délivrée; je fus exaucé, et le démon eut per-

mission de m'obséder entièrement. Isacaron me tourmentait jour et nuit par les tentations d'impureté les plus horribles ; Léviathan travaillant au-dehors sous la figure de la plus belle, mais de la plus lascive créature, augmentait de beaucoup la tentation. Dans tous ces combats mon recours était à la sainte Vierge tenant son fils entre ses bras. Je me moquais de tous les efforts de ces malheureux esprits, les regardant comme des chiens qui veulent mordre ceux qui les blessent, mais qui ne peuvent rien faire, parce qu'ils sont attachés. J'entrepris tout de bon, avec le secours divin, de conduire la mère à la perfection par les voies de la mortification, de l'oraison et de l'humiliation, malgré toutes les résistances des démons, qui disaient qu'ils ne céderaient pas.

Faisant donc ainsi la guerre aux ennemis de Dieu et de notre salut, il n'est pas surprenant qu'ils me la fissent à leur tour pendant presque tout le temps que je restai à Loudun, me tourmentant par l'obsession. Mais qu'ils aient continué depuis et durant tant d'années, c'est ce qui étonnait tout le monde. Car ayant été délivré de cette obsession manifeste, presque aussitôt que le dernier démon fut sorti de la mère ; un matin lorsque j'y pensais le moins, je me trouvai non-seulement troublé dans le sens naturel avec des emportemens qui me rendaient méprisable ; mais je paraissais comme un homme possédé, contre la forme que doit avoir un prêtre et un religieux ; de sorte que nos pères qui étaient encore avec moi furent obligés de m'exorciser, non comme on faisait dans mon obsession, lorsque j'exorcisais la mère et que j'étais jeté par terre ; mais tout-

à-fait comme une personne qui a entièrement perdu le sens et la raison : ce qui n'avait point paru en moi jusqu'alors, n'y ayant eu que des efforts qui venaient de dehors, et Dieu me conservant toujours la paix de l'esprit.

Outre cela je tombai tout d'un coup en défaillance et dans un mal si terrible, que je ne pouvais faire aucun mouvement corporel sans une peine extrême ; si bien que tous les mouvemens nécessaires à la vie, comme le manger, le sommeil, etc., me coûtaient tant, que pour avoir du repos, j'étais obligé de m'abstenir de tout. Néanmoins, comme j'étais encore dans ma jeunesse, et qu'un principe de grâce me portait aux actions du service de Dieu, et au bien du prochain, je m'appliquais aux choses de mon devoir avec un tourment continuel. Ainsi étant envoyé en Guyenne, je m'engageai à la confession, à la prédication, et généralement à tout ce qu'on me commandait, malgré mon obstacle secret, qui me causait de cruelles peines. Cet état me dura près de trois ans.

Je fus même huit mois entiers sans pouvoir proférer un seul mot; et si faible, que j'ai été plus de vingt ans sans pouvoir écrire une seule ligne. Etant en ce temps-là dans la Guyenne, je me mis en devoir d'accomplir le vœu que j'avais fait, si la mère des Anges était tout-à-fait délivrée, d'aller au tombeau de saint François de Sales. Je partis donc le dimanche de Quasimodo, et m'en allai en Savoye par Toulouse et par Avignon, étant toujours privé de la parole; et comme j'avais peine à correspondre aux nécessités de la vie, mon compagnon de voyage suppléait à tout à mon défaut.

Ce qui me causait un plus cruel tourment, c'est que je ne pouvais communiquer mes peines d'esprit, ni me confesser durant les huit mois que dura mon interdiction de parole. Elle fut levée néanmoins à la rencontre de la mère à Lyon, quand nous nous associâmes pour retourner au tombeau de saint François de Sales, d'où je venais. Lorsque je fus en chemin avec elle, la faculté de parler me revint peu-à-peu ; ensorte qu'au retour de ce second voyage d'Annecy, passant à Moulins, et y disant la messe, la parole me fut rendue suffisamment pour prêcher, comme je fis, à un prieuré de l'ordre de Fontevrault, près de Loudun. De là je m'en retournai à Bordeaux par le Poitou et le Limousin, et je me trouvai enfin la parole si libre, qu'à mon retour à Bordeaux je prêchai depuis en plusieurs villes toute l'année 1639.

Mais l'année d'après je retombai dans des impuissances et des infirmités plus grandes que jamais, excepté que je ne perdis pas tout-à-fait la parole, ayant le pouvoir de me confesser et de parler quelque peu. Mais mon resserrement devint si grand, et mon esprit entra dans un abattement et un découragement si étranges, que l'angoisse où je fus réduit me rendait un spectacle pitoyable et effroyable en même-temps.

CHAPITRE IV.

De la peine de réprobation que j'ai soufferte pendant plusieurs années.

A cette oppression se joignit une tentation de réprobation si furieuse, qu'il me paraissait ordinairement que j'étais effectivement damné, sans aucune espérance de mon salut. Car quoique j'eusse lu beaucoup de choses dans les auteurs mystiques sur la nature de cette peine, je ne pouvais jamais me persuader que cela me fût arrivé de même, et rien de ce qu'on me disait ne pouvait me faire impression pour me détromper. Ainsi je tombai tout-à-fait, quant au sentiment, dans le précipice du désespoir.

De plus, Notre-Seigneur disposait tellement les choses par sa providence, que les plus spirituels de mes supérieurs contribuaient à me donner cette mortelle douleur; et il n'est pas croyable combien de personnes contribuaient à mon mal. Car tous ceux de notre compagnie qui me voyaient, ne me disaient que des choses décourageantes : les uns, que c'était un châtiment que Dieu m'envoyait pour m'être trop élevé; d'autres, que Dieu ne me bénirait point, parce que j'étais trop désobéissant; d'autres enfin, que Dieu avait permis au diable de me tromper et de m'aveugler, parce que j'étais plein de présomption. Outre cela on ne saurait croire combien de choses se passaient dans mon âme, qui

me portaient à cette conviction de ma réprobation.

Ce n'est pas que Notre-Seigneur ne me secourût au milieu de ces persécutions et de ces peines. Un de nos pères, qui était à la vérité le seul de son sentiment, me disait, pour me consoler et me porter à la confiance, que mon mal n'était qu'une épreuve. De plus, la mère des Anges, qui depuis sa délivrance recevait souvent des visites de Notre-Seigneur et de son saint ange, assurait que Dieu me tirerait de là. Une autre bonne fille, nommée Madeleine Boinet, illustre en grâces et très-favorisée du ciel, confirmait la même chose. Mais ces personnes, et toutes les autres qui me disaient du bien, ne pouvaient me consoler en aucune manière; car je croyais fermement que le démon les trompait, et que je ne devais pas faire fonds sur leurs paroles, ce qui faisait que, m'abandonnant à ma douleur, mon angoisse était si extrême, qu'il n'entrait dans mon âme rien qui put la consoler.

D'ailleurs, le mépris qu'on faisait de moi allait à un tel excès, que je semblais être anéanti devant Dieu et devant les hommes, d'un côté mon âme était dans une désolation inexplicable. Elle n'apercevait rien de la part de Dieu qui lui donnât du soulagement; et d'un autre côté, tout lui était contraire de la part des hommes. Ainsi de toutes parts toutes les portes étaient fermées pour moi à la paix et à la joie.

En ce temps-là on devait tenir à Bordeaux la congrégation provinciale pour l'élection d'un général de notre compagnie. Le père provincial pensa que moi, qui devais être de cette assem-

blée, j'étais hors d'état, non-seulement d'y paraître, mais même de rester dans la ville, à cause que ma misère me rendait incapable de toutes choses. Il m'envoya à Saint-Macaire, petite ville à sept lieues de Bordeaux, pour y demeurer tandis que l'assemblée se tiendrait. Je partis à l'heure qu'on me marqua, et je m'embarquai avec un de nos pères qui me tenait compagnie. Il fallut mettre pied à terre à une lieue de Saint-Macaire, et je fis cette lieue avec une extrême difficulté, vu mon impuissance de marcher.

Arrivé à Saint-Macaire, où je suis présentement que j'écris ceci, je fus logé dans une chambre qui donnait sur la rivière, et qui était extrêmement élevée, parce que la maison est bâtie sur un rocher, au pied duquel passe la Garonne, et que l'infirmerie où j'étais est au troisième étage. Je passai quelques jours en cette maison dans une désolation aussi grande que j'eusse jamais éprouvée de ma vie, parce que j'étais toujours dans la conviction de ma réprobation.

Cet état ne semblera, à ceux qui n'en ont aucune expérience, qu'une imagination creuse et une rêverie; parce que le sens commun et naturel sur lequel notre foi s'appuie, sert tellement de rempart aux objets affreux de l'autre vie, que dès qu'un homme dit qu'il est damné; les autres traitent cela de folie; mais croire que l'on est damné, est une chose que plusieurs personnes très-sages ont cru d'elles-mêmes, comme le bienheureux Henri de Suzo, de l'ordre de saint Dominique, saint François de Sales, notre père saint Ignace, qui fut un jour sur le point

de se précipiter dans la pensée que Dieu l'avait rejeté pour jamais. Sainte Madeleine de Pazzi et sainte Thérèse, qui appellent ces tentations des pensées infernales. Le bienheureux Jean de la Croix et d'autres qui ont écrit de ces peines, ne disent pas que ce sont des folies, mais que Dieu permet que de très-bonnes âmes soient tourmentées de la sorte.

Je n'avance pas pourtant ceci pour me laver du reproche qu'on m'a fait publiquement d'être un vrai fou ; puisque je suis tombé dans cet inconvénient d'une manière si authentique, que ce serait presque choquer le sens commun de dire que non. Ce n'est point, dis-je, pour me laver de ce reproche ; car je confesse, à la gloire de mon Dieu, que je n'ai pas craint de passer pour tel. Il y a long-temps que je me suis donné à Notre-Seigneur pour cela, et pour avoir à mon chapeau ce beau bouquet que tout le monde rejette, à la suite d'une méditation de nos règles, où notre père saint Ignace veut que nous soyons disposés à être tenus pour fous, sans en donner pourtant aucune occasion criminelle.

Comme j'avais eu ce désir fortement imprimé dans mon cœur, je m'étais figuré cet état comme un grand bonheur, qui devait me rendre semblable à Jésus-Christ chez Hérode. L'occasion s'en étant présentée, Notre-Seigneur m'a fait la grâce de prendre ces rebuts et ces mépris publics avec quelque douceur.

Etant donc à Saint-Macaire, persuadé de ma damnation, et croyant certainement que Dieu m'avait rejeté et condamné ; les motifs m'en paraissaient si forts et si puissans, que je ne pensais pas qu'aucun homme du monde y put résis-

ter. Je fus attaqué d'une forte suggestion de me jeter par la fenêtre de la chambre où j'étais logé, qui répond au rocher sur lequel la maison est bâtie. Cette pensée me venait d'une manière tout-à-fait affreuse, et je passai toute la nuit à la combattre. Le matin j'allai devant le Saint-Sacrement à la petite tribune qui est vis-à-vis le grand autel, et j'y restai une partie de la matinée. Un peu avant le dîner je me retirai dans ma chambre. Comme j'entrais, je vis la fenêtre ouverte; je m'en approchai, et ayant vu le précipice pour lequel j'avais eu ce furieux instinct, je me retirai au milieu de ma chambre, vis-à-vis la fenêtre.

Là je perdis toute connaissance, et soudain comme si j'eusse dormi, sans aucune vue de ce que je faisais, je fus élancé vers cette fenêtre, et jeté à trente pas de la muraille jusqu'au bord de la rivière, mon bonnet quarré en tête, mes pantoufles aux pieds et ma robe sur le dos. Le dire commun est que je tombai sur le rocher, et que de là je fis un saut jusqu'au bord de la rivière, contre un petit saule qui se trouva entre mes jambes, et empêcha que je ne tombasse dans l'eau. En tombant je me cassai l'os de la cuisse tout en haut.

Il y avait un de nos pères dans la galerie, qui crut que l'on jetait un paquet pour mettre dans le bateau, et l'envoyer à Bordeaux. Il a rapporté que je tombai tout d'un coup sur le bord de l'eau, et ne heurtai point contre la roche; ce qui est plus croyable. Dès que j'eus touché la terre de mes pieds, je tombai en arrière à cause de la fracture de ma cuisse. Un paysan qui passait, vint à moi; et le père qui était dans la galerie,

ayant donné avis de ce qui venait de se passer, on vint me secourir, et on m'emporta dans la maison. Je demeurai vingt-quatre heures sans connaissance ; on me mit au lit, et on laissa un homme auprès de moi pour prendre garde à ce que je ferais, avec ordre d'avertir lorsque je serais expiré. Ayant demeuré le temps que j'ai dit sans entendre, ni ouvrir les yeux, enfin je revins à moi, et je parlai au garde, qui alla avertir les pères, le médecin et le chirurgien, lesquels étant venus, trouvèrent que ma cuisse était rompue.

Au même instant que cet accident m'arriva, un huguenot se présenta pour passer l'eau au même endroit où j'étais tombé, et en passant il se railla de ma chute; étant passé, il remonta sur son cheval, et dans la prairie, en un beau chemin fort uni, son cheval le jeta par terre, et il se cassa un bras, ce qui lui fit dire : Dieu m'a puni de ce que je me suis moqué de ce père qui avait voulu voler, puisqu'étant tombé de moins haut, il m'arrive un même malheur.

Le lieu en effet d'où j'étais tombé était assez haut pour me tuer. Je fus néanmoins emporté en ma chambre, et de là à Bordeaux, où ma rupture fut pansée; ensorte que les os étant remis, cette jambe se trouva plus courte que l'autre. Les médecins dirent que je devais m'attendre à ne marcher qu'avec des béquilles, et qu'au changement de saison et dans les frimats j'y sentirais des douleurs; mais qu'on y remédierait par des fourrures. Cependant depuis ma guérison, nonobstant que ma jambe soit courte, je n'ai jamais cessé de marcher dans les occasions, et n'ai jamais senti aucune douleur en cette cuisse.

Quand le temps se mit au froid, lorsque, pour obéir au médecin, je voulus me servir d'une fourrure de peau d'agneau qu'on m'avait fait faire, l'ayant chaussée, je sentis une impétuosité d'esprit qui me porta à l'ôter et à la jeter bien loin. Je n'ai eu depuis aucune peine à marcher, non plus que si je n'avais point eu de mal. Il est vrai que Notre-Seigneur me donna la confiance que cela n'empêcherait pas les choses de son service. Je fus pourtant contraint, avec le temps, de prendre un petit bâton pour m'appuyer. Quand j'ai voulu user de ma jambe pour mon soulagement, comme pour me promener, j'ai toujours senti qu'elle me manquait; et quand je m'obstinais à marcher, je tombais comme un sac de blé. Mais lorsqu'il fallait aller pour le service de Dieu ou du prochain, j'ai toujours trouvé des forces, et je suis dans cet usage depuis dix-huit ans que cette chute m'est arrivée.

CHAPITRE V.

De la tentation de me tuer qui m'a duré sept à huit ans.

L'AFFLICTION que je recevais de la forte conviction où j'étais que c'en était fait de mon salut pour une éternité, fut telle que je ne songeais en ce temps-là qu'aux moyens de me tuer; non que je fusse capable de mépriser ce qui me paraissait être un péché en cela comme en toute

autre chose ; car jamais mon cœur ne fut en telle disposition, que je ne fusse déterminé à fuir tout ce qui était péché mortel ; mais c'est que le diable avait tellement obscurci ma raison, qu'il me semblait toujours que c'était Dieu même et la raison qui me commandaient de me tuer. La chose vint à telle extrémité, que pensant que l'ordre de Dieu était que je me comportasse comme une âme damnée ; lorsque je faisais quelque bien, je m'imaginais sortir de cet ordre, et ne pouvoir rien faire de pis que de me comporter en homme de bien. L'état des damnés, disais-je, est de faire toujours du mal, n'ayant plus de grâces pour le bien. Il me semblait que le désir que je conservais pour le bien était le plus grand mal dont je fusse capable à cause que c'était m'opposer à l'ordre divin, et que Dieu m'ayant déjà jeté dans l'ordre du mal, il ne fallait pas que j'en sortisse. Comme je me confessais néanmoins de temps en temps, je disais à mon confesseur que mon plus grand péché, et celui qui me pesait le plus sur la conscience, était de faire des actions d'homme de bien, étant damné comme j'étais ; et jamais mon confesseur ne put tirer autre chose de moi, parce qu'en effet je le croyais.

Je croyais aussi que cette loi de Dieu me pressait de me rendre en enfer au plutôt. C'est pourquoi j'avais une si grande impétuosité de me tuer, qu'allant dans les rues, je ne voyais jamais un puits que je ne fisse quatre ou cinq pas pour me jeter dedans ; et lorsque j'allais vers la rivière, je prenais toujours la pente pour m'y précipiter. Quand j'étais dans ma chambre en repos, ou dans mon lit, je songeais toujours à

m'aller jeter par la fenêtre, ou dans un puits, ou dans la rivière, afin que l'ordre de Dieu fût accompli, et sa justice satisfaite. Je me suis souvent levé la nuit et me suis mis aux fenêtres qui donnaient sur la rue pour m'y jeter, voulant que mon corps fût trouvé sur le pavé.

Je croyais ne pouvoir rien faire de mieux en mon état présent, et tous les jours je faisais quelque nouvel effort pour me tuer. J'allais pendant la nuit chercher des couteaux, pour me les enfoncer dans la gorge. Une fois j'en tins un toute une nuit sans pouvoir l'enfoncer; car Notre-Seigneur disposait tellement les choses par sa providence, ou que je ne trouvais point de couteaux, ou qu'ils n'avaient pas de pointe, ou que la force me manquait pour exécuter mon dessein. Enfin, sept ou huit ans durant, j'ai eu un continuel désir de me tuer. J'ai même été plus de cent fois à la sacristie, pour me pendre derrière le tabernacle où reposait le Saint-Sacrement; et ma joie était que l'on me vit ainsi pendu. J'ai été plusieurs heures et de jour et de nuit pour accomplir cette action; mais Notre-Seigneur y mettait toujours quelqu'obstacle.

Malgré ce furieux penchant, j'avais un désir continuel de servir Dieu, et quand je trouvais occasion de parler de lui, je le faisais de manière que ceux qui m'écoutaient en étaient fort touchés; et moi-même j'en étais pénétré; mais cela ne diminuait point la croyance que j'avais toujours d'être damné; je disais que j'étais damné, mais que Dieu étant ce qu'il est, il méritait que sa créature lui rendît service pour lui-même et pour lui seul: ensorte que je brûlais du désir qu'il fut honoré; j'allais quel-

quefois aux Carmelites, et ces bonnes filles me demandaient quelques exhortations, je leur parlais d'un cœur si touché, qu'elles en étaient fortement excitées à l'amour divin, et moi-même j'en étais tout embrâsé, dans la vue que Dieu mérite infiniment d'être aimé et servi.

Quoique pénétré de ces bons sentimens, je ne pouvais augurer que je fusse dans les bonnes grâces de Jésus-Christ; mais je me croyais tellement rejeté de Dieu, et j'en étais si persuadé qu'il me semblait que ceux qui sont en enfer ne le sont pas davantage. C'est une merveille que n'ayant aucune espérance de pouvoir jamais servir Dieu et l'aimer, je brûlasse néanmoins du désir qu'il fût aimé de toutes les créatures. Je disais des paroles effroyables qui étonnaient tout ceux qui m'entendaient, et pendant que mon âme brûlait d'un feu très-ardent du divin amour, je raisonnais comme ferait un damné; ensorte que quand tout le genre humain aurait tâché de me persuader le contraire, cela n'eut fait aucune impression sur mon esprit pour m'en ôter la créance.

Les marques extérieures, comme j'ai dit, correspondaient au sentiment intérieur et à la conviction de mon esprit, si bien que c'était pour moi un abîme dont il m'était impossible de sortir sans une grâce spéciale. Je n'entrais jamais dans aucune assemblée, comme au sermon; je ne trouvais rien devant moi à quoi je fisse attention, que je n'entendisse, ne lusse, ou ne visse quelque chose qui me confirmait dans cette persuasion. Quand j'entrais dans une église où l'on chantait au chœur, toutes les fois, sans y manquer, j'entendais un verset qui marquait

cela. Comme j'entendais un jour le sermon à Saint-Projet, à Bordeaux, je trouvai que le prédicateur disait : qu'il y avait des personnes qui dès cette vie étaient actuellement dans la damnation ; soit qu'il le prononçât en effet, soit que le démon me le fît accroire, cela augmenta cruellement ma peine.

Une autre fois étant à l'infirmerie, accablé de mal, un père de ceux qui venaient me voir, homme sage et fort docte, comme je roulais à l'ordinaire dans mon esprit la pensée de mon malheur, me dit très-distinctement des paroles qui ne pouvaient venir que du diable, ce qui était une pure illusion de cet esprit d'enfer.

De plus, on me donna un jeune frère à l'infirmerie, qui couchait près de moi. Il parlait en dormant, et me disait des choses effroyables qui répondaient à mes pensées lugubres. Enfin, tout se rencontrait de telle manière avec l'état misérable que je portais, et m'y enfonçait si avant, qu'il ne fallait pas moins qu'une grande miséricorde de Dieu pour m'en tirer. La tentation de me tuer était si continuelle, qu'il n'y avait ni lieu, ni occasion où mon âme ne fût réduite comme à l'extrémité. Tout ceci se passa ensuite de l'accident qui m'était arrivé à Saint-Macaire.

CHAPITRE VI.

Etrange impression dont j'ai été tourmenté contre Jésus-Christ, et diverses hérésies dont Dieu m'a délivré.

Dans le temps que j'avais la tentation de me tuer, je fus aussi attaqué d'une étrange peine contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, et d'une manière si naturelle, qu'il semblait qu'elle vînt de moi. Mais j'ai bien connu depuis que le démon en était l'auteur, parce que cette impression était tout-à-fait contraire aux inclinations que mon cœur avait eues auparavant, et qu'il a eues encore depuis, grâce à la divine bonté. Cette tentation était une jalousie effroyable contre l'humanité de Jésus-Christ, de ce qu'elle avait été élevée à l'union hypostatique plutôt que moi; car, quoique nous ayions assez de malice pour nous juger dignes de toutes les faveurs et de toutes les grâces des autres; néanmoins mon âme n'ayant jamais eu aucune naissance d'une telle vanité, je crois assurément que c'etait le démon qui m'imprimait cela du sien. Je regardais alors cette pensée avec un extrême déplaisir, et je sentais en moi-même une rage incroyable de ce que cet heureux sort de l'union divine n'était pas tombé sur moi.

Je ressentais aussi des impressions toutes semblables à celles des magiciens, et je m'étais persuadé que je pouvais donner le diable à qui

je voulais ; ce qui me confirmait dans cette pensée, c'est qu'en effet Notre-Seigneur permettait que les personnes à qui je m'imaginais avoir envoyé le démon, fissent des choses étranges qui paraissaient des signes manifestes, ou d'obsession, ou de possession ; cela me causait une peine très-grande, car il me semblait que j'étais une peste parmi les autres religieux. Cette impression venait de mon imagination emportée avec rapidité, et mue par une impulsion du malin esprit, sans que je le connusse, ni que j'en pusse être le maître.

Ayant ainsi donné le démon à un religieux, à ce qu'il me parut ; (car cela se faisait dans mon idée sans grande délibération) ce religieux fit effectivement en ma présence d'horribles extravagances. Une autre fois, étant accouru avec les autres auprès d'un père qui se mourait, afin de prier pour lui, j'eus une furieuse impulsion de lui envoyer le démon, ce qui me donna une extrême horreur ; cependant comme j'avais l'imagination fort affaiblie, et que j'étais fortement porté à le faire, il me sembla que j'avais consenti à cette pensée criminelle et diabolique. Ce qui me le persuada, c'est que ce moribond qui avait dit jusques-là des choses excellentes et très-édifiantes, se mit alors dans une grande violence et dit tout haut que quelque diable venait là pour le tourmenter. Cela me causa une telle douleur, que j'en fus accablé, me regardant comme un abominable qui ne restait dans le monde que pour faire du mal à tout le monde.

J'eus encore l'impression de diverses hérésies, et surtout de celle de Calvin touchant la présence réelle. Je ressentais cette impression d'une

manière si vive et si vraisemblable que quoique Notre-Seigneur m'eût donné de très-grandes preuves, outre celles de la foi catholique et des expériences indubitables de sa présence réelle au Très-Saint-Sacrement ; néanmoins j'eus le besoin d'une grande grâce pour sortir de ce mauvais pas.

Pendant plusieurs mois l'hérésie des Manichéens sur les deux principes, l'un du bien, et l'autre du mal, me fut encore si puissamment gravée dans l'esprit, que je pense que j'aurais écrit des livres pour la défense de cette erreur. En dînant il me semblait que je discernais le principe qui agissait sur les viandes, et que je sentais les effets malins de quelques-unes et les bons effets des autres, quoique le goût des unes et des autres fût bon, ce qui me paraissait se trouver particulièrement dans les fruits, et me causait un étrange embrouillement dans l'âme. Car, outre la peine que cela me faisait, j'éprouvais aussi, à cause de mon imagination affaiblie et de la tentation, des effets étranges qui me confirmaient sans cesse dans la fausse croyance des deux principes, et je ne la discernai qu'après en avoir souffert l'impression pendant deux mois ; mais j'en eus l'esprit rempli pendant plus de six. Après ce temps-là, il ne m'en resta aucun vestige, et je n'en sais que ce que j'en ai lu dans les confessions de saint Augustin.

Enfin j'ai souffert durant plus de vingt ans des impressions d'impureté inconcevable. Ce n'était point comme dans le temps de mon obsession manifeste à Loudun ; mais d'une manière si naturelle et si continuelle que je ne crois pas durant tout ce temps avoir eu de relâche, et d'une

telle force, que je puis dire en vérité que la tentation allait jusqu'à la fureur. Je ne puis mieux exprimer ce que j'ai souffert en cette matière que par les paroles de Saint-Paul : Dieu m'a laissé un aiguillon de ma chair, un ange de Satan pour me tourmenter.

Nonobstant cela, je fais cette protestation, qu'il n'est rien au monde tel que de servir Dieu, et de s'abandonner humblement à sa conduite. Notre-Seigneur m'a toujours conservé dans le dessein de lui être fidèle, et de ne me dédire jamais du vœu que j'aie fait. Quoiqu'en ma jeunesse j'aie eu les idées et les impressions que donne la nature, néanmoins ni alors, ni depuis jusqu'aujourd'hui, je n'ai rien éprouvé qui ait passé les forces de la grâce et de mon libre arbître. Mais on ne peut comprendre jusqu'où peuvent aller les combats qu'il faut livrer aux ennemis de notre salut, qui m'en avaient fortement menacé à Loudun, et jusqu'où l'on doit porter les choses dans le service de Dieu, qui mérite tout et ne nous doit rien.

CHAPITRE VII.

Les mauvais traitemens que je reçus lorsque je parus hors de mon bon sens.

Le mal où je tombai dans la persuasion où j'étais de ma damnation, persuasion fondée sur les opérations diaboliques qui se passaient en mon intérieur, et que je croyais venir de moi,

fut si grande, et mon sens s'affaiblit de telle manière, que que je ne savais plus enfin comment me tenir. Outre que la peine extrême que j'avais à faire le moindre mouvement, lequel pourtant m'était aussi nécessaire que la vie, m'affaiblit tellement la tête par la résistance qu'il fallait faire aux obstacles, que j'en vins enfin aux termes de ne pouvoir marcher, ni me soutenir, ni m'habiller, ni remuer, non pas même pour porter le morceau à la bouche.

D'ailleurs, les étranges apparitions que je me figurais être de Notre-Seigneur qui semblait me maudire et me rejeter, me causaient une peine extrême, et qui passe toute mesure. Car alors, me semblait-il, j'avais le sens tout entier. Ajoutez à cela le désir de plaire à Dieu, et de le contenter en toutes choses. Tout cela joint ensemble donnait une telle gêne à mon imagination, que je me trouvais comme plié en moi-même et prisonnier, n'ayant aucune puissance d'aller pour me récréer tant soit peu, ni pour traiter avec personne. Ainsi, toute ma force et ma capacité se réduisaient à m'occuper sans cesse l'esprit de mon malheur, d'avoir mérité par mes péchés occultes d'être damné dès cette vie. Je n'attendais que l'heure de mourir, pour être jeté dans les ténèbres de l'enfer, et je n'avais plus d'autre occupation que de me voir dans la cruelle nécessité de subir la juste loi que Dieu impose à ceux qui sont privés de sa grâce et de sa bienveillance pour jamais, qui n'est pas seulement d'obéir en ce pays malheureux à Lucifer et aux autres démons, dont les damnés sont les esclaves, sur lesquels ils ont droit de faire main-basse pour les tourmenter à leur

gré, et selon que leur malice et leur rage les inspirent, mais encore à Dieu même en sa justice sans miséricorde, et à Jésus-Christ, comme juste juge, dont la rigueur était représentée à mon âme d'une manière si terrible que je ne pouvais douter que cela ne fut réel, ni imaginer rien de plus sûr, car cela avait l'autorité d'un Dieu.

Celui que je savais avoir dit qu'il était doux et humble de cœur, et qui dans sa gloire porte le même caractère de douceur et de bénignité, digne de ce Dieu qui est la bonté essentielle : celui-là même est le Dieu de l'enfer dans sa justice, comme il est le Dieu de l'amour dans sa gloire. Oui, il est le Dieu de l'enfer; mais le Dieu le plus terrible et le plus effroyable qu'on puisse imaginer, quand il châtie les réprouvés. C'est pourquoi dans ma peine je recevais tout ensemble, et l'impression de son autorité souveraine, et celle de sa fureur, qui est, si j'ose le dire, une mer de sévérité et de rigueur qui passe toute mesure. En cet état j'avais des impressions si grandes de la colère de ce juge redoutable, qu'il n'y a pas dans le monde de peine qui en approche. Ah! je voudrais que les hommes qui ont si peu de crainte de cette justice divine, eussent quelques-unes de ces vues de la sévérité du Tout-Puissant que j'ai senties.

Pour moi, j'ai passé des nuits entières comme si déjà j'eusse été damné et plongé dans l'enfer, voyant auprès de moi Jésus-Christ sur son trône, avec le regard le plus insupportable, ordonnant, contre moi, des peines qui me font souvenir de ces paroles de Job : *Scribis contrà me amaritudines;* et les démons qui étaient toujours

prêts à exécuter les ordres de ce juge. Ensorte que, quoique je visse bien que je n'étais pas en enfer actuellement, et que je ne brûlais pas, néanmoins j'avais des vues imaginaires de Jésus-Christ, comme du plus grand ennemi que j'eusse. Toute sa Majesté était devant moi sans aucun trait de bonté, ayant les démons pour ministres de sa justice. Dans cet état, les foudres étaient lancées contre moi, tantôt de sa divine majesté, tantôt de la sainte Vierge, et tantôt des saints qui m'apparaissaient d'une façon si horrible, qu'il n'est pas possible d'en donner une juste idée.

Si je m'endormais, j'étais quelquefois réveillé en sursaut de la part du saint dont on faisait la fête ce jour-là, quoique d'ailleurs je n'en susse rien; mais le cherchant dans le calendrier, je l'y trouvais. Par exemple, le jour de Saint-Edouard, roi d'Angleterre, je reçus de sa part une furieuse nouvelle, comme une vive impression avec une colère horrible qui tombait sur moi, et je pense certainement qu'il en est de même en enfer; une autre fois j'eus une idée effroyable de Saint-François de Borgia, ainsi de plusieurs autres, avec des effets si accablans et si tuans, que rien en ce monde ne peut égaler ces tourmens.

Voilà les idées qui m'occupaient jour et nuit, et je ne pouvais m'en distraire à cause de l'incapacité où j'étais de marcher; il me fallait demeurer là comme une bête attachée à une muraille, sans aucune force pour me mouvoir, toujours tendu à ma peine et à ma misère, ce qui me causa un tel affaiblissement que je perdis ce que la raison laisse de force pour se régir et

se gouverner soi-même; j'étais réduit à faire ce qui m'était intérieurement commandé par mon imagination égarée et poussée par l'esprit malin qui avait pris sur moi le même droit que sur un esclave, sans que je pûsse m'élever à rien d'humain, de doux et de libre, non plus qu'une âme damnée, comme je faisais des choses déraisonnables, très-indécentes et déréglées, pressé que j'étais de les faire, ainsi qu'un esclave par son comite; ce n'était pas sans raison que l'on me prenait pour un fou, et que l'on me traitait comme un insensé, quoique Notre-Seigneur au fond me laissât la raison aussi saine que je l'ai maintenant que j'écris ceci, n'y ayant que mon imagination de troublée, ce qui causait à mon esprit une peine inconcevable. Car ceux qui me voyaient agir, ne savaient pas la violence que je me faisais pour me retenir, et il m'était impossible de le dire; de sorte que cela leur donnait une juste occasion de m'avoir en aversion et de me châtier comme on châtie les fous. Cela m'était bien sensible, parce que j'avais mon discernement entier : mais j'étais incapable de le faire comprendre, ni d'agir autrement.

Notre-Seigneur permit même qu'on me donnât un frère qui disposait de moi en directeur; et tous les autres s'en déchargeaient sur lui. J'étais abandonné à sa discrétion, et quoiqu'il fût assez bonhomme, néanmoins les grandes extravagances que je faisais le portaient souvent à se fâcher. Je le voyais bien; je prenais des mesures pour le contenter, mais je ne pouvais retenir mes folies, et la crainte des coups qu'il me donnait n'était pas capable de les modérer. Car cette loi horrible qui me dominait, me faisait

faire ce que je ne voulais pas. Si bien que j'accomplissais à la lettre ce passage de Saint-Paul : *Je fais le mal que je ne veux pas* ; et cela avec un gémissement profond, et une douleur cuisante de mon âme.

Il n'y avait alors personne qui ne jugeât que j'avais l'esprit tout-à-fait dérangé, et comme un enfant de trois ans. Cependant je ne fus jamais plus sérieux dans mon sens, ni plus attentif à Dieu dans ma raison, ni plus désireux de le satisfaire; mais jamais moins en état. Au contraire, j'étais fou en tout ce que je faisais par un déréglement d'imagination que je ne pouvais retenir. De sorte que ce pauvre frère qui avait soin de moi, et qui par tendresse naturelle avait quelque pitié des coups qu'il me donnait, se désistait de me frapper, voyant que cela ne me rendait pas plus sage. Mais d'autres fois il allait à de grands excès ; et je me souviens que Notre-Seigneur permit un jour qu'il entrât dans une telle impatience contre moi (et vraiment je lui en donnais sujet pour la raison que je viens de dire), qu'il prit un gros bâton noueux, et m'en donna tant de coups par la tête, que je m'étonne comment il ne me la cassa pas, car je croyais alors effectivement qu'il m'assommerait, et néanmoins je ne pouvais rien faire qui lui marquât ma disposition intérieure.

Il me donnait aussi de terribles coups de poing par le visage, ensorte qu'il en était tout meurtri de contusions noires ; ceux qui me voyaient me demandant ce que c'était, je répondais que c'était des coups que j'avais reçus à la guerre ; on pensait que je m'étais heurté, car il n'y avait personne qui ne me prît pour

un insensé, et vraiment ils en avaient sujet, parce que j'en faisais les actions ; plus elles étaient ridicules, plus je les faisais, si j'en avais le pouvoir ; car souvent la force me manquait pour les exécuter.

Quoique ce frère fut un bonhomme, je ne puis m'enpêcher de soupçonner qu'il y avait un peu de sa faute. Il pouvait se comporter autrement, et ne pas aller jusqu'à ces traitemens horribles. Je pense qu'il n'en était pas le seul auteur ; mais que dans ces rencontres le démon le transportait et l'agitait, comme il m'est presque manifeste par les choses qu'il me disait. Ainsi, quand il me maltraitait avec ce bâton, il me parlait comme s'il eut été possédé; et je vis, ce me semble, un respir que les hommes ne font point ordinairement, semblable à celui des personnes possédées, que nul ne connaît que ceux qui en ont l'expérience. Après ce soupir, il entra en effet dans un si grand excès, que quelque fût celui qui nous eût vus lui et moi, eût cru que c'était une tragédie d'enfer. Il est vrai qu'il s'en repentait après, mais il ne s'amendait pas pour cela. Il mourut sans fièvre, avec d'extrêmes douleurs de tête qui l'accompagnèrent jusqu'au dernier soupir ; et l'on s'étonna que ce mal, sans autre accident, causât sa mort.

Il faut que j'ajoute, qu'outre ce frère qui me maltraitait de la sorte, d'autres se mettaient aussi de la partie pour se divertir de moi, quoique je ne puisse approuver ces manières. Ils me faisaient d'étranges pièces, me traitant en fou, comme je le paraissais extérieurement ; mais au fond je ne l'étais pas plus que je ne le suis à pré-

sent; un d'eux entre autres, voulant se jouer de moi, me mit dans une occasion de mépris considérable, et me dit, étant seul avec moi, plusieurs choses absurdes voyant que j'étais sans discernement; et Notre-Seigneur a permi que celui-là soit devenu fou de manière que personne n'en doute, quoique ce fut un bon religieux et un honnête homme.

Un autre père assez considérable étant entré dans l'infirmerie où j'étais assis sur mon lit, s'approcha de moi, et m'ayant regardé longtemps, me donna un bon soufflet quoique je ne lui fisse rien, et s'en alla ensuite. Personne ne fut témoin de cela : il est mort depuis en homme de bien.

Si je n'avais pas cru que j'étais damné, et pris cela pour des effets de la justice divine, je confesse que ces mépris et ces mauvais traitemens eussent été pour moi des délices, après avoir tant de fois désiré de passer pour fou, puisque l'heure en était venue. Maintenant lorsqu'on me méprise, ce qui arrive souvent à cause du passé, je le ressens à la vérité, mais peut-être pas tant que je le ferais si je n'avais point passé par ces épreuves.

Notre-Seigneur me fait aussi la grâce, même depuis que je suis sorti de cet état affreux, que très-souvent les jeunes gens prennent leur passetemps à faire des railleries de moi, quoique je ne fasse rien qui leur donne aucun lieu de me soupçonner de folie; et lors même que je paraissais fou au-dehors, je n'ai jamais été un seul moment sans avoir le jugement libre.

CHAPITRE VIII.

Certaines choses particulières qui m'arrivèrent pendant que j'étais tenu pour fou.

J'ai dit que durant le temps que tout le monde me tenait pour insensé, il n'y avait qu'un seul père qui fut d'un sentiment contraire, et qui même dans nos congrégations provinciales, et partout où il était, il soutenait toujours que je n'étais nullement fou, avançant des exemples pour prouver son opinion, et disant que mon état n'était qu'une épreuve : mais son sentiment fut jugé si singulier, qu'on lui défendit de parler davantage de moi dans ces assemblées. Ainsi les plus sages et les plus sensés de notre compagnie jugèrent définitivement, et sans aucun appel dans leur congrégation provinciale, que j'avais l'esprit perdu ; et on ne doit pas en cela les blâmer, puisque les hommes ne sont tenus de juger que par les effets et la conduite, qui en moi était celle d'un vrai fou. Cependant, parmi toutes les actions extravagantes que je faisais par la faiblesse de mon imagination troublée, par la croyance que j'étais damné, et par la pensée qu'étant banni de la région du bien, et relégué absolument dans celle du mal, qui est l'état des damnés, je devais faire ce que Dieu voulait à la façon des démons qui ne peuvent plus faire le bien; jamais Dieu n'a permis que j'aie commis rien d'injuste, de pénible aux autres, ni de con-

traire au sens commun, nonobstant les impressions étranges que j'en avais. Car pour ces sortes de choses j'étais toujours dans l'impuissance de les exécuter. Ainsi, lorsqu'étant seul dans la chambre j'étais fortement pressé d'y mettre le feu, je me trouvais dans une telle faiblesse que je ne pouvais me remuer, quoique je fisse tous mes efforts pour en venir à bout, ou bien la présence de quelqu'un rompait le coup. Enfin, pour éviter ces accidens, on jugea à propos de me lier et de m'enfermer, pendant que j'avais toute la peine que la raison peut avoir de ne pouvoir résister à ces méchantes impressions, faisant extérieurement ce que je détestais dans le cœur.

Malgré tout cela, mon âme ne perdit jamais l'attention à Dieu, ni le désir de faire ce que je croyais être sa volonté. Mais le malheur de cet état était que je croyais que Dieu m'ayant mis dans le mal par la damnation, je ne devais point me donner au bien, et néanmoins il sortait de mon âme une volonté de me tenir avec fidélité à ce que Dieu voulait.

Il est difficile, je l'avoue, de comprendre comment une âme étant éloignée par le désespoir de tout désir exprès du bien, pouvait néanmoins avoir la volonté d'être fidèle à Dieu. Il est vrai cependant que je sentais dans mon cœur une *loi* de ne point me retirer, ni même relâcher de ce qui était de son service, quoique j'en fusse exclus, me semblait-il, par ma conduite, et que je me crusse privé pour toujours de la grâce et de la gloire.

De plus, outre l'attrait intérieur qui me portait à ne rien faire contre la volonté de Dieu, lorsque mon âme n'était pas actuellement dans

les impressions du mal, elle désirait de se conformer à Jésus-Christ, se livrant à lui pour honorer les délaissemens et les abattemens de sa sainte humanité, avec des douceurs incroyables qui se répandaient intimement dans mon fond, mais qui disparaissaient bientôt; lorsque les impressions du désespoir se réveillaient en moi, ces douceurs étaient accompagnées d'unions avec Notre-Seigneur très-délicieuses, et dont le souvenir me touche fort maintenant. Comme j'avais ces attraits si puissans pour Jésus-Christ, je ne pouvais me passer d'avoir auprès de moi un crucifix qui me fortifiait beaucoup par sa présence, et néamoins me causait une peine extrême, à cause des impressions que j'avais de sa colère.

Il me souvient sur ce mélange de grâces et de tourmens, qu'étant un jour allé aux Recollets, (car on me permettait quelquefois de sortir, quand j'avais un peu de forces,) je ressentis une telle peine de la présence de Jésus-Christ au Saint-Sacrement, lorsque j'approchais de l'église, que je n'osai jamais y entrer; et je menai mon compagnon dans le couvent rendre visite à un homme de qualité qui y demeurait. Pendant tout le temps que je restai là, je sentais comme si Notre-Seigneur m'eût lancé des coups de foudre du saint tabernacle. Ces coups ravageaient mon âme d'une manière inexpliquable, et je n'eus point de repos que je ne fûsse sorti au plutôt de ce monastère.

Quand la fête du Saint-Sacrement approchait, j'avais un désir incroyable de voir passer la procession, et j'allais en effet pour voir passer le Saint-Sacrement et l'adorer. Un jour, pour le

voir plus commodément, je montai à une échelle qui atteignait à une fenêtre d'où je pouvais le voir aisément. Au moment donc qu'il passait, j'avais un amour très-grand qui me portait à le voir sous le dais. Mais sitôt que j'eus jeté les yeux sur la sainte hostie, je fus saisi d'une terreur si épouvantable, que je tombai tout-à-coup de l'échelle comme si la foudre m'eût frappé, et je pris la fuite au plus vîte, comme pour me sauver de la présence d'un Dieu si terrible, dont la vue m'était insupportable, car en ce moment j'eus dans mon esprit une opération qui était comme une vue intellectuelle par laquelle je pensais voir dans la sainte Eucharistie un homme armé qui me lançait des foudres.

Ceci était bien différent de ce qui s'était passé dans mon obsession et dont j'ai parlé autre part: lorsqu'on m'exorcisait et que j'avais deux impressions contraires pour le Saint-Sacrement, l'une d'aversion, l'autre d'amour; car pour lors, l'amour et le désir de Notre-Seigneur occupaient mon sens intérieur, et l'horreur que j'avais de lui venait du démon; voilà pourquoi mon âme était peinée comme si elle eût été elle-même le démon et actuellement damnée, et néanmoins il y avait en même-temps en quelqu'autre partie de mon intérieur un amour intime pour Jésus-Christ; je crois que ces terreurs ont produit bien des grâces dans mon cœur, quoique je ne les connûsse pas alors.

CHAPITRE IX.

De quelques autres peines qui me furent très-utiles.

L'HORREUR du désespoir qui me tenait était si pressante et si continuelle, que je puis dire qu'absolument je n'avais point de relâche sinon en quelques heures où l'impression n'en était pas si vive, si bien que pendant vingt ans cet esprit de désespoir était le dominant de mes peines, qui, comme je l'ai déjà dit, étaient cruellement augmentées par des visions très-pénétrantes imprimées dans mes puissances intérieures, sans que je pûsse discerner comme Sainte-Thérèse le dit des bonnes, si elles étaient dans la vue de l'âme ou du corps; car il semble que tout en était rempli.

La plus terrible que j'aie jamais éprouvée en celle de Jésus-Christ, qui m'apparut diverses fois si manifestement, que je n'ai jamais rien vu si clairement, surtout un jour qu'étant obligé de marcher pour aller à la messe, je faisais un tel effort à chaque pas, que vous eussiez dit que j'allais rendre l'âme. Dans cette extrême défaillance, Jésus-Christ m'apparut en l'air; je vis sa taille, son visage et son habit. Son visage était tellement en colère, qu'il n'y a point de force d'esprit qui le puisse soutenir. Je crois sérieusement que c'est ainsi qu'il se montre à un impie qui meurt dans son impiété, pour lui pro-

noncer sa sentence, cela me donna une telle frayeur, que je suis surpris comment je ne suis pas mort sur la place. J'étais alors dans l'angoisse d'un homme qui veut se confesser, et qui ne le peut; tant les désolations qui saisissent alors une âme sur le point d'être condamnée sont extrêmes. La mienne était si désolée et si détruite, qu'elle était réduite à n'en pouvoir plus; étant bouleversé de fond en comble, jusqu'à ce que m'étant remis sur mon lit je reçus quelque soulagement, mais bien léger.

Cette apparition de Notre-Seigneur m'est encore arrivée plusieurs fois, tandis que l'impression de damnation dominait en moi, surtout un jour qu'un de nos pères voulant me mener à la campagne chez un de ses amis, j'eus dessein d'entendre la messe avant de partir. Car comme j'entrais dans l'église de Saint-Simon, je vis auprès de moi Jésus-Christ à la hauteur d'une pique, qui me menaçait, le visage en colère, et me défendait l'entrée de son église, comme si j'eusse été un démon ou son cruel ennemi. Il faut sans doute que dans ces occasions, si je n'étais pas en péché mortel, et que ces visions ne s'adressassent pas à moi, mais au démon, il faut dis-je, que ce méchant esprit fut tellement uni à mon âme, qu'il parut être une même chose avec moi. Car je sentais partout cette guerre de Jésus-Christ; tout cela tenait mon âme dans un effroi qui s'augmentait en toutes rencontres, même dans les actions les plus nécessaires à la vie, et je n'en pouvais faire aucune que je ne sentisse en moi cette opposition de Dieu ou de Jésus-Christ qui me disputait jusqu'aux moindres mouvemens, comme il fait aux damnés et aux

démons, quand ils veulent se soulager en quelque chose.

Cela m'arrivait surtout quand je voulais boire: j'y sentais une opposition formelle, comme si elle eût été de Dieu; et parce que le vin me donnait des forces et du soulagement, il me semblait que Dieu s'opposait à cela, et m'ôtait le vase de la bouche, de sorte que l'angoisse de mon âme était si grande, que je ne pouvais faire en paix aucune action naturelle, toutes m'étant disputées; il m'est souvent arrivé que passant outre, parce que j'étais réduit à la dernière extrémité, et je n'en pouvais plus, le goût du vin m'était ôté, si bien que mon estomac n'en recevait pas plus de force que si c'eût été de l'eau. Ainsi, il me paraissait que je menais véritablement une vie de damné sur la terre, et j'avais souvent la pensée de Caïn, qui s'en allait partout comme un vagabond, fuyant la colère de Dieu. Cet état m'a duré aussi près de vingt ans jour et nuit, avec des angoisses effroyables, étant traité comme un damné sans repos, excepté quelques heures que la nature accablée dérobait pour son sommeil.

CHAPITRE X.

Notions très-accablantes que j'eus de la majesté de Dieu.

Pendant tout le temps dont je parle, j'avais une notion de la grandeur et de la majesté de Dieu, qui ne sortait presque point de mon esprit et m'accablait de son poids. Sa justice effroyable se montrait aussi à mon âme comme une indignation habituelle que je ne pouvais attribuer qu'à mes péchés. Cette impression de la grandeur de Dieu m'a laissé dans l'âme une grande crainte de l'offenser, et un désir sincère d'éviter son courroux, dont le poids est insupportable à la créature, qui n'a pas de quoi tenir contre ce géant, quand il veut agir dans sa force. Seigneur, disait Job, y va-t-il de votre honneur d'employer votre puissance contre une feuille que le vent emporte? Il avait bien raison; ce que j'en ai éprouvé passe tellement ma portée, que mes forces naturelles y ont succombé, et à peine en puis-je revenir.

De plus, il m'est resté dans l'esprit une haute idée des objets de notre foi et des vérités de l'autre vie, au lieu qu'il n'y a ordinairement que les objets sensibles qui touchent les hommes. Ils ne sont point frappés des choses de la vie future, parce qu'elles sont obscures. L'expérience que j'ai eue de ces grandes vérités dégage des biens présens, parce que les biens de l'autre monde

que Dieu découvre en cette vie par une certaine vue expérimentale, quoique proportionnée à l'état de foi, n'ont point de proportion avec ce que nous découvre la lumière naturelle. C'est pourquoi, comme ils passent infiniment notre mesure et sont d'un autre ordre que les biens de la terre, ceux qui ne veulent croire que ce qui est à portée de leurs sens ont plutôt fait de nier ces biens surnaturels que de les pénétrer, parce que cela menerait à de trop grandes conséquences, dont la première serait de s'amender. D'ailleurs, le dessein de Dieu en cette vie étant d'attirer à lui les hommes par amour, il les tient dans un état de foi, comme plus propre à concevoir les vérités que les visions et les révélations. C'est pourquoi il ne donne guères de ces expériences terribles, telles qu'il lui a plû de m'en donner.

Mais pour revenir à mon sujet, aux approches de Noël, la nuit, je vis le visage de Notre-Seigneur tel qu'il paraît comme je crois aux âmes damnées; il était d'une beauté et d'une majesté imcomparables. Mon âme vit clairement qu'il était Dieu, quoiqu'il m'apparût dans son humanité; mais son visage n'avait aucun des traits sous lesquels on le dépeint, ni n'était tel que je l'avais vu autrefois dans les apparitions dont j'ai parlé; il n'avait rien de ce qu'il a lorsqu'il paraît dans son amour; c'est un objet terriblement incompréhensible, et je ne puis douter que ce ne fût un Dieu qui m'apparût alors. Car quoique Dieu réunisse en lui toutes les grâces, la douceur et la majesté possibles; je vis bien en lui une grandeur, une majesté, une autorité au-delà de toute mesure, avec une beauté vrai-

ment digne d'un Dieu, mais je n'y remarquai aucune douceur; au contraire, la terreur paraissait si grande sur ce divin visage, qu'il semblait qu'elle dût tout anéantir.

Cette vue me laissa une terrible impression et me confirma si fort dans la croyance que j'avais d'être damné, que quand tout le genre humain eut été là pour me dire le contraire, je n'en aurais rien cru. C'est pourquoi, quand le père Martinot me disait qu'il avait prouvé dans ses écrits qu'on ne peut être damné dès cette vie, ou que quelqu'autre docteur me le soutenait, toutes leurs raisons me semblaient des raisons de paille. L'impression de ma damnation était gravée dans mon âme de telle sorte, qu'il n'y avait que Dieu qui me la pût ôter, parce que ces apparitions, ces idées, ces visions étaient comme autant de cachets qui imprimaient cela dans mon âme d'une manière ineffaçable, ensuite de quoi l'entendement demeurait dans une conviction, que nul objet, nulle raison naturelle ne pouvait diminuer, car toutes les choses de ce monde ne sont rien auprès de ces vues.

CHAPITRE XI.

Jugement que portaient de moi les personnes les plus spirituelles.

Quoique j'ai déjà dit qu'on tenait pour assuré dans la compagnie dont j'avais l'honneur d'être membre, que j'étais tombé en démence, quelques-uns passèrent beaucoup plus loin. Plusieurs, même des plus spirituels, avaient une étrange peine à me souffrir, et jugeaient que je me flattais trop par imagination, et que je devais me vaincre; or, je ne pouvais souvent faire un pas, et lorsqu'il fallait accrocher seulement ma soutane, ce m'était un si grand travail, qu'il m'était presqu'impossible d'en venir à bout; de sorte qu'il me fallait plusieurs heures pour le faire, et trouver mon repos dans un seul de ces petits mouvemens. J'y sentais tant de douleur et un si grand travail de tête, avec un tel bandement de tous mes nerfs, que pour obéir à tout ce qu'on me disait, il fallait me vaincre et passer outre.

C'est pourquoi j'ai fait des efforts qui m'ont nui extrêmement, et c'est un prodige que je n'en aie pas été entièrement détruit, et rendu incapable de revenir jamais de tant de maux, puisque mes efforts allaient jusqu'à détruire le sens naturel, et me précipiter dans des excès contre toute raison, et dans des déréglemens d'esprit que l'on condamnait en moi sans pitié,

faute de comprendre en quoi consistaient ces maux d'imagination, et combien leurs effets sont horribles. De mon côté, j'étais hors d'état de les expliquer. Ainsi, on me taxait de faiblesse et de lâcheté. Cependant, ceux qui sont accablés de semblables maux, bien loin d'être découragés, devraient, au contraire, être charitablement supportés et secourus, parce que ces pauvres infirmes ont une entière impuissance à des choses très-légères, et que la nature affaiblie et l'imagination troublée font qu'ils ne peuvent venir à bout de ce que la raison fait faire aux autres avec la dernière facilité, lorsque tout va bien dans l'intérieur. Mais lorsque le dedans est affaibli, on souffre des excès de maux inconcevables, qui ne servent qu'à faire rire les autres, même les plus sages; et si Dieu ne disposait de tout pour le bien de ses élus, les choses en viendraient à si de grands excès contre ces pauvres infirmes, qu'il y aurait grand sujet de patience pour les uns et pour les autres.

Je ne puis dire à ce propos combien de fois j'ai été arrêté à des bagatelles, et quels maux j'ai soufferts pour des choses qui, étant rapportées aux plus sages de notre compagnie, et aux supérieurs, ne leur donnaient pas moins sujet de rire que de s'indigner, quoique dans mon âme je les jugeâsse des plus graves et des plus importantes. J'ai passé ainsi vingt ans de suite dans ces peines, sans que jamais personne ait pu me porter compassion. Quelques-uns même de mes amis croyaient devoir me témoigner leur affection en me contredisant et me violentant; ce qui était une des plus grandes cruautés qu'on pût exercer. Ainsi, au commencement que ce mal me

prit, mon provincial, homme fort sage, s'étant figuré qu'il fallait vaincre cette impuissance par force, entreprit de me faire évertuer jusqu'au bout, en me commandant, en vertu de l'obéissance, de passer outre. Ce que Notre-Seigneur permit pour me réduire au plus grand accablement que j'aie jamais senti: car il me fit faire de tels efforts, que je ne crois pas qu'en mourant mon âme puisse ressentir une plus grande agonie. Ensuite de quoi, je demeurai si détruit et si accablé, que j'ai été plusieurs années à me remettre.

Notre-Seigneur a donc permis que pour de semblables misères, j'aie reçu des plus graves et des plus sages de nos pères et d'autres, des oppositions incroyables; et Dieu m'a fait cent fois connaître que sa providence a des desseins quelquefois pour nous mettre a de certaines extrémités, afin que notre recours soit à lui seul; et c'est une merveille de voir combien sa bonté m'a aidé pour sortir de certains pas de cette nature. En fait d'obéissance, il a permis que ceux à qui je la devais, se soient obstinés à me faire faire des choses par lesquelles Notre-Seigneur a voulu que je passasse avec des agonies incroyables, non-seulement en ce qui répugnait à mes idées, mais en ce qui excédait mes forces naturelles. Ils ont bien connu depuis qu'ils s'étaient trompés, et m'ont avoué eux-mêmes qu'ils ne l'entendaient pas, ne croyant pas que je dûsse sortir jamais de mes misères.

CHAPITRE XII.

Accident mémorable arrivé à un frère qui me servait dans mes infirmités.

Je ne puis omettre une peine qui m'arriva en ce temps-là, et qui me procura un grand bien. J'avais un frère qui m'assistait à la chambre, autre que celui dont j'ai parlé ci-devant. Ce frère, quoique vertueux, avait une inclination très-grande à soulager son corps, ensorte qu'il s'allait souvent coucher avant l'examen qui se fait le soir dans toute la communauté. Cela m'incommodait beaucoup, parce qu'il fallait qu'il mît ordre à tout ce qui était nécessaire pour la nuit ; et qu'il éteignît la chandelle ; ce que je ne pouvais faire ne pouvant remuer. Néanmoins, pour ne le pas mécontenter, je consentais qu'il anticipât ainsi le temps de son sommeil, coopérant à sa paresse, au lieu de me raidir pour lui faire observer la règle de la maison.

Une fois, et ce fut aussi la dernière que je lui permis cette transgression, comme il allait se reposer à son ordinaire, j'eus quelques remords de ma connivence, et cependant je le laissai faire. Mais Notre-Seigneur m'en fit sentir un châtiment si rude, qu'il mérite bien d'être mis par écrit. Car outre la très-forte répréhension que je reçus dans l'intérieur, de ce que je tenais pour peu de chose de perdre le temps de l'examen et de commencer le sommeil dans un temps

qu'il faut donner à Dieu, Notre-Seigneur, pour me faire sentir que ce n'est pas peu de quitter l'ordre et l'obéissance d'une maison, et cela pour prendre son repos, sur lequel un peu de diligence et de mortification devait prévaloir, ordonna que, pendant près d'une heure, je souffrisse une peine qui me sembla pareille à celle du purgatoire. Je sentis donc un certain poids de travail si intolérable, que je n'ai pas de termes pour le faire comprendre. Quoique je n'éprouvasse pas l'ardeur du feu, c'était néanmoins comme un poids de la justice de Dieu, avec une forte répréhension, non par parole, mais par un effet qui était notifié à mon âme comme une sentence prononcée, gravée et écrite en moi : ce qui me fut un châtiment si rude, que cela passe tous les châtimens humains. Outre cela, la charge que ce pauvre frère prenait sur lui, et le danger où il s'exposait en se donnant la liberté de se reposer contre l'ordre de l'obéissance, m'étaient représentés si vivement, que je demeurai sérieusement instruit que je ne devais point par facilité, ni par respect humain, me prêter à ce que la sensualité voulait, mais tenir bon à ce qu'on marchât du même train que les autres de la maison.

De plus, comme je pensais à ce frère qui me paraissait un bon homme, mais trop lâche, en favorisant ainsi son corps sans cause légitime, il me fut dit intérieurement qu'il ne persévèrerait pas dans la compagnie. En effet, deux ou trois ans après, il fit quelque faute notable pour laquelle les supérieurs le congédièrent. Je l'ai vu dans de grands chagrins depuis qu'il est sorti de la maison Il me fut très-sensible de voir que de

petites fautes négligées se terminâssent à de si terribles effets.

CHAPITRE XIII.

Les peines que je recevais de la part de mes confesseurs.

Outre les peines que j'ai dites, les personnes qui me conduisaient et devaient me donner conseil, m'en causaient encore une plus grande. Je désirais toujours trouver quelqu'un à qui je puisse communiquer mes angoisses et dire ma vie. Comme il se passait en moi plusieurs choses par la puissance des démons, je les disais sans les accompagner de certaines circonstances qu'il aurait fallu nécessairement expliquer, afin de les faire voir telles qu'elles étaient ; car autrement elles paraissaient tout-à-fait étranges et fort extravagantes. Comme je ne cherchais donc qu'à me découvrir, et que je m'expliquais mal, tous ceux à qui je parlais ne servaient qu'à me rendre encore plus misérable, prenant pour de grands péchés des choses qui n'étaient pas en effet telles qu'elles paraissaient. J'étais toujours après mes supérieurs et les autres jésuites, pour leur rebattre les oreilles de ce que j'avais dans l'âme, et j'éprouvais la vérité de ce que dit Sainte-Thérèse, qu'il n'y a point de peine plus grande ni plus insupportable que celle de tomber entre les mains d'un confesseur timide et trop prudent.

J'en avais un qui ne niait pas le principe qui

me faisait agir, savoir, l'affaiblissement incroyable de mon imagination, et peut-être même l'opération du démon. Mais cette homme avait de moi des pensées aussi étranges que moi-même, et s'accordait à me dire que Dieu se lasse enfin de nous chercher sans cesse.

Un autre de grande autorité, qui m'avait fort aidé dans ma jeunesse, prenant mon état dans un sens encore plus étrange et plus funeste, voulut entendre toute ma confession. Je me rompais la tête à force de rechercher et d'éplucher ma conscience, n'étant point capable en ce temps-là d'application à cause de la faiblesse de mon cerveau. Le pis est que je n'avais confiance qu'en ceux qui prenaient ainsi les choses du travers. Véritablement c'est une terrible chose quand une personne tombe en ces sortes d'affaiblissemens; car l'âme ainsi affaiblie parle comme si elle était dans le sens le plus sérieux du monde; et le confesseur qui ne peut discerner le principe qui la fait agir, au lieu de la guérir de ses misères, l'y enfonce encore davantage.

Il n'y avait qu'un père qui eût connu mon état durant tout le temps de ma peine, et se moquant de ce que disaient les autres, il faisait tout ce qu'il pouvait pour me fortifier. Mais le croyant dans l'illusion, je le fuyais le plus que je pouvais et je me défiais de lui comme d'un trompeur. Aussi jugeait-il de mon état tout autrement que les autres, et je pensais qu'il y avait une grande illusion en lui ou dans les autres; ce que je ne pouvais me persuader de ceux-ci.

Il est vrai que Dieu permit souvent de telles obscurités dans les âmes, que le sens commun naturel qui les veut pénétrer, s'y trompe en

certaines choses, et qu'il faut une juste lumière du ciel pour en faire le discernement. Dieu l'avait donnée à ce père pour m'éclairer et me consoler; mais alors je me défiais extrêmement de lui et de plusieurs autres qui parlaient comme lui. Bref, ce temps-là était un temps de grandes ténèbres, non-seulement pour moi, mais encore pour la plus grande partie de ceux qui savaient mon état.

Ainsi, ce père dont j'ai parlé et à qui j'avais fait ma confession générale, et qui m'avait connu dès ma jeunesse, me confirma tellement dans mon imagination, qu'après ce qu'il me dit je ne faisais nul doute que je ne fusse damné. A la vérité, il ne me le dit pas absolument; mais croyant que les choses étaient telles que je les lui avais confessées, que j'avais vécu en péché mortel depuis plus de vingt ans et que j'avais fait tous les crimes et les sacriléges que je lui disais, il me plongea dans une mer d'angoisses où mon esprit s'abimait, ce qui acheva de m'accabler; tous ceux à qui j'avais recours m'en disaient autant; et un d'eux, homme fort grave et fort avancé, soutenait qu'il y avait dans mon fait un secret jugement de Dieu, qui m'avait voulu abaisser, parce que j'avais voulu trop m'élever. D'autres ajoutaient que je n'avais pas l'esprit de la religion où le ciel m'avait appelé, et qu'ayant voulu prendre des ailes de contemplatif, Dieu avait permis que je fusse humilié dans cette route spirituelle, où tant de gens se perdent. Le seul père qui connaissait mon état n'ayant aucun crédit sur mon esprit, mon mal était sans aucun remède humain, afin que le tout dépendît de la divine miséricorde.

Un autre père, fort homme de bien, mais peu assuré dans les résolutions qu'il donnait, ne sachant où donner de la tête sur mon état, s'avisa un jour, pour achever de me perdre, de dire qu'au commencement Notre-Seigneur fait beaucoup de grâces à une âme, mais que voyant qu'elle lui manque de fidélité, il lui tourne le dos; or, comme ma conscience me disait que, quoique j'eusse tâché de faire mon possible pour servir exactement mon Dieu, j'avais néanmoins beaucoup d'orgueil, et que par là il avait été facile de l'irriter; ce que ce père me dit s'imprima si fort dans mon esprit, que je sentais ma perte irréparable, parce que pour me tirer de là, il fallait entrer dans un esprit de pénitence; et que cependant j'étais si faible, et j'avais la tête si démontée, qu'au lieu de penser à faire pénitence, j'avais plutôt besoin de bons bouillons, de bons traitemens et de divertissemens, que de mortifications et d'austérités.

Ainsi, le conseil des hommes, l'avis des docteurs et des directeurs, le mépris des jeunes gens, le seul accablement de ma tête qui n'avait aucun objet de stabilité, le haut et le bas, tout cela me venait dans l'esprit et fondait sur moi, si bien que je ne savais que devenir. Je n'avais recours a personne qui pût me servir d'appui, et me donner du repos en quoi que ce soit, et rien ne me procurait du soulagement.

CHAPITRE XIV.

L'extrémité du mal où les hommes me réduisirent enfin par une permission divine.

Comme Notre-Seigneur permit que l'on crût que je n'avais plus enfin aucune raison, la prudence porta ceux de qui je dépendais à me mettre dans une infirmerie, à m'y enfermer sous la clef, à barrer les fenêtres avec des barreaux de fer, à ôter les rideaux de mon lit, et à me laisser là, comme ont fait les insensés.

Dans cet état, un père ministre, (ce sont ceux qui chez nous ont soin des choses extérieures,) homme de bien à la vérité, mais rude et zélé, prenant quelque soin de moi, crut que c'était une perfection en lui de contrarier mes idées et mes bizarreries. Il prit donc à tâche par sa conduite extérieure de contrecarrer et de mépriser tout ce qui me concernait. Quand un homme de communauté est réduit en tel état que l'on croit que son affaire n'est que fantaisie et pure imagination, il est difficile de comprendre combien il a à souffrir. Or, c'est l'idée qu'on se formait de ma persuasion que j'étais damné, ne pouvant déclarer les travaux que je souffrais au-dedans, et l'impuissance où j'étais de me mouvoir, qui paraissait une chimère à ceux qui me voyaient.

Il eut fallu souvent, pour me remettre, pren-

dre quelque chose le matin, parce que je ne dormais presque point la nuit, sinon à la dérobée, et que j'étais si abattu, que je ne disais plus la messe depuis plusieurs années.

Le père ministre m'oubliait souvent, et me laissait là comme un homme qu'on croit extravaguer; et les délaissemens étaient si grands. qu'il était souvent deux heures après-midi qu'on n'avait pas songé à me donner quelque nourriture.

Après avoir demeuré quelque temps dans cette infirmerie, lorsque je vis un jour qu'on mettait des gonds de fer à la croisée pour la tenir fermée, je sentis un tel désir de me tirer de là, que, quoiqu'il y eût plusieurs jours que je n'eusse pas remué, ni presque pris de nourriture, je me levai et m'en allai me promener par la maison et au jardin, au grand étonnement de tous. On pensa pour lors que je n'étais pas prêt de mourir, comme on se l'était figuré; ainsi, on laissa le dessein qu'on avait pris; et Notre-Seigneur me donna quelques consolations intérieures qui ne pouvaient venir que de lui; je pris aussi le dessein de me remettre comme je pourrais. Cela arriva au mois de mai, vers la fête de la Sainte-Croix, où j'eus quelques bons sentimens de participer à la croix de mon Sauveur.

LIVRE SECOND.

Les moyens dont la divine Providence s'est servie pour me retirer de mes peines.

CHAPITRE PREMIER.

Notre-Seigneur donne quelques commencemens à ma délivrance.

L'assemblée provinciale s'étant tenue à Bordeaux, le recteur de Saintes s'y trouva. C'était ce père dont j'ai parlé, qui soutenait devant tous et contre tous, que mon état n'était qu'une épreuve de Dieu par les opérations des démons, que ce mal passerait, et que je jouirais un jour de la paix et de ma liberté naturelle. Comme il était un des consulteurs de l'assemblée, il y prit mon parti hardiment et sans respect humain, selon sa coutume, quoiqu'on se moquât de lui, comme d'un homme qui ramenait tout au surnaturel, et qui faisait mystère de toutes choses. Il voulut bien se charger de moi, et m'emmena dans son collége, après que le médecin eut jugé que je pouvais changer d'air sans aucun danger.

Je ne fus pas plutôt au collége de Saintes, que le bon traitement qu'on m'y fit, la paix que j'y trouvai, et la charité de ce bon père, dilatèrent mon esprit et un peu ma poitrine, j'y pris ensuite plus de forces corporelles par la bonne nourriture; mon respir devint plus ample : car j'ai été plus de dix ans sans avoir de respir par le diaphragme, mais seulement par le poumon; ainsi en deux ans que je demeurai en cette maison, je me fortifiai beaucoup.

L'impossibilité au reste que j'avais de respirer par le diaphragme, venait d'une restriction si épouvantable, que j'en étais presque réduit à l'extrémité, parce que le mouvement ne se pouvait faire dans mon corps, à cause que de temps en temps on a besoin de se dilater les poumons, et quelquefois le diaphragme. Parlant un jour à un médecin de cette restriction, il se moqua de moi, disant que cela était impossible, et que je me l'imaginais. Mais le médecin de la maison, plus habile homme, m'apprit qu'il y avait dans le corps humain soixante muscles qui servent à la respiration, et qu'ainsi ce que je disais de ma restriction pouvait être vrai. Et de fait, j'ai demeuré long-temps sans avoir, même en prêchant, aucune dilatation par l'air reçu dans le diaphragme : chose que je savais par une expérience manifeste.

Ainsi, quand je fus à Saintes, où je vivais en repos de la part des hommes, et sans aucune contrainte, par la charité de ce bon supérieur, je sentis une ouverture dans la respiration du diaphragme, dont je m'aperçus très-bien, et qui m'a toujours demeuré depuis ce temps-là. J'ai connu manifestement que tous les muscles

dont notre médecin m'avait parlé, étaient fermés comme autant de cadenas et s'ouvraient tantôt l'un, tantôt l'autre avec un extrême soulagement de mon cœur. Ma santé devint meilleure, quoiqu'à dire le vrai, je n'en aie jamais manqué pendant le temps que mon état de misère a duré; car je n'eus jamais aucune fièvre, ni d'autre mal que ma peine d'esprit. Aussi ne sais-je pas comment j'aurais pu supporter ensemble la double peine de l'âme et du corps. Une fois que j'eus quelque petite altération qui paraissait venir d'une fièvre, ce fut pour moi la meilleure heure que j'eusse eue depuis plusieurs années; parce que ce mal de mon corps donnait quelque divertissement à mon esprit toujours occupé de la pensée de son mal, sans pouvoir porter son attention ailleurs.

CHAPITRE II.

Femme guérie miraculeusement par saint Joseph.

Etant encore à Saintes, j'eus aussi quelque sujet de joie qui me soulagea beaucoup. Un jour on m'amena une femme qui était tombée dans un mal semblable au mien, croyant comme moi être damnée. Cette idée avait causé dans son esprit un trouble si grand, qu'elle en était réduite au désespoir. J'en eus une extrême compassion, sachant, par ma propre expérience, l'excès de la douleur. Je conseillai à son mari, qui en était

très-affligé, de faire dire à l'honneur de saint Joseph, une messe à laquelle sa femme assisterait. Je lui donnai du papier qui avait touché à l'onction de saint Joseph, et cette femme, en peu de temps, fut parfaitement guérie. Son mari m'en témoigna une grande reconnaissance.

Ce miracle donnait à mon âme quelque point de jour; mais j'avais néanmoins une désolation profonde et irrémédiable. Quoique je crusse être damné, je donnais conseil à tous de bien faire et de servir Dieu. Je le faisais même avec affection, sentant combien Dieu le mérite, et l'obligation que j'avais moi-même de le servir, encore que je me crusse très-méchant et réprouvé. Je ne faisais pas non plus réflexion que le désir de rendre quelque gloire à Dieu ne pouvait venir que d'une touche de son amour, et qu'il ne se pouvait faire que je fusse damné. Mais il est incroyable combien cette conviction était profondément enracinée dans mon âme.

Ce n'est pas une moindre merveille, que pendant le temps de mes plus grandes peines et de mon désespoir, j'aie composé les cantiques de l'amour divin qui, étant recueillis, font un livre entier, dont les bonnes âmes tirent beaucoup de consolations, et qui me donnaient à moi-même une grande force en les composant; ce qui faisait que quelques-uns ne me portaient pas de compassion, pensant que, puisque je composais ces cantiques, et que je les chantais, il ne pouvait se faire que je n'aimasse Dieu, et que je ne fusse bien content. Pendant que ceux-là jugeaient de moi si favorablement, d'autres allaient jusqu'à chercher dans ma race et dans mon horoscope, ou dans des observations de ce qui s'était passé

dans ma jeunesse, pour en conclure qu'étant dans un âge avancé, il n'y avait pas lieu d'espérer que mon état changeât en mieux.

Il est vrai que, quoique je me disse malheureux sans remède, et que je ressentisse de si grandes peines, que quand j'aurais eu cent révélations de ma damnation, je n'en aurais pas été plus certain ; j'avais néanmoins, et j'ai toujours eu un désir extrême que Dieu fût aimé et servi de ses créatures, comme j'ai dit ailleurs ; et ma peine à présent est qu'après avoir usé toutes les forces de mon corps par cette peine de damnation, il ne me reste plus qu'un bon désir dans une vieillesse incompatible avec le grand travail.

CHAPITRE III.

Mon retour à Bordeaux. Espérance que j'y ai de sortir de mon impression de damnation.

Ce bon père qui m'avait reçu dans sa maison, ayant achevé sa charge de recteur, on en mit en sa place un autre qui ne voulut point être chargé de moi, comme d'un fardeau trop pesant. Je fus donc renvoyé à Bordeaux et remis au collége dans la même chambre que j'occupais auparavant. Le recteur était un fort honnête homme, et assez doux en mon endroit, mais il n'était pas toujours de même humeur. Ce sont des permissions divines pour nous donner de l'exercice ; et

il arrive souvent à ceux que Dieu veut tirer des souffrances, que quand le jour commence à paraître, il vient des occasions de peine qui replongent l'âme dans le mal d'autant plus amèrement, qu'elle perd l'espérance qu'elle avait de se voir tout-à-fait rétablie.

Cela m'arriva pendant deux ou trois ans que Notre-Seigneur faisait revenir peu-à-peu le jour : car souvent la nuit devenait plus sombre que jamais, tant du côté de l'intérieur, que de la part des hommes qui m'arrachaient, pour ainsi dire, les biens de la grâce et la joie de l'esprit, lorsque j'étais sur le point d'en jouir avec abondance. Cela se passa de la sorte en des alternatives continuelles pendant deux ans, jusqu'à ce qu'il plût à Notre-Seigneur de me donner plus de relâche.

J'avais une peine extrême quand le temps de la communion approchait. Car sincèrement je ne trouvais rien à dire à confesse, sinon de n'avoir pas assez suivi l'ordre de Dieu, qui m'ayant condamné, à ce que je pensais, par sa justice, à l'état de réprouvé, et banni de tout bien ; ayant toujours présent ce Dieu qui m'était opposé en tout, je me tirais de cet ordre, me semblait-il, par une insolence insupportable, pour vouloir faire le bien, en ayant effectivement toujours la volonté, et tâchant en toute occasion de le faire, comme tout le monde m'y exhortait. Ainsi, je regardais toutes les bonnes œuvres que je faisais comme autant d'attentats et de crimes effroyables ; et je sentais comme une vraie abomination tous les efforts que je faisais pour le bien. Voici comme je raisonnais : je suis effectivement damné comme le sont les

démons, et je sens à tout le bien que je veux faire, que la puissance de Dieu me repousse de tout son être, comme il fait la guerre aux démons pendant toute l'éternité, parce qu'il est dans l'ordre du mal. Je veux donc changer cet ordre en voulant faire le bien, et en le faisant, je commets le même crime que si je voulais mettre le mal dans le ciel, qui est le royaume du bien sans aucun mal.

Me confessant donc un jour dans ma chambre, je commençais à mon ordinaire par m'accuser de quelque bien que j'avais fait, tout le reste ne me paraissant que des bagatelles en comparaison de cela. Mon confesseur me remontra qu'on ne s'accusait point de ses bonnes œuvres, et que je me moquais. Je lui répondis que c'était sincèrement de quoi je me sentais coupable, parce que l'ordre de Dieu étant qu'un damné ne puisse plus faire le bien, et n'en fasse point en effet; j'étais plus coupable d'avoir renversé cet ordre, étant actuellement réprouvé, que si j'avais tué tous les hommes; la vue que j'avais de la majesté divine me paraissant si grande, que tous les crimes du monde n'étaient à mes yeux que des fautes légères, en comparaison de mon opposition à cet ordre divin. Ainsi je me confessai en damné, et non pas en homme vivant sur la terre, qui a encore quelqu'espérance.

Ce bon père me dit : Je vous porte, mon père, une grande compassion. Il faut néanmoins que je vous déclare ce que j'ai sur le cœur. Je ne suis point un homme à révélations, ni qui se fie beaucoup aux mouvemens et aux instincts. Cependant j'ai souvent une impression qui ne vient point de mon imagination, savoir qu'a-

vant que vous mouriez, Notre-Seigneur vous fera connaître que vous vous trompez, et que vous viendrez enfin à vous comporter comme les autres hommes. Ces paroles me firent impression, ensorte que je lui demandai s'il croyait assurément que je fusse capable d'espérer en Dieu, et de me servir des remèdes que Notre-Seigneur a donnés aux hommes en cette vie pour se réconcilier avec lui, comme sont les sacremens. Il me répondit qu'il le croyait de tout son cœur. La bonté divine voulut que cela m'entrât dans l'esprit; pour lors je me confessai et reçus l'absolution, après quoi ce père s'en alla, et je restai seul dans ma chambre.

CHAPITRE IV.

Comme je fus délivré en partie de ma tentation de désespoir.

Etant seul, je repassais ce que ce confesseur venait de me dire, et je me disais à moi-même : Est-il bien possible que je puisse vivre avec l'espérance de mon salut comme les autres hommes, comme les autres chrétiens ; alors j'entendis audedans de moi-même une parole qui était comme ces paroles vitales que Notre-Seigneur prononce, et que lui seul peut prononcer avec leur effet, et qu'on nomme pour cela paroles de vie, paroles substantielles. *Oui, cela se peut.* Ce mot, prononcé en mon intérieur, ressuscita mon âme, et causa en moi une opération de grâce et d'a-

mour d'une manière si puissante, que je ne le saurais exprimer. Revenant après comme d'un profond sommeil, je dis encore : Est-il bien possible que je sois capable de retourner à Dieu, et d'espérer en lui ? Il me fut répondu, en même langage de vie : *En doutes-tu, que cela se puisse?* Dès ce moment j'entrai dans un état qui m'a duré plus de deux ans. C'était un commerce continuel avec Dieu, mon cœur lui parlant, et lui me répondant d'une façon si douce, si forte, si puissante, que cela me rétablit tout-à-fait, et me remit dans la lumière et dans la bonne voie. Ce ne fut pas néanmoins d'abord un bien stable et permanent; il se trouva entrecoupé de plusieurs nuages, et la noire tristesse qui m'avait saisi ne s'en allant que peu-à-peu, la sérénité ne revint aussi dans mon âme que par dégrés.

Après ce premier coup de grâce que Notre-Seigneur me fit, de me redonner l'espérance de mon salut, ce qui m'arriva il y a six ans ou environ : il y eut une conduite sur mon âme qui peu-à-peu reprit sa vigueur, en se persuadant qu'elle n'était point encore perdue, et qu'il y avait pour elle espérance d'obtenir miséricorde. Car quoique je ne fusse point si trompé, que je crusse, comme j'ai déjà dit, être actuellement en enfer, voyant bien que j'étais parmi les hommes, je me persuadais néanmoins que j'étais actuellement réprouvé par un coup de la justice divine, qui avait ainsi anticipé sur moi son jugement final. Et véritablement, les apparences et les preuves que je croyais en avoir m'étaient si évidentes, et les effets si terribles, qu'il ne m'était pas possible de penser le contraire.

J'ai bien raison d'appeler cet état un enfer ; car j'ai vu Jésus-Christ en courroux et j'ai entendu la sentence par laquelle il condamnait l'âme qui est son ennemie. Je ne puis dire autre chose, sinon que si ce jugement ne fut pas véritablement prononcé contre moi, comme je ne puis le croire maintenant ; je ne trouve pas d'autre sens pour expliquer ce que j'ai éprouvé, que de dire que nos ennemis ont un pouvoir inconcevable pour nous charmer, et nous enchaîner sous leur puissance d'une manière si forte, qu'ils nous tiennent, quand Dieu le permet, sous leur servitude comme de pauvres esclaves, et que nous obsédant, ils pénètrent tellement notre intérieur, et s'unissent si étroitement à notre substance, qu'ils rendent notre sort tel que le leur, quant au sentiment, quoique dans le fond la chose ne soit pas telle.

Ensorte que les paroles de damnation que la justice de Dieu prononce contre eux, retentissent comme un écho dans le fond de notre âme, et que cette même puissance des démons les grave en nous avec tous les effets qui s'ensuivent, et les imprime sur notre âme comme un cachet, par cette force naturelle des esprits supérieurs sur les inférieurs, à-peu-près, mais sans comparaison, comme Dieu s'unit et s'imprime dans les bons ; ce qui leur fait dire : Je vis ; mais ce n'est pas moi qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en moi. Ainsi les mauvais esprits suggèrent aux âmes, par la permission de Dieu, des désespoirs, et les impriment par une communication de leur substance, qu'ils appliquent sur la nôtre, comme un caractère ou un cachet appliqué sur la cire molle. Avec cela seul, et sans

aucune parole, mais en vertu de cette union qu'ils ont avec l'âme qu'ils obsèdent, ils disent en elle tout ce qu'ils sont, et écrivent sensiblement en elle leur malice, leurs mauvaises inclinations, leur damnation, et les paroles que la justice divine dicte contre eux, et écrit en eux par sa substance courroucée; et avec tant de force que la pauvre âme, non-seulement en est accablée, mais tellement liée et couverte de ténèbres, qu'elle ne peut pas s'apercevoir de la résistance foncière qu'elle apporte au mal, ni du secours extraordinaire que Dieu lui donne secrètement, pour ne pas consentir aux mauvaises impressions qui l'entraînent, et que les démons gravent en nous sans autre burin que celui de leur union.

Ainsi l'âme se sent et se trouve comme si elle était un diable, et ne peut faire aucun discernement entre elle et le démon, mais elle se croit aussi malheureuse et aussi méchante que lui, parce qu'elle porte toutes ses malédictions, et boit le même calice d'amertume d'une façon presqu'inconcevable, mais très-véritable. Je l'ai manifestement éprouvé dans l'âme des personnes qui malgré elles sont associées à tous les desseins de ces ennemis du genre humain, communiquant à tous leurs maux, participant à leur haine contre Dieu, à leur aversion pour l'Eglise, et tout ce qui regarde le service de Dieu; à l'inclination qu'ils ont de tenter les hommes, d'impuretés et de semblables horreurs. Ces pauvres âmes ne leur sont point associées par leur liberté, mais par le sentiment de ce que les démons ont de malice et de rage, sans qu'il leur soit possible de s'en délivrer par une séparation

qui leur soit connue. De sorte que l'âme est par cette oppression dans une effroyable servitude, et dans une calamité déplorable, qui lui donne lieu de croire qu'elle est vraiment l'ennemie déclarée de Dieu.

CHAPITRE V.

Les consolations divines succèdent aux angoisses passées.

Quoique j'eusse souvent expérimenté dans les autres les cruels effets des démons dont je viens de parler, néanmoins Notre-Seigneur ayant permis que je me trouvasse dans la même peine, j'étais bien éloigné de le croire, me figurant que j'étais plongé dans mon malheur par une peine directe, foncière, et nullement imaginée ou communiquée. Voila pourquoi, comme je l'ai dit tant de fois, mon état me paraissait sans remède. Peine sans doute épouvantable, puisque je ne pouvais recevoir aucune consolation, prendre de confiance, ni recourir à Dieu pour être délivré de tout le mal qui se passait en moi, étant au contraire dans la disposition de recevoir toutes les impressions que voulait le démon. Je sais que quelques-uns se riront de cette peine infernale, parce qu'ils jouissent à leur aise de leur liberté, au lieu que la pauvre âme qui est assiégée de ces peines, ne peut aucunement se remuer, ni se soulager. En voici un exemple à mon occasion.

Une personne de grande vertu qui, par charité, prenait quelque intérêt à mon état. priant Notre-Seigneur pour moi, comme elle me l'a raconté depuis, s'offrit, par ce même motif de charité, pour participer à ma peine, et savoir en quoi consistait mon mal, dont la plupart des gens sages se moquaient. Il lui arriva qu'un jour elle se trouva tout d'un coup pressée, dans son intérieur, des angoisses de la damnation, et liée pour son extérieur par des liens invisibles sur le siége où elle était assise; mais tellement immobile qu'elle y resta un temps considérable sans pouvoir remuer aucun de ses membres, comme si elle eût été entreprise de tout son corps. Par cette expérience de quelques heures, elle jugea de la peine que je souffrais.

Mais pour revenir à mon état, ma confession étant faite, comme je l'ai rapporté, je me trouvais semblable à un prisonnier qu'on tire d'un cachot pour lui faire voir le jour, ou à un homme qui ayant été enfermé pendant plusieurs années dans une chambre noire et affreuse, verrait enfin la lumière; parce que sans qu'il sortit de la chambre, on lui ouvrirait de temps en temps une fenêtre, pour jouir de la vue d'une agréable prairie. C'était là pour lors ma situation, parce qu'il me semble que je ne fus pas tiré tout-à-fait de prison, mais que la lumière étant de retour, je voyais de nouveaux objets qui me consolaient, après avoir eu pour partage une obscure nuit pendant tant d'années, puisqu'il y avait au moins dix-huit ans que je portais la peine de la damnation et du désespoir, et qu'il n'y a nulle proportion entre l'état de celui qui espère tout, et de celui qui n'espère rien.

Cependant j'étais ramené souvent dans mon cachot, et quelquefois d'une manière si affreuse, que j'oubliais tout d'un coup la douceur de la grâce. Il est vrai qu'après ce changement qui arriva aux pieds de mon confesseur, au commencement du mois d'octobre, je fus plusieurs jours que je ne savais que devenir, à force de consolations. Il m'arriva pour lors ce que le démon m'avait dit autrefois par la bouche de la mère Jeanne des Anges, lorsque je l'exorcisais, et que mes peines commençaient : *Tu auras tant de consolations dans ce temps-là, que tu ne sauras que devenir.* Lorsque j'entrai dans cet état affreux, le père Anginot, un des exorcistes, étant fort désolé à cause de mon affliction, dont les effets étonnèrent les plus gens de bien, Notre-Seigneur voulut que le démon lui dit par la bouche de la possédée, dont il prenait soin : *Ne t'étonnes pas ; vous servez un bon maître, qui tirera du bien de tout cela.*

En effet, la consolation dans ces commencemens était si grande, que je ne pouvais la soutenir ; et comme je marchais par les dortoirs, je tombais tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. La pensée que j'étais en état d'espérer que Dieu me ferait miséricorde, me causait tant de joie, et les paroles que Dieu disait alors à mon âme, étaient si douces et si pleines de caresses, qu'elles me renversaient tantôt contre une muraille et tantôt contre une autre.

Ce qui me mettait au *non plus ultrà*, c'est qu'on me demandait quelquefois intérieurement : *Eh bien, Dieu est-il bon ?* Ah ! je goûtais pour lors ce que voulait dire saint François-Xavier, quand il s'écriait : C'est assez, mon Dieu, c'est

assez. Car ces douceurs et ces consolations célestes surpassent vraiment tout ce qu'on en peut dire et comprendre ; elles donnent un tel coup, que si Dieu ne ménageait la pauvre nature, elle ne les pourrait jamais soutenir. Je ne me lassais donc point de dire et de redire : Est-il possible que je puisse un jour être sauvé, que je puisse posséder éternellement mon Dieu ? Et on me répondait avec tant de douceur et de force, que je trouvais que le sentiment de ceux qui soutiennent que la grâce fait une douce violence, est bien raisonnable.

Après s'être fait sentir pendant les premiers jours à mon âme de la manière que je viens de dire, cela diminua beaucoup ; ensorte que pour un sujet bien léger, je me trouvais à l'entrée de mes premières ténèbres, et malgré toutes ces consolations passées, je me voyais sur le point de me désespérer. Ainsi le 15 octobre, jour de sainte Thérèse, pour laquelle j'ai toujours eu une grande affection, ma disposition fut tellement changée (car tous les ans à pareil jour j'étais réduit à l'extrémité), que mon désespoir me porta à vouloir me jeter par la fenêtre. Outre le désir que j'avais d'être à Dieu, ce qui me retint, c'est que ma jambe rompue ne pouvait se lever aussi haut qu'il eut fallu pour me jeter, et je m'en retournai dans ma chambre tout en fureur, dans le feu qui me transportait.

CHAPITRE VI.

Ce qui m'arriva à Bordeaux jusqu'à ma parfaite guérison.

Durant ces vicissitudes de peines et de consolations que j'éprouvai ensuite de mon retour à Bordeaux, jusqu'à ce que je fus entièrement délivré de ma tentation de désespoir, il m'arriva plusieurs choses qui méritent bien d'avoir place dans cette histoire.

Un jour un de mes amis m'engagea à faire une exhortation à la prise d'habit d'une jeune demoiselle qui était dans la maison de sainte Catherine de Sienne à Bordeaux. Ayant eu permission, je fus dans ce monastère; j'y entendis la sainte messe, où je communiai. Je fis ensuite l'exhortation; mais comme nos pères agissent avec prudence, pour ne point trop m'exposer, le révérend père recteur n'accorda la permission qu'à condition qu'il n'assisterait à mon exhortation que les religieuses, les parens et les proches de la novice, et cela fut ainsi. Mais dans cette action je portai un tel poids de la colère de Dieu, que je ne sais comment je le pouvais soutenir. Il fallut alors user de dissimulation, car au-dedans je me sentais si peiné, que je ressemblais à un homme pendu la corde au cou, qui s'en va tomber en enfer; et au dehors il fallait parler de Dieu, exhorter les autres au bien, et me comporter en homme sage; que faire donc en

cet état ? Il faut avouer que je ne me trouvai jamais dans un tel embarras. Néanmoins me souvenant que je devais obéir à mon supérieur (car l'obéissance a toujours été pour moi une source de bénédiction), je fis cette exhortation, et je parlai avec tant de force, malgré mon impression de désespoir, de l'obligation d'une âme qui veut se donner à Dieu, que les assistans ne purent retenir leurs larmes, parce qu'au même temps que mon esprit était tout effrayé de la persuasion que j'étais effectivement damné, mon cœur était pénétré de joie et d'une opération de grâce merveilleuse.

Un cas semblable m'arriva dans ce même temps. Le révérend père recteur que je trouvai en charge à mon retour de Saintes, vint un jour à l'infirmerie, où j'étais toujours languissant sur mon lit, et ne pouvant presque me remuer. Dans l'entretien il me dit de son propre mouvement (chose admirable, parce que personne ne pensait à moi dans ce temps-là), que si l'occasion se rencontrait, je prêchasse aux Carmélites; ce qui arriva le jour des Rois. Ayant obtenu un compagnon, je m'en allai chez une dame qui demeurait près des Carmélites, afin de me soulager dans cette maison, et de parler de Dieu à cette dame. Je demeurai chez elle jusqu'à ce que la cloche des Carmélites sonnât pour les vêpres. Passant donc devant la porte de l'église, je priai mon compagnon que nous y entrassions, afin d'y saluer le Saint-Sacrement. En entrant nous trouvâmes un grand monde car il y avait un prédicateur extraordinaire qui devait prêcher. Madame la duchesse de Longueville avait dîné ce jour-là dans le monastère avec

les religieuses, entre lesquelles était ma propre mère, qui, avant que d'entrer aux Carmélites avait été long-temps sous la conduite du révérend père Bail, pour lors recteur de notre maison. Plusieurs personnes de la cour étaient alors à Bordeaux, à cause des princes du sang dont madame de Longueville était sœur.

Lorsque nous eûmes salué le Saint-Sacrement, je m'assis sur un banc, parce que j'étais fort accablé. Durant les vêpres, le prédicateur, qui était un abbé célèbre, manda qu'il ne pouvait prêcher, ce qui mit fort en peine la mère prieure, parce que le sermon se devait faire à l'occasion de la duchesse, qu'on avait arrêtée dans le monastère à ce dessein. La tourrière dit que le père Surin était dans l'église, qui entendait les vêpres. La prieure la chargea de me prier de sa part de suppléer au prédicateur qui leur avait manqué de parole. Comme le révérend père recteur m'avait donné permission, et que j'étais d'ailleurs dans la disposition de ne point refuser le bien que je pouvais faire, je répondis sans consulter davantage que je le ferais. On disait alors *Magnificat*, j'avais bien de la peine à me soutenir, tant j'étais faible. On m'apporta un surplis ; je montai en chaire : je parlai de l'hommage que les grands de la terre étaient venus rendre à l'enfance et à l'humilité de Jésus-Christ, abaissé dans la crêche ; et je fis, avec le secours de la grâce, d'une manière que la duchesse, les religieuses et tout l'auditoire en parurent très-satisfaits.

Néanmoins, celui qui occupait alors la place de provincial (car le provincial était à Rome), en fut extrêmement fâché, et donna ses ordres

afin qu'on ne me laissât plus prêcher : ce qui fut exécuté. Il agissait en cela avec prudence, à considérer les choses dans le cours ordinaire. Or, ce sermon que je fis aux Carmélites sans autre préparation, et qui avait cependant plu à la duchesse, laquelle l'ayant témoigné aux religieuses et à madame la présidente, celle-ci le dit au provincial : ce sermon, dis-je, eut beaucoup de bénédiction, parce que c'était Notre-Seigneur qui me faisait parler, suivant l'obéissance et le mouvement de la grâce. Dans ma jeunesse, trois mois ne me suffisaient pas pour un sermon ; mais depuis plus de trente ans je ne voulais pas d'autre préparation que celle que je pouvais faire en prenant le surplis ; et je l'ai exécuté, grâce à Dieu, plus de deux cents fois sans jamais m'en être repenti. Car j'ai toujours trouvé que le Seigneur bénissait l'obéissance que je rendais à mes supérieurs. J'ai prêché à Bordeaux pendant plus de dix ans à toutes les occasions, et dans les plus grands auditoires, sans jamais avoir apporté, ni pu apporter plus d'une demi-heure de préparation.

CHAPITRE VII.

Conversion notable d'une dame.

Il y avait en ce temps-là dans la ville une jeune veuve, ma parente, extrêmement mondaine. Son occupation était le jeu; elle y passait les jours et les nuits, ainsi que dans les conversations du grand monde. Dieu m'inspira de travailler puissamment à sa conversion, de la détourner du jeu, et de la faire rentrer dans le chemin de la piété, dans lequel elle avait vécu autrefois avec édification. Je lui rendis visite et lui dis que, quoique la considération de parente et de veuve fut pour moi un assez grand sujet de la venir voir, ce n'était pas cependant ce qui m'amenait; mais qu'ayant appris qu'elle avait fait état autrefois de servir Dieu, et qu'à présent elle faisait tout le contraire, passant son temps au jeu où elle perdait beaucoup, je venais lui représenter qu'il y avait assez de quoi consumer son bien et ses jours dans l'exercice des bonnes œuvres, sans perdre ainsi son temps à des actions qui ne lui donneraient à la mort aucune consolation; que je ne la traitais pas de cousine, que j'attendais à le faire quand je la verrais mener une vie chrétienne, ce que je souhaitais de tout mon cœur; et qu'alors j'agirais avec elle avec toute l'honnêteté que peut avoir un bon parent.

Cette dame me reçut avec beaucoup de ci-

vilité, me faisant de grandes excuses, qui au fond n'étaient que des prétextes de vanité. Après y avoir été deux fois sans rien avancer, la trouvant toujours dans les mêmes pratiques; j'y retournai un dimanche après dîner, lorsque la salle était toute pleine de gens qui n'attendaient que l'heure de jouer, parce que sa maison servait à cela. Comme cette dame me vit entrer, elle vint au-devant de moi; mais je lui dis que je voulais passer dans la salle : et lorsque j'y fus, je dis à tout le monde, qui était là en assez grand nombre pour faire un auditoire raisonnable, que je les plaignais fort, et que j'étais surpris que le dimanche, jour consacré au service de Dieu, fut employé au jeu par des personnes qui, par leur rang, devaient donner bon exemple à tout le monde. J'ajoutai plusieurs autres choses semblables avec beaucoup de vigueur et de hardiesse.

Il y avait dans cette compagnie un ecclésiastique en pourpoint, qui devait être de la partie. Je m'adressai spécialement à lui, et je lui dis que c'était à lui à chanter vêpres, et aux autres de les entendre. Après les avoir un peu étonnés, je remontrai à la dame que j'étais déjà venu deux fois pour l'engager à quitter le jeu, et que je n'avais pu rien gagner sur son esprit : mais que je m'en allais secouer la poussière de mes souliers, en témoignage contre elle, et qu'elle n'entendrait plus de mes nouvelles, si elle ne voulait se rendre à Dieu.

Peu de jours après, cette dame quitta tout-à-fait le jeu, et prit pour son directeur ce père qui avait été recteur à Saintes, suivant le conseil que je lui en donnai. Elle fit en peu de

temps de tels progrès dans sa conduite, qu'elle est aujourd'hui une des plus dévotes de la ville : et quoiqu'elle ait eu de très-grandes attaques pour reprendre le jeu, elle a toujours tenu bon depuis dix à douze ans qu'elle est convertie, et persévéré avec fidélité au service de Dieu, sans s'être jamais démentie en rien.

CHAPITRE VIII.

Dieu me fait la grâce de composer plusieurs ouvrages de piété.

Comme je brûlais au milieu de toutes mes peines de contribuer en quelque chose à la gloire de mon créateur, je ruminai fortement en mon esprit le moyen de faire connaître aux hommes la méthode de procéder à son service, suivant l'expérience que j'en avais eue dans la conduite des âmes possédées, avec un succès admirable. C'est pourquoi, avant que de penser à rien faire mettre par écrit, parce que j'en avais perdu la facilité, et que depuis plusieurs années je ne pouvais assez ordinairement faire le signe de la croix ; je composai dans mon esprit le livre intitulé : *Catéchisme spirituel,* qui depuis a été imprimé. Après l'avoir composé et mis par ordre, du moins quant à la première partie, je me sentis pressé de le dicter à quelqu'un, selon que je l'avais conçu. Je le dictai enfin à un prêtre qui me venait trouver un quart-d'heure tous les jours, sans pouvoir presque m'en empêcher, et

je le dictais mot à mot, comme je l'avais conçu dans mon esprit.

Quand cette première partie fut écrite, je pensais toujours à cet ouvrage ; et comme j'avais plus de liberté et que mon sens se dilatait de plus en plus depuis mon retour de Saintes, j'avais une telle présence d'esprit, que j'achevai cet ouvrage qui a plus de deux cents chapitres ; et le dictai ensuite avec des peines extrêmes, parce qu'il me semblait encore que Dieu s'opposait à tout ce que je voulais faire, même pour sa gloire. Quoique je n'eusse aucun dessein que cet ouvrage vît le jour, si Notre-Seigneur ne le faisait par sa providence, non pas même de le proposer à mes supérieurs. Dieu me dit toutefois en mon oraison du matin, un jour que j'y étais fort recueilli, et me dit fort distinctement, que cet ouvrage serait imprimé, et que je le verrais de mes yeux : ce qui m'étonna beaucoup, tant à cause que je n'en avais aucun dessein qu'à cause que je ne voyais pas comment nos supérieurs y pourraient donner leur approbation. Mais il fut bientôt imprimé à mon insçue à Lyon, en Bretagne, à Paris et ailleurs.

Ce qui est remarquable dans la composition de cet ouvrage, c'est que je le dictais tout entier au milieu des horreurs d'un homme qui souffrait comme s'il eut été en enfer ; mais avec une telle vigueur de sens et une mémoire si heureuse, qu'il ne me souvient pas dans ma vie d'avoir fait une action avec plus de facilité, quoique j'y parle de toutes les voies mystiques, et même des peines intérieures par où j'avais passé ; je ne m'imaginais pas que cela me regardât, ni que je fusse un de ceux qui expéri-

mentaient ces choses, et passaient par ces états comme venant de Dieu. A présent même j'ai bien de la peine à me le persuader. Je n'avais alors autre chose devant les yeux que de servir Dieu, et d'être utile aux âmes pour la gloire de Notre-Seigneur, qui m'a aidé à parler de ces voies extraordinaires. Il est vrai qu'alors ce que je composais ne me consolait pas dans mes peines qui étaient extrêmes. Néanmoins cela causait dans mon esprit quelque dilatation et quelques ouvertures pour les bonnes choses qui sont dans ces trois petits volumes.

Outre le catéchisme spirituel, je me mis à composer d'autres ouvrages de piété, que je nommai *Dialogues spirituels*, dont on a fait quatre volumes. Je dictai le premier comme j'avais fait mon catéchisme, et mon esprit se dilatait de plus en plus; je dictais plus long-temps; un père de la maison, grand homme de bien, venait tous les jours écrire un certain temps. Après lui, je me servis d'un prêtre séculier ; sentant un jour une grande chaleur dans mon esprit pour produire mes pensées et souffrant de ce que mon écrivain tardait à venir, je pris avec impétuosité la plume; et quoique depuis dix-huit ans j'eusse si peu écrit, que cela devait passer pour rien, j'écrivis deux ou trois pages, avec de tels caractères néanmoins, qu'ils ne semblaient pas formés de la main d'un homme, tant ils étaient confus; dans ce même temps, un de mes amis m'ayant mené chez lui à la campagne, je pris une plume qui était sur la table où nous avions dîné; et poursuivant mon ouvrage, j'écrivis sans discontinuer jusqu'au souper. Ainsi furent

achevés les quatre volumes de dialogues spirituels qui seront ce que Dieu voudra.

CHAPITRE IX.

Comment Dieu me délivra entièrement de l'impression du désespoir.

La longue habitude que mon âme avait prise depuis tant d'années de se croire perdue, lui donnait un tel branle, qu'encore que depuis la confession dont j'ai parlé, mon esprit eut reçu de nouvelles forces, il retournait facilement à ses premières impressions de désespoir. J'en étais extrêmement exténué, ne pouvant comprendre comment il se faisait que je sentisse en moi de temps en temps une grande confiance en Dieu, et que je fusse encore jeté dans une si horrible tempête, passant ainsi souvent d'une joie excessive à une horrible tristesse; j'étais comme ceux qui voguent sur mer et qui après une longue navigation, se voyant près d'arriver au port, sont malheureusement emportés et jetés en pleine mer par une tempête imprévue, et essuient toutes les frayeurs d'un naufrage qui leur semble assuré, après s'être vus sur le point de mettre pied à terre.

Je passai ainsi dans ces alternatives de dispositions intérieures, et cette succession de bien et de mal, de joie et de tristesse, jusqu'au vendredi avant la Pentecôte, qu'étant debout en la ruelle de mon lit, entretenant mon esprit

dans la paix, et mon cœur jouissant d'une douce consolation, cette pensée me frappa tout-à-coup : *Mais pourtant tu es damné ;* et cela d'un tel ton que l'âme en fut accablée. Lorsque j'allais en être réduit à une grande angoisse, je sentis dans le cœur un mouvement fort puissant qui me fit résigner à cela sans grande réflexion. Je prononçai cette parole : *Je le veux, si Dieu le veut.* Je me jetai en même temps le visage contre mon lit pour me soumettre, et m'abandonner tout-à-fait à la volonté divine en tout ce qui pourrait la glorifier. Je n'eus pas plutôt dit *Fiat voluntas tua*, que Notre-Seigneur me fit comprendre que l'abandon à la volonté divine doit porter l'âme jusqu'à accepter par soumission, et sans discerner, ni quoi ni comment tout ce qu'il lui plaira d'ordonner d'elle pour le temps et pour l'éternité ; car quoique Dieu ne veuille pas notre damnation et que nous ne devions pas la vouloir non plus que lui, puisque sa très-sainte volonté doit être la règle de la nôtre, il veut néanmoins que l'âme le serve avec tant de pureté et de dégagement de son propre intérêt, même spirituel, que sans y renoncer en aucune manière, ce qui serait un grand crime et ruinerait la vertu d'espérance, elle s'abandonne sans réserve aux soins adorables de sa Providence et de son infinie bonté pour accomplir ce conseil du prince des apôtres : *Jetez tous vos soins dans le sein de Dieu, parce qu'il a soin de vous.* Cette remise parfaite de moi-même entre les mains de mon Dieu me donna un calme si profond, que le désespoir n'a jamais pu depuis avoir le dessus dans mon intérieur, et ce fut là le dernier coup que l'ennemi porta dans mon âme, car quoiqu'il ne laisse pas

de temps en temps de friser mes terres et de faire encore ses efforts pour attaquer mes bastions; je n'ai pourtant senti depuis ce jour-là aucune impression pénétrante de sa part, et Notre-Seigneur m'a fait la grâce de me tenir toujours sous l'ombre de ses ailes, éloignant de moi le désespoir et même la défiance; de sorte qu'il y a une aussi grande différence entre l'âme susceptible de ces impressions malignes et l'âme dans l'état ordinaire des enfans de Dieu, qu'entre le jour et la nuit.

Depuis ce temps-là, je puis dire que la sérénité a régné si absolument dans mon âme, que quelque peine que me causent les divers accidens de la vie, ou les différentes dispositions de mon intérieur, je ne l'ai point sentie. Je commençai dès-lors à communier tous les jours à la messe que j'entendais à la Congrégation, assez voisine de l'infirmerie; j'y avais ordinairement de si grandes consolations que je ne saurais les décrire; et comme j'étais seul dans ce quartier de la maison, j'avais la liberté d'épanouir mon cœur en chants d'allégresse, qui me comblaient de paix et de joie.

M'entretenant un jour avec Notre-Seigneur, je vis très-distinctement une petite croix posée devant mes yeux (elle n'avait qu'un pied de longueur et un pouce d'épaisseur), dans le lieu où auparavant j'en avais diverses fois une toute noire, d'une longueur et d'une grosseur prodigieuse. En effet il me semble que toutes les croix que Notre-Seigneur me donne à présent, sont comme des croix de paille, et je puis dire à sa gloire que ce qui est presque mon unique croix est la multitude de personnes affligées de pau-

vreté ou d'autres calamités, qui viennent après moi et m'assiégent continuellement. Pour les peines intérieures, loin d'en avoir, je puis assurer qu'il se présente fréquemment à mon esprit tant de sujets de joie, que peut s'en faut que je ne dise que si le paradis peu se donner en ce monde, Notre-Seigneur a de quoi faire comprendre à tous ceux qui le servent qu'il n'y a rien à perdre avec lui, et que les effets passent de beaucoup ses promesses.

CHAPITRE X.

Comment je recouvrai mes forces corporelles.

En ce temps-là Dieu ajoutant grâce sur grâces, un de mes amis me mena à sa maison de campagne. Ma chambre était proche de la salle à manger, où l'on me portait, parce que je ne pouvais pas faire un pas sans de grandes douleurs. Elles n'étaient pas comme celles des paralytiques, c'étaient des maux qui tendaient au resserrement de l'estomac, et je ressentais outre cela un peu de violence dans les entrailles. J'étais dans cet état, quand le jour de saint Simon et saint Jude ayant reçu une visite d'une personne, je commençai à faire un petit effort, et Notre-Seigneur me donna la force d'aller en me tenant à cet ami jusqu'à la porte du jardin. Comme j'avais le cœur assez en joie, je me mis à regarder ce lieu qui est fort beau, et je m'appliquai à

voir un peu distinctement les objets qui y étaient, ce que je n'avais pas eu la facilité de faire depuis dix-sept ans, à cause de la débilité de mon cerveau. J'entrepris ensuite de descendre le perron, ce que je n'avais pas fait depuis quinze ans ; je sentis en cela quelque suavité au lieu de la peine que j'avais coutume d'éprouver après avoir descendu le perron qui est de cinq ou six marches ; je le remontai de même, je me rendis à une place où j'écrivis toute la journée. Le lendemain à la même heure je fis le même effort avec une égale facilité, et non-seulement je descendis le perron, mais j'avançai dans le jardin, marchant assez librement ; mais ne me sentant pas davantage de forces, je retournai à la maison. Le troisième jour je fis le même chemin, et outre cela j'allai jusques dans les allées du bois qui était dans ce jardin. Les gens de la maison m'ayant aperçu, vinrent à moi avec autant de joie que de surprise. J'ai continué toujours depuis de marcher, ensorte qu'à mon retour à Bordeaux, j'entrai par la porte du collége ; je fus au jardin, à l'infirmerie, visiter les malades, au réfectoire, mangeant comme les autres, et je me sentis dans la disposition de m'acquitter généralement de toutes mes actions, et d'user de tous mes mouvemens, hormis de deux, savoir de me mettre au lit et de dire la messe, car je fus encore plus de six mois sans pouvoir le faire.

Mais le jour de l'Annonciation j'eus un grand désir de dire la sainte messe, et si j'avais trouvé toutes les commodités pour cela, je pense que je l'aurais dite. Je remis donc au lendemain, et ayant demandé permission et un servant, je m'en allai à l'autel sans avoir examiné si je n'a-

vais point oublié les cérémonies, après avoir été près de vingt et un ans sans célébrer. Je dis la messe avec la même facilité que si je l'eusse dite tous les jours, et j'ai toujours continué depuis très-facilement.

La même chose m'est arrivée, quand il fallut le soir me déshabiller, car j'ai couché plus de vingt ans tout habillé, sans avoir néanmoins aucune vermine. Je me couchai donc; je pris un repos tranquille, et je trouvai une grande douceur à suivre l'ordre de la communauté, plutôt qu'à user de l'austérité de coucher vêtu. J'avais résolu de coucher ainsi par mortification, mais je fus suavement attiré à faire le contraire.

Après la peine excessive que j'avais eue à changer de linge tous les samedis, où je passai toute la nuit à le faire avec des douleurs insupportables, que je subissais néanmoins dans le désir de conserver la netteté; ce me fut une grande nouveauté et un plaisir charmant de pouvoir faire comme les autres. Notre-Seigneur m'a toujours conservé ce bien depuis ce temps-là, quoiqu'il me soit encore resté quelque petite douleur au mouvement et au passage des bras. Après avoir fait mes petits efforts, il faut que je cède sans me raidir. La peine néanmoins que je sens est comme imperceptible. Je crois que cela s'en ira peu-à-peu, et ce sera tout-à-fait quand il plaira à Notre-Seigneur.

QUATRIÈME PARTIE.

Les grâces que j'ai reçues du ciel à l'occasion et en suite de la possession de Loudun.

LIVRE PREMIER.

Les grâces que j'ai reçues dans ma fonction actuelle d'exorciste.

CHAPITRE PREMIER.

Protection de Notre-Seigneur qui m'a préservé de tomber dans l'illusion.

Dieu commença à faire éclater en moi ses opérations d'une manière extraordinaire, presqu'aussitôt que le démon commença à me faire sentir les siennes. Peu de temps après le défi dont j'ai parlé dans la première partie, le diable, voyant le dessein que j'avais pris de travailler à son expulsion en calmant l'esprit de la mère prieure, et en l'appliquant à l'oraison et aux

exercices de pénitence ; voyant encore que Notre-Seigneur avait déjà donné quelque bénédiction à mon travail, commença à m'obséder, et dans cette obsession je souffris les peines que j'ai décrites en cette histoire. Non content de m'obséder, même en public, il me tenta sur plusieurs articles très-importans, avec beaucoup de violence. Il tâcha surtout de me porter à l'illusion, ainsi que la mère prieure, sous de fausses apparences de bien. Il se servit pour cet effet d'une religieuse de la maison, bonne fille à la vérité, mais qui était obsédée comme sept ou huit autres, outre les possédées. Cette fille, conduite par elle-même et par de fausses révélations et consolations, me dit que Dieu me voulait guérir des maux qui me tenaient captifs, et me délivrer par sa grâce et son esprit. Le démon tâchait de me rendre crédule aux avis de cette fille, comme s'ils fussent venus de Dieu ; mais Notre-Seigneur prit occasion de la ruse des démons pour se mettre en leur place, et faire par sa grâce et son esprit ce que les démons voulaient que je fisse par leurs artifices.

Je me sentis donc pressé de me donner plus que jamais aux exercices de la pénitence, quoique je fusse extrêmement faible, exténué par un bandement de tête et par une abstinence fort au-dessus de mes forces. Je voyais que l'expulsion des démons était une affaire surnaturelle, et que ce n'était pas le tout que je donnasse de bon conseil à l'âme que je conduisais, mais que je devais moi-même m'efforcer d'obtenir l'assistance divine pour ce combat, qui était plus d'esprit que de corps. Ainsi, pour m'humilier devant Dieu plus profondément, je résolus de

prendre chaque jour la discipline dans la posture d'un enfant rebelle devant son père, et je continuai cette pratique assez long-temps. Cette peine qui m'était rude à cause de l'abattement de mon corps, m'attira de grandes grâces de la part de Notre-Seigneur, de sorte que le diable me reprocha un jour, qu'après avoir fléchi mon Dieu par mes pénitences, je venais lui faire une plus grande guerre.

Les effets de cette miséricorde de Dieu et de ses grâces envers moi, furent que j'avais tous les jours, de vingt-quatre en vingt-quatre heures une visite de N.-S., qui n'y manqua pas pendant plus de sept ou huit mois; il me ménageait ses visites de telle sorte, que quand je devais souffrir quelque chose de nouveau, il m'y disposait par une de ses opérations qui devançait toujours l'occasion. Ainsi le jour qu'arriva le révérend père recteur de Poitiers pour ôter la mère de dessous ma conduite et la donner à un autre père, une heure avant son arrivée, j'eus une vue très-forte et consolante qui dégageait mon cœur, et l'unissait entièrement à Dieu. A la présence de ces vues le démon se retirait, et l'Esprit saint restait seul.

Une autre fois faisant la prière du soir en la communauté qui était de sept à huit religieux exorcistes, tous entretenus à Loudun aux dépens du roi, je sentis comme à l'improviste une blessure dans mon cœur avec autant de douceur que de force. Le coup fut si pénétrant qu'il me semblait que j'en devais mourir. Je fus contraint de m'arrêter et de laisser le livre des litanies que je tenais en main, car c'était moi qui faisais la prière. Je parus en cette occasion comme si

j'eusse été attaqué des démons, qui en ce temps-là me poursuivaient partout, à table, en conversation et dans mes fonctions d'exorciste. Ainsi la communauté crut que ce coup divin était une opération du malin esprit, et elle ne s'en étonna pas. Ces opérations du divin amour qui m'arrivèrent souvent pendant sept ou huit mois, étaient cachées sous la force de cette obsession du démon, et personne ne les prenait en bien, excepté mon confesseur qui en jugeait autrement.

CHAPITRE II.

Jésus-Christ prenait en ce temps-là un grand domaine sur mon âme.

Dans ces opérations divines que je recevais ordinairement tous les jours après ma messe pendant l'action de grâces, j'éprouvais en moi comme un accès semblable à l'extérieur à celui d'une fièvre, avec des tremblemens par tout le corps et des frémissemens qui secouaient tout-à-fait mes membres : marques du grand domaine que Jésus-Christ prenait alors dans mon cœur ; car il donnait à mon âme de si vives impressions, que je puis dire qu'il me possedait tout entier. Tantôt il gravait dans mon cœur un des mystères et tantôt un autre ; mais le plus souvent celui de sa passion et de ses souffrances, surtout de son agonie au jardin ; ensorte que mon esprit en était rempli d'une manière dé-

licieusement douloureuse. Tantôt j'étais pénétré d'un sentiment de la grandeur de Dieu ; enfin j'étais possédé par un esprit étranger, comme si Jésus-Christ souffrant se fût imprimé dans mon âme pour lui communiquer son caractère d'une manière qui ne peut se dire. Et pour preuve que cette opération de grâce était bien réelle, il m'arriva un jour de passer une heure de temps, tremblant, souffrant et agonisant par le travail que Jésus-Christ imprimait lui-même en moi.

Le jour de l'Invention de la Sainte-Croix, mon esprit fut plein d'une idée de la passion de Jésus-Christ, mais avec tant de véhémence, que les frémissemens qui m'arrivaient en de semblables impressions, me prenant dans le désir où j'étais de ressentir la croix de Jésus-Christ, j'aperçus quelqu'un qui me fit étendre et raidir les bras ; ensorte qu'étant ôté de mon siége, je fus descendu peu-à-peu jusqu'à terre, puis étendu sur le pavé avec la même raideur que si on eut bandé mes muscles et mes nerfs, et qu'on m'eut mis en forme de crucifié. Dans l'esprit, il me fut représenté le délaissement de Jésus-Christ comme une chose, non pas représentée, mais imprimée. Alors on me demanda si j'acceptais d'être réduit à cet état et à ce délaissement pour un jamais, c'est-à-dire, tant qu'il plairait à Dieu. Je répondis sans délibérer (ces paroles me furent mises au cœur non par force, mais par un empire doux et puissant) oui, mon Dieu, oui ; donnant ainsi mon consentement à tout ce que sa majesté voudrait de moi. Et dans cet esprit qui me possédait alors, j'ajoutais : qu'il me soit fait selon la volonté de Dieu. Ensuite il sortit une voix de ma poitrine comme par un

élancement plus que naturel, accompagné de grosses larmes qui me tombaient des yeux. Non, je n'ai point d'autre pensée en l'âme que de soumission au divin empire de mon Dieu, auquel je veux rendre obéissance.

Je sentais au reste que les visites dont Dieu m'honorait étaient pour le bien des âmes principalement, et contribuaient toujours au salut du prochain, et à la plus grande gloire de mon cher maître, suivant ma vocation, et cela de manière que lorsque la mère prieure commença à profiter en grâce, et à prendre plus de force; tous les jours après la sainte messe, au lieu de lui parler, je m'appliquais à mon action de grâces, où l'opération de Dieu était si puissante en présence de cette bonne religieuse (car nous étions en haut dans un parloir), que l'espace d'une heure mon âme se trouvait en paix et comme dans la gloire avec tant de délices, que je ne pouvais parler à cette mère, ni faire autre chose que de soutenir l'opération du mieux qu'il m'était possible. Cela dura assez avant dans l'été la première année que je pris soin d'elle.

CHAPITRE III.

De quelle nature étaient ces divines opérations.

Les grâces dont je viens de parler, que je recevais pendant tout le temps de mon obsession manifeste, étaient proportionnées aux opérations des démons; c'est-à-dire, sensibles, fortes, extérieures, et se faisaient connaître comme venant d'une cause surnaturelle; ce qui m'était évident, parce qu'elles étaient dans la faculté naturelle de l'âme et qu'elles ne pouvaient venir de mon imagination, ni d'aucune créature, de la manière qu'elles se passaient. Ainsi autant que j'en puis juger, il fallait qu'elles me fussent imprimées par le ministère des bons anges, comme l'obsession se faisait sentir manifestement par les démons.

En effet, j'ai remarqué que les bons anges font en nous deux sortes d'opérations, l'une intérieure, l'autre extérieure. Je l'éprouvai clairement le jour de saint Joseph, que devant prêcher aux religieuses, et m'étant retiré un peu après dîner dans ma chambre, tout-à-coup, lorsque j'étais en silence, recueilli, je me sentis comme investi d'un esprit qui enveloppait mon corps et faisait couler en mon âme de douces pensées de Dieu avec une grande paix et un profond silence dans l'intérieur, ce qui me dura quelques heures.

Pour l'intérieur, pendant l'hiver de l'année 1636. Tous les soirs après avoir dit les litanies de la Sainte Vierge, m'entretenant de quelques saintes pensées auprès du feu dans la salle où je couchais, je sentais quelque chose qui s'insinuait au fond de mon cœur et lui donnait de fortes impressions qui l'élevaient à Dieu, le tenaient attentif à sa sainte présence, et l'aidaient à former des actes de piété et de dévotion envers Notre-Seigneur. Or, j'ai connu manifestement que cela venait de la part des anges. Car quoiqu'ils ne me parlassent pas comme des personnes distinguées de moi, il m'était évident par la manière dont cela se faisait en moi, et par les choses que je sentais dans mon cœur, que cela venait de ces bienheureux esprits; j'ai même éprouvé plusieurs autres fois les opérations de l'ange de la mère, ou du mien, ou de celui d'autres personnes, si manifestement, que je n'en pouvais douter. Car je goûtais les qualités différentes de ces anges, comme le palais goûte les qualités des fruits différens. Ainsi, je remarquais en l'un la douceur, en l'autre la force, et en l'autre une onction toute céleste, selon leurs qualités propres qu'ils communiquent aux âmes.

Je crois très-certainement que dans l'état commun et l'usage de la foi, nous recevons ainsi des impressions de nos bons anges, sans connaître qu'elles viennent d'eux, et sans que nous discernions rien de différent en nous. C'est pourquoi quand les maîtres de la vie spirituelle parlent du discernement des esprits, ils entendent si le bon ou mauvais ange s'insinue en nous, dans cet état ordinaire de la foi, et ils nous

ont donné des règles excellentes pour les connaître.

A la suite de ces opérations saintes qui m'étaient si ordinaires, il se forma en moi un feu et comme un levain d'amour, qui donnait une élévation à mon esprit pour toutes les choses de Dieu, et un fond qui portait toujours l'âme à opérer surnaturellement. Ayant ainsi été envoyé à Bordeaux pour prêcher, Notre-Seigneur, par le fond de cet esprit intérieur que je sentais et qui se communiquait dans ses opérations, me donna une telle disposition que je ne pouvais rien refuser pour le service des âmes; et cette grâce m'aidait tellement, que j'en ai reçu un secours tout-à-fait considérable, dans ma fonction de prédicateur. Car ne pouvant, comme je l'ai dit ailleurs, y apporter aucune préparation à cause de mon mal de tête qui était presque continuel, je ne refusais cependant aucune occasion de parler en public. Ainsi, prêchant le dimanche et le jeudi en la paroisse de Saint-Eloi de Bordeaux, j'acceptai encore de prêcher en quatre monastères sans aucune préparation. Ensorte qu'un jour je fus obligé de jeter au feu tout ce que j'avais de sermons préparés; aussitôt qu'ils furent brûlés, je sentis une latitude de cœur très-grande, et comme un tuyau ouvert d'où sortaient toutes sortes de sermons. Soudain il m'en vint un pour ce jour-là, qui me parut venir à propos, et d'une manière brillante ; si bien que sur-le-champ je m'en allai content prêcher avec grande vigueur.

Comme je dis au révérend père Jacquinot, mon provincial, ce que je venais de faire, et que le lendemain, fête de la paroisse, je devais encore

prêcher sans pouvoir prendre plus d'un quart-d'heure de préparation, il voulut m'entendre. Je n'eus pas plutôt fait le signe de la croix, que l'esprit de Dieu me mit dans une plénitude, une force, une véritable éloquence, et une telle assurance, que j'en sortis avantageusement, ce qui m'a continué pendant plusieurs années; et quoiqu'à présent que j'écris ceci, je ne sente plus cette même force, à cause de mon âge de soixante et trois ans, je n'apporte pas plus d'étude pour prêcher que je faisais alors, parce qu'aucune étude ne me saurait donner la vigueur que je sens encore aujourd'hui, que je prêche à de pauvres gens de village.

CHAPITRE IV.

Comment discerner les opérations divines de celles du démon.

En recevant les opérations divines, la faute que je faisais contre le conseil des vrais spirituels, entr'autres du B. Jean de la Croix, fut de ne me pas dégager assez de ces opérations extraordinaires : ce qui causa en moi un effet fort mauvais, un mélange d'opérations de Dieu et du diable, qui arrivaient non ensemble, mais presqu'en une même heure. Ce mélange m'était si difficile à discerner, que je tombai, sans le vouloir ni m'en apercevoir, en de grandes illusions, parce que prenant pour paroles de Dieu toutes celles qui m'étaient dites, il arriva que,

parmi ces bonnes instructions que je recevais de mon bon ange, le démon qui s'y couvrait y mêla aussi plusieurs choses mauvaises, qui se terminèrent néanmoins à bien par la miséricorde de Dieu, mais ce ne fut pas sans peine de mon côté; voici comment.

Les démons voyant que j'avais la tête fort affaiblie, s'en prévalurent pour causer des variations extrêmes dans mon sens intérieur; ensorte que si Notre-Seigneur ne m'eût puissamment secouru par son opération, j'aurais eu du dessous. Dieu me fit donc entendre un jour, par manière d'instruction qui se passait en moi, et que j'écoutais avec grande attention, qu'il y avait en l'homme quatre sortes de respirs qui le conduisent à quatre états différens: que le premier est un respir de gloire; le second, un respir de grâce; le troisième, un respir de nature; et le quatrième un respir du diable; que ce dernier portait avec soi un air fort malin, contraire à la paix et à la douceur de l'âme. Il me fit faire sur-le-champ ce respir, et la voix qui m'instruisait le nomma *diable*. Ensuite la voix m'en fit faire un autre qui n'avait pas cette malignité ni ce fond de noirceur et de trouble, mais qui était aussi bas, et ne donnait au cœur nulle impression ni de bien ni de mal, et elle le nomma *nature*. En effet, c'est un respir que les hommes font d'ordinaire, lorsqu'ils s'appliquent aux choses de la vie, et selon le sens humain. Après elle m'en fit faire un autre qui portait avec soi impression de piété, et elle l'appela *grâce*. Ces sortes de respirs nous arrivent lorsque nous nous élevons vers le ciel et les choses divines. Enfin, elle m'en fit faire un quatrième très-doux, fort

relevé et très-dilatant, et elle me dit *gloire*. Ce respir portait une connaissance des choses hautes, avec une impression de Dieu très-excellente, qui me mit l'esprit comme s'il n'y avait rien eu en moi d'humain et de sensible, mais seulement Dieu comme source de tout bien, et comblant les bienheureux de paix et de consolation.

Quelquefois celui qui me parlait intérieurement, me faisait passer d'un respir à l'autre, afin que j'en eusse une plus grande expérience, me faisant ainsi éprouver cette variété d'états, dont l'un est très-noir, fâcheux, inquiétant et très-malheureux, n'étant rien de moins que quelques exhalaisons d'enfer; l'autre, indifférent et bas; le troisième, d'une élévation sublime, entretenant l'âme dans de nobles sentimens de piété et de bonté. Mais le quatrième rend le cœur souverainement tranquille, et tellement ravi, que rien ne peut l'égaler en douceur et en sublimité divine.

Je fus long-temps comme promené par ces quatre différens états, dont chacun avait son respir propre. Car j'en eus deux mois entiers une expérience continuelle; et pendant près de deux ans cela allait et revenait de temps en temps. Celui, à mon avis, qui m'instruisait, était mon bon ange, qui me voulait former et me faire comprendre la différence de ces quatre états, afin que j'évitasse les pièges de mes ennemis; puisque si le respir de la gloire et de la grâce me découvrait des choses surnaturelles et si admirables, que je ne les ai pas pû encore comprendre, quoiqu'il y ait plus de vingt-six ans que je les ai éprouvées; le respir que la voix nomma *diable*, me causait au contraire de grands tourmens et

des abaissemens infernaux, me portant ordinairement à l'abattement et au découragement.

Je crois néanmoins qu'il n'y a rien de tel que de marcher dans la nudité de la foi, sans aucune attache à ces choses extraordinaires, puisque l'attache qu'on y a cause de grands embrouillemens et de grands travaux d'esprit; au lieu que la seule foi mettant l'âme en liberté, la tire de tout danger.

CHAPITRE V.

Ce qui m'arriva quand Notre-Seigneur commença à me conduire par ces voies extraordinaires.

Je confesse que j'ai beaucoup souffert de la part des directeurs de ma conscience par cette conduite extraordinaire dont je viens de parler, et dont je parlerai encore dans la suite. Aussi Notre-Seigneur m'a toujours fait la grâce de n'avoir jamais voulu secouer le joug de l'obéissance que je leur devais, quoique j'eusse souvent de grandes raisons de le faire.

Sitôt que Notre-Seigneur commença à me conduire par ces voies extraordinaires, je crus qu'il était nécessaire que je m'humiliasse beaucoup, et que je fusse vraiment obéissant, afin d'éviter les illusions qui se pourraient rencontrer : quoique cette doctrine soit reçue de tous pour véritable, et que je fusse le premier à la conseiller à tout le monde, principalement à la

mère prieure, qui marchait aussi par un chemin assez extraordinaire, je ne laissai pas néanmoins de tomber dans le piége, qui était de prendre un peu trop de confiance en mon expérience, et dans l'étude que j'avais faite de la science de l'esprit ; d'autant plus que je me voyais dans l'occasion de faire le maître, et non pas le disciple. Je ne voyais pas que les plus sages médecins n'ordonnent rien pour eux-mêmes, mais qu'ils reçoivent l'ordonnance des autres. C'est pourquoi, faute de prendre conseil d'abord sur toutes choses, à cause de la grande peine que les pères spirituels donnent en cette voie, je croyais n'en avoir pas tant de besoin que les autres. Il est vrai que, quand je balance le bien que les directeurs m'ont fait, avec les tourmens qu'ils m'ont causés, j'aurais bien de la peine à dire qui l'emporte de l'un ou de l'autre. Car si l'obéissance et la soumission m'ont consolé, leur conduite m'a aussi souvent désolé. Néanmoins, cette obéissance m'a sauvé dans cette mer de difficultés qui se rencontrent en la vie spirituelle, où il se trouve tant d'écueils, qu'il n'y a homme si vertueux qui ne s'y égare. C'est pourquoi l'expérience m'a appris qu'il faut se résoudre à perdre quelque bonne pièce et la jeter dans l'eau, en abandonnant son propre sentiment, quoiqu'il semble meilleur que celui du directeur, pour sauver le tout, et tenir une route sûre qui conduise au port.

Ainsi, quoique pour m'être trop confié en moi-même, j'aie tenu pour bien assurées plusieur choses fort suspectes, pour n'avoir pas suivi avec assez de fidélité le conseil prudent de tout consulter en ces matières, et de recevoir la

loi d'autrui; Notre-Seigneur, parce que j'ai toujours désiré sa gloire, et que je ne renonçais pas tout-à-fait à l'obéissance que j'ai suivie au préjudice même de plusieurs consolations spirituelles, a seulement permis que j'aie frisé les rochers, mais non pas que j'y aie fait naufrage; et le plus qu'il me soit arrivé, faute de cette soumission et de cette communication de tout, c'est que j'ai souffert beaucoup de peines, et que j'ai passé plusieurs mauvais jours par des gouffres affreux. Ainsi je suis toujours dans le soupçon que cette conduite n'a pas été entièrement dans l'ordre, et selon la volonté divine. Mais j'espère que Notre-Seigneur me fera miséricorde par les mérites de sa sainte passion, vu le dessein que j'ai pris ensuite de ne plus suivre mes idées. Car après les premiers dangers essuyés, j'ouvris les yeux, et je retournai promptement à la dépendance et à la plus exacte obéissance, dans laquelle même, soit manque d'humilité, soit en punition de mes fautes, j'ai souffert des maux étranges, et si je l'ose dire, les plus grands de tous. De sorte que, s'il fallait faire de nouveau le même chemin, je ne vois rien qui m'effraie tant que ce que j'ai souffert pour me conformer aux sentimens de mes directeurs, lesquels, quoique gens de bien, m'ont causé des peines que sainte Thérèse même appelle insupportables.

Ayant donc vu mon vaisseau en danger, je me mis à couvert sous l'obéissance, prenant pour directeur le révérend père Jacquinot, mon supérieur, homme vraiment sage et vertueux, qui est maintenant décédé. Je lui découvris tout ce qui se passait dans mon âme. Il me consola et m'aida beaucoup au commencement; mais en-

suite il me jeta dans l'abîme du désespoir, pensant m'en retirer. Car un matin il me mit en l'âme des pensées de craintes si extraordinaires, au lieu de me porter à l'espérance qu'il m'avait donnée auparavant, et appliqua si mal les vérités qu'il me disait, qu'il me fit croire que j'étais plongé dans un grand mal, qui dans le vrai n'était pas si considérable. Cela me fit perdre absolument toute force et toute joie, et comme les ennemis étaient à la porte, n'attendant que l'entrée que leur donne la tristesse, ils s'emparèrent de mon âme et me causèrent des peines accablantes accompagnées d'une crainte et d'un resserrement, d'une fureur et d'un désespoir tels, que je ne sais comment j'ai pu sortir de ce précipice, où j'ai été pendant vingt ans.

Cela arriva peu de temps après que je me fus dévoué à suivre en tout la volonté de Dieu, et il me semble, pour en dire mon avis, que ce consentement que le ciel me demandait, annonçait les approches de ces peines horribles où je tombai ensuite, dont je n'ai pas décrit la moitié, et dont je n'ai pu faire une peinture qui égale la vérité. Car c'était en vain qu'un autre père de mes amis tâchait de me consoler par les lumières de Dieu; parce que comme j'avais donné mon âme au père Jacquinot, et que ma confiance était en lui, et non en l'autre, je ne m'arrêtais qu'à ce que m'avait dit le père Jacquinot, qui agissait par un sens tout commun et tout humain envers moi. Ainsi je reçus le coup mortel de sa main, qui n'était pas à la vérité une main ennemie, mais qui empêcha que la main de l'autre, qui était meilleure, ne me fît tout le bien qu'elle eût pu me faire.

L'expérience et le temps ont fait voir que c'était ce dernier qui avait la vraie lumière ; mais il m'a fait aussi beaucoup de mal à son tour. Ayant pris à tâche de m'aider, Dieu y donna bénédiction à la vérité, mais il me causa un grand mal, dont Notre-Seigneur me délivra, comme j'ai dit ailleurs.

Dieu se servit ensuite d'un autre : ce fut celui qui me tira de mes peines, après que mon cœur se fut un peu consolé par son moyen, et eut secoué l'horrible fardeau de la crainte, pour se livrer à la plénitude de l'amour. Mais aussi, Dieu le permettant, il mit un terrible obstacle à mon entière guérison par une doctrine bien contraire à la mienne, voulant tenir à mon égard un ordre très-parfait, selon lui, mais qui au contraire détruisait entièrement mon âme. De sorte que, comme je ne voulais plus m'éloigner de l'obéissance pour peu que ce fût, il me jetait dans une peine extrême.

Il était d'avis que quand Notre-Seigneur fait à l'âme des grâces extraordinaires, telles que celles que j'ai rapportées, il fallait les rejeter avec la dernière résistance, pour s'attacher uniquement à la foi, qui emporte avec soi la privation de toutes ces voies singulières. Il se croyait fondé sur la doctrine du bienheureux Jean de la Croix, qui enseignait, disait-il, ce parfait dégagement, et à se comporter envers les grâces comme envers les tentations et les mauvaises pensées, en rejetant bien loin les unes et les autres.

Dans la pratique, j'ai éprouvé que cet avis causait un grand mal à l'âme, qui par là se trouve dépourvue de la grâce que Notre-Seigneur voulait lui faire ; ensuite de quoi elle re-

tombe dans sa pente naturelle. Cet exercice de rejeter ainsi les grâces qui enrichissent l'âme, me causa tant de peine et de dommage, que je ne savais que devenir, parce que Notre-Seigneur voulait par ces consolations réparer les forces de l'âme, qui était comme anéantie et accablée des maux passés, si bien que ne voulant pas m'en prévaloir, pour obéir au conseil de mon directeur, cela la détruisait et la consumait presque entièrement.

CHAPITRE VI.

Comment je fus retiré de l'illusion où m'avait plongé un de mes directeurs.

Je rends cette gloire à mon Dieu et à sa divine miséricorde, qu'à proprement parler, je n'ai jamais eu aucune peine à l'égard de mes supérieurs, parce que j'ai ce principe fortement établi dans mon âme, que tout ce qui m'est commandé par eux m'est commandé par Dieu; ne se trouvant personne dans l'état que j'ai embrassé qui commande des choses mauvaises. Je n'ai jamais eu sujet de soupçonner que les emplois qu'ils me donnaient ne fussent de Dieu. Car quoiqu'ils puissent se tromper comme hommes, et que quelques-uns se trompent en effet: toutefois, en faisant leur volonté, je fais ce que Dieu veut que je fasse, et quand le supérieur se tromperait, ou me commanderait quelque chose de trop dur; si néanmoins la chose est de soi

indifférente, je dois la faire avec autant d'allégresse, que si ce commandement sortait de la bouche de Jésus-Christ.

Cela ne m'oblige pas pour cela d'entrer dans son motif, quand il est évident qu'il se trompe, comme il parut lorsque mon provincial voulait que je quittasse la conduite de la mère prieure, parce qu'il croyait que Dieu ne se servirait pas de moi pour en chasser les démons. Il m'était évident que Notre-Seigneur le ferait, m'en ayant donné le pressentiment. Dieu voulut néanmoins que j'obéisse, et que je quittasse le soin de la mère, pour la laisser à un autre. J'eus donc la grâce pour obéir contre mon propre jugement, conformément à la doctrine du père Suarès au traité de l'obéissance, en son quatrième tome de la religion, où il distingue deux jugemens, le pratique et le spéculatif, et dit que, dans l'obéissance qu'on rend aux supérieurs, le jugement spéculatif peut-être différent du sien, par rapport aux motifs qui lui font faire son commandement, dans lesquels il se trompe. Or, comme tous peuvent se tromper dans leurs idées, je ne suis point obligé en spéculation d'entrer dans le motif qu'ils ont. Mais le jugement pratique, qui est que je fasse telle ou telle chose, que je quitte cet emploi pour en prendre un autre, doit être conforme à celui du supérieur, quand il n'y a point de péché. Je dois obéir avec toutes les forces de mon entendement et de ma volonté, parce que mon entendement doit voir que Dieu veut cela de moi, et présupposé que j'aime Notre-Seigneur, je ne dois avoir en ma volonté aucune peine à embrasser ce qu'il ordonne. Ainsi si mon supérieur croyant une calomnie contre

moi, m'envoye autre part, son motif alors procède d'erreur, et je ne dois pas entrer dans ses idées ; mais je dois embrasser la peine qu'il m'impose avec un entendement soumis, parce que la chose est de soi indifférente. Saint Ignace lui-même, en son épître, dispense d'obéir aux supérieurs en cette conformité de jugement, quand la vérité est manifestement contraire.

Ainsi je suis toujours délicieusement employé, quand je fais les choses qui viennent de la part de mes supérieurs, quoique répugnantes à mon sens et à mon jugement ; parce que je ne fais aucun doute que Notre-Seigneur ne me l'ordonne. J'ai toujours marché sur ce principe, et je m'y tiendrai toujours attaché avec la grâce de Dieu.

Mais quant aux directeurs des consciences, lorsque l'expérience montre que leur conduite nous est préjudiciable ; après avoir pris conseil de personnes éclairées, nous ne faisons point mal de les quitter. Et c'est ce que je fis moi-même à l'égard de ce directeur qui me conseillait de m'opposer à toutes les consolations que je recevais du ciel, parce que, sans le savoir, je faisais un plus grand mal, afin d'obéir. Je tâchais à la vérité de patienter et de m'y accoutumer ; mais enfin cette peine devint si insupportable, que la violence que je me faisais pour résister à ces visites de Notre-Seigneur, amaigrissait mon âme, et la dépouillait des biens même les plus nécessaires. Et quand dans cette peine j'avais recours à Notre-Seigneur, il semblait me faire voir clairement que cette pratique n'était pas mon bien, et que ce dépouillement par résistance aux grâces était une ruine et une destruction de l'âme, que Dieu ne voulait pas ;

parce que ces faveurs venant de Dieu, qui est le père de l'âme, et lui donne ce qui lui est nécessaire, il veut qu'elle en use pour se consoler, se purifier, se fortifier et s'avancer, sans néanmoins s'y attacher.

Je commençai donc à me plaindre au père Batide de sa conduite; mais il tenait toujours ferme dans son sentiment, ce qui me désolait de plus en plus. Or, Notre-Seigneur me faisait entendre, dans les occasions, lorsque mon âme en était réduite comme à l'agonie, que mon obéissance à la vérité lui plaisait, mais que la conduite que tenait sur moi ce père était déraisonnable; qu'il n'était que mon directeur et mon ami, et non pas mon confesseur; qu'il ne pouvait me donner que des conseils, et non pas me commander; que je devais me contenter du directeur commun des autres.

Sur cela, la mère des Anges qui savait mon angoisse, me manda que je devais quitter ce directeur, et en prendre un autre; qu'elle avait consulté son saint ange, qui lui avait dit avec une bonté et une douceur incroyables: l'un et l'autre cherchent à glorifier Dieu, et chacun en sa manière. Tous deux s'attachent à leurs opinions, qui bien entendues sont bonnes. Mais on doit savoir que Dieu donne ces grâces à l'âme afin qu'elle s'en serve; il ne veut pas néanmoins qu'elles occupent la place qu'il se réserve, ni aussi qu'on y résiste. Ses conduites sont différentes et très-secrètes; il tire sa gloire des humiliations de son serviteur.

De plus, je consultai mon confesseur, et quelques autres personnes, et, suivant leur avis, je changeai de directeur, me contentant du père

commun des autres. Notre-Seigneur y attacha sa grâce et sa bénédiction.

CHAPITRE VII.

Je travaille en vain à retenir le père Labadie en son devoir.

Comme je ne puis dire les grands avantages que j'ai retirés de l'obéissance, je ne puis dire non plus les illusions et les grands maux dont cette soumission à mes supérieurs et à mes directeurs m'a préservé, quoique j'aie étrangement souffert sous leur conduite. Afin de me faire mieux comprendre, je n'ai qu'à raconter le malheur arrivé au pauvre Labadie, qui ayant été des nôtres, a apostasié, et causé de si grands scandales, pour avoir secoué le joug de l'obéissance.

Ce père avait des talens admirables, une science profonde, une éloquence merveilleuse. Il était même favorisé de grâces extraordinaires, qui, bien ménagées, se seraient terminées à un grand bien pour lui, parce qu'elles venaient d'un bon principe, et avaient été confirmées par le sentiment de plusieurs grands serviteurs de Dieu. Mais comme l'humilité et la soumission lui manquaient, ces opérations de la grâce qui, à mon avis, étaient bonnes au commencement, lui donnèrent occasion de préférer ses propres lumières à l'esprit de sa vocation, qui est l'obéissance ; et le démon l'ayant trompé, a substitué de fausses

apparitions et révélations à la place de ces divines opérations ; ensorte que ne se tenant point ferme aux maximes de la foi, et se départant de la règle commune de l'obéissance, ce vaisseau, chargé de si riches marchandises, a fait un funeste naufrage. Car s'abandonnant à ses propres lumières, et se croyant inspiré de Dieu, il a pris le chemin de la singularité par orgueil, et il s'est laissé abîmer dans le gouffre de la perdition.

Ayant formé ensuite le dessein de quitter notre compagnie, il le communiqua à un gentilhomme de mes parens, qui m'en fit confidence. J'en avertis nos supérieurs, mais ils étaient si fort prévenus de son mérite, ainsi que plusieurs personnes fort graves de notre compagnie, qu'ils ne purent se le persuader. Je le dis même au révérend père Jacquinot, notre provincial, qui n'en voulut rien croire, non plus que les autres; parce qu'en effet il avait reçu de Dieu de grandes grâces, et que tout le monde avait conçu une haute idée de sa vertu.

Bien plus, quoique jamais je n'eusse pris confiance en lui, et que j'eusse même résolu de ne lui point parler, il avait su néanmoins une partie des faveurs dont Dieu m'honorait, parce que le père provincial, alors mon directeur, m'avait ordonné de communiquer avec lui, à cause de l'estime qu'il en faisait. Mais Dieu me fit la grâce de voir bientôt qu'il se perdait lui-même sans y penser, et que son orgueil l'aveuglait. Car lui ayant un jour ouvert mon cœur, suivant l'ordre que j'en avais reçu, il me dit qu'il voyait en moi bien des marques de l'esprit de Dieu; que je pouvais lui rendre de grands

services, et m'avancer beaucoup ; mais que l'obéissance aveugle que je voulais rendre à mes supérieurs, me tiendrait toujours bas, et me lierait les mains ; et que pour cette raison je n'irais pas loin. Je lui répondis que je laissais à Dieu le soin de faire de moi ce qui lui plairait ; mais qu'à l'égard de mes supérieurs, rien ne me séparerait de leur obéissance. Il me répartit : cela est bon pour vous. J'ajoutai que cela m'était nécessaire, et à lui aussi ; et que, quoiqu'il pût arriver, quelques dons que Notre-Seigneur me départît, je n'abandonnerais jamais l'obéissance. Nous nous séparâmes ainsi. Je me suis en effet attaché à l'obéissance, et quoique je l'aie assez mal pratiquée, j'en ai toujours fait état, et jamais je n'ai voulu m'en séparer, sous prétexte de quelques lumières que ce fut, et quelque zèle que j'aie senti malgré les peines qu'il m'en a coûté.

J'avais été ami de Labadie, avant que je lui fisse connaître son illusion ; car je lui en parlai fortement, et je lui dis que je craignais que le diable ne le trompât. Mais il me répondit avec une confiance si pleine d'orgueil, et fit un si grand mépris de ce que je lui disais, que je le jugeai en très-mauvais état, persuadé que, quand il aurait eu beaucoup de dons de Dieu, tous ces dons étaient peu de chose sans l'humilité.

Je me souvins même pour lors de ce que j'avais lu dans le bienheureux Jean de la Croix, qui, parlant des âmes favorisées de dons extraordinaires, assure que si ces dons ne les portent à un vrai mépris d'elles-mêmes, elles sont trompées. C'est ce que je voyais en ce pauvre homme,

parce que les grands talens, et les grands dons du ciel dont il était favorisé, ne le portaient qu'à la bonne opinion de lui-même.

Le père Jacquinot, qui n'avait pas voulu croire d'abord ce que je lui en dis, lorsqu'il vit que je l'en assurais, se désabusa tout-à-fait, et je ne fus pas non plus trompé dans mon jugement. Car peu de temps après, Labadie, qui ne me considéra plus comme son ami, depuis que j'avais tâché de le détromper, sortit de la compagnie, se fit ermite, ensuite calviniste et ministre à Genève.

LIVRE SECOND.

Les faveurs et les secours divins que j'ai reçus durant mon obsession, et depuis ma délivrance.

CHAPITRE PREMIER.

Notre-Seigneur me fait éprouver quelque chose de ce qu'il souffrit sur la croix.

J'ai rapporté au livre précédent les visites de Notre-Seigneur, et les grâces particulières que j'ai reçues de sa bonté au commencement de mon obsession publique à Loudun. Il est à propos maintenant que j'écrive aussi à la gloire de

mon Dieu, lesf aveurs qu'il m'a faites dans l'état pénible que j'ai porté, et celles qui me sont arrivées depuis mon entière délivrance, afin que l'on connaisse combien le maître que nous servons est plein de bonté et de miséricorde, puisqu'il mortifie et vivifie en même temps, qu'il nous conduit aux portes de l'enfer, et nous en retire quand il lui plaît.

Pendant que j'étais enfoncé dans l'abîme de mes maux, au commencement que je me vis comme plongé dans le désespoir, le troisième de mai, jour de Sainte-Croix, après avoir essuyé pendant la nuit une grande peine d'esprit, je fis au matin un effort pour me lever et aller à l'église. Comme j'allais par une galerie de la maison, où tout le monde passait, je m'arrêtai devant une fenêtre par lassitude, et comme pour prendre l'air. Cette fenêtre donnait du côté du midi, et quoique ma débilité fût extrême, néanmoins je fus enlevé en esprit, et je vis devant moi une écriture en l'air en beaux et grands caractères, qui contenait ces paroles : *Amour pur*, et à côté étaient aussi écrits ces mots : *Thérèse de Jésus.* En même temps une idée de sainte Thérèse se présenta, comme si elle fut venue du ciel jusques dans l'air, dans lequel il me semblait qu'elle avait fait une ouverture semblable à celle de l'éclair qui précède le tonnerre.

Ayant vu ces deux écrits, je sentis un grand affaiblissement avec un désir de me reposer. J'entrai dans une petite chambre proche de cette fenêtre, pour me jeter sur un lit. Mais auparavant, m'étant assis, j'éprouvai une opération semblable à celle que j'avais sentie quelques années auparavant le même jour, lorsque j'étais à

Loudun avec la mère prieure. Car il me vint une impression de Jésus-Christ souffrant. Je fus lié sur mon siége intérieurement, et me trouvai comme si j'eusse été en croix, sans pouvoir me remuer, en aucune manière, l'espace de trois heures.

Pendant la première heure je fus réduit à une agonie si extrême, que je n'en pouvais plus, et ce mystère se passa dans l'esprit et dans le corps, comme si j'eusse été en effet cloué en croix. Car quand je voulus me remuer, je sentis tous mes nerfs bandés, ensorte que je souffrais un cruel supplice. Il y avait néanmoins quelque chose qui dominait sur mon esprit, et le tenait en paix. Mais au fond tout était crucifié, et j'en vins à un tel point d'agonie, qu'il semblait que j'allasse rendre l'âme.

A la seconde heure j'eus une peine dans l'esprit, avec le travail d'une aridité et d'un délaissement étrange, et il me fut dit, au haut de l'âme, ces mots : *Pure souffrance.*

A la troisième heure j'eus quelque capacité de réfléchir, et j'eus l'idée des souffrances de Jésus-Christ, avec un sentiment très-grand de ces peines. Mais ayant la pensée que je n'avais pas comme lui du fiel et du vinaigre à boire, au même temps un frère entra dans la chambre où j'étais, et me trouvant les yeux fermés comme une personne qui n'en peut plus, il pensa qu'il était à propos de m'aller quérir du vin; me l'ayant approché de la bouche, je le trouvai aussi amer que du fiel et du vinaigre. Après je me représentai que les opprobres que reçut Jésus-Christ en croix me manquaient. A peine eus-je formé cette pensée, qu'il entra un père qui me

traita comme un fou. Il fit un grand mépris de moi, me croyant incapable de l'entendre. Ce pauvre homme est depuis devenu fou lui-même, et comme tel, on le tient enchaîné dans un de nos colléges.

Ces trois heures s'étant passées de la sorte, j'eus la liberté de me mouvoir; je me mis donc sur le lit, où je fus fort travaillé du respir du démon, dont j'ai parlé dans le livre précédent.

CHAPITRE II.

Services merveilleux que mon bon ange me rendait dans mes peines.

L'IMPRESSION de la passion de Notre-Seigneur me continua plusieurs jours, mais non pas d'une manière si forte; néanmoins j'ai été plusieurs jours et même plusieurs années de suite, que mes pieds se mettaient l'un sur l'autre naturellement, et sans aucun dessein, lorsque j'étais au lit. Au reste, ces opérations de grâce causaient en moi un si grand feu, même corporel, qu'au milieu de la plus grande rigueur de l'hiver, je n'avais besoin pour me couvrir la nuit que d'une simple couverture, et je n'avais jamais froid. Ensorte que durant plus de quinze ans cette opération suppléait en moi à quantité de besoins corporels.

Mais les secours que je recevais de mon saint ange en ce temps-là sont inexplicables; j'en rapporterai néanmoins quelques-uns. Quand cet

esprit bienheureux me voulait avertir de quelque chose, il m'apparaissait dans une espèce plus vive que celle qui se forme par la nature, et il se figurait dans mon intérieur par l'idée et le visage de quelqu'un de nos pères qui avait un port majestueux ; mais je connaissais manifestement que c'était mon ange, qui par-là me voulait faire savoir quelque chose. En voici un exemple entre plusieurs.

Un jour ma mère, que j'avais déterminée à se faire carmélite à Bordeaux, malgré ses grandes infirmités, croyant sans doute que Notre-Seigneur le voulait, ayant désiré de me voir, pria mon bon ange de m'amener chez elle. Ce même jour ce père, de qui mon saint ange prenait souvent la forme et qui pour lors était à Bordeaux, me vint trouver dans ma chambre, et me pria de le mener voir ma mère, à qui il désirait parler, sans l'avoir jamais connue; nous y fûmes donc, et cette bonne mère eut la consolation qu'elle désirait.

J'étais presque continuellement investi de cet esprit céleste, sans qu'il y eut aucune faiblesse de mon imagination. Je recevais encore de lui une autre opération de grâce, qu'on peut appeler *discours imaginaire*, parce qu'elle se faisait par des symboles ou espèces qui m'étaient imprimées comme venant d'autrui. Par exemple, pensant un jour à une âme dont j'avais pris soin, et qui me paraissait s'être relâchée, on me montra un réchaud dont le feu était éteint.

CHAPITRE III.

Les grâces que j'ai reçues par la sainte Eucharistie.

Mon esprit étant déjà comme surnaturalisé par les opérations que j'ai rapportées, et par d'autres semblables faveurs du ciel, j'ai reçu du Très-Saint-Sacrement des secours tout extraordinaires dans mon état de peine. Car après la communion je ressentais quelquefois des touches de jubilation, et des traits d'amour si fortifians, que je me voyais porté comme naturellement à des choses, qui de soi font horreur; par exemple, à baiser les ulcères des pauvres dans la vue de Dieu, à mettre dans ma bouche des choses qui font soulever le cœur, et quand il y allait des intérêts de Dieu, non-seulement je m'y portais avec ferveur d'esprit, mais la chair même y trouvait quelque complaisance.

J'ai souvent éprouvé que ce pain de vie, et le sang pris dans le calice, quand j'ai pu célébrer, avaient un goût surnaturel qui produisait dans l'âme un effet sensible, qui fortifiait mon corps et le satisfaisait noblement; de sorte que je pouvais dire avec le prophète : *Mon cœur et ma chair ont triomphé de joie dans le Dieu vivant.* Ma langue goûtait Dieu, mon estomac tenait une substance qui lui semblait être Dieu par un rassasiement et une plénitude divine, comme si c'eût été un restaurant très-exquis, ou quelque

précieuse quintescence qui réparait mes forces affaiblies, et rétablissait mon âme. Et quoique cela semble répugner aux idées que donne la théologie scholastique, je crois néanmoins pouvoir dire sans mensonge, que comme je sens Dieu par un sentiment spirituel, j'ai aussi goûté Dieu dans la sainte Eucharistie par un goût corporel; car j'y ai senti un être qui est le premier des êtres, et l'origine de tous les êtres. Je ne veux pas dire pour cela que je sentisse la chair adorable de Notre-Seigneur que je recevais réellement ; mais je dis que par le goût de cette chair, je venais à la notion d'un être qui fait le bonheur de tous les êtres, et qui est mon Dieu : et j'en étais tellement rassasié que mon esprit et ma chair étaient pleins de Dieu. Je dis cela, et je le conçois; mais je ne le puis expliquer. Je ne puis pas dire : j'ai vu Dieu de mes yeux, car l'œil corporel ne peut voir Dieu; mais je puis dire, ce me semble; j'ai goûté une chair qui est la chair d'un Dieu, et ce que j'ai goûté ne peut être que Dieu.

De plus, il arrivait quelquefois que mon âme était réduite à un si grand besoin de ce pain de vie, qu'elle défaillait tout-à-fait, lorsque je ne communiais pas; et sa langueur était si extrême, que non-seulement elle se répandait dans mon corps, mais que n'étant pas capable de prendre d'autre nourriture, et le pain et le vin ne pouvant me donner du soulagement, j'étais contraint de prendre en ma main le pain qui était devant moi, et de prier Notre-Seigneur de donner à ce pain la force de subvenir à mon besoin; procurant à mon âme le rassasiement qui lui était nécessaire, et sans lequel elle ne pouvait avoir de

repos. Ensuite mangeant ce pain dans cette intention, je trouvais qu'il avait le même goût surnaturel que l'hostie consacrée, et ce goût était si relevé et si sensible, que je ne pouvais douter, par la force que j'en recevais, que ce ne fût Notre-Seigneur, qui par son infinie bonté avait égard à mon désir extrême de communier, fortifiant, nourrissant et remplissant ainsi mon âme, à qui il redonnait pour ainsi dire la vie par la vertu de son divin corps, que je recevais en désir avec la même plénitude que si j'eusse effectivement communié de la main du prêtre.

Versant ensuite du vin dans mon verre, sans dire ni faire rien qui approchât des cérémonies du saint sacrifice, ni des paroles de la consécration, je le prenais dans la même intention que le pain; et ce vin étant bu, me donnait la même vigueur que si j'avais reçu effectivement le sang de Jésus-Christ. Cette communion spirituelle allumait dans mon cœur un feu si grand et si puissant, que je sentais manifestement que ce ne pouvait jamais être la force naturelle du vin, mais la force surnaturelle de Jésus-Christ qui causait en mes entrailles cette chaleur qui m'élevait à Dieu, et m'enflammait merveilleusement de son amour. Je ne doute pas que les docteurs n'attribuent cet effet à une imagination échauffée, mais je leur dis qu'il n'y a rien que Dieu ne fasse pour témoigner son amour à celui qu'il veut soulager, et qu'ayant dit cela à un homme de bien et capable, avec qui je communiquais librement, et qui était le directeur de certaines âmes à qui Dieu faisait de grandes grâces; il me répondit qu'une de celles qu'il conduisait, ayant aussi une faim surprenante de la sainte commu-

nion, un jour qu'elle était dans un bateau, fit les mêmes choses que moi, et sentit les mêmes effets avec une telle plénitude de grâce, qu'elle se passa sans peine de dîner.

J'avoue que j'ai senti plus de trente fois le même effet sans l'avoir fait paraître; je me suis toujours servi de cette pratique, lorsque je n'ai pu communier, et la première fois que je fus pressé de cette nécessité, j'allais à la chapelle comme un homme transporté et mourant de langueur ; et parce qu'il n'y avait point de messe, je pris une hostie non consacrée, que je mis en ma bouche pour avoir une imitation de la sainte Eucharistie, et pour lors je reçus le même effet surnaturel. Lorsque j'étais dans l'infirmerie, prenant du pain dans cet esprit, j'en mangeais avec les plus grandes délices du monde, et je n'ai jamais été à des festins si doux. Car sans autre intention que celle de participer aux bienfaits de Dieu, selon sa miséricorde, je faisais le meilleur régal que l'on puisse faire en la vie, principalement sept ou huit fois que je sentis des traits d'amour tout-à-fait ravissans.

CHAPITRE IV.

Dieu m'a communiqué des impressions admirables de ses perfections.

Une des plus grandes grâces que j'aie reçues du ciel dans mon affliction, fut plusieurs impressions différentes des grandeurs de Notre-Seigneur, qui fortifiaient mon âme dans les plus grands abattemens, lorsque l'opération du démon avait cessé. Un jour étant dans ma chambre, lorsqu'une voix intérieure me parlait et me gouvernait comme j'ai dit, Notre-Seigneur me mena comme dans une solitude, et me porta à me mettre au lit; car souvent dans un tel état on est porté à le faire, pour communiquer plus tranquillement avec l'époux. M'étant donc couché, je sentis le renouvellement d'une grande grâce que j'avais reçue en ma jeunesse dès l'âge de treize ans, savoir, une impression intérieure de divers attributs l'un après l'autre. Comme j'étais sur mon lit, Notre-Seigneur me traitant comme un enfant, me fit sentir quelque chose de lui fort excellent, et comme je pensais en moi-même ce que ce pouvait être, il me dit: c'est ma puissance; laquelle il déclarait dans mon cœur avec ce respir surnaturel que j'ai dit ci-devant. Après cela il me fit une autre opération, et me donna la connaissance d'une chose qui me parut très-grande, me la faisant goûter et concevoir autant qu'il était en moi. Puis il

me dit : C'est mon immensité. Ensuite il me fit voir comme un contrat fort vieux. Je goûtais alors en mon âme comme quelque chose d'incompréhensible, et il me dit : C'est mon éternité. Ce la me donna une notion expérimentale de l'éternité de Dieu. Après m'avoir fait ainsi goûter plusieurs de ses admirables perfections, et surtout sa suavité, il me fit lever du lit, me mena vers la fenêtre, et me faisant porter le regard vers le ciel, je vis comme un éclat de lumière, cet éclat me sembla ne durer qu'un moment, et soudain, après ce moment, je retournai me coucher étant aussi las que si j'avais porté un gros fardeau. Il me dit que dans cet éclat j'avais vu une espèce qui représentait son être divin ; étant revenu à moi, je trouvai que ce moment avait duré trois heures; car j'entendis incontinent cinq heures sonner. Je pris mon manteau pour aller à l'exorcisme, mais tout était fait.

Jamais je n'ai senti une si grande plénitude que dans cette opération, car ma poitrine même fut tellement dilatée dans l'espace de quinze jours que ce bon temps dura, qu'un pourpoint de cuir que j'avais, ne pouvait joindre à un demi pied près de l'ordinaire. Cela dilata beaucoup mon sens; mais après que je fus à Bordeaux, mes peines revinrent telles que j'ai dit.

CHAPITRE V.

Opération de la sainte Trinité dans mon âme.

Etant à Saint-Macaire, il y a dix-huit ans, dans une grande affliction, j'eus diverses impressions les plus douces du monde des trois personnes adorables de la Très-Sainte-Trinité. Chacune d'elles faisait en moi son opération, et j'ai ouï quelquefois dans le plus intime de mon âme la parole du père qui a une douceur ineffable; celle du Verbe qui a une lumière, une beauté et une force inexplicable; et celle du Saint-Esprit, qui a une tendresse et une délicatesse qui ne se peut dire.

Une fois entre autres, étant dans un excès d'accablement, j'entendis spécialement ce mot espagnol que j'avais lu dans un cantique de sainte Thérèse : *Esperança Larga*, qui venait du Saint-Esprit; mais quoique cette parole portât coup jusqu'au fond du cœur, ce bien néanmoins me dura peu à cause de l'indisposition ordinaire de mon esprit, parce que la peine et le désespoir où j'étais le ruinèrent incontinent, ensorte que ces opérations divines ne faisaient point à mon âme tout le bien qu'elles auraient dû faire.

Je me souviens qu'alors il me venait dans l'âme des choses si grandes qu'en un moment elle montait jusqu'à la gloire. Les bluettes de

cette gloire étaient comme des éclairs au milieu d'une nuit. L'âme était élevée jusqu'à l'embrassement divin, et recevait des baisers qui semblaient être comme de la bouche de Dieu, et puis soudain l'impression de tout cela se perdait, l'esprit s'enfonçait, et les ténèbres venant à l'envelopper, je retombais dans mon état de peines. Voilà pourquoi cette obscurité et cette désolation infernale se nomme justement *tempête*; parce que comme dans une tempête les flots élèvent le vaisseau jusqu'au ciel, puis le rabaissent jusqu'aux abîmes; de même, en l'état où j'étais, il y avait des momens de paix et de joie, et après des momens de peine et de désolation, des sentences et des arrêts de condamnations qui brouillent l'âme quoiqu'ils ne fassent que passer. Mais la sérénité revient souvent, et elle dure jusqu'à ce que la paix soit consommée en l'âme dans ces impressions surnaturelles qui l'élèvent à Dieu avec vigueur, on reçoit des paroles et des grâces des trois personnes divines, et chacune dit son mot, quand il lui plaît, à la grande consolation de l'âme. Souvent ces trois personnes se présentent à elle d'une manière si touchante, qu'entre les visites spirituelles la plus douce de toutes et la plus insinuante est celle des trois personnes divines, qui marquent à l'âme une incroyable familiarité; comme si en tout ce qui est Dieu, elles étaient ce qu'il y a de plus secret et de plus intérieur. En effet, s'il y a quelque chose de doux, de pénétrant dans la divinité c'est sans doute la notion des trois divines personnes, qui, comme j'ai dit, se rendent familières à l'âme, et si je l'ose dire, sensibles.

C'est là le secret de Dieu qui se déclare quelquefois à l'âme par des preuves très-délicates et très-subtiles. Le Père se fait voir à elle comme une source inépuisable de biens ; le Verbe comme la plus grande de toutes les beautés ; et le S.-Esprit comme une bonté substantielle. Chacune de ces personnes parle à l'âme par un ressort qui n'est autre que l'amour. C'est S.e Thérèse qui dit cela, et je le sais maintenant par expérience. Or, cet amour éternel et substantiel est un bien si grand, si délicieux pour le cœur humain, qu'il n'y a pas de langue qui le puisse exprimer. L'âme est quelquefois si remplie de ce bien, qu'on ne peut dire la douceur et la satisfaction qu'elle goûte. Alors Dieu lui donne la liberté et la permission de prononcer des mots de miguardise et de tendresse, qui passent tout ce que l'on voit dans l'humain ; et saint Bernard a bien raison, quand il dit que l'âme en vient à un tel état, qu'elle ne pense autre chose, sinon qu'elle flatte Dieu d'une manière que vous diriez qu'elle est folle. En effet, celui qui aura lu les cantiques italiens de saint François, verra ce que c'est que de parler à Dieu d'amour. L'âme en cet état est comme insensée à la vue de cet objet de son cœur, et ne sachant ce qu'elle dit, ni ce qu'elle fait, elle s'échappe en extravagances, quant au sens humain, qui marquent un esprit tout hors de soi qui ne sait que devenir.

Pendant plus de quinze ans, et encore à présent, je ne puis appeler Dieu que *Papa*, et j'ai souvent pensé à ce que dit saint Paul, que nous avons dans nous l'esprit de Jésus-Christ, qui crie *Abba*, père. C'est une voix surnaturelle à l'âme, mais aussi très-délicieuse qui vient du

fond de ses entrailles, et qui s'adresse à Dieu, tantôt comme à son cher amour, tantôt comme à son cher père, tantôt comme à son tendre époux, et cela se trouve gravé en elle, sans que rien puisse empêcher cette sainte liberté; car elle est devant Dieu comme son enfant, lequel, quoique plein de crainte à cause des terreurs passées, est pris par lui, et contraint de recevoir des caresses que lui donne ce *père de qui prend nom toute paternité au ciel et sur la terre.* Il est vrai que mon âme au commencement n'osait appeler Dieu de ces noms délicieux, que la seule épouse peut prononcer dans sa sobre folie; mais l'impétuosité de son amour la fait passer outre, et se rassasier de ces paroles de tendresse qui réduisent le cœur à une telle extrémité, que je ne sais comment le faire comprendre.

CHAPITRE VI.

Notre-Seigneur imprime ses sacrées plaies dans mon intérieur.

La divine bonté ayant pris dessein de me combler de ses faveurs, quoique j'en aie toujours été fort indigne, il lui a plu de m'y disposer de loin par sa pure miséricorde. Dieu m'a fait la grâce dès mon enfance de m'inspirer une grande horreur du péché, et surtout de l'impureté. Il m'a porté dès ma jeunesse à la mortification des sens, et à la privation même des choses

agréables. Mais une des plus grandes grâces que j'aie reçues de lui, est qu'il m'a fait entrer en la compagnie de Jésus. Je m'y sentais très-attiré; mais mon père qui avait une amitié très-tendre pour les jésuites, et qu'ils ont toujours regardé comme un de leurs bienfaiteurs, jusqu'à mettre son tableau dans une de leurs salles, ne les aimait pas cependant au point de leur donner son fils unique, et s'opposait fortement au dessein de ma vocation.

Ennuyé d'un si long retardement, je m'avisai de cette industrie pour tirer adroitement son consentement que je désirais avec ardeur. Un jour qu'il était de belle humeur, je lui dis que j'étais dans la résolution de lui obéir, pourvu qu'il voulût m'accorder une grâce. Il me répondit qu'il se ferait un plaisir de m'accorder tout ce que je lui demanderais. Mon père, lui dis-je, je ne vous demande pas d'autre grâce, sinon que vous m'assuriez que je serai sauvé, si je reste dans le monde, selon votre intention, et que vous me promettiez que je ne serai point damné. Mon père m'ayant répondu que ces choses n'étaient pas en son pouvoir, je lui répliquai : C'est donc à moi à prendre mes mesures dans une affaire qui m'est d'une si grande importance. Cette réponse toucha tellement son cœur, qu'il consentit que j'entrasse dès-lors au noviciat des jésuites, quoique je n'eusse encore que quinze ans.

Je n'avais pas encore trente ans, que nos pères de Guyenne ayant résolus d'établir à Marennes un noviciat, dont le père Anginot devait avoir le gouvernement, ce père demanda que je l'aidâsse dans son emploi, où Dieu me faisait la

grâce de veiller sur tous les mouvemens de mon cœur, et de ne rien laisser échapper avec vue qui me pût donner la moindre satisfaction naturelle : ce que j'ai tâché d'observer jusqu'à présent avec le moins d'infidélité que j'ai pu, pour m'élever au-dessus de tout ce qui n'est pas le souverain bien. C'est à quoi je me suis toujours efforcé de porter aussi les autres.

Ayant demeuré quelques années à Marennes, les supérieurs pensèrent à m'envoyer à Loudun pour y exorciser les religieuses. Là j'ai cherché à mettre mon bonheur en la croix de Jésus-Christ et dans la pratique de la sainte oraison, où j'ai trouvé tant de force, que j'ai fait mon possible pour rendre les filles de Loudun des personnes d'oraison, de recueillement et de mortification. J'avoue que j'ai eu en ce monde un regret très-vif de voir une infinité de cœurs capables de traiter avec Dieu, qui cependant perdent le temps en des bagatelles et de vains amusemens. C'est ce qui m'oblige souvent de dire, même aux séculiers, faites un peu d'oraison, je vous prie. J'ai fait tout mon possible pour y porter tous ceux qui ont eu quelque rapport avec moi, dans le désir que j'ai que Dieu donne à chacun un rayon de sa lumière pour connaître ses attraits, afin que personne n'ait plus d'amour que pour lui.

Il a plu encore à Notre-Seigneur de me donner l'esprit de pénitence à un tel dégré, que malgré mes infirmités, je n'ai point cessé de prendre tous les jours la discipline pendant trois heures de temps, plus d'un an durant, et depuis cette année, la première que j'ai passée à Loudun, j'ai continué à la prendre tous les jours : de sorte que, quand je

la quitte pour quelque sujet, l'âme en a de la peine, parce que la force qu'elle retire de cette pratique lui est ôtée : et elle trouve en cet exercice de pénitence une gaîté et une facilité qui ne donne aucune lassitude à l'esprit, quoique le corps y trouve quelquefois un poids bien dur.

Au commencement donc que Notre-Seigneur voulut opérer avec force sur mon cœur, après m'y avoir disposé de la manière que je viens de dire, j'étais si suavement attiré par ses charmes, surtout par celui du domaine souverain qu'il semblait avoir pris sur moi, que ces paroles me venaient souvent en pensée : *Je vis ; mais ce n'est plus moi : c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Il me paraissait que Jésus-Christ s'était rendu si manifestement sensible à mon âme, qu'on eût dit que mon âme et mon corps, dont il s'était emparé, étaient des instrumens par lesquels il agissait selon son bon plaisir. De sorte que, quand dans la prédication, par exemple, je voulais ajouter quelque réflexion du mien, cet esprit se retirait ou se cachait. Mais lorsque je suivais son attrait, cela allait d'une telle ferveur, qu'on eût dit qu'un autre que moi parlait en moi. Je voyais les effets répondre au dehors à celui qui me faisait agir et parler ; mais la réflexion qui s'y glissait naturellement interrompait souvent cette grâce de Dieu.

Au commencement je demeurais devant Dieu comme un écolier devant son maître, écoutant son instruction, quelquefois depuis les huit ou neuf heures du soir jusqu'à une heure du matin sur mon lit. J'avoue que cette opération donnait à mon âme une force merveilleuse. La raison naturelle se rétablissait, et la poitrine se di-

latait : de sorte qu'au lieu de ce bandement de tête que j'avais auparavant, je ressentais une vigueur incroyable.

Ce fut aussi environ vers ce temps-là que Notre-Seigneur me dit une parole qui combla mon âme de joie et de consolation. Il me dit qu'il gravait intérieurement ses cinq plaies dans mon âme, qu'elles demeureraient en moi, et seraient, pour ainsi dire, dans mes membres extérieurs. En effet, depuis ce temps, je me suis toujours représenté ces sacrées plaies dans mon imagination avec une facilité admirable. J'ai encore à présent un regard intérieur vers elles, et un sentiment comme si je les avais imprimées en moi. J'ai même un tel attrait à les baiser en mes propres mains, que j'y sens une correspondance de dévotion, comme si elles y étaient effectivement. La plaie du côté demeure spirituellement imprimée en moi, de sorte que j'en reçois une consolation très-sensible, et une tendresse d'amour inexplicable. Je m'en trouve aussi touché, que si ces plaies étaient gravées en ma chair, quoiqu'il n'y paraisse rien de sensible, et je puis dire que je n'ai jamais reçu de grâce qui ait eu un effet si constant et si fort que celui-là; ensorte que la seule imagination ni l'étude ne peuvent jamais produire un effet si doux, si continuel et si puissant que celui que j'éprouve. Cette pensée, au reste, que j'ai des plaies de mon Sauveur gravées dans mon âme, me console toujours; et depuis le matin qu'il me dit qu'il me les imprimait, jamais, depuis dix ou douze ans que cela s'est fait, je n'en ai perdu le doux souvenir et l'idée.

Je ne doute pas cependant que les savans et

les spéculatifs ne disent que c'est une pure imagination. S'ils s'obstinent à s'en moquer, je prie Notre-Seigneur de leur en donner l'expérience. Car je ne puis dire combien de bénédictions, de forces, et de consolations solides j'ai reçu de cela, qui attire à l'âme des caresses de Notre-Seigneur si délicieuses, si intimes et si profondes, que c'est un magasin de biens qui enrichit d'une manière admirable celui qui les possède, et lui donne surtout un instinct singulier d'amour pour le salut des âmes. Car on ne peut dire combien manifestement Notre-Seigneur m'a montré qu'il voulait que je le servisse, et c'est ce qui me donne pour le salut des âmes une soif extrême, qui augmente toujours : de manière que les emplois qui d'eux-mêmes peuvent distraire, comme contraires au recueillement, sont ceux qui me donnent plus de ferveur, et me font acquérir plus de grâces pour croître en cet amour du prochain. Dans la conversation même, je suis saisi comme d'une ivresse spirituelle, qui me tient presque tout hors de moi, et dans un transport presque continuel.

CHAPITRE VII.

Les croix dont Notre-Seigneur a bien voulu m'honorer.

Je ne dois pas mettre au nombre des moindres grâces les peines étranges que j'ai endurées pendant tant d'années, puisqu'elles ont été pour moi une source si abondante de consolations. Quoique je les aies rapportées assez au long, j'en veux faire encore ici un précis et comme un abrégé, à commencer par celles qui m'arrivèrent à Loudun presque aussitôt que j'entrepris d'exorciser la mère prieure. Voici ce que j'en écrivis à un de mes amis, le père d'Attichy, jésuite, le 3 mai 1635.

« Mon révérend père, il n'y a guères de personnes à qui je prenne plus de plaisir de raconter mes aventures, qu'à votre révérence qui les écoute volontiers. Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, je suis tombé dans un état bien éloigné de ma prévoyance, mais qui est entièrement de la conduite de Dieu sur moi. Je ne suis plus à Marennes, mais à Loudun, où j'ai reçu la vôtre. Je suis ici en perpétuelle conversation avec les diables; j'ai déjà eu des fortunes qui seraient trop longues à écrire, et qui m'ont fait connaître et admirer les bontés de Dieu. Je vous en dirai quelque chose en passant. »

« Je suis entré en combat avec quatre dé-

mons des plus puissans et des plus malins de l'enfer, et quoique je sois le plus faible des hommes, comme vous savez, Dieu néanmoins a permis que les approches en aient été si rudes, et les rencontres si fréquentes, que le moindre champ de bataille était l'exorcisme. Car les ennemis se sont déclarés en secret de jour et de nuit en mille manières différentes. Vous pouvez vous figurer quel plaisir c'était pour moi de n'avoir que Dieu seul pour mon secours. Depuis trois mois et demi je ne suis pas sans avoir un démon auprès de moi pour me tourmenter, et les choses en sont venues si avant, que Dieu a permis, comme je pense à cause de mes péchés, ce qu'on n'a peut-être jamais vu dans l'Eglise, que dans l'exercice de mon ministère, le diable passe du corps de la possédée dans le mien, me renverse par terre, m'agite et me possède pendant plusieurs heures comme un énergumène. »

« Je ne puis vous exprimer ce qui se passe en moi pendant ce temps-là, et comme cet esprit s'unit au mien, sans m'ôter ni la liberté, ni la connaissance de mon âme. Il se fait néanmoins comme un autre moi-même ; ensorte que je suis comme si j'avais deux âmes, dont l'une est privée de l'usage de ses organes, et se tient à l'écart, regardant faire celle qui a pris possession du corps; et l'autre agit dans le corps, comme si elle y était la maîtresse. Je sens que l'esprit de Dieu et l'esprit du démon ont mon corps et mon âme pour champ de bataille, et que chacun y fait ses impressions. De la part du démon, ce sont des rages et des aversions de Dieu, qui me donnent un désir impétueux de

me séparer de lui pour jamais; et en même temps j'éprouve une grande douceur, une paix profonde, une joie céleste. D'un côté je me sens accablé d'une tristesse qui me fait pousser des lamentations et des cris pareils à ceux des damnés, et qui étonnent tout le monde. Il me semble que je souffre la damnation, et que je suis percé des pointes d'un désespoir éternel; mais en même temps je me trouve plein de confiance en la bonté de Jésus-Christ, et je maudis avec toute liberté celui qui me donne toutes les craintes que j'éprouve. Je sens même que les cris que je fais viennent de ces deux esprits qui me possèdent; ensorte que je suis en peine si c'est la joie ou la fureur qui les cause. »

« Les tremblemens qui me saisissent, lorsque le Saint-Sacrement m'est appliqué, viennent, ce me semble, de l'horreur de sa présence qui m'est insupportable, et en même temps d'une douce et cordiale révérence. Ces deux mouvemens me paraissent égaux, et il est hors de mon pouvoir de les retenir. Quand un de ces esprits me porte à faire le signe de la croix, l'autre me détourne la main avec grande vitesse; on saisit un de mes doigts pour le mordre de rage. Je ne trouve jamais l'oraison plus facile et plus tranquille, que pendant ces agitations ou le corps se roule sur le pavé, et ou le ministre de l'Eglise me parle comme à un diable et me charge de malédictions. Je ne puis vous dire la joie que j'ai d'être devenu diable, non par rebellion aux ordres de Dieu, mais par calamité en punition de mes péchés. Je m'approprie toutes les malédictions qu'on me donne, et mon âme s'abîme dans le fond de son néant. »

« Quand les autres possédées me voient dans cet état, c'est un plaisir de voir comme elles triomphent, et comme les démons se moquent de moi, disant : Médecin, guéris-toi toi-même. Vas-t'en à présent monter en chaire ; qu'il fera beau te voir prêcher, après t'être roulé sur le pavé ? Je puis dire avec David : *Ils m'ont tenté ; ils m'ont insulté avec moquerie ; ils ont grincé des dents contre moi.* Que j'ai donc d'obligation à Dieu de m'avoir fait le jouet des diables, et de ce que dès ce monde la justice divine m'a châtié pour mes péchés ! Mais quelle faveur d'expérimenter dès cette vie, de quels malheurs m'a tiré Jésus-Christ, et de sentir la grandeur du bien de la rédemption, non plus par ouï dire, mais par des impressions qui me font sentir ce que j'aurais été sans la miséricorde de Jésus-Christ, qui nous a procuré un bonheur inexplicable par ses souffrances et par sa mort ! Plusieurs croient que cet état crucifiant est un châtiment que j'ai mérité ; plusieurs autres parlent autrement ; et tous s'accordent à me faire de la peine. Pour moi, je me tiens là avec grande paix, et ne voudrais pas changer mon état pour un autre, étant fort persuadé qu'il n'y a rien de meilleur que d'être réduit dans l'abîme du néant. »

« Toutes ces humiliations n'étaient rien pour moi qu'un jeu, en comparaison des peines que je ressentis lorsque j'eus quitté Loudun, et que les possédées furent délivrées. Car les démons entreprirent, comme j'ai dit, toutes les puissances de mon corps, jusqu'à m'ôter la parole, le mouvement, et me causer des douleurs extrêmes. Ils m'environnèrent d'une cruelle tentation d'impureté, qui m'a duré plus de vingt ans,

nuit et jour sans relâche. Ils m'ont donné une impression effroyable et tout-à-fait incroyable que j'étais actuellement damné. Je portai cette peine de Loudun à Bordeaux, où je ne trouvai aucun remède dans les avis que je demandais à nos pères, qui, tous excepté un seul, me confirmaient dans mon imagination. Le seul accablement de ma tête, parce que je n'avais aucun objet de suavité, me conduisait souvent comme une masse de plomb au fond de mes misères. J'étais accablé de toutes sortes de pensées extravagantes, de blasphêmes et de haine contre Jésus-Christ ; d'hérésies, et plusieurs fois de la vue de mon juge, qui semblait prononcer la sentence de ma réprobation. Les efforts que je faisais pour ne pas consentir à la violence de mes tentations, me réduisaient à n'en pouvoir plus. J'ai porté sept ou huit ans l'impression de me tuer, et j'ai éprouvé toutes les humiliations que j'ai dites, sans qu'il soit besoin de les répéter ici. »

CHAPITRE VIII.

Dieu me fait la grâce de soutenir ma mère dans le dessein d'être carmélite.

Je compte de plus pour une grande miséricorde de mon Dieu, la grâce qu'il m'a faite de soutenir ma mère dans le dessein qu'il lui avait inspiré d'être religieuse. Au moment que mon père fut mort, ma mère me dit que toute sa vie

elle avait voulu être carmélite, et qu'il lui semblait avoir une secrète expérience que cela pouvait bien se faire à présent que son mari était mort; mais que d'ailleurs elle y voyait de très-grands obstacles, étant âgée de cinquante-six ans, et fort infirme. Elle me recommanda fort de consulter Dieu là-dessus, et de lui en dire mon sentiment. Je lui conseillai de se confesser et de communier au premier jour, et de prier Dieu de lui faire connaître sa sainte volonté, l'assurant que jamais il ne refuse d'éclairer ses créatures, quand elles s'adressent à lui avec confiance et humilité. Elle suivit mon conseil; et après avoir rendu les derniers devoirs à son mari, elle me rendit compte de ce qui s'était passé; me disant que, recommandant cette affaire à Dieu, elle avait senti dans son cœur que sa volonté était qu'elle embrassât une condition au-dessus de celle où elle était actuellement. Je lui conseillai de faire une seconde communion pour s'unir plus étroitement à Notre-Seigneur, et le prier de lui faire connaître ce qu'il désirait d'elle, lui protestant qu'elle l'exécuterait. Elle suivit mon conseil, et alors Notre-Seigneur lui renouvella les anciennes idées qu'elle avait eues d'être carmélite. Comme elle lui représentait son grand âge et ses infirmités, il lui répondit qu'il lui donnerait la force de remplir les devoirs de cet état. Elle resta fort portée à cette vocation; et m'ayant fait récit de tout ce qui s'était passé, je lui dis que, puisqu'elle s'était présentée avec une si grande soumission, et une volonté si sincère de faire ce que Dieu lui marquerait, je ne doutais pas que sa volonté ne fût qu'elle se fît carmélite, et

qu'elle devait y entrer au plutôt. Elle me répondit qu'elle ne voulait pas aller si vîte, et qu'elle avait dessein de prendre avis du révérend père recteur qui était son confesseur, et de quelques autres pères en qui elle avait confiance. Pour moi, j'en parlai au révérend père Jacquinot, provincial; tous lui dirent qu'il fallait plutôt consulter la raison que ces mouvemens intérieurs; qu'étant âgée et infirme, et la règle des carmélites fort austère, il était impossible qu'elle s'y accommodât, et qu'ainsi ils lui conseillaient de n'y plus penser; mais qu'elle devait servir Dieu dans l'état de viduité, vaquant à l'oraison et aux bonnes œuvres. J'étais seul du sentiment contraire. Mais elle s'adressa à un père, nommé le père Feuillant, qui l'avait dirigée en sa jeunesse, et à qui elle avait encore recours dans ses difficultés. Après avoir entendu toutes ses raisons, il lui conseilla de faire ce que lui disait son fils. Mais elle ne pouvait s'y résoudre, voyant que tant d'autres qui étaient remplis de sagesse lui disaient le contraire. Cela la jetta dans de grandes perplexités, parce que les carmélites lui disaient que la règle leur permettait de la recevoir telle qu'elle était, avec dispense d'austérités, pourvu qu'elle fût propre à la communauté.

Dans ces combats, quoique je fusse faible et en de grands travaux, je résolus d'aller en la chapelle de Saint-Joseph, dans l'église des Jacobins, où ce grand Saint est fort honoré depuis long-temps. Je m'y mis à genoux et priai Notre-Seigneur de me faire connaître sa très sainte volonté sur ce que ma mère devait faire. Me tenant donc en silence devant Dieu, j'eus un mouvement intérieur qui me persuada que son bon

plaisir était qu'elle se fît carmélite; en sorte que je n'en eus aucun doute. Il me fit encore entendre qu'il était assez puissant pour lui donner la force d'accomplir ce qui paraissait impossible aux hommes. Cependant elle resta toujours indéterminée, à cause que son confesseur, qui était mon supérieur, et les autres pères, n'en étaient pas d'avis. Son confesseur voulut même se servir de l'obéissance pour m'engager à dire à ma mère de ne plus penser aux carmélites. Mais je lui répondis que l'obéissance n'allait point jusques-là; que s'il le voulait, je lui dirais bien que son sentiment était qu'elle restât dans le monde; mais je que ne lui dirais pas que ce fût le mien, parce que je croyais sincèrement que la volonté de Dieu était qu'elle fût religieuse.

Cependant le temps vint qu'il fallait que je fisse le voyage de Savoie au tombeau de Saint-François de Sales; pendant mon absence, nos pères firent ce qu'ils purent pour la détourner de son dessein. Mais Dieu, qui est plus fort que toutes les créatures ensemble, lui faisait voir en toutes les occasions qu'il voulait qu'elle entrât chez les carmélites, lui promettant de lui donner la force de porter ce gros habit, et de pratiquer la règle. A mon retour je la trouvai encore incertaine : elle avait cependant résolu de suivre le sentiment où je serais alors; et me trouvant le même, elle se détermina à entrer au monastère le jour de Sainte-Thérèse. Je prêchai à sa prise d'habit sur ces paroles de l'écriture : *L'obéissance vaut mieux que le sacrifice.* Elle ne fut pas long-temps dans le monastère, que Notre-Seigneur la remplit de consolations, lui donnant la force de faire exactement toute la règle.

Après son noviciat, elle fit sa profession, sans vouloir user d'aucune dispense d'austérités. Ma sœur, qui était religieuse avant elle dans la même maison, lui montra à lire dans le latin; et elle eut la douleur de voir mourir cette chère fille peu après sa profession. Elle eut aussi la consolation de la voir après sa mort dans une grande gloire; et en même-temps elle sentit une odeur très-suave, comme de parfum exquis. Elle a encore vécu treize ans après sa fille.

Le père provincial, le père recteur, et tous les autres qui s'étaient opposés à son entrée en religion, avouèrent qu'ils s'étaient trompés, et qu'assurément Dieu la voulait dans cet état. Elle y a vécu quatorze ans sans aller à l'infirmerie, quoique dans le temps qu'elle se fit carmélite, elle eut quatre filles pour la servir, qui étaient encore assez occupées. Elle ne laissa pas cependant de souffrir beaucoup, étant dans un grand dénuement de tout secours, et supportant ses maux en silence entre Dieu et elle.

Je lui ai entendu dire plusieurs fois une chose fort remarquable qui lui arriva plus de quarante-six ans avant sa mort. Après que le monastère des carmélites fut bâti à Bordeaux, chacun l'allait voir avant que les religieuses y demeurassent. Elle y alla aussi avec mon père, qui lui demanda, en visitant les cellules, laquelle serait la sienne qua d elle serait religieuse. Elle lui en marqua une, qui en effet fut celle où on la mit depuis. Etant dans le chœur, il lui demanda encore, pour se divertir, où serait sa place; et on lui donna effectivement celle qu'elle avait marquée. Dieu a voulu qu'avant sa mort je sois tombé dans les grands maux que j'ai rapportés;

et je n'en suis sorti qu'après son décès. Elle est morte âgée de 70 ans. Comme elle désirait me voir dans l'extrémité de sa maladie, j'en obtins la permission, mais j'étais trop mal moi-même. Ainsi, elle mourut dans la douleur de me savoir dans une extrême calamité.

CHAPITRE IX.

Notre-Seigneur me donne par bonté quelques avant-goûts de sa gloire.

Après que Dieu m'eut entierement retiré de l'abîme de mes misères, il s'est plû à me combler de ses faveurs. Si lorsque j'étais encore dans mes peines, il avait assez de bonté pour m'y soutenir par les grâces que j'ai rapportées, et qui sont en si grand nombre et si extraordinaires, que peu de personnes sont capables de les croire ; encore moins de les comprendre : (car même au plus fort de mes peines, j'ai senti dans mon âme le le même effet que si j'eusse entendu une musique céleste qui me délassait, et me transportait jusqu'à élever mon cœur à Dieu); lorsque je fus entièrement libre, ce fut bien autre chose. Je me suis trouvé si plein de ce bien qui se nomme amour, que je ne le pouvais supporter : et comme j'ai dit ci-devant, je m'échappais à pousser des cris, ne sachant que faire, ni que dire, tant l'amour qui me possédait était grand. C'est un feu cuisant, et néanmoins délicieux, qui fait appeler de toutes ses forces l'objet de son

amour : car c'est lui-même qui se fait appeler, sans que nous perdions le respect et la haute idée de sa majesté.

Pour me marquer encore davantage sa bonté, j'ai senti depuis la résidence de Jésus-Christ en moi, si forte, si douce et si véritable, que je ne puis douter qu'il ne soit la vie de mon âme. D'abord que je sortis de mes peines, la veille de l'Ascension, je me sentis tout investi de Jésus-Christ d'une manière ineffable, et qui portait avec soi une grande majesté et une suavité inexpliquable. Le lendemain, je m'en trouvai plus rempli que de moi-même : et en mille occasions semblablement, prêchant en public ou conversant familièrement. Je sentais comme si une âme étrangère eût pris possession de la mienne, élevant toutes mes pensées à Dieu, et donnant à mon cœur une force et une vigueur si extraordinaires, que bien que je fusse auparavant fort incommodé, je devins en état de faire ce qui était impossible aux plus robustes.

Ainsi, j'allais à la campagne, et je parlais en public comme un tonnerre, et comme si j'eusse eu dans la poitrine un feu ardent. Je sentais pour lors Jésus-Christ en moi, qui pénétrait tous mes membres d'une manière inexplicable ; ensorte qu'il me semblait que mon âme fût dans la gloire. Cette visite de Jésus-Christ pénétra jusqu'à l'intime de l'âme, et au plus profond de mes entrailles; mais ce n'est pas assez : car il me semblait que mon corps même fut devenu la chair de Jésus-Christ, ensorte que j'avais pour ce corps un grand respect. J'ai eu plus de vingt ans cette vue qui ravissait mon âme. Cependant je ne me suis jamais regardé à dessein de me pro-

curer cette consolation. Mais quand sans y penser je regardais mes bras et mes mains, je voyais un objet si divin et si auguste, que je n'ai aucun terme pour l'exprimer. Car l'âme y trouvait une élévation et une douceur si céleste, que rien n'en approche. Cela me procura une grande familiarité avec Jésus-Christ, que je regardais comme mon époux et un autre moi-même. Enfin, cette grâce peut plutôt se nommer gloire que goût, parce qu'elle est si ravissante, que les forces me manquent en y pensant seulement ; et tout ce que j'en dis n'a point de rapport à ce que j'en sens actuellement.

CHAPITRE X.

De l'intime union de mon âme avec Dieu.

Je voudrais le dire mieux que je vais faire ; mais il n'est pas possible de parler dignement de l'union intime qui se trouve entre Dieu et une âme qu'il possède à son gré. Car cette liaison est conduite de telle sorte par le principe de l'amour, que l'âme est une même chose avec Jésus-Christ, selon qu'il dit en S. Jean, priant son père pour les âmes fidèles : *Qu'ils soient un comme vous et moi ne faisons qu'un.* Et ailleurs : *Qui observera mes commandemens et m'aimera, je l'aimerai, et mon père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous demeurerons en lui.* Ainsi, l'âme qui possède Jésus-Christ, participe à une puissance et à une grandeur qui n'a rien de comparable.

Je me souviens à ce propos de ce que disait le bienheureux Jacobon, de l'ordre de Saint-François, dans les cantiques qu'il a faits, où il représente les sentimens que Dieu lui donnait. Il avait un esprit de grandeur qui lui faisait dire que tout était à lui : *Francia mea*, *Italia mea*. C'est que la hauteur et la grandeur de l'esprit de Dieu communiquent à l'âme une élévation qui lui donne un domaine sur toutes choses. C'est la liberté de Dieu qui les met en possession d'un royaume, où ils sont vraiment rois, ayant Jésus-Christ en eux qui les fait crier *Abba*, *Pater*, et leur donne ce domaine qui n'appartient qu'à ceux qui sont vraiment libres. Je ne puis dire combien de fois mon âme a senti ce droit et cette force de domaine sur tout, qui est le droit de l'épouse de Jésus-Christ, Seigneur de l'univers, et qui donne dès à présent son royaume aux âmes fidèles, sans attendre à l'autre vie à leur en faire part. Mais cette faveur est réservée seulement à celles qui sont véritablement ses épouses.

Je ne puis dire non plus combien de fois Notre-Seigneur m'a dit des paroles intérieures, qui me donnaient un droit sur toutes choses. Or, cette puissance vient de l'amour et de l'union intime de l'âme avec Dieu. Pendant qu'elle se sent ainsi en soi, elle éprouve quatre ou cinq effets qui lui sont assez ordinaires. Le premier est une élévation aux choses célestes; le second, une impression continuelle des biens de l'autre vie, avec un grand mépris des choses terrestres. Le troisième est une force et une vigueur pour agir, et pour entreprendre tout ce qui se présente à la gloire de Dieu et au bien du prochain. Le qua-

trième est qu'elle souffre tout ce qui lui arrive de plus fâcheux, soit dans l'intérieur, soit de la part des créatures. Enfin, elle a un certain rayon de gloire qui lui apporte des biens infinis qu'on ne peut décrire, et elle sait que tout cela vient de Jésus-Christ, qu'elle sent au-dedans d'elle-même, qui la remplit et la pénètre jusqu'à la moëlle des os.

Quelquefois il me semblait que cette grande possession de Jésus-Christ faisait sortir de mes yeux des rejaillissemens de gloire si doux et si charmans, que je n'ai jamais rien senti de si admirable ; surtout une fois que j'allai faire un voyage à Notre-Dame des Ardilliers. Cette gloire me semblait briller dans mes yeux, qui me paraissaient fort simples, et éblouis d'une splendeur céleste. Je me souvins alors d'une grande âme que j'avais connue en Saintonge, et qui était morte depuis quelques années. Il me parut que la gloire de cette sainte âme vint s'unir à celle que je sentais ; ensorte que je me vis tout couvert de feux, comme d'éclairs qui tombaient sur moi. Mon cœur était comme dans le ciel, et il me semblait être tout abîmé dans les flammes du divin amour. Je crois que toutes ces lumières étaient visibles comme elles le paraissaient ; car le cheval sur lequel j'étais monté, se mit à courir comme si le vent l'eut emporté. J'ai vu plusieurs fois ces éclats de gloire, mais jamais si forts qu'en cette rencontre.

De plus, j'ai souvent entendu des voix du ciel, mais si douces et si pénétrantes, que je ne croyais jamais pouvoir ressentir de peines en cette vie, et que j'étais dans la béatitude. Ces paroles étaient quelquefois de Jésus-Christ, qui

me dit un jour, que je sortais de la maison des Ursulines, deux ou trois mots en espagnol, qui opérèrent en moi une si grande joie, et si je l'ose dire, une telle béatitude, qu'il m'est impossible de l'exprimer.

Je ne crois pas qu'après ces expériences l'âme puisse douter de Dieu et des biens surnaturels de la gloire. S'ils eussent toujours durés, ce n'eût pas été la vie présente, dit saint Augustin. Mais Dieu veut que nous rentrions dans notre état naturel de ce misérable exil, pendant lequel ces faveurs extraordinaires relèvent admirablement le courage et soutiennent l'esprit dans les tentations, les misères et les travaux de cette vie. Ce qui faisait dire à saint Bernard, que le monde voit nos croix et nos austérités ; mais qu'il ne voit pas les onctions ni les douceurs de la grâce dont elles sont remplies.

Au reste, le pouvoir que Jésus-Christ avait donné à mon âme sur toutes choses, n'était qu'un effet du pouvoir absolu qu'il avait pri lui-même sur elle. Je le sentais en moi comme un souverain qui gouverne tout avec une puissance absolue, mais pleine de douceur et de charmes ; et quoiqu'il fût Dieu, d'une grandeur et d'une majesté infinies; je sentais souvent qu'il faisait son plaisir de régner sur tous les mouvemens de mon âme et de mon corps. Il le faisait avec un empire ordinaire, comme s'il eût été l'âme de mon âme et de mon corps, ne laissant pas échapper un seul jour sans agir en souverain, chez moi qui était son royaume. C'était des délices ravissantes pour mon âme de recevoir la loi de son amour. J'étais toujours prêt à courir à ses ordres, car c'était lui qui condui-

sait tout; ensorte que je ne faisais pas la moindre action, pas un regard ni un soupir, qu'il n'en fût le principe: et ce principe divin se serait trouvé déshonoré alors si j'avais agi par mon propre mouvement. J'étais toujours appliqué à suivre son ordre et son attrait; et bien loin que cela me bandât la tête, je trouvais que cela servait à me la rétablir. Cette divine parole donnait une grande force à mon âme, la remettait en joie, et me servait d'entretien.

Il me semblait que Jésus-Christ se servait de mon âme et de mon corps, qu'il changeait ma vie et qu'il la possédait, surtout quand il s'agissait de faire du bien aux âmes, et particulièrement quand je montais en chaire. Car alors il entrait en moi en souverain, et il me paraissait dire : je suis chez moi, et je ne veux pas que rien s'y fasse que par mon ordre. Je sentais que c'était lui qui me mettait à l'esprit tout ce que je disais avec une ardeur qui ne venait pas de moi. Quand je voulais ajouter quelque chose de mon fond, cet esprit se cachait et se retirait; ensorte que ce que je disais ne touchait point mes auditeurs. Et puis Jésus-Christ reprenait son domaine, faisait des coups admirables. Si j'y faisais réflexion, c'était assez pour interrompre le cours de cette grâce, qui revenait après dans sa force.

C'est un vrai paradis d'être entièrement soumis au domaine de Jésus-Christ, et de suivre en tout l'attrait de la grâce. Mais pour jouir de ce bonheur, il faut une grande fidélité aux mouvemens du Saint-Esprit, un grand dégagement de cœur, et un grand recueillement. Cependant ces grâces extraordinaires ne durent pas tou-

jours, et ne s'étendent pas à toutes les actions de la vie.

CHAPITRE XI.

Notre-Seigneur m'a communiqué la grâce de la sainte enfance.

Entre les grandes faveurs que j'ai reçues de la divine bonté après mon état de peine, je compte celle de l'état de la sainte enfance. Car Jésus-Christ m'a donné cette impression d'innocence et de simplicité chrétienne, avec tant d'abondance, qu'ayant plus de quarante ans, j'avais toutes les manières d'un enfant de trois ans. J'agissais envers Dieu comme un enfant agit envers son père qu'il aime tendrement; riant, bégayant, caressant Notre-Seigneur et la sainte Vierge, comme aurait fait un enfant à ses parens. Ces actions étaient accompagnées d'un grand amour, car j'étais obligé de les faire sans grande délibération par une impression ravissante; si je voyais quelque tableau de Notre-Seigneur ou de la sainte-Vierge, je courais comme un enfant pour les caresser et les baiser.

J'avais surtout une si grande tendresse pour l'image de l'enfant Jésus, que quand j'en rencontrais de celles que l'on fait en bosse, je les caressais et les baisais d'une manière qui aurait dû me faire honte; mais je n'y faisais point réflexion, agissant par une douce et ravissante

impétuosité. Tout cela était absolument contraire à mon humeur qui est extrêmement sérieuse, et à mon esprit qui s'occupe presque toujours de pensées profondes. De là on peut juger de l'étonnement où étaient tous nos pères, quand ils me virent faire ces actions. Car comme la mélancolie de l'état précédent m'avait fait faire des choses ridicules, qui me faisaient passer pour fou, ils furent bien surpris de me voir en apparence dans une folie toute opposée à la première, par les manières enfantines que j'avais auprès de Jésus-Christ.

Il y avait sans doute beaucoup de l'opération de Dieu dans cette enfance. Mais comme j'étais encore obsédé dans ces temps-là, le démon poussa les choses si loin, que ne pouvant retenir au-dedans cet esprit de simplicité, il me faisait faire beaucoup d'enfances qui ne conviennent pas à la qualité de prêtre et de prédicateur. Comme je n'avais pas encore la tête assez forte, je ne pouvais faire le discernement des deux esprits qui agissaient en moi ; et comme je ne trouvais point d'autre inconvénient en suivant cet attrait, que de passer pour fou, à quoi j'étais accoutumé, en ayant déjà depuis long-temps la réputation, je m'y abandonnai entièrement. Mais j'ai connu depuis que j'ai fait une grande faute, et qu'il faut absolument se maintenir à l'extérieur dans les règles que prescrit la sagesse, et croire que l'esprit de Dieu a toujours une conduite judicieuse, et ne veut rien de déréglé, surtout d'un homme obligé par état à travailler au salut des âmes, dans lequel il ne doit rien paraître qui ne soit bien conduit.

J'ai sur cela un avis très-important à donner aux personnes à qui Dieu fait des grâces extraordinaires. C'est de croire que le démon se mêle toujours dans les opérations qui ne sont pas ordinaires, et qu'il faut toujours en arrêter l'excès ; parce que le démon pousse plus loin que la grâce ne veut, afin de jeter l'âme en quelque péril. Car j'aurais pu agir avec Dieu dans cet esprit d'enfance qu'il lui avait plû me donner, étant dans mon particulier. Je crois que c'était lui qui m'y portait ; mais ce fut le démon qui me porta a ne prendre aucune mesure. Pendant l'espace de plusieurs mois, je me suis senti pénétré de cet esprit de simplicité, et dans la petitesse d'un véritable enfant. Cette grâce est ravissante : elle tient l'âme dans un goût de Dieu si céleste, que la sagesse humaine est bien éloignée de le comprendre. Mais ce bien, encore un coup, est un de ceux qu'on doit le plus cacher, conservant toujours au-dehors une sagesse divine et humaine.

CHAPITRE XII.

Dieu me réduit enfin à l'état de pure foi, que je préfère à toutes les grâces précédentes.

Après avoir goûté les délices du paradis, pour ainsi dire, dans l'intime possession de Dieu, où il semblait que l'âme jouissait de lui dans l'embrassement le plus étroit et le plus céleste ;

après avoir senti le domaine de Jésus-Christ, l'avoir possédé, et avoir eu avec lui un commerce si grand, une si grande familiarité, étant favorisé des grâces que j'ai rapportées ; il fallait que j'entrasse dans l'obscurité de la pure foi, qui est un état bien différent de celui que je quittais. Car tout d'un coup je fus dépouillé des lumières, des ardeurs, en un mot de tout le sensible, et réduit à un tel point, que quelquefois il se faisait des ouvertures aux tentations contre la foi, dont je me croyais incapable après tant d'expériences de bien et de mal ; et depuis j'ai souvent eu besoin de rappeler le souvenir de certaines grâces pour me soutenir, comme ceux qui sont dans le naufrage se tiennent à une planche, afin de se sauver. C'est parce que l'état de foi est non-seulement la privation des goûts sensibles, mais encore de toutes les grâces qui passent l'état commun, l'âme étant réduite à une grande misère, et n'ayant plus rien qui la distingue des autres, sentant les attaques des passions et des tentations de cet état ; ce qui la porte à recourir à Dieu pour trouver en lui le secours qui lui est nécessaire : de sorte qu'au lieu des attraits charmans de la grâce qui lui rappellent souvent le souvenir de son bien-aimé, c'est à présent la pauvreté, la misère et le danger qui la pressent de recourir à lui.

Cependant cet état a quelque chose de plus grand et de plus relevé que tout ce que j'ai écrit dans les autres chapitres, non qu'il soit aussi doux que cette béatitude dont j'ai parlé, mais parce que l'âme étant constamment fidèle dans cette obscurité, où elle ne touche, ne voit, et n'expérimente plus les choses de l'autre vie,

cela l'établit solidement dans toutes les vertus. Car elle sert Dieu à ses dépens, ce qui augmente le divin amour, dont elle a un levain dans sa propre substance, que je puis appeler un incendie couvert qui n'a plus d'éclat, mais beaucoup plus de pureté et de valeur. Moins il est connu à l'âme même qui le possède, plus elle est en assurance. Il me semble que Notre-Seigneur découvrait à ses apôtres le bien que renferme cet état de pure foi, quand il leur dit : *Il vous est expédient que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le Saint-Esprit ne viendra point à vous.*

C'est donc ici que l'on perd cette présence si sensible de Jésus-Christ, ce qui fait que l'âme s'attache bien plus étroitement à lui, mais d'une manière très-forte, très-pénétrante et très-solide. Et comme je n'écris ceci que pour moi, je me dis à moi-même : c'est ici vraiment le royaume de Dieu. Car la foi met un voile et un coloris sur les objets surnaturels, si fort, si éclatant, que l'âme est pour l'ordinaire dans des excès d'amour, qui sont insupportables à la nature ; et le sentiment que le cœur a de son Dieu est si puissant, à cause d'une immensité de grandeur que la foi découvre en lui, que toutes les fois qu'il y pense, il semble qu'on le submerge, et qu'on l'abîme au fond de cet océan. Comme la lumière est plus pure et plus claire, l'âme n'a presque plus de paroles pour exprimer son état, tant il est au-dessus de tout ce qu'on en peut dire.

Il me semble que Notre-Seigneur exprime parfaitement bien l'état qui a précédé par le vin nouveau, et celui-ci par le vin vieux. Car la

force du vin nouveau se trouve dans les communications si ardentes et si pleines de délices, dont nous avons parlé, où il semble que l'âme doive succomber aux attraits de l'amour. Car toutes les fois qu'elle pense au bien qu'elle goûte, il semble qu'il l'arrache de cette vie. Ce ne sont que traits que l'époux et l'épouse décochent l'un contre l'autre, qui enflamment leur amour. Mais dans l'état de pure foi, le feu de l'âme est plus fort. Il est paisible, comme étant dans sa sphère et dans son centre ; il est plus pur, plus éclairé, et sent tous ces excès d'amour sensible. Sa douceur augmente et se termine au bien infini, qu'elle touche d'un côté, quoiqu'elle rampe sur la terre. La comparaison me vient de ceux qui pêchent les perles, et qui, allant au fond de la mer pour les prendre, ont un tuyau qui va jusqu'au haut, par lequel ils respirent. Je ne sais si cela est véritable ; mais cela exprime très-bien cet état de foi, où l'âme sent la misère de cette vie, pense au mal malgré soi, répugne au bien, et où, d'un autre côté, elle a un commerce au ciel avec Dieu. Sainte Catherine disait qu'elle avait un canal qui allait jusqu'au cœur de Dieu. Par ce tuyau, l'âme respire la sagesse et l'amour, et se soutient par-là, tandis qu'elle est au fond de la terre. Elle parle, elle prêche, elle négocie pour Dieu ; elle dort, elle prend ses repas dans une sainte liberté ; et par ce tuyau, elle tire la vie de Dieu et la consolation éternelle. C'est ce que dit saint Paul.

Dans cet état, l'âme est heureuse et malheureuse tout ensemble. Cependant son bonheur est grand ; car quoiqu'elle n'ait plus ni visions, ni extases, et qu'elle sente beaucoup d'infirmi-

tés, Notre-Seigneur néanmoins lui donne un bien que je puis appeler la haute fortune où peut atteindre celui qui renonce à tout pour Dieu. Ce sont certaines blessures d'amour qui, sans aucun effet extérieur, paraissent transpercer l'âme, et tenir le cœur dans une continuelle langueur auprès de Dieu, soupirant incessamment du desir de le voir. C'est une blessure, car l'âme en est frappée comme d'une plaie qui la fait languir d'amour pour son bien-aimé. Cette blessure est une félicité, et on ne peut exprimer jusqu'à quel point elle est profonde, et les délices qu'elle cause à ceux qui en sont malades. Je prie Notre-Seigneur que ceux qui ont cette blessure puissent la communiquer à ceux qui ne l'ont pas, afin qu'ils quittent les vanités de ce monde, et ne tendent plus que vers le divin archer qui les a blessés des flèches de son amour.

L'assortissement parfait de cet état est, lorsque Notre-Seigneur permet qu'avec cela nous ayons souvent de pesantes croix, et que l'âme, parmi ses richesses et ses bénédictions soit dans les mépris et le rebut de tout le monde. Cela se doit appeler un grand bonheur, et être parvenu à la plus haute réputation, que d'être l'opprobre des hommes, d'être soupçonné d'avoir une méchante conscience, et passer même pour abominable, sans en avoir donné aucun sujet. On peut dire pour lors que la bonne fortune est montée à son comble. Notre-Seigneur m'a toujours fait la grâce de croire que le plus grand bien qu'il puisse faire à ses amis, est de leur donner une bonne part de ses croix et de ses humiliations; mais il ne m'en a jamais

donné autant que j'en souhaite. Cependant j'ai eu un peu de part à ce bonheur. Car depuis qu'il m'a mis dans cet état de foi, ou j'ai goûté les consolations dont j'ai parlé, il a permis que j'aie passé aussitôt pour un homme d'illusion en ma doctrine. Mon supérieur immédiat eût ordre de veiller sur ma conduite : et moi, l'été passé, quoique je fusse à la campagne, j'eus ordre de lui envoyer toutes les lettres que j'écrivais et que je recevais ; ce qui causait des retardemens fort incommodes. Mais je voyais que ce traitement était pour moi le plus grand bien qui me pût arriver; et si Dieu veut que je meure dans l'opprobre comme son fils, que sa sainte volonté soit faite.

Au reste, ma science dans les voies de l'esprit m'apprend et m'a toujours appris que l'état de foi est, comme j'ai dit, plus excellent que toutes les faveurs les plus sensibles et les plus ravissantes. Mais elle m'enseignait aussi que l'on ne peut entrer dans cet état surnaturel de grâce, que quand Dieu nous y appelle, et que ce n'est point une disposition qui dépende de nos efforts ; comme il n'y faut pas non plus résister lorsqu'on y est appelé. Ainsi, Notre-Seigneur disant à ses apôtres : *Il est expédient que je vous quitte*, ne leur dit pas : il faut que vous me quittiez. Et peut-être que si, sous prétexte de ce dégagement, ils s'étaient retirés de lui, ils se seraient perdus. Néanmoins, pour n'être pas trompé et ne se point égarer dans ces voies extraordinaires, il faut toujours suivre le chemin de l'obésisance à un directeur bien expérimenté. Pour moi, quoique je fusse bien assuré que c'était un ange du ciel qui faisait connaître à la

mère des anges que j'avais plus de raison que mon directeur, de ne pas refuser les dons de Dieu, sous prétexte de m'attacher uniquement à la foi : cependant je n'ai jamais voulu la consulter, aimant mieux aller par la voie de soumission que de me servir de secours extraordinaires et étrangers ; jusqu'à ce que cette bonne fille ayant écrit la réponse de son bon ange au père Anginot qui la consulta, et à plusieurs de nos pères, tous conclurent que le bon ange avait décidé en ma faveur.

Il ne me restait plus que la peine de voir que cette même mère me croyait toujours dans l'illusion. Elle fut trois ans dans cette opinion, jusqu'à ce que Notre-Seigneur l'en retira. Le 19 juin 1660, elle m'en écrivit de cette sorte : « J'ai souffert des craintes à votre égard, et les « ai portées fort douloureusement, jusqu'au « jour du Saint-Sacrement, qu'elles me furent « ôtées tout d'un coup ; et je vis vos dispositions dans une vue intellectuelle, qui me « laissa une forte persuasion que je ne devais « rien craindre, et que Dieu opérait en vous et « faisait son œuvre ; que vous deviez recevoir « toutes les grâces qu'il vous faisait, soit sensibles, soit spirituelles, et que les créatures « n'entendaient pas ses desseins sur vous. Cette « vue m'a laissé dans une grande tranquillité « à votre égard, et a tout-à-fait captivé mon « esprit à la grâce ; et je vous assure que jamais je ne perdrai le souvenir de ce que j'ai « connu de vous, et que jamais, mon cher « père, je ne quitterai votre conduite. Ceci « mettra fin, s'il vous plaît, à ce différend entre « vous et moi. » Et dans une autre lettre du 15

mars 1661, elle me dit : « Vous pouvez croire, « mon père, que mon âme est tout-à-fait « contente à votre sujet, et que je n'ai plus les « agitations d'esprit que j'avais sur vos disposi- « tions. Dieu a voulu que j'aie porté long-temps « cette peine qui m'a été très-sensible, et tout « ce que je voyais de votre part était capable « de me la réveiller. Mais tout cela est bien « changé, car plus je vais, et plus j'adore l'or- « dre de Dieu sur vous. » Voilà comme notre différend se termina.

CHAPITRE XIII.

Avis aux personnes doctes de la part de qui j'ai beaucoup souffert.

Si j'ai beaucoup souffert de la part de mes directeurs, j'ai encore plus enduré de la part des doctes qui n'ont pas l'intelligence des voies de l'esprit. Parce qu'ils avaient autorité sur moi, et qu'ils étaient fort éclairés, ils ont pris pour rêveries les grâces les plus importantes que Dieu me faisait, ils m'ont décrié sans miséricorde, comme j'ai dit; mais je leur pardonne tout ce qu'ils ont pu dire contre moi. Ce que je leur demanderais seulement, serait de ne pas condamner généralement, comme ils ont fait assez souvent, tout ce qui passe les voies ordinaires, puisque plusieurs grands saints ont écrits des états surnaturels, les préférant à tous les biens imaginables. Cependant ces saints étaient sans

contredit les plus doctes de leur siècle, des hommes morts au monde et à leurs passions, ne goûtant que la vie et les maximes de Jésus-Christ, qui, par un retour généreux et gratuit de son amour, leur faisait part de ses caresses et de ses plus grandes faveurs. On ne peut ignorer qu'il en use de même envers les âmes humbles, mortifiées et qui s'adonnent à l'oraison mentale. Comment les docteurs scholastiques peuvent-ils donc nier que Dieu se fasse sentir à l'âme par une union si intime, qu'on peut dire qu'elle le possède et qu'elle le goûte? Saint Paul ne marque-t-il pas que Jésus-Christ était l'âme de son âme, qu'il le sentait comme le principe de sa vie, et qu'il en était même si possédé, qu'il ne voyait rien en lui que cette vie divine? *Je vis*, dit-il; *mais ce n'est plus moi; c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Quoi de plus fort que ces paroles que le fils de Dieu disait à ses apôtres : *Qui gardera mes commandemens, je l'aimerai, et mon père l'aimera, et nous viendrons à lui?* N'est-ce pas là soutenir que ces admirables communications que Dieu fait à une âme sont réelles? Enfin, l'écriture ne dit-elle pas, en termes exprès, que les délices de Dieu sont d'être avec les enfans des hommes.

Les doctes entendent tout cela de la grâce; mais combien y a-t-il de gens dans la grâce qui mènent une vie molle et dissipée, et qui sont très-peu appliqués à Dieu? Comment lui qui est un Dieu si pur, pourrait-il trouver ses délices avec des âmes qui n'ont pas pour lui un amour fort épuré, et qui négligent de s'adonner au saint exercice de l'oraison? Il a donc voulu parler des visites qu'il rend aux âmes qui mar-

chent dans les voies surnaturelles. Parce que quelques-uns en abusent et font paraître quelques fautes, les doctes tiennent tout suspect, blâment et condamnent toutes ces choses, comme si Dieu ne pouvait se communiquer à ses créatures, parce qu'elles sont faibles. Il faut plutôt dire qu'ils s'opposent eux-mêmes à ces voies surnaturelles, parce qu'ils n'en ont aucune expérience. Ah! s'ils avaient goûté les délices que Dieu communique à ses chères épouses, qui ont vaincu le monde, la chair et le diable, ils parleraient bien autrement.

Les docteurs qui sont enflés de leur science, se croient en droit de juger de tout. Mais sainte Thérèse dit que leur devoir est de décider des points de foi et des cas de conscience, et nullement de ce que Dieu communique au fond du cœur, parce que cela n'est point de leur ressort. J'avoue qu'il faut beaucoup de patience avec eux, car ils tranchent et coupent avec une liberté entière, comme s'ils étaient tout-puissans. Je crois que ce mal durera dans l'église jusqu'au jugement. Dieu veuille leur ouvrir les yeux, et leur faire goûter combien il est bon! C'est le seul moyen de les tirer de leurs erreurs. Si une fois ils avaient la connaissance et l'expérience des voies intérieures, et qu'avec leur science ils fussent hommes d'oraison, comme sainte Thérèse le souhaite; s'ils brûlaient d'amour pour Jésus-Christ, la moitié du monde se convertirait par leurs exemples et leurs prédications, et toute la terre s'en ressentirait, parce qu'il n'y a rien de si efficace que des hommes pleins de Jésus-Christ et de sa doctrine, qui, au-dehors sont toujours en action pour le

faire aimer, et ont au-dedans un commerce perpétuel d'amour avec lui, pour en être possédés.

J'ai beaucoup balancé si j'écrirais tout ce que je viens de dire, parce que ce sont des choses fort extraordinaires et incroyables, que la plupart des sages du monde prendront, comme je l'ai éprouvé plus d'une fois, pour de pures imaginations. Je l'ai fait cependant pour ma propre satisfaction, et pour l'utilité de plusieurs bonnes âmes qui en pourront tirer de la consolation dans les peines intérieures dont il plaira à Dieu de les affliger pour leur bien spirituel, et pour sa propre gloire. Elles pourront aussi y puiser des lumières dans une infinité de rencontres, à la gloire de mon Seigneur et mon Dieu, qui soit loué et remercié à jamais dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

A. M. D. G.

TABLE.

PREMIÈRE PARTIE,

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

SECONDE PARTIE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

TROISIÈME PARTIE ; LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

QUATRIÈME PARTIE; LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

FIN DE LA TABLE.

TROYES, IMPRIMERIE DE GARDON.